Supplément Radio-Télévision

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14630 – 6 F

DIMANCHE 9 - LUNDI 10 FÉVRIER 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Retrouvailles franco-russes

LA France s'étant montrée généreuse en accordant à la Russie l'essentiel des crédits destinés à l'ensemble d'une Union soviétique défunte, les toutes nouvelles relations franco-russes semblaient revenues au beau fixe à l'issue de la première visite à Paris ès qualités de M. Eltsine. Après l'accueil, pour le moins frais, réservé au président russe en avril 1991, les autorités françaises avaient un peu à se faire pardonner. D'autant plus qu'en août la réaction de l'Elysée au putsch raté n'avait pas été à la hauteur de l'enjeu.

Réconforté par les honneurs protocolaires qui lui ont été réservés autant que par les hommages rendus dès son arrivée à son courage lors de l'épreuve de force avec la réaction communiste, M. Eltsine a visiblement tenu à tirer un trait sur le passé et s'est dit « reconnaissant ». Pour autant, l'« ère nouvelle » aura du mal à ressusciter l'historique alliance franco-russe de 1893, qui avait fait les beaux jours de la Troisième République. Même si les deux chefs d'État ont puisé dans cette histoire commune, ils se sont refusé à qualifier les nouvelles relations de « particulières ».

LE président russe s'est voulu conciliant en matière de sécurité. Les deux Etats ne sont « même plus des adversaires potentiels », selon lui, et les missiles nucléaires soviétiques ne sont plus braqués sur des cibles françaises. Mais M. Mitterrand, conformément à une tradition et à la sagesse des militaires, a poliment décliné l'offre qui lui était ainsi faite d'en dire autant en ce qui concerne la force française de dissuasion.

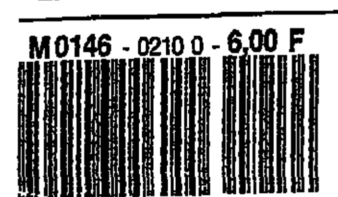
La France n'a pas l'intention de changer de doctrine nucléaire du seul fait que la Russie proclame qu'elle ne menace personne. Tous les dirigeants soviétiques avaient fait des propositions comparables. En concédant à M. Eltsine qu'il y aura une « modération » des programmes nucléaires français, M. Mitterrand a voulu contenter le président russe, même si, comme toujours, il a exclu la « réduction » demandée par le Kremlin, tant que les arsenaux ne seront pas comparables.

En échange de politesse, M. Eltsine a fini par accepter que les experts français aident à démanteler une partie des missiles de l'ex-URSS. Mais les contours de l'opération restent flous, la Russie, qui n'a pas commenté cet accord, ne souhaitant pas abdiquer la moindre parcelle de souveraineté au nom de la coopération.

S'AGISSANT de la non-prolifération et de la sécurité de l'arsenal légué par l'URSS, le président de la République n'a pas voulu froisser son hôte, se refusant à « mettre en doute » les paroles rassurantes de M. Eltsine, alors que le président ukrainien faisait, au même moment, des déclarations contradictoires.

Essayant de faire échapper son invité à des questions gênantes qui relèvent encore plutôt de la politique intérieure au sein de la Communauté des Etats indépendants, M. Mitterrand a laissé dans l'ombre la nature des relations qu'entretiendra la France avec les autres Républiques de cet ensemble encore en gestation. Il s'agissait de marquer les retrouvailles franco-russes. M. Mitterrand ne voulait pas, cette fois du moins, aller trop loin sur un sujet qui évolue trop vite, et donne le tournis même aux têtes les plus froides.

Lire nos informations page 3



Affrontements meurtriers entre islamistes et forces de l'ordre

Les violences ont gagné de nombreuses villes d'Algérie

Des tirs sporadiques étaient encore entendus à Alger, dans la matinée du samedi 9 février, à la suite des très violents affrontements qui avaient éclaté la veille, après la prière du vendredi, entre manifestants islamistes et forces de l'ordre. Les troubles ont affecté non seulement la capitale mais aussi de nombreuses autres villes – une vingtaine, selon différentes sources – et de nouveau Batna, pour la quatrième journée consécutive. L'agence de presse officielle et la radio nationale faisaient état, vendredi soir, d'au moins neuf morts et cinquante-cinq blessés dans l'ensemble du pays, mais le bilan paraît devoir être beaucoup plus lourd.

ALGER

de notre correspondant

Quatre vendredis se sont écoulés depuis la démission du président Chadli et l'installation du Haut Comité d'Etat (HCE). Quatre vendredis durant lesquels l'Algérie, s'enfonçant à chaque fois un peu plus dans l'impasse, a accompli ses prières sur fond sonore de rafales de pistolets mitrailleurs.

Décidé à reprendre le contrôle des mosquées, le pouvoir fait, chaque semaine, étalage de sa force. Chaque semaine aussi, les islamistes témoignent de leur détermination, encouragés par le scepticisme désabusé, sinon agressif, d'une bonne partie de la population à l'égard du régime.

GEORGES MARION

Lire la suite page 4



JEUX OLYMPIQUES

Ouverture à Albertville

HEURES LOCALES

La Picardie

Vivre à la lisière de Paris ne favorise pas le développement d'une conscience régionale. Alors que le département de l'Oise est dopé par l'explosion du Bassin parisien, le nord de la Picardie subit le déclin des industries traditionnelles. Mais les habitants s'efforcent de résister et tournent leurs regards vers Amiens, demandant à cette ville de jouer pleinement son rôle de capitale.

Lire pages 12 et 13 l'enquête de FRÉDÉRIC BOBIN

Le marché universel

Des zones de libre-échange autonomes se créent. Mais le régionalisme n'est pas incompatible avec la mondialisation des marchés

par Erik Izraelewicz

L'économie-monde est un village. Mais ce village n'est-il pas menacé par la construction en son sein de forteresses prêtes à s'engager dans de dangereux combats ? Parmi les dirigeants des affaires et de la politique du monde entier réunis à Davos (Suisse) du 30 janvier au 4 février, l'interrogation laissait parfois poindre une certaine inquiétude.

L'économie mondiale est, il est vrai, marquée aujourd'hui par deux évolutions lourdes, la globalisation des marchés d'un côté, la constitution de blocs économiques régionaux de l'autre. N'y a-t-il pas contradiction entre ces deux tendances ? Leur développement en parallèle ne risque-t-il pas de conduire, dans une conjoncture déprimée, à un choc des blocs, à une guerre économique entre groupes régionaux puissants ?

Le scénario le plus sombre – celui qui, protectionnisme aidant, avait conduit à la longue crise des années 30 – n'est pas le plus probable.

Première lame de fond donc, l'émergence d'un marché global.

Lire la suite page 19

Mme Cresson retrouve la gauche

Le premier ministre et le premier secrétaire du PS ont mis du baume au cœur des socialistes, à un mois et demi des élections régionales

par Thierry Bréhier

Les bons stratèges savent bousculer leurs plans pour transformer une retraite désordonnée en contre-offensive. Mme Edith Cresson a dû en découvrir un dans son équipe de conseillers, puisque c'est à cet exercice périlleux qu'elle s'est livrée, vendredi 7 février, à l'Assemblée nationale, non sans un certain succès.

Ses troupes, les militants de gauche, ne croyaient plus en elle et étaient persuadées d'être taillées en pièces lors des prochaines batailles électorales ; ses officiers, les députés socialistes, étaient déjà en déroute ; son état-major, les membres du gouvernement, lui donnait de moins en moins de satisfaction, mais le chef de l'Etat lui avait interdit d'en changer et lui avait, même, refusé toute initiative visant à ressourcer sa légitimité. Chacun croyait qu'il ne lui restait que la charge d'assumer la responsabilité de la prochaine défaite programmée, celle des régionales. Tout était contre elle. Elle a décidé de faire face, en brandissant haut et fort le drapeau de son armée : les couleurs de la gauche.

Lire la suite page 7, ainsi que les articles de PASCALE ROBERT-DIARD et JEAN-LOUIS SAUX pages 6 et 7

Marseille asphyxiée

La grande cité méditerranéenne pâtit d'avoir trop longtemps ignoré ses voisins

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

Auprès de cette rencontre-là, les négociations israélo-palestiniennes auraient presque fait figure d'aimables retrouvailles de camarades. L'entrevue s'est déroulée l'autre semaine, dans une villa tranquille de la corniche : le maire de Marseille, Robert Vigouroux, a rencontré le président du conseil général des Bouches-du-Rhône, Lucien Weygand. Occultée par une actualité nationale chargée, cette rencontre, sur le vieux port, n'en a pas moins causé un choc.

Car pour la première fois de son histoire, en tendant la main au département, Marseille, enfouissant son orgueil dans sa poche, a spectaculairement reconnu sa déchéance. La ville est à bout de souffle. Un taux de chômage de 18 %, des entreprises qui ferment, quinze mille habitants de moins par an : les finances locales sont asphyxiées. On en a même été réduit à vendre des bijoux de famille. La ville, dans les derniers jours de l'an dernier, n'a évité la cessation de paiements qu'en concédant pour trente ans certains de ses parkings – ce qui entraînera un doublement des tarifs pour les utilisateurs. Et il manque au maire 500 à 600 millions pour boucler le budget 1992. « *Les bijoux vendus, que se passera-t-il ?* », s'interroge avec angoisse un adjoint.

L'histoire du naufrage de Marseille, cette Venise économique, est d'abord celle d'une solitude. D'une ville qui, par orgueil et hautaine méfiance politique, n'a jamais voulu s'unir, dans une communauté urbaine, aux communes environnantes. Pour rien au monde, en effet, Gaston Defferre n'eût consenti à partager recettes et dépenses avec ses voisins communistes.

DANIEL SCHNEIDERMANN

Lire la suite page 14

CHRONIQUES DES MARCHÉS

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 220 DR; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 42 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,75 FL; Portugal, 170 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), [illegible]

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde PUBLICITE S.A.
Jacques Lesourne, président
Michel Cros, directeur général
Philippe Dupuis, directeur
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez LM

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry,
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE BELGIQUE LUXEMB. PAYS-BAS	AUTRES PAYS voie normale CEE
3 mois ...	460 F	572 F	790 F
6 mois ...	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER :
par voie aérienne tarif sur demande.
pour vous abonner renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE
3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ____________
Prénom : ____________
Adresse : ____________

Code postal : ____________
Localité : ____________
Pays : ____________

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PP. Paris RP 201 MON 01

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne : gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef
Jacques Amalric
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

DATES

Il y a trente ans

Mourir à « Charonne »

EN ce début de l'année 1962, la France n'en finit pas de vivre les derniers soubresauts de la guerre d'Algérie, et de les vivre mal. Voilà déjà plus d'un an que le référendum sur l'autodétermination du peuple algérien a eu lieu. Il a fait savoir que 75 % des électeurs qui s'y sont exprimés étaient favorables à cette perspective proposée par Charles de Gaulle. Depuis, bien des événements se sont succédé, de plus en plus tragiques. En avril 1961, le putsch des généraux a été réduit assez vite. C'est un répit illusoire. L'OAS (Organisation armée secrète) a pris la relève et se manifeste avec une brutalité grandissante. Les attentats ont lieu maintenant non seulement en Algérie, mais de plus en plus en métropole. Ils inquiètent par leurs effets autant que par l'audace de leurs auteurs. C'est déjà en réaction à ce terrorisme que la fédération de France du FLN avait lancé un mot d'ordre de manifestation le 17 octobre 1961. Trente mille personnes y avaient répondu. On estime aujourd'hui à deux cents le nombre de celles qui y furent tuées, matraquées, jetées du haut des parapets, noyées dans la Seine par le service d'ordre dans un climat de « ratonnade ».

Depuis, l'opinion suit tant bien que mal l'évolution des négociations engagées à Evian, où Louis Joxe conduit la délégation française. Elle constate aussi la multiplication des attentats de l'OAS. Les premières semaines de 1962 voient les assassinats du général Ginestet, du colonel Mabille, du commissaire Goldenberg, du lieutenant-colonel Rançon, chef du 2e bureau à Oran. La lutte est sans merci entre les clandestins de l'OAS et les non moins clandestins auxiliaires du pouvoir, sous le nom de « barbouzes ». Cet « entrezigouillement », selon un mot prêté à Charles de Gaulle, n'empêche pas l'OAS de tenir le haut du pavé et de défier l'Etat en l'assurant qu'elle *« frappe qui elle veut, où elle veut, quand elle le veut »*.

De fait, le 22 janvier 1962, une bombe déposée au ministère des affaires étrangères, à Paris, tuera une personne et en blessera douze. Les « nuits bleues » se suivent. Un ancien membre du cabinet de ministres communistes des années 1944-1946 est tué à Alençon. A Paris, Yves Le Tac, engagé dans la lutte contre l'OAS, blessé à Alger, est achevé dans la chambre de l'hôpital du Val-de-Grâce où on le soignait. Et puis, le 7 février, parmi une dizaine d'autres plasticages qui visent des parlementaires, des universitaires, des journalistes, il y a celui qui entend frapper André Malraux, 19 *bis*, avenue Victor-Hugo, à Boulogne-sur-Seine. Le ministre d'Etat chargé des affaires culturelles était absent, mais la charge, placée sur un rebord de fenêtre, projette des éclats de verre au visage d'une petite fille de quatre ans et demi, Delphine Renard. Tout le pays verra cette figure criblée de l'enfant aux yeux bleus, qui restera borgne.

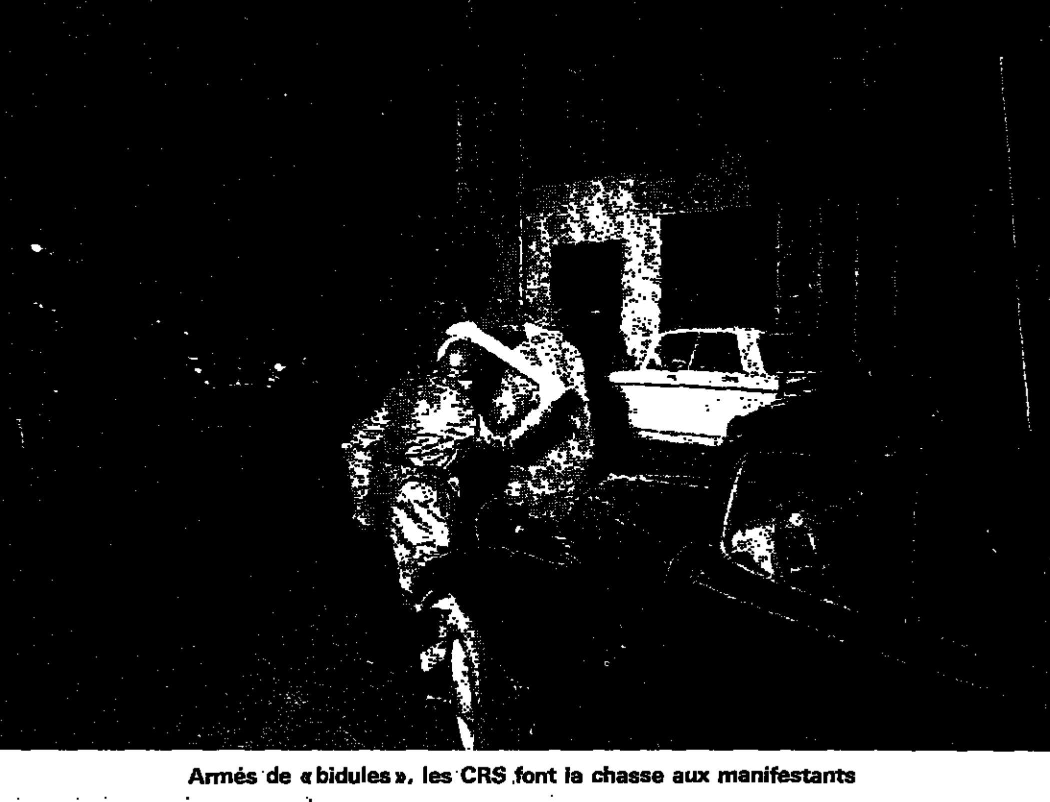
Soupçons et désunion

Face à ce terrorisme, l'unité est loin d'être faite entre, d'une part, le gouvernement et le parti gaulliste qui le soutient et, d'autre part, les partis de l'opposition et les syndicats. Ceux-ci, depuis plusieurs semaines, jugent insuffisants les moyens de lutte contre l'OAS, au point de soupçonner le pouvoir de vouloir entretenir à son profit un climat de crainte propre à le conforter. Dès qu'est connu l'attentat de Boulogne-sur-Seine, un appel est lancé, invitant *« les démocrates à s'unir et à agir pour exiger des pouvoirs publics une action vigoureuse contre le terrorisme OAS »*. Les unions parisiennes de la CGT, de la CFTC, de l'UNEF, le SGEN, diverses sections de la FEN, que viendront appuyer ultérieurement le PSU et le PCF, invitent leurs adhérents et, d'une façon générale, la population parisienne à une manifestation d'envergure le jeudi 8 février, place de la Bastille. L'appel n'est pas vain. Il y aura bien foule à l'endroit et à l'heure fixés pour ce rendez-vous.

Mais les autorités ont décidé d'interdire la manifestation. Elles invoquent l'état d'urgence qui est effectivement en vigueur depuis le putsch des généraux et qui exclut tout droit à un rassemblement sur la voie publique. Les conditions, dès lors, sont réunies pour un affrontement. Chacune des parties accuse l'autre de *« faire le jeu de l'OAS »* : le pouvoir, selon les syndicats, parce que le mouvement clandestin de Raoul Salan constatera avec satisfaction que ceux qui peuvent opposer à l'OAS la puissance de la rue sont écartés; les syndicats, selon les autorités, parce que leur démarche les conduit à se faire des alliés objectifs des extrémistes et qu'ils se saisissent d'une occasion pour affaiblir l'Etat.

Ces autorités, qui sont-elles concrètement ?

S'agissant de maintien de l'ordre, de sécurité, de lutte contre une subversion, c'est M. Roger Frey, ministre de l'intérieur. S'agissant de la Ville de Paris, l'affaire se trouve normalement entre les mains du préfet de police. M. Maurice Papon occupe ce poste depuis mars 1958. Auparavant, cet inspecteur général de l'administration en mission extraordinaire avait été préfet de Constantine, en Algérie. Cela lui avait permis de bien connaître le terrorisme du FLN, de se rôder aux techniques de ce qu'il était convenu d'appeler la pacification. Cependant, en un temps où l'on parlait de tortures, la commission de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés individuelles lui avait délivré un satisfecit en saluant son souci de respect de la légalité.



DALMAS/SIPA

Armés de « bidules », les CRS font la chasse aux manifestants

Un préfet de police contesté

Depuis qu'il est préfet de police à Paris, M. Papon a été maintes fois pris à parti par les élus de la gauche au conseil général de la Seine. Des articles sévères ont été écrits. Ce n'est pas, en ces années-là, que l'on se soucie, dans l'opposition, de ses activités de secrétaire général de la préfecture de la Gironde de 1942 à 1944. Ce qui lui est reproché, c'est une vigueur tenue pour excessive, un goût immodéré pour les saisies de journaux, une conduite par trop répressive, une main de fer sans même le gant de velours. MM. Claude Bourdet et Gilles Martinet sont parmi les plus vigoureux accusateurs de celui que l'un d'eux appela *« un homme dangereux pour l'Etat et son chef »*.

C'est en tout cas M. Papon qui, dans le crépuscule du 8 février 1962, a fait disposer place de la Bastille des effectifs de police suffisants pour que l'accès en soit impossible aux manifestants. Ceux-ci, pourtant, sont à proximité. Porteurs de pancartes, de banderoles ou mains aux poches, ils se font pressants aux cris de « OAS-assassins ! ». Tandis que, du côté des policiers, on sent comme une impatience d'entendre sonner l'ordre de la charge.

A partir de 18 h 30, tout dégénère. La police a chargé. Parmi les manifestants, le plus grand nombre reflue dans les rares voies laissées ouvertes puis refermées à la façon d'un piège. Les points de friction se multiplient dans tout le secteur Bastille-Nation-République. Les plus ardents font face aux policiers, ripostent et parfois les pressent. Ce pourrait n'être encore qu'une affaire ordinaire. Les choses se gâtent après 19 h 30. Une succession de bagarres, boulevard Voltaire, a conduit un certain nombre de manifestants à refluer tant bien que mal et à se retrouver à la hauteur de la station de métro Charonne. Les grilles, qui en avaient été fermées à la fin de l'après-midi, le sont restées. Partout la situation s'est envenimée. Des policiers, cernés par des manifestants, ont dégainé. L'un d'eux au moins a tiré pour se dégager. Mais il n'y aura aucune victime par balle. Il y aura pire.

Voici ce qu'a dit dans l'heure M. Claude Bourdet, vice-président de l'union parisienne CFTC, de ce qui se passa au métro Charonne entre 19 h 30 et 20 heures.

Couches humaines

« La dispersion s'amorçait quand les policiers ont déclenché une charge, fonçant sur nous, bâtons en l'air. La foule a reflué dans le boulevard Voltaire, et bon nombre de personnes, voyant s'ouvrir sur leur chemin la bouche du métro Charonne, s'y engouffrèrent. La précipitation fut telle que les premiers rangs se trouvèrent écrasés au bas des escaliers par ceux qui se pressaient derrière eux, si bien que tous tombèrent les uns sur les autres au point que les premiers se trouvèrent enfouis sous quinze couches humaines. Le gros de la charge de police poursuivit son chemin boulevard Voltaire, mais un groupe des forces de l'ordre, voyant la cohue devant la bouche de métro, s'acharna sur elle, matraquant d'abord les derniers manifestants qui cherchaient encore à s'y engouffrer. Les corps de ceux qui furent ainsi assommés furent jetés pardessus la rambarde sur la masse des gens bloqués dans la bouche, et, pour finir, les policiers jetèrent sur le tas humain des grilles d'arbres. »

Lorsque les grilles cédèrent enfin sous la pression des malheureux et qu'il leur fut possible de parvenir au quai du métro, ils s'y retrouvèrent dans l'opacité suffocante de la fumée des grenades lacrymogènes dont leurs poursuivants les accablaient encore.

Il restait à dresser sans fierté le lugubre bilan. Parmi les manifestants, on comptait huit morts, tous au métro Charonne. L'autopsie des corps confirma qu'aucun n'avait été tué par arme à feu. C'est à une asphyxie provoquée par la compression de la foule, accompagnée pour deux d'entre eux d'infarctus du myocarde, qu'ils avaient succombé. A ces morts s'ajoutaient cent dix blessés chez les participants à la manifestation et deux cent quarante-six parmi les policiers.

La faute à qui ? Rien n'est jamais simple. La stupeur, d'abord, l'emporta sur la polémique et l'apostrophe. Dans la presse, dans les organisations syndicales et politiques – mais aussi au ministère de l'intérieur et à la préfecture de police. Depuis le 6 février 1934, aucune manifestation ne s'était soldée par un bilan aussi meurtrier. Dès le 9 février, tout en imputant au PCF la responsabilité du drame, M. Roger Frey annonçait : *« Le gouvernement a prescrit l'ouverture d'une information judiciaire sur les conditions dans lesquelles cette manifestation, non autorisée, a été organisée et s'est déroulée. »*

« Opération provocation »

Le temps passa sans que l'enquête annoncée donnât de résultat. L'information judiciaire fut clôturée en 1967 par une ordonnance de non-lieu. Du moins un document figura au dossier qui apporte un éclairage et peut-être bien une explication. Il fut trouvé ultérieurement dans les archives de l'OAS métropole. Il se rapporte au mois de février 1962, et on y lit : *« Opération provocation à la manifestation du 8 réalisée par un groupe de trente hommes répartis en quatre entre Charonne et Bastille. Une partie du personnel était équipée de « bidules » authentiques* (1). *La suite est connue. Coût de l'opération : 90 000 francs. »*

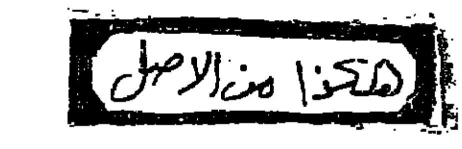
Tout en prenant ce document au sérieux, tout en tenant compte aussi des témoignages multiples qui mettaient en cause l'acharnement des forces de l'ordre, la justice devait se borner à cette conclusion que, *« dans la mesure où les crimes et délits considérés sont susceptibles d'être effectivement l'œuvre d'éléments provocateurs de l'OAS, il importe de constater qu'aucun élément ne permet, en l'état, d'orienter des recherches utiles en vue de leur identification »*.

Pour le reste, c'est un procès civil devant la première chambre du tribunal de Paris qui permit aux familles de certaines victimes d'obtenir une maigre réparation. Le jugement rendu le 12 juin 1968 constatait que les victimes avaient sans doute commis une faute en participant à une manifestation interdite. Mais cette faute ne devait pas être considérée comme la cause unique des décès et des blessures. C'est pourquoi le tribunal devait imputer la moitié des responsabilités à la Ville de Paris, prise en la personne de son préfet de police. Jugement de Salomon? Peut-être, mais jugement qui n'en condamnait pas moins la dureté de la répression et son caractère inattendu. Pour les justifier, les autorités avaient invoqué l'insuffisance des effectifs. D'autres ont dit et maintiennent que la vraie faute génératrice du drame fut l'interdiction de la manifestation – et une absence de concertation entre le ministre de l'intérieur et les syndicats, concertation que certains, à Matignon, avaient pourtant préconisée.

Quarante jours après « Charonne », le 18 mars 1962, les accords d'Evian étaient signés. Certes, l'OAS fit encore parler d'elle jusqu'à l'automne. Elle ne pouvait pourtant plus douter de son échec. Le défilé silencieux, dans la grise matinée du 13 février 1962, de cinq cent mille personnes accompagnant huit cercueils au Père-Lachaise, volontairement ou non, n'exprimait pas seulement la réprobation de méthodes policières. Le poids du deuil, en plus, représentait ce qu'aurait dû et pu être, dans la même gravité, sans la faute des impulsifs, la manifestation du 8, une levée en masse contre les ultras de toujours et de tous genres.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE

(1) Longs bâtons en bois dont étaient dotées les forces de l'ordre.



ÉTRANGER

La fin de la visite de M. Eltsine à Paris

La Russie accepte une assistance française pour le démantèlement d'armes nucléaires

A l'issue d'une visite de trois jours de M. Boris Eltsine à Paris, la Russie a finalement accepté, vendredi 7 février, une offre d'aide française pour le démantèlement de missiles nucléaires de l'ex-URSS. De son côté, la France a promis de s'associer, «le moment venu», à la réduction des armes nucléaires et, en attendant, de «modérer» ses programmes militaires (nos dernières éditions du 8 février).

«*La Russie et la France sont amies et le disent.*» M. Mitterrand a eu recours à cette formule sentimentale pour faire le bilan des trois jours de visite à Paris de M. Boris Eltsine, président d'une Russie qui tente de renaître des cendres du communisme. Il s'agit de «*retrouver une tradition*», celle d'un rapport entre la France et la vieille Russie, laquelle a quand même eu un autre nom pendant trois quarts de siècle, comme le président de la République l'a rappelé pour mémoire à un dirigeant russe qui ne voulait visiblement plus en entendre parler...

M. Mitterrand a évoqué cet aspect de retrouvailles mais sans trop en faire. Il est resté sur le plan de la diplomatie «froide» en décrivant le «*traité entre la France et la Russie*», solennellement signé vendredi 7 février au palais de l'Elysée, qui remplace désormais le «*traité franco-soviétique d'entente et de coopération*» tout aussi solennellement signé le 29 octobre 1990 à Rambouillet. Le document de l'Elysée chasse celui de Rambouillet, et M. Eltsine occupe toute la place réservée, il y a peu, à M. Gorbatchev.

Le président russe est resté de marbre pendant la plus grande partie de la conférence de presse conjointe au cours de laquelle les deux chefs d'Etat se sont efforcés de situer les relations franco-russes dans leur nouveau cadre. M. Eltsine ne s'est animé un peu que pour remercier la France des 3,5 milliards de francs qu'elle accorde à son pays. Il a quand même fait un peu vibrer la corde sentimentale à propos de cette rencontre qui contraste singulièrement avec sa visite-catastrophe d'avril 1991 au cours de laquelle la brutalité des Français en général et celle de M. Jean-Pierre Cot en particulier l'avaient blessé. Il a ainsi noté la «*douceur*» de l'accueil qui lui était réservé, parlant même quasiment un moment le langage du cœur.

Le premier voyage en France d'un chef d'Etat russe depuis celui du tsar Nicolas II en 1896 «*renoue le fil d'une longue et grande histoire*», a noté sobrement le président français. Ni lui ni M. Eltsine n'ont voulu qualifier les nouvelles relations de «particulières», comme le fut l'alliance franco-russe et comme le sont, a rappelé M. Mitterrand, celles de la France et de la Pologne. Cependant, le président russe a déclaré, avant de s'envoler pour Moscou, qu'il avait établi avec le chef d'Etat français «*d'excellentes relations personnelles*».

A en croire M. Eltsine, aucune ombre ne plane plus sur les relations entre la France et la Russie, «nouvel Etat» pour lequel l'Elysée n'avait pas eu le coup de foudre. Le président russe a obtenu lors de son séjour des réponses aux «*nombreuses questions*» qu'il se posait. Le chef de l'Etat français, à qui l'on demandait si les discussions l'avaient «*rassuré*» sur le contrôle des armes stratégiques de l'ex-URSS, a répondu qu'il n'avait pas de raison de «*mettre en doute*» les assurances données par M. Eltsine, qui lui a dit contrôler le feu nucléaire.

Attendre le «top»

Il restait un petit nuage à dissiper du côté russe. Moscou s'obstinait à refuser une aide française (et occidentale) pour démanteler en partie ses armes nucléaires. En visite à Moscou, fin janvier, M. Dumas avait essuyé un refus (*le Monde* du 25 janvier). «*C'est entendu, les experts français pourront prendre part à ce travail nécessaire et très difficile et qui risque d'être assez long*», a affirmé M. Mitterrand. Le chef de l'Etat russe, qui n'a pas dit mot sur le sujet, semblait consentir. Le commandant des forces armées de la CEI, le maréchal Chapochnikov, le plus tiède sur ce sujet, écoutait dans l'assistance.

Après cette bonne manière du Kremlin, dont les détails concrets restent à établir, M. Mitterrand a fait une concession, au moins verbale, à son interlocuteur. Depuis son départ de Moscou, le président russe s'obstinait à demander une «*réduction*» de l'arsenal nucléaire français. «*Déjà, ce qui a été accompli par la Russie permet à la France de modérer ses programmes*», a annoncé M. Mitterrand. «*Nous n'allons pas constamment monter sur l'échelle du perroquet et opérer une politique de programmation militaire qui irait exactement en sens contraire de ce qui est pratiqué chez nos principaux partenaires détenteurs des armes nucléaires*», a-t-il expliqué. Cependant la «*modération*», «*le ralentissement*» n'étant pas la «*réduction*», M. Mitterrand, déterminé à «*s'associer au mouvement*» de désarmement, a précisé qu'il attendrait pour négocier un «*signal*», un «*top*» : «*Le moment à partir duquel la qualité, la puissance et la quantité* [des armes] *auront été réduits de telle sorte qu'il n'y aura pas un décalage trop grand.*»

Rappelant que l'ex-URSS disposait de près de 12 500 têtes nucléaires dont il voulait garder 2 500, contre environ 500 pour la France, M. Eltsine a «*compris*» et «*respecté*» la position de Paris. «*Au jour d'aujourd'hui on ne peut pas comparer*», a-t-il dit. Même si, provisoirement, les nuages sont dissipés, les deux présidents reparleront peut-être bientôt de ces questions. «*Je serai heureux*, a précisé M. Eltsine, *d'accueillir* [M. Mitterrand] *sur le sol russe.*»

Le «traité entre la France et la Russie» prévoit «*au moins*» une rencontre au sommet par an, ainsi que «*chaque fois qu'en apparaît la nécessité*». M. Mitterrand avait noté qu'il voyait déjà de toute façon son homologue russe nettement plus d'une fois par an. Il s'agissait alors d'un certain Mikhaïl Gorbatchev...

DOMINIQUE DHOMBRES et JEAN-BAPTISTE NAUDET

«Développer l'entente nouvelle»

Le «traité entre la France et la Russie» a été signé le 7 février au palais de l'Elysée. Il se substitue au «traité franco-soviétique d'entente et de coopération» signé à Rambouillet le 29 octobre 1990 (1).

Les deux pays prennent «acte de ce que la Fédération de Russie est l'Etat continuateur de l'Union des République socialistes soviétiques (...) et en considération la création de la Communauté des Etats indépendants». Fidèles à l'«amitié traditionnelle que se portent leurs peuples», ils entendent «développer leur entente nouvelle en la fondant sur la confiance, la solidarité et la coopération». Ils «agissent de concert pour la défense des droits de l'homme et la promotion des valeurs démocratiques, notamment au sein des organisations internationales compétentes».

Ils «s'accordent sur la nécessité de faire en sorte que les armements, en particulier nucléaires, soient établis à un niveau de suffisance minimale». Ils «attachent une importance particulière aux mesures propres à éviter la prolifération des armes de destruction massive et agissent à cette fin de manière concertée dans les instances internationales».

Ils «conviennent que des rencontres au plus haut niveau ont lieu au moins une fois par an, ainsi que chaque fois qu'en apparaît la nécessité, notamment sous la forme de réunions de travail informelles».

(1) Ce traité a été ratifié par le Soviet suprême de l'ex-URSS, mais pas par le Parlement français.

□ **M. Eltsine souhaite un sommet russo-ukrainien.** – Le président russe, M. Boris Eltsine, a annoncé, vendredi 7 février à Moscou, selon l'agence Interfax, son intention de proposer à son homologue ukrainien, M. Leonid Kravtchouk, de rester «*un jour de plus*» après le sommet de la CEI à Minsk, le 14 février, afin d'«*examiner tous* [leurs] *problèmes en tête à tête*». Il a réaffirmé que son pays ne prétend pas changer ses frontières avec l'Ukraine, faisant allusion au différend sur la Crimée et sur la répartition de la flotte de la mer Noire. Dans un entretien publié par *le Figaro* daté 8-9 février, le maréchal Chapochnikov, commandant en chef des forces armées de l'ex-Union soviétique, affirme que «*la flotte potentielle*» de l'Ukraine «*devrait servir à protéger* [ses] *côtes (...), à lutter contre la contrebande... Autant de fonctions qui correspondent à quelque 20 % de la flotte actuelle de la mer Noire*». – (*AFP.*)

□ **Réunion des chefs de gouvernement de la CEI.** – Les onze chefs de gouvernement de la Communauté des Etats indépendants devaient se réunir, samedi 8 février, à Moscou, pour discuter du financement des forces armées de la CEI au premier trimestre 1992 et pour tenter d'harmoniser leurs politiques économiques, a annoncé l'agence ITAR-Tass. – (*ITAR-Tass.*)

□ **Manifestations et contre-manifestations à Moscou.** – Partisans et opposants de la politique économique du président Boris Eltsine ont décidé d'organiser une série de manifestations, samedi 8 et dimanche 9 février, à Moscou. Les «démocrates», qui soutiennent les «réformes économiques radicales», ont annoncé qu'ils attendaient 35 000 personnes samedi sur la place du Manège, non loin du Kremlin. Dimanche à midi, le mouvement Russie démocratique, qui soutient Boris Eltsine, devait organiser un autre rassemblement, devant le Parlement russe. Ces manifestations ont été décidées pour contrer les partis «conservateurs» et «héritiers du Parti communiste soviétique», qui, au même moment, devaient manifester contre la politique de M. Eltsine. – (*AFP.*)

GRANDE-BRETAGNE

Un membre du Parti conservateur mis en cause dans l'affaire Ashdown

LONDRES

de notre correspondant

Le vol d'un document, qui avait conduit M. Paddy Ashdown, chef de file du Parti démocrate-libéral, à avouer une «aventure» extra-conjugale (*le Monde* du 7 février), revêt une connotation de plus en plus politique. Le principal suspect, M. Simon Berkowitz, a, semble-t-il, reconnu être l'auteur d'une effraction dans les locaux du cabinet Bates, Wells & Braithwaite – les avocats de M. Ashdown – au cours de laquelle un aide-mémoire relatant son «aventure» feminine avait disparu. Or, M. Berkowitz, peintre et décorateur actuellement au chômage, a reconnu – ce qui a été confirmé – être membre du Parti conservateur depuis environ trois ans.

Bien que rémunéré par une association locale de ce parti, M. Berkowitz n'aurait cependant exercé aucune responsabilité politique. Accusé de cambriolage et de détention de documents volés, il a été laissé en liberté, moyennant le paiement d'une caution de 3 000 livres (environ 30 000 francs). L'«affaire» a de nouveau rebondi avec la découverte d'une deuxième effraction dans les locaux du cabinet des avocats de M. Ashdown, dans la nuit de jeudi à vendredi, soit après l'arrestation de M. Berkowitz et de son ancienne épouse, Mme Maria Watson, également inculpée de recel de documents volés.

Les responsables du Parti démocrate-libéral sont de plus en plus enclins à défendre la thèse de la «*conspiration politique*». La cote de popularité de leur parti et celle de M. Ashdown n'ont apparemment pas souffert de ces révélations : jeudi, les candidats démocrates-libéraux ont enregistré une progression dans des élections locales.

L. Z.

YOUGOSLAVIE

Un référendum sur le déploiement des «casques bleus» aura lieu en Krajina

Les dirigeants de la Krajina ont décidé, vendredi 7 février, d'organiser un référendum sur le déploiement d'une force de paix de l'ONU sur le territoire de cette région de Croatie qui s'est érigée en «République serbe». Le «gouvernement» de la Krajina compte saisir, lundi 10 février, le «Parlement» local d'un projet de référendum sur le déploiement de «casques bleus» et sur «*l'avenir politique de la République*». Cette consultation devrait avoir lieu «*au plus tard*» dans un délai d'un mois.

Tous les efforts de la présidence fédérale – contrôlée par la Serbie et le Monténégro – ainsi que de l'armée fédérale, des médiateurs européens et de l'ONU se sont, jusqu'à présent, heurtés au refus du leader autonomiste serbe de la Krajina, M. Milan Babic, de voir les «casques bleus» déployés sur le territoire de sa «République» et de démilitariser cette région, qu'il considère comme ne faisant plus partie de la Croatie. M. Babic a toutefois assuré que, si le plan de déploiement d'une force de paix était approuvé par la population locale, il se conformerait «*à la décision du Parlement et à la volonté du peuple*». – (*AFP.*)

□ **L'Iran publie une revue pour les musulmans de l'ex-Fédération.** – L'ambassade d'Iran à Belgrade a publié le premier numéro d'une revue trimestrielle, *Nur*, destinée à «*renforcer les relations entre les musulmans et l'Iran et servir de pont entre la culture du peuple yougoslave et du peuple iranien*», a indiqué, vendredi 7 février, l'agence de presse islamique yougoslave Mina. Destinés aux quelque cinq millions de musulmans de l'ancienne Yougoslavie, ce premier numéro comporte des articles sur «*le point de vue islamique sur la réalité*», le cas de l'écrivain Sa'man Rushdie («condamné» à mort par Téhéran pour blasphème) et «*la situation des musulmans dans les pays non islamiques*». – (*AFP.*)

ROUMANIE

Premières élections locales de l'ère post-communiste

Plus de seize millions d'électeurs roumains étaient appelés aux urnes, dimanche 9 février, pour les premières élections municipales de l'ère post-communiste. Ce scrutin, plusieurs fois reporté, est considéré comme un test pour le Front de salut national (FSN) au pouvoir, à quelques mois des élections générales. Le FSN, tiraillé par les luttes intestines entre partisans de l'ancien premier ministre, M. Petre Roman, et ceux du président Iliescu, semble en perte de vitesse, notamment à Bucarest, où le candidat de la coalition de l'opposition, la Convention démocratique, était en tête, selon des sondages. Près de 120 000 candidats se disputent les 40 174 postes de conseillers municipaux et plus de 12 000 autres les 2 951 sièges de maires qui, jusqu'à présent, étaient pourvus par le pouvoir. Un second tour de scrutin, le 23 février, sera nécessaire dans de nombreuses communes. Plus de cent observateurs étrangers sont présents en Roumanie. Des élections générales (pour les deux Chambres du Parlement et la présidence de la République) sont prévues pour fin avril ou en mai. – (*AFP.*)

Le traité instituant l'union européenne a été signé à Maastricht

Les vingt-quatre ministres des affaires étrangères et des finances des Douze ont signé, vendredi 7 février à Maastricht, le traité sur l'union européenne et l'acte final l'accompagnant. Ces documents, dont *le Monde* du 8 février a publié de larges extraits, devront maintenant être ratifiés par les Parlements nationaux des Etats membres de la CEE.

MAASTRICHT

de notre envoyé spécial

La cérémonie s'est résumée à une simple et rapide formalité protocolaire (trois quarts d'heure) sans âme ni apparat, dans la salle circulaire où siègent les Etats provinciaux (assemblée) du Limbourg néerlandais. Président en exercice de la Communauté, M. Anibal Cavaco Silva, chef du gouvernement portugais, a déclaré d'emblée que, si le traité de Maastricht était «*un pas historique*», la marche «*vers*» l'union européenne ne faisait que commencer. A ses yeux, l'accord des Douze pour mettre en forme l'union politique et l'union économique et monétaire ne constitue pas «*une étape finale*» mais marque «*le début d'un nouveau cycle*».

Le président du Parlement européen, M. Egon Klepsch, et celui de la Commission européenne, M. Jacques Delors, ont poursuivi sur le registre de «*l'étape intermédiaire*». Pour le premier, «*la Communauté se trouve irrémédiablement engagée dans la voie de l'union*» mais elle n'est qu'au «*seuil de la réalisation*» de celle-ci. Pour le second, qui a été le seul à faire preuve d'un tant soit peu d'émotion, la communauté «*a retrouvé le dynamisme*» mais l'union politique et l'union économique représentent «*deux perspectives ambitieuses*». La politique extérieure et de sécurité commune (PESC), notamment, constitue «*un défi extraordinaire*».

C'est à ces deux derniers orateurs qu'il revient d'avoir rompu le ronron de la cérémonie. M. Egon Klepsch a souligné que le traité contenait «*des lacunes, des aspects inacceptables et des zones d'obscurité*». Il a rappelé que le Parlement européen aurait «*souhaité un renforcement plus marqué*» de son rôle et déploré que «*les nouveaux piliers de coopération (PESC, coopération politique intérieure et justice) demeurent soumis pour l'essentiel à des mécanismes intergouvernementaux*». S'acharnant à parler de «*projet de traité*», le président de l'Assemblée de Strasbourg a laissé entendre que celle-ci n'avait peut-être pas dit son dernier mot : «*Le Parlement examinera les résultats atteints de manière approfondie. Au cours de sa session d'avril, l'assemblée plénière formulera son appréciation globale, donnant ainsi un signal important pour les travaux des Parlements nationaux.*»

De son côté, M. Jacques Delors n'a pas hésité à rouvrir «par la bande» la discussion sur la vocation fédérale de la construction communautaire : «*Même si cela doit déplaire à certains, la grille fédérale est la seule permettant d'ordonner les débats sur les modalités des partages de souveraineté. Je souhaite donc que dans les mois à venir nous réfléchissions sur le comment faire, et non plus sur le que faire.*»

Les Douze ont d'autant plus de pain sur la planche qu'un consensus s'est fait jour à Maastricht sur l'urgence de la question de l'élargissement de la Communauté. Alors que M. Lubbers s'est demandé si la CEE «*pourra attendre jusqu'en 1996 pour organiser une conférence intergouvernementale* [à ce sujet] *ou si les événements* [la] *pousseront à agir plus vite*», le président du Parlement européen a constaté que les textes signés à Maastricht «*ne créent pas les conditions nécessaires pour réaliser l'élargissement à de nouveaux Etats membres*». Sur ce point, M. Roland Dumas a fait distribuer une déclaration dans laquelle il dit espérer que la Communauté continuera d'«*attirer tous les pays qui se sont rapprochés d'elle ces dernières années*». Le chef de la diplomatie française pense en l'occurrence à «*tous les pays d'Europe de l'Est*».

CHRISTIAN CHARTIER

Les inquiétudes de la Bundesbank

A l'occasion d'une conférence de presse de son président, M. Helmut Schlesinger, vendredi 7 février, la Bundesbank a précisé ses inquiétudes quant au traité d'union monétaire conclu par les Douze. La première concerne l'agenda très précis pour parvenir à l'union monétaire totale (monnaie unique et banque centrale européenne en 1999). La Bundesbank craint que, pour respecter ce calendrier, on ne fasse des concessions sur les critères sévères qu'un pays devra remplir pour entrer dans cette dernière phase de l'union.

Une autre préoccupation concerne les compétences de l'institut monétaire européen (qui devrait être créé en 1994) comme première ébauche de la future banque centrale européenne. Le traité de Maastricht prévoit que cet institut pourra recevoir une partie des réserves monétaires des banques centrales nationales et qu'il aura la charge de promouvoir et de surveiller le développement de l'écu. Selon la Bundesbank, ces deux activités «*pourraient susciter des conflits avec la politique monétaire de chaque pays*», qui doit, selon le traité, demeurer autonome jusqu'à la phase finale.

La Bundesbank a enfin souligné que l'union monétaire allait demander de «*gros efforts*» aux pays concernés en matière de contrôle de l'inflation. La politique monétaire «*ne pourrait pas seule parvenir aux objectifs voulus*» et les gouvernements doivent notamment se tenir à la discipline budgétaire nécessaire.



□ **ALLEMAGNE : l'ancien maire de Dresde condamné pour fraude électorale.** – L'ancien maire de Dresde, M. Wolfgang Berghofer, qui fut l'un des dirigeants communistes réformateurs de la RDA, a été condamné, vendredi 7 février, à un an de prison avec sursis pour fraude électorale. Le tribunal de Dresde l'a reconnu «coupable» d'avoir truqué, dans sa ville, les élections municipales du 7 mai 1989 – les dernières avant la réunification – mais il lui a accordé les circonstances atténuantes, en estimant qu'il n'avait été qu'un exécutant (*le Monde* du 9 janvier). Les juges ont assorti la peine d'une amende de 36 000 deutschemarks (122 400 francs). – (*AFP.*)

□ **HONGRIE : signature d'un traité de coopération avec l'Allemagne.** – Le chancelier allemand, M. Helmut Kohl, et le premier ministre hongrois, M. Jozsef Antall, ont signé, jeudi 6 février, à Budapest, un traité de coopération, aux termes duquel l'Allemagne s'engage notamment à soutenir les efforts de la Hongrie pour adhérer à la CEE en tant que membre à part entière dès que les conditions politiques et économiques le permettront. L'accord comprend aussi des projets de partenariat économique et industriel de coopération en matière internationale et de lutte contre le terrorisme et la criminalité (*le Monde* du 7 février). – (*AFP.*)

□ **POLOGNE : Le premier ministre va demander des pouvoirs spéciaux.** – Le premier ministre polonais, M. Jan Olszewski, a déclaré, jeudi 6 février, qu'il allait demander à la Diète (chambre basse du Parlement) de lui accorder des «pouvoirs spéciaux» pour légiférer par décret afin d'appliquer les réformes visant à introduire l'économie libérale. La Diète doit se réunir la semaine prochaine à Varsovie pour débattre, pendant trois jours, de la restructuration de l'économie. – (*AFP.*)

PROCHE-ORIENT

ISRAEL : avec les garanties bancaires réclamées par Jérusalem aux Etats-Unis

Les Palestiniens redoutent un compromis reconnaissant les implantations juives déjà réalisées

Tandis que le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, poursuit ses entretiens avec l'ambassadeur d'Israël à Washington sur les garanties bancaires réclamées par le gouvernement de Jérusalem (*le Monde* du 8 février), les Palestiniens des territoires occupés appréhendent un compromis qui équivaudrait à une reconnaissance du fait accompli des implantations juives en Cisjordanie et à Gaza.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Garanties bancaires américaines, implantations juives dans les territoires arabes occupés, processus de paix israélo-arabe : l'Etat hébreu a besoin des premières pour dégager les fonds nécessaires au financement des secondes, lesquelles mettent sérieusement en péril la poursuite du troisième. De quelque côté qu'on prenne le problème et quoi qu'en disent M. Itzhak Shamir et ses ministres, les trois équations qui préoccupent le Proche-Orient depuis des mois apparaissent de plus en plus intimement liées. *« Les Israéliens vont devoir choisir entre l'obtention des garanties et la colonisation des territoires »*, disait en substance le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, jeudi, à Washington (*le Monde du 7 février*).

« Les Américains, ont répondu comme en écho les Palestiniens, *vont devoir choisir entre concéder des garanties bancaires à Israël ou poursuivre le processus de paix avec notre participation »*. Disant cela, M. Saëb Erakat, lecteur de sciences politiques à l'université de Naplouse, en Cisjordanie, et accessoirement responsable de la coordination interarabe au sein des délégations palestiniennes de Madrid, Washington et Moscou, ne prétend pas lancer un ultimatum à la Maison Blanche. *« Dieu sait que nous autres, Palestiniens, ne sommes pas en position de menacer qui que ce soit. Simplement*, poursuit-il, *il y a des limites que, personnellement, je ne suis pas disposé à franchir. »* M. Erakat, qui recevait quelques journalistes dans la partie orientale de Jérusalem, ne prétend pas parler au nom de tous les négociateurs palestiniens. Tandis que les petites phrases prononcées mercredi et jeudi par M. James Baker à propos de *« l'aide déjà très substantielle »* que l'Amérique accorde à Israël depuis sa naissance ont fait passer un véritable frisson d'angoisse dans les milieux gouvernementaux à Jérusalem, les Palestiniens, de leur côté, sont entre l'espoir et la crainte. L'idée même que Washington pourrait accéder à la requête israélienne en échange d'un simple arrêt des implantations juives nouvelles dans les territoires, tout en fermant les yeux sur les 9 000 logements – et même 13 000 selon le mouvement israélien La paix maintenant – actuellement en construction, est tout simplement jugée inacceptable par la plupart.

« Cela poserait trois problèmes, à mon avis insurmontables, explique M. Erakat : *d'abord, 13 000 logements de plus, c'est au moins 50 000 à 60 000 colons juifs supplémentaires sur nos terres. »* Entre la Cisjordanie et Gaza où résident 1,8 million de Palestiniens, il y a déjà près de 150 implantations juives dans lesquelles vivent au moins 100 000 personnes. *« Si on les laisse faire*, poursuit le professeur, réputé proche du Fath de M. Yasser Arafat, *les Palestiniens, cernés dans leur villes et villages par les colonies juives, n'auront bientôt plus rien à négocier car ils n'auront plus de territoire »*. Selon lui, et c'est le second problème, *« on ne peut pas attendre de nous que nous continuions à participer au processus de paix alors que nos gens pourront, chaque jour, observer les Israéliens terminer des chantiers sur des terres arabes confisquées »*. Enfin, et c'est le troisième point soulevé par M. Erakat, si les Etats-Unis devaient en quelque sorte *« autoriser »* le gouvernement de M. Shamir à poursuivre les constructions commencées, cela ne reviendrait-il pas, pour Washington, *« à légitimer, voire à légaliser »* tout ce qui a déjà été bâti par Israël dans des territoires conquis il y a tout juste un quart de siècle?

La question de Jérusalem

Or, officiellement du moins, ni les Etats-Unis ni d'ailleurs aucune nation du monde n'ont jamais reconnu la légalité de la présence d'Israël en Cisjordanie et à Gaza. On pourrait même ajouter que l'idée américaine qui consisterait, selon la presse internationale, à *« saucissonner »* les garanties bancaires sur cinq ans de manière à pouvoir en soustraire chaque année le montant des investissements réalisés par l'Etat juif dans les territoires ne prend pas en compte la délicate question de Jérusalem. La *« ville trois fois sainte »*, dont la partie orientale fut également conquise en 1967, a beau avoir été aussitôt annexée par l'Etat juif, aucune puissance de la planète n'a jamais reconnu non plus cette annexion, et les quartiers Est, anciennement arabes, de la ville sont donc, en principe, considérés eux aussi comme des *« territoires occupés »*.

Par quel miracle les Américains pourraient-ils bien parvenir à évaluer les investissements réalisés par l'Etat hébreu dans cette partie de la ville alors que les autorités locales elles-mêmes ne différencient plus leurs dépenses d'infrastructures depuis deux lustres et qu'il est déjà très difficile de cerner, avec un minimum d'exactitude, le montant des investissements réalisés dans les territoires de Cisjordanie? Mystère ... Jérusalem a déjà énormément changé et les nouveaux quartiers qui ont été édifiés dans la partie orientale de la cité font qu'il y a désormais quasiment autant de résidents juifs qu'arabes (environ 130 000 et 150 000 de part et d'autre).

Les Palestiniens, et cela transparaît clairement dans toutes les conversations qu'il est possible d'avoir avec leurs représentants, comptent énormément – *« beaucoup trop »*, se plaint-on dans les consulats et ambassades occidentales – sur l'Amérique pour calmer les appétits territoriaux de M. Shamir et amener les Israéliens aux concessions souhaitées. *« M. James Baker*, reprend M. Erakat, *nous a assurés que son équipe travaillait dur pour mettre un terme à la colonisation de nos terres par des juifs. La requête israélienne de garanties bancaires a donné à l'administration américaine un formidable levier. A elle de l'utiliser. Faute de quoi... »*.

PATRICE CLAUDE

Selon un médecin légiste américain

Les mauvais traitements subis en prison expliquent le décès de Moustapha Akaoui

Moustapha Akaoui, un Palestinien de Jérusalem décédé lors de son interrogatoire, a été victime d'une crise cardiaque provoquée par les mauvais traitements subis en prison, a déclaré, vendredi 7 février M. Michael Baden, médecin légiste américain, qui a pratiqué l'autopsie.

« Les pressions physiques et morales auxquelles a été soumis Moustapha Akawi ont provoqué la crise cardiaque », a déclaré le docteur Baden lors d'une conférence de presse à Jérusalem-Est. Il a souligné que la victime, âgée de trente-trois ans, *« n'a pas été torturée »*, mais *« brutalisée »*. *« Le corps porte des traces de coups à la poitrine et aux chevilles »*, a ajouté le médecin américain. – *(AFP.)*

La CIA et M. Saddam Hussein

La tournée de M. Gates

Selon le *New York Times*, le directeur de la CIA, M. Robert Gates, est actuellement au Proche-Orient pour évoquer, en Egypte, en Arabie saoudite et en Israël, les moyens diplomatiques, militaires – ou ceux des services secrets – susceptibles de hâter la chute du président irakien Saddam Hussein.

Un responsable gouvernemental égyptien a affirmé à ce propos, vendredi 7 février, que son pays *« n'est pas concerné »* par cette mission. Il a souligné que *« la politique égyptienne est claire, refusant toute ingérence dans les affaires intérieures des autres pays arabes et se basant sur le respect de la volonté des peuples »*. – *(AFP.)*

Le projet d'autonomie dans les territoires occupés

M. Shamir émet de fortes réserves

Le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, a laissé entendre, au cours d'une conférence de presse, vendredi 7 février, qu'il pourrait retirer son offre d'autonomie pour les territoires occupés. Il a affirmé que l'Etat hébreu n'était pas *« lié par chaque clause »* des accords de Camp David, signés avec l'Egypte en 1978 et qui prévoyaient une administration autonome palestinienne en Cisjordanie et dans le territoire de Gaza. M. Shamir a déclaré qu'Israël était tenu de *« respecter »* les *« grandes lignes »* de ces accords, mais il a ajouté : *« Les choses ont changé depuis* [leur] *signature. »*

« Les Palestiniens disent qu'ils n'acceptent pas les accords de Camp David et n'utilisent même pas le terme d'autonomie ; ils nous ont présenté des propositions de modèle d'autonomie qui sont pour nous absolument inacceptables », a-t-il affirmé, précisant encore : *« L'autonomie est une affaire de négociations entre les parties, nous ne sommes pas seuls dans l'arène. »* – *(AFP.)*

□ **Protestation française auprès de Jérusalem.** – Un communiqué du Quai d'Orsay a annoncé, vendredi 7 février, que la France fera auprès d'Israël *« une démarche de protestation »* contre des propos tenus par le ministre israélien des affaires étrangères, M. David Lévy. Ce dernier avait accusé le gouvernement français de *« mauvaise foi »* dans l'affaire de l'hospitalisation à Paris du dirigeant palestinien Georges Habache.

ÉGYPTE : après quinze ans de procédure

Les Frères musulmans se voient refuser un statut légal

LE CAIRE

de notre correspondant

Les Frères musulmans n'auront pas de statut légal en Égypte. C'est ce que vient de décider, jeudi 6 février, la cour administrative du Caire. Elle a en effet rejeté, après un procès qui a duré quinze ans, un recours visant à annuler la décision de dissoudre la confrérie islamiste.

Le procès avait été intenté en octobre 1977 par cheikh Omar El Telmessani, à l'époque guide suprême des Frères musulmans. Selon ces derniers, la mesure prise par le Conseil de la révolution en décembre 1954 était anticonstitutionnelle. La confrérie avait été dissoute après un attentat manqué à Alexandrie contre le président Nasser; les Frères musulmans avaient été accusés d'en être les auteurs et plusieurs d'entre eux condamnés à mort ou à des peines allant jusqu'aux travaux forcés à perpétuité.

Libérés au début des années 70 par le président Sadate qui voulait les utiliser contre la gauche, les Frères musulmans ont vainement tenté de reconstituer légalement leur mouvement, mais un article de la Constitution interdit la formation des partis sur des bases religieuses ou de lutte de classes. D'où le recours à la cour administrative. Dans son verdict, cette dernière a indiqué qu'elle rejetait ce recours *« vu que la Constitution avait rendu intangibles toutes les décisions du Conseil de la révolution de 1952 à 1971 »*.

L'avocat des Frères musulmans a indiqué qu'il fera appel devant la Haute Cour administrative. En attendant, la confrérie devrait continuer, comme par le passé, à mener son action par le biais d'une formation politique officiellement reconnue, actuellement le Parti socialiste du travail (PST).

ALEXANDRE BUCCIANTI

AFRIQUE

Les violences ont gagné de nombreuses villes d'Algérie

Suite de la première page

La confiance manque et la pénurie de cette denrée, rare entre toutes, se fait lourdement sentir alors que le gouvernement, muré dans son silence, n'a, pour le moment, d'autre programme que le maintien de l'ordre.

Bachdjarah, faubourg populeux de la banlieue algéroise, n'a pas failli à sa tradition de ville frondeuse en érigeant, dès le début de l'après-midi, des barricades faites de pneus enflammés et de débris hétéroclites. Il semble que les troubles ont débuté lorsque, pour une raison inconnue, une unité de parachutistes a pénétré dans la mosquée En Nasr, dans le quartier de la Glacière, tirant des rafales d'armes automatiques aux abords et, d'après les témoins, à l'intérieur du lieu de culte. Une demi-heure après les évènements, le mur de façade de la mosquée apparaissait criblé de balles, tandis que des flaques de sang séchaient au soleil. Un homme de cinquante-huit ans, responsable du comité de la mosquée, est mort lors de l'assaut. Quatre blessés ont été transportés, dans un état sérieux, à l'hôpital.

Sous la protection d'un hélicoptère, plusieurs centaines de parachutistes ont patrouillé tout l'après-midi entre les barres de béton de la cité, contenant, à l'aide de leurs armes, les groupes de jeunes gens qui, à peine dispersés, se reformaient aussitôt, traitant les soldats de *« juifs »* et les journalistes algériens d'*« agents du pouvoir »*.

La mosquée Ben Badis de Kouba était, elle, encerclée par des unités de la gendarmerie et de la police militaire. La prière à peine terminée, un orateur a lu par haut-parleur un communiqué du FIS protestant contre la répression à Batna où, après quatre jours de troubles, on compte officiellement treize morts et soixante-six blessés. Provocation insupportable pour l'armée qui a tenté de procéder à l'interpellation du porte-parole islamiste. Aussitôt, les fidèles ont décidé d'occuper la mosquée jusqu'à ce qu'ils puissent sortir sans être inquiétés. Ce n'est que des heures plus tard, après de longues négociations, que les militaires ont accepté de laisser partir tout le monde.

Entre-temps, plusieurs centaines de jeunes gens s'étaient rassemblés aux alentours de la mosquée. D'abord dispersés par des tirs de sommation, ils revenaient dresser des barricades dans les rues avoisinantes, mettant le feu à des pneus. Vers 18 heures, la gendarmerie, qui avait mis en batterie plusieurs automitrailleuses, reprenait le contrôle de la situation.

Un scénario analogue s'est joué à Belcourt, ainsi que dans toutes les localités de la ceinture d'Alger, notamment à El Harrach, à l'Arbaa et à Hussein-Dey. A Bab-el-Oued, la mosquée Es Sunna, qui, la semaine dernière, avait connu des heures particulièrement chaudes, était encerclée par d'importantes forces de police appuyées par des engins anti-barricades et des canons à eau. Toutes les rues et ruelles menant à la mosquée étaient barrées par des hommes en armes. La prière et le prêche – prononcé par un imam mis en place, la semaine dernière, par le pouvoir – ont eu lieu sans incidents. Mais, dans l'après-midi, les policiers ont, là encore, tiré de nombreux coups de feu en direction des jeunes qui les narguaient.

En fin d'après-midi, des tirs ont été entendus dans le centre d'Alger, derrière l'hôpital Mustapha (qui a fait état de deux morts et d'une dizaine de blessés relevés dans les rues du quartier) comme sur les hauteurs de la ville, non loin du ministère des affaires étrangères. Dans la soirée, vers 23 heures, de nouveaux affrontements éclataient à Kouba, Bab-el-Oued et El Biar. A l'exception de Constantine et de Batna, les troubles, jusqu'à la semaine dernière, étaient restés circonscrits aux mosquées de Kouba et de Bab-el-Oued, fiefs algérois des intégristes du Front islamique du salut (FIS). Mais ce vendredi l'incendie a gagné une vingtaine de villes, grosses ou petites, provoquant, selon des bilans partiels, de sept à dix morts, et une centaine de blessés. Compte tenu de l'intensité des tirs entendus ou rapportés, ces chiffres devraient être rapidement dépassés.

Les événements de ce dernier vendredi ne sont encore que de sanglants incidents, mais à cette allure, et si aucune solution politique n'est trouvée, ce qui apparaît d'ores et déjà comme une guerre civile larvée pourrait bel et bien dégénérer en une catastrophe irrémédiable. Vendredi soir, dans les milieux du Haut Comité d'Etat qui gouverne le pays, on ne paraissait pas autrement inquiet du cours pris par les événements. On assurait avoir le contrôle de la situation et on avouait s'être attendu à cette explosion. *« Nous avions des renseignements selon lesquels le FIS avait donné l'ordre de l'insurrection générale*, affirmait un haut personnage de l'Etat. *Nous nous attendions d'ailleurs à pire »*.

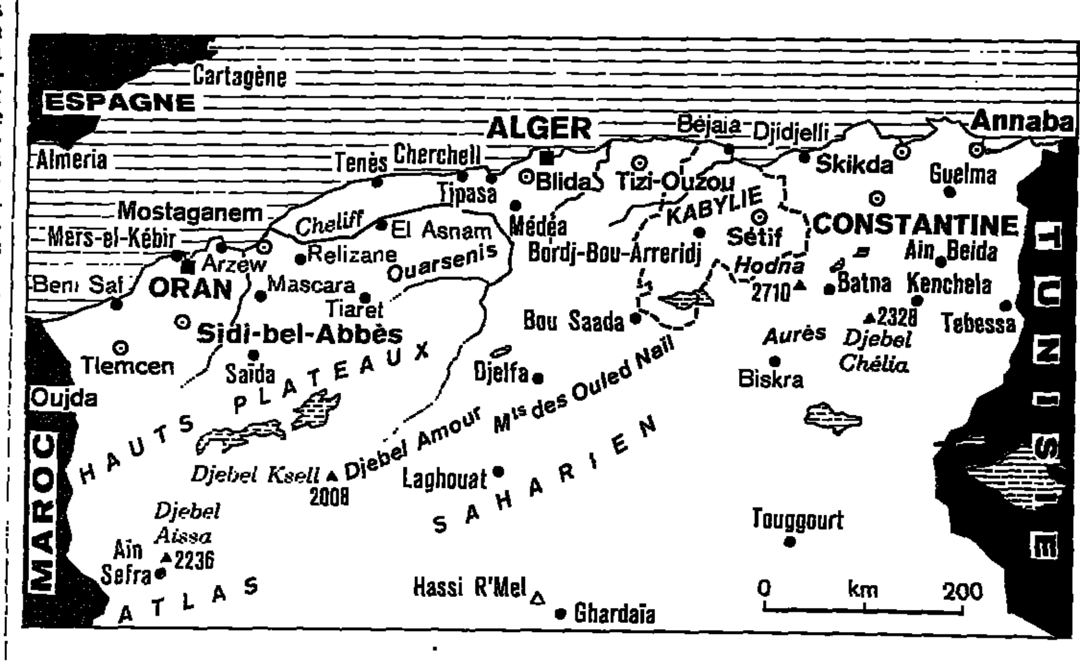
Selon la même source, il n'était pas, pour le moment, nécessaire d'interdire le FIS, même si, assurait-on encore, les choses pouvaient rapidement changer, surtout après la publication, il y a quelques jours, d'un communiqué des intégristes vitupérant le HCE tout en invitant les pays étrangers à ne pas commercer avec une Algérie dirigée par un pouvoir illégitime. L'avenir n'était pas perçu de façon dramatique, les événements de vendredi étant considérés comme *« les feux du désespoir »* d'un mouvement qui ne pouvait pas aller au-delà de ce qui venait d'être tenté.

Même s'il n'est pas niable que le FIS, dont une bonne partie des dirigeants sont désormais en prison, subit durement la pression de l'armée, l'appréciation selon laquelle la violence a atteint un sommet d'où elle ne peut que retomber paraît bien optimiste. Certes, malgré les fusillades, Alger n'est pas à feu et à sang. Alors que des quartiers entiers se déversent dans la rue pour affronter la police, les quartiers voisins restent calmes, presque indifférents à ce qui se joue à quelques dizaines de mètres de là. Deux Algéries se côtoient et s'ignorent : celle qui est massée derrière l'armée dont elle attend son salut et celle qui s'agite derrière le FIS, en qui elle voit l'adversaire irréductible et légitime d'un système abhorré.

Mais l'équilibre est fragile, à la merci du premier dérapage sérieux. Les affrontements de Batna, ville livrée quatre jours durant à l'émeute, sont le signe inquiétant d'une profonde dégradation. Il paraît en tout cas impensable que l'Algérie puisse tenir longtemps au rythme de vendredis chaotiques, avec un gouvernement gardant un silence inexplicable, ne traçant d'autre perspective que celle d'un programme de relance économique *« qui sera prêt sous peu »*.

Les militaires alliés à M. Sid Ahmed Ghozali, le premier ministre, avaient remarquablement réussi à écarter l'ancien président Chadli et à le remplacer par M. Mohamed Boudiaf, figure emblématique de l'Algérie nationaliste. Mais ils montrent moins de talent dans la suite de leur plan. Faire accepter l'état de fait, permettre à l'Algérie de repartir sur des bases solides, pacifier enfin, tout cela demande bien plus d'habileté que celle dont ils font preuve en manipulant leurs armes.

GEORGES MARION



De Sétif à Sidi Bel Abbès

Selon l'agence de presse officielle APS, les affrontements entre partisans du Front islamique du salut (FIS) et forces de l'ordre ont, vendredi, affecté, en dehors de la capitale, une dizaine de villes, une vingtaine, selon d'autres sources.

L'APS rapporte qu'après l'attaque de leur patrouille par un groupe de manifestants, un gendarme a été tué et un autre grièvement blessé à Fouka-Marine, village côtier de la banlieue algéroise. Deux autres personnes ont été tuées et onze blessées à Médéa, à 70 kilomètres au sud d'Alger. L'agence ajoute que les affrontements ont fait un autre mort et quatre blessés à El-Eulma, près de Sétif, dans l'est du pays. A Sétif même, les heurts ont fait vingt blessés, a-t-on précisé de source médicale. Des heurts à Khenchela, dans l'est du pays, ont fait deux autres morts et quinze blessés, rapporte la radio algérienne.

A Sidi-Bel-Abbès, où des militants du FIS ont dressé des barricades, huit personnes ont été blessées. A Saïda, à 435 kilomètres à l'ouest d'Alger, quatre personnes ont été blessées et de nombreux manifestants arrêtés, a précisé l'APS.

Les forces de l'ordre – policiers, gendarmes et soldats, – qui s'étaient déployées en nombre autour des mosquées en prévision de troubles, sont également intervenues à Tlemcen, Oran, Médéa, Constantine, Relizane, l'Arbaa et Chlef, où cinquante-cinq personnes ont été arrêtées.

ASIE

Philippines : le pluralisme en crise

Le mandat de « Cory » Aquino prend fin le 11 mai. La campagne électorale est officiellement ouverte. Sur fond de « démocratie mafieuse »

Bien qu'un consensus existe pour éviter de retomber dans les travers du passé, un risque de dérapage plane sur le « grand exercice démocratique » de la fin du mandat de Mme Corazon Aquino : les élections du 11 mai prochain, à l'issue desquelles sera renouvelé le personnel politique, du président de la République aux maires en passant par vingt-quatre sénateurs, deux cents membres du Congrès et plusieurs milliers de conseillers municipaux. Electrisé par l'ouverture de la campagne, le 7 février, le pluralisme à la philippine pourrait dégénérer en une mêlée politique n'excluant pas, selon les scénarios les plus alarmistes, une intervention de l'armée.

MANILLE

de notre envoyé spécial

Un transfert démocratique du pouvoir constitue le legs de « Cory » Aquino à un pays qui avait subi vingt ans de régime autoritaire des Marcos. Les élections du 11 mai seront donc un test du degré de maturité politique. Pour l'instant, les Philippines renouent surtout avec ce que le politologue de l'université des Philippines, Alex Magno, nomme la *« démocratie mafieuse »* : les patronages, l'argent et, demain peut-être, les hommes de main restent les grands recours d'une bataille pour le pouvoir où les ambitions personnelles et les luttes de clans l'emportent sur les programmes.

Mme Aquino avait promis des changements. Des institutions démocratiques ont été rétablies : un Congrès, une Cour suprême indépendante, une presse – la plus libre, sinon la plus responsable, de la région. En revanche, les progrès sociaux sont minces. La pauvreté s'est aggravée : les trois millions de squatters qui bivouaquent dans Manille ne sont que l'expression d'une autre pauvreté, celle des campagnes, qui nourrit l'exode rural.

En politique prévaut une pénible impression de continuité. La présidente nourrit une sorte de fétichisme institutionnel : certes nécessaires, les institutions ne sont pas suffisantes pour modifier en profondeur le jeu politique. Les acteurs et leurs pratiques n'ont guère changé. Les Philippins vont avoir à choisir entre ceux qu'ils baptisent les *« trapos » (traditional politicians)*, tels MM. Mitra, candidat du parti majoritaire Labanng Demokratikong Pilipino (LDP), ou Laurel, vice-président, et les revenants du régime Marcos : Imelda, la veuve du dictateur, M. Eduardo Cojuangco, le plus riche des « barons » du régime défunt, ou l'ex-général Ramos, candidat de « Cory », bien qu'il ait été l'un de ceux qui firent emprisonner son mari au début des années 70. On ne saurait mieux passer l'éponge.

Depuis l'indépendance, la politique a toujours été une affaire de familles, de la *« démocratie des caciques »* des années 1950-1960 à Marcos et ses « barons ». La « révolution » de février 1986 a apporté le pluralisme mais, en politique, elle s'est traduite par une « restauration » des grandes dynasties dépouillées par les Marcos. Une élite dont dépend aujourd'hui encore 35,8 % du revenu national. La bataille pour la présidence se ramène largement à une « guerre féodale » entre grandes familles, parfois divisées.

M. Mitra, président du Congrès, a ainsi derrière lui les Aquino, une grande dynastie politique, en opposition avec la présidente sur la désignation de M. Ramos. Ce choix, dicté par la gratitude de « Cory » envers son ancien ministre de la défense et sa méfiance à l'égard des politiciens traditionnels, a placé le frère de la présidente, M. Peping Cojuangco, fondateur et secrétaire général du LDP, dans une position inconfortable. Entre la loyauté à sa sœur et sa fidélité partisane, il semble avoir opté pour la seconde, dans le souci de ne pas hypothéquer sa carrière politique.

Derrière M. Ramos se profile une partie du clan Osmena, autre grande famille qui compta un président de la République et dont le fief est la région de Cebu, modèle de développement économique. Les Osmena sont engagés dans un « lutte fratricide » : le gouverneur de Cebu, Emilio, homme d'affaires entré en politique à la suite de l'arrivée au pouvoir de Mme Aquino, est candidat à la vice-présidence aux côtés de M. Ramos, tandis que son frère John, sénateur, vise le même poste dans le camp de M. Eduardo « Danding » Cojuangco, cousin de « Cory », en guerre ouverte depuis les années 60 avec sa famille. La rumeur veut que « Danding » ait été l'un des organisateurs de l'assassinat de son mari en 1983.

L'argent coule à flots

Candidat lui aussi, M. Cojuangco est à la tête d'un empire économique acquis du temps des Marcos et qu'il a pratiquement récupéré. Il rassemble derrière lui un courant du Parti nationaliste. Autour de Mme Imelda Marcos, autre prétendante à la succession, se regroupent les coteries des courtisans et des petits « barons ». Ces deux rivaux disposent de moyens financiers considérables.

L'argent n'est pas la moindre composante de ces élections : des coffres d'Ilocos Norte, fief des Marcos, sortent des flots de billets neufs, émis du temps où le couple était au pouvoir, et Imelda, dont la fortune est estimée à plus de 1 milliard de dollars, tire allègrement sur ses comptes à l'étranger. La Banque centrale signale d'importantes entrées de devises tandis que la conférence épiscopale dénonce les *« énormes flux d'argent provenant du camp gouvernemental et de l'opposition »*.

Indépendamment des risques de dérapage accentués par les âpres rivalités de clans disposant de quelque cent quatre-vingts « armées privées », chargées officiellement de protéger les grandes propriétés, ces élections sont loin d'être jouées. En raison du nombre des candidats et du système électoral à un tour, le futur président sera vraisemblablement « mal élu », avec un faible pourcentage de voix. Il est loin d'être certain que les perdants accepteront aisément leur défaite.

On mesure mal, d'autre part, l'impact du « syndrome » Imelda : la veuve de Marcos est, pour l'instant, un candidat mineur, mais elle est populaire dans les couches pauvres des villes. Peu politisés, vivant d'expédients, les démunis voient en elle une planche de salut.

Autre inconnue : les mouvements de citoyens. Réprimés du temps de Marcos, ils se sont multipliés depuis 1986. Cette force populiste nouvelle, souvent aiguillonnée par l'Eglise, est symptomatique d'un approfondissement de la conscience politique, dont on ignore néanmoins l'ampleur. Moins spectaculaires que celles du président, les élections locales seront peut-être plus significatives. C'est à ce niveau que le mouvement associatif est le plus actif. Certaines administrations locales, dont l'autonomie a été élargie, pourraient échapper aux potentats locaux.

La présidente estime que ces mouvements rassemblent les forces vives du pays, qui l'ont portée au pouvoir. En sera-t-il de même pour M. Ramos ? Le mouvement associatif a été déçu par Mme Aquino et l'ex-général n'y est guère populaire.

PHILIPPE PONS

LOIN DES CAPITALES



Hué, le souvenir de grands bâtisseurs

HUÉ

de notre envoyé spécial

IL y a une justice à rendre à Hué, ancienne capitale impériale que, de nos jours, on ne fait généralement que survoler, à tort, pour se rendre de Hanoï à Ho-Chi-Minh-Ville. Ce qui reste d'une ville à plusieurs reprises détruite et pillée souligne encore à quel point les premiers empereurs Nguyên – dynastie fondée en 1802 par Gialong et dont le treizième et dernier empereur fut Bao Dai, qui abdiqua en 1945 et vit aujourd'hui en France – furent de grands bâtisseurs. Et qu'ils choisirent pour demeure, sur la rivière des Parfums, entre les quatre fameuses collines boisées de pins sombres, un univers qui prête à la mélancolie. Mais Hué a beau être située au centre du Vietnam, un peu en deçà de ce 17e parallèle qui sépara, pendant plus de vingt ans, le pays en deux, tout se passe comme si elle était encore tenue à l'écart du monde contemporain. Pénitence pour ce qui pourrait être un symbole d'unité ?

Interrompue pendant quelques années pour raison de non-rentabilité, la liaison aérienne avec l'ancienne Saïgon vient d'être rétablie à un rythme bihebdomadaire. Mais le visiteur en provenance de Hanoï atterrit à Danang, à 100 kilomètres par une route qui prend plus de trois heures à parcourir, car la chaussée est par endroits défoncée et très souvent encombrée. Il peut être privé de la splendide vue offerte au célèbre col des Nuages qui mérite d'autant plus son nom que, à cette époque de l'année, la visibilité y est nulle. L'autre solution, à partir de Hanoï, est de subir une très longue journée de route, à moins de faire halte pour une nuit à Vinh, au-delà du 17e parallèle.

Hué, 270 000 habitants, présente un visage égal depuis plus de vingt ans. Les trois seuls résidents occidentaux sont français : un couple de médecins et un conseiller pédagogique. Sans ressources, le centre culturel et universitaire (rive droite) s'anime autour d'un grand marché (rive gauche). Les manufactures y sont inexistantes : une usine de chaussures, de la broderie, une cimenterie et, ce qui est nouveau, une brasserie qui produit, avec l'aide de Carlsberg, une bière de qualité, la Huda, malheureusement en quantité réduite.

La province de Hué, le Thua-Tien, est traditionnellement déficitaire en riz. Avant tout, la ville est dominée par les remparts imposants de la citadelle bâtie par Gialong en s'inspirant des forts à la Vauban. Hué ne serait pas ce qu'elle est sans les marques laissées par les empereurs conservateurs, poètes et fin lettrés, qui administrèrent, avant l'intervention française, un Vietnam véritablement réunifié pour la première fois depuis le début du dix-septième siècle.

La Citadelle comprenait trois enceintes concentriques, dont la centrale, la Cité pourpre interdite, était réservée à la famille impériale. Elle fut une première fois dévastée, notamment par l'artillerie française, pendant trois mois de combats en 1947. Elle fut de nouveau très abîmée – et surtout pillée – lorsque les armées américaine et sud-vietnamienne en délogèrent, en 1968, les Vietcongs. Plusieurs palais ont été rasés.

L'apogée d'une civilisation

Avec une petite aide de l'UNESCO - 100 000 dollars – et les moyens du bord, en attendant un don japonais, la municipalité a entrepris de restaurer ce qui peut l'être encore : le pavillon construit au-dessus de la porte du Midi, d'où l'empereur faisait ses proclamations ; la vaste salle du trône ; le petit pavillon qui servait de salle de lecture au souverain. Les neuf urnes dynastiques massives, fondues en 1836 et pratiquement intransportables, sont l'un des rares trésors encore présents.

CHINE
HANOI
BIRM.
LAOS
Haïnan
Mer de Chine méridionale
Hué
THAÏLANDE
VIETNAM
CAMBODGE
Golfe de Siam
Ho-Chi-Minh-Ville (Saïgon)
500 km

On est donc condamné à imaginer ce que fut le poids de l'institution impériale, avec la volonté de toute nouvelle dynastie d'imposer sa marque. Les Nguyên codifièrent, tracèrent la fameuse route Mandarine, véritable voie de l'unité du Vietnam contemporain, dont ils avaient fait un Etat moderne mais figé lorsque les Occidentaux commencèrent à s'intéresser de très près, au milieu du dix-neuvième siècle, à l'espace indochinois. Arts et lettres s'étaient épanouis – c'était l'époque des grands classiques vietnamiens, – et les empereurs, résume l'historien Lê Thanh Khoi, dans *le Viêt-nam, histoire et civilisation* (Editions de Minuit), avaient fait de Hué *« une capitale d'art et de poésie où se concentrent toutes les splendeurs d'une civilisation arrivée à son apogée et qui n'évolue plus »*.

Certains rois, raconte-t-on, se promenaient sur la rive gauche de la rivière des Parfums, sur la dizaine de kilomètres qui séparent la Citadelle de l'un des endroits les plus sereins du Vietnam, les jardins de la Pagode de la Dame céleste, qui se trouvent derrière Thien Mu, célèbre tour à sept étages élevée en 1601 dans un cadre d'une rare douceur. Sur le chemin, parmi les nombreuses habitations, on aperçoit encore nombre de pagodes et de pagodons, souvent en voie de restauration, comme partout ailleurs à Hué où les autorités laissent apparemment libre cours à un regain de religiosité, chez les bouddhistes comme chez les catholiques.

Les souverains avaient également, de leur vivant, bâti leurs tombeaux dans de vastes jardins agrémentés de palais où, finalement, ils passaient pas mal de temps avant de rejoindre leur dernière demeure. Ces ensembles, en partie restaurés mais dont l'entretien serait fort coûteux, sont d'un inégal intérêt.

Aux dix-septième et dix-huitième siècles, sous la dynastie nominale des Lê, le Vietnam – alors le Dai Viêt – fut divisé en deux seigneuries, les Nguyên à Hué et les Trinh à Hanoï. Contemporain de Napoléon Ier, Gialong triompha avec l'aide d'« experts » français de plusieurs révoltes, qui font partie aujourd'hui de l'épopée vietnamienne, pour réunifier le pays, pratiquement dans ses frontières actuelles, au profit des Nguyên.

C'est d'ailleurs lui qui, une fois la reconnaissance de l'empire du Milieu acquise en 1804, donna au pays le nom de Vietnam. Ce dernier, dans son histoire contemporaine, n'a donc connu que deux périodes d'unité : de 1802 à 1867, quand les Français annexèrent la Cochinchine, première étape vers l'occupation totale du pays ; et depuis la victoire communiste de 1975. Pour avoir présidé la première, Hué mériterait sans doute aujourd'hui davantage de considération.

JEAN-CLAUDE POMONTI

AMÉRIQUES

VENEZUELA : après la tentative de putsch

Une partie de l'armée soutient les insurgés

Après le coup de force des unités d'élite qui a failli mettre un terme à trente-quatre années de régime démocratique, l'armée vénézuélienne est loin de garder le silence et fait figure d'arbitre. Les militaires, appelés au secours du régime menacé, ne semblent pas vouloir rentrer dans leurs casernes sans tenter d'influencer les décisions du pouvoir politique.

CARACAS

de notre envoyé spécial

Le général Ochoa, ministre de la défense, qui a loyalement et intelligemment défendu le président Carlos Andres Perez dans l'épreuve du 4 février, apparaît aujourd'hui comme un homme-clé. Il a considérablement renforcé sa position, à la faveur d'une crise largement annoncée, tout en prenant les autorités à contrepied. Parlant de la nécessité d'une *« réflexion »*, il ne prône pas la *« répression »*. Au contraire, il a déjà promis la plus grande mansuétude à la majorité des jeunes militaires entraînés dans l'aventure.

De toute évidence, le lieutenant-colonel Hugo Chavez, leader des mutins, qui revendique *« toute la responsabilité »* et le *« droit à l'insurrection »*, suscite des sympathies. Le chef des insurgés n'est pas traité en rebelle, mais en officier égaré dont on semble, dans la hiérarchie militaire, comprendre, sinon admettre, les motivations profondes. Soldat perdu, le lieutenant-colonel Chavez ne regrette rien. En se rendant, mardi, avec une mine de conquérant, il a clairement affirmé qu'il considérait cette défaite comme provisoire.

Voilà l'homme – un nouveau péril pour le pouvoir – en faveur duquel se mobilisent cette fois des généraux, des amiraux, des colonels et des officiers supérieurs qui ont signé, vendredi, une déclaration solennelle dans laquelle ils déplorent, certes, ce qu'ils appellent *« les événements »* mais justifient l'action des rebelles.

Les signataires sont tous en situation de disponibilité, mais ils ont conservé liens et amitiés avec leurs camarades de promotion et de caserne. Leur déclaration est un violent réquisitoire contre le gouvernement. *« Les vraies causes des événements*, disent-ils, *sont l'incapacité du pouvoir politique à combattre la corruption, à restaurer la sécurité des biens et des personnes, à rendre efficaces les services publics, en bref, à faire en sorte que la Constitution soit appliquée. »* Et d'ajouter : *« Ne sommes-nous pas, nous, militaires, garants du respect de cette Constitution ? »*

Complicités et complaisances

Il est clair, aujourd'hui, que la ligne de partage au sein de l'armée ne passe pas entre le *« petit groupe de putschistes »*, dénoncé par le gouvernement, et les autres. Sans complicités, sans complaisances, les insurgés n'auraient pas pu encercler le palais présidentiel – et d'autres objectifs – en bénéficiant d'un effet de surprise complet. Les unités rebelles, appartenant à sept régiments différents de la capitale et de plusieurs villes de l'intérieur, sont, pour la plupart, arrivées dès lundi à Caracas, en camions, en bus et même, pour certains, en hélicoptères qui se sont posés sur le terrain de golf proche de l'aéroport de La Carlota.

Le lieutenant-colonel Chavez n'est pas un inconnu. En 1988, il avait participé à la « nuit des chars » (alors que le président Lusinchi était en voyage en France, le palais présidentiel et le ministère de l'intérieur avaient été encerclés). Le gouvernement avait alors mis cette opération de commando sur le compte d'un *« malentendu »*...

MARCEL NIEDERGANG

ÉTATS-UNIS : sans le bouleverser

M. Bush veut réformer le système de santé

WASHINGTON

de notre correspondant

Après avoir attendu trois ans, le président George Bush s'est finalement décidé cette semaine à aborder l'une des préoccupations majeures de l'électorat : la réforme d'un système de santé que la plupart des experts disent gravement malade. La partie la plus pessimiste du diagnostic porte sur deux points noirs : si le pays dispose sans doute d'excellents médecins, ils sont parfaitement inaccessibles – parce que trop chers – à un nombre croissant d'Américains ; mais, en dépit de cet accès sélectif aux soins, les Etats-Unis sont incapables de contrôler des dépenses de santé qui sont parmi les plus élevées du monde occidental.

Les chiffres donnent la fièvre à tous les spécialistes. En 1991, les Etats-Unis ont dépensé près de 700 milliards de dollars pour se soigner, soit 12,5 % de leur PNB, là où la moyenne de l'OCDE tourne autour de 7,5 %. Une partie de cette masse pèse lourdement sur le budget de l'Etat, qui prend en charge les soins des plus pauvres (Medicaid) et des personnes âgées (Medicare).

Des millions de laissés-pour-compte

Le reste de la population s'en remet aux assurances privées. Mais, comme les employeurs ne sont pas obligés de souscrire à la moindre mutuelle pour leurs employés, le système laisse un nombre croissant d'Américains sans protection. De 34 à 37 millions de personnes, selon les estimations, sont exclues de Medicaid, parce que se situant tout juste au-dessus du seuil de pauvreté officiel, et ne peuvent se payer aucune assurance médicale. Pour elles, la maladie est souvent un drame aux proportions inconnues dans la plupart des pays d'Europe de l'Ouest. Sans forcer la note, la presse rend régulièrement compte d'exemples de familles que la maladie plonge dans la pauvreté : endettement abyssal pour payer les soins, obligation de vendre la maison, etc.

A huit mois du scrutin présidentiel de novembre, et alors que les carences du système de santé sont au cœur de la campagne électorale, M. Bush a senti le vent de la colère. Sans suggérer, à ce stade, de refonte globale, il a proposé de remédier immédiatement à la situation de ces 34 à 37 millions de laissés-pour-compte du système actuel. Il entend consacrer quelque 100 milliards de dollars sur cinq ans pour leur offrir subventions ou allègements fiscaux destinés à leur permettre de souscrire une assurance médicale. Le reste du dispositif comprend quelques incitations vagues au regroupement de petites et moyennes entreprises pour offrir des « plans santé » à leurs employés.

Les critiques de l'initiative du président portent sur un point : comment M. Bush entend-il financer ces 100 milliards de dollars ? Certains redoutent que l'administration ne puise dans les ressources de Medicaid aux dépens des plus pauvres ou qu'elle se borne à lester un peu plus encore le déficit du budget fédéral. D'autres relèvent que ce mécanisme fera sans doute l'affaire des assureurs privés, qui devraient gagner de nouveaux clients, mais n'aidera certainement pas à la maîtrise des dépenses de santé : les compagnies d'assurances haussent leurs tarifs de 13 % par an, contribuant largement à la dérive des coûts.

La proposition de M. Bush va être transmise au Congrès, où les démocrates entendent avancer de plus ambitieux projets. Il y en a déjà une trentaine, qui vont de l'instauration d'un système de sécurité sociale national à l'obligation faite aux entreprises de souscrire une assurance privée pour leurs employés.

ALAIN FRACHON

□ **HAITI : les Etats-Unis invités à payer pour le rapatriement des réfugiés.** – Le gouvernement haïtien a demandé aux Etats-Unis de verser l'équivalent de 30 dollars pour chaque réfugié rapatrié, ont déclaré, jeudi 6 février, des responsables américains à Port-au-Prince. Le rapatriement des réfugiés, suspendu mercredi après que les autorités haïtiennes eurent estimé qu'elles ne pouvaient y faire face, a lentement repris jeudi, avec le débarquement d'environ 500 personnes. – *(Reuter, AFP.)*

POLITIQUE

La déclaration du premier ministre

Mme Cresson invite les socialistes

« Qui a fait voter une loi sur le financement des partis politiques? Qui a jugulé l'inflation? Qui a donné à chacun l'assurance d'un revenu minimum? Qui a redonné leur autonomie de décision aux acteurs de la démocratie locale? Qui peut nier le rôle majeur de la France dans la construction européenne? » **Aux députés de l'opposition qui, comme M. François Léotard, président d'honneur du Parti républicain, n'ont pas manqué d'ironiser sur les dysfonctionnements de l'Etat en se demandant *« qui fait quoi à l'Elysée »*, le premier ministre, Mme Edith Cresson, a répliqué selon le même principe, vendredi 7 février à l'Assemblée nationale – à l'ouverture de la session extraordinaire voulue par M. Mitterrand pour mettre un terme à l'« affaire Habache », – en rappelant le bilan *« des gouvernements de la gauche »* depuis 1981 *(nos dernières éditions du 8 décembre)*.**

« Qui a libéré la télévision? Qui a proposé de rendre public le patrimoine des élus? Qui a pris à bras-le-corps les questions les plus vives de notre environnement? » **Une fois, deux fois, trois fois, vingt-deux fois au total, Mme Cresson a joué de cette interrogation répétitive pour en tirer cette leçon, à quelques semaines des élections régionales du 22 mars : *« Une seule réponse : la gauche. »***

Sans doute était-on très loin de l'« affaire Habache », qui avait provoqué cette brève session extraordinaire du Parlement, mais la tactique choisie par le président de la République – une déclaration de politique générale sans engagement de responsabilité du gouvernement – s'est révélée parfaitement ajustée. A chacune des interrogations de Mme Cresson, les députés socialistes, ragaillardis, répondaient d'une seule voix : *« Nous! »* Après les divergences d'appréciation portées la semaine dernière sur l'accueil du dirigeant palestinien, fabiusiens, rocardiens, jospinistes ou chevènementistes devaient d'ailleurs tous se lever pour applaudir longuement le discours de campagne du premier ministre.

Grâce à un propos parfaitement rythmé et concentré – au-delà du « mobile apparent » que constituait l'« affaire Habache » – autour de cinq grands thèmes (l'Etat de droit, la bataille pour l'emploi, la protection sociale, la décentralisation, la place de la France dans le monde), Mme Cresson a réussi, près de neuf mois après avoir manqué son discours-programme du 22 mai 1991, à rassembler, au moins pour un temps, les bataillons de la majorité présidentielle. Elle l'a fait à sa manière, c'est-à-dire avec *« conviction »*, sans craindre de susciter la *« gêne »* ou de voir fléchir encore davantage sa *« cote dans les sondages »*. Elle l'a fait, aussi, avec une ironie mordante, en soulignant, par

Voici les principaux extraits de la déclaration de politique générale prononcée, vendredi 7 février, par le premier ministre devant l'Assemblée nationale :

« *Le Parlement*, dit-elle, *a été convoqué en session extraordinaire pour débattre, comme vous l'avez demandé, de l'affaire Habache. C'est ce que j'oserai appeler le mobile apparent, mais j'ai perçu un mobile plus réel chez certains : l'impatience. J'ai cru, en effet, entendre ici et là que certains d'entre vous souhaitaient un changement de gouvernement et que d'autres voulaient s'autodissoudre.* (...) *Mais pourquoi voulez-vous bouleverser le calendrier sans apparemment savoir comment et sans présenter de propositions qui vous soient communes? D'ici à 1995, il y aura une élection au suffrage universel chaque année.* (...) *La démocratie a ses règles et son calendrier. Ne faites pas de l'impatience une vertu républicaine!* »

Puis le premier ministre en vient brièvement à l'affaire Habache, en évoquant le passé. *« Jamais, depuis 1958, aucun de mes prédécesseurs n'a voulu monter à cette tribune pour débattre d'affaires qui ont affecté, et parfois très gravement, le bon fonctionnement de l'Etat.* (...) *Les Français se souviennent qu'en d'autres temps la justice avait du mal à passer, même lorsqu'il s'est agi de crimes. Ils se souviennent que certains médias étaient muselés, le droit bafoué, la réalité camouflée, et que tout se terminait par des non-lieux. »* Dans le cas qui a motivé la convocation du Parlement en session extraordinaire, en revanche, *« des sanctions ont été prises contre de hauts responsables qui s'étaient livrés à un traitement de cette affaire en sous-estimant ses aspects politiques »*.

Mme Cresson ajoute : *« D'une faute administrative, à laquelle il a été rapidement mis bon ordre, vous voulez faire une affaire politique. D'un mauvais fonctionnement de l'Etat, vous voulez faire une affaire d'Etat. Tenons-nous-en aux faits. M. Habache est reparti. Le président de la République s'est exprimé. Le Parlement est réuni. Le monde continue de tourner. Permettez-moi, dans le cadre de cette déclaration de politique générale, de revenir à l'essentiel. »*

Intégration « généreuse » et maîtrise des flux

Pour Mme Cresson, cet « essentiel » porte sur le bilan de la gauche depuis dix ans et sur son propre programme pour les mois à venir. Il se décline en cinq chapitres.

● **Un Etat de droit.** – *« M. François Mitterrand a fait de l'Etat de droit le socle de son action à la tête du pays. Délibérément, depuis 1981, la gauche a voulu mettre nos concitoyens à l'abri de tous les régimes d'exception. Qui a supprimé la Cour de sûreté de l'Etat? Qui a aboli les tribunaux militaires? Ce sont là des conquêtes que j'espère définitives, comme la suppression de la peine de mort. Volontairement, depuis 1981, la gauche a élargi le champ des libertés publiques. L'action de mon gouvernement s'inscrit dans cette continuité.* (...) *Mais lutter pour l'Etat de droit, c'est aussi faire respecter les droits. C'est pourquoi, face au problème de l'immigration, avec lequel certains veulent affoler l'opinion, je dis qu'il n'y aura pas d'intégration généreuse sans maîtrise rigoureuse des flux migratoires. Dire cela en gêne, paraît-il, certains. Ils ne me feront pas dévier de ma conviction. »*

Le premier ministre aborde alors le rejet du politique. *« Peut-on jeter l'opprobre sur l'ensemble de la représentation nationale et l'associer à l'argent? La déviation à laquelle nous assistons en ce moment est dangereuse. Elle mérite une réflexion collective. Il n'y a pas, d'un côté, les politiques et, de l'autre, les justiciers, comme on tente bruyamment d'en accréditer l'idée. Mesdames et messieurs les députés, même si certains pensent y avoir un petit intérêt immédiat, méfiez-vous de la démagogie! Soyez inflexibles envers ceux qui, en nombre infime, auraient failli. Rappelez-vous que tout ce qui tire la politique vers le bas, avec les facilités que donne notre société dite médiatique, s'inscrit contre la démocratie, fait le jeu des faux prophètes et, un jour, peut faire le malheur du peuple.*

» Pour ce qui concerne notre action, je voudrais seulement poser quelques questions : qui, en France, a fait voter une loi sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales? Qui a institué un contrôle des marchés publics? Qui a clarifié le régime d'indemnisation des élus? Qui a proposé de rendre public le patrimoine des élus? Des gouvernements de la gauche! Mais, aujourd'hui, la France doit aller encore plus loin. Je vous proposerai, dans les prochaines semaines, une réforme profonde des règles de l'urbanisme commercial, qui, bonnes dans leur principe, méritent d'être revues dans leurs modalités. »

La « question lancinante » des retraites

● **La bataille pour l'emploi.** – *« Des emplois, voilà ce qu'attendent les Français. Voilà la priorité de mes priorités.* (...) *Quand je décide de renforcer les capacités financières des PME-PMI, de relancer l'apprentissage, de développer la formation en alternance, c'est la bataille pour l'emploi. Quand nous incitons à la création d'emplois familiaux et quand nous allégeons les cotisations sociales à l'embauche des jeunes, c'est la bataille pour l'emploi. Quand nous réorganisons l'ANPE, quand nous créons des « carrefours-jeunes », quand nous sanctionnons le travail clandestin, c'est la bataille pour l'emploi.* (...) *Quand je prends des mesures de politique industrielle pour restructurer le secteur public, le moderniser, l'adapter à la concurrence internationale, c'est la bataille pour l'emploi.* (...) *La bataille, je la mène pour inverser la courbe du chômage. C'est ce pari, et seulement celui-là, que je veux gagner. Lui seul m'intéresse. »*

● **La protection sociale.** – *« Dès mon arrivée, je me suis trouvée confrontée au problème lancinant de l'équilibre des comptes de la Sécurité sociale. Mission accomplie, mission impopulaire et tant pis pour ma cote dans les sondages! Le déficit de la Sécurité sociale prévu pour 1991 aura été ramené de 23 milliards à 15 milliards de francs, et, en 1992, l'équilibre sera retrouvé.*

» Le programme de mon gouvernement pour les prochains mois est clair : assurer une régulation contractuelle des dépenses de médicaments; réussir de nouvelles négociations avec les professions de santé; amorcer le rééquilibrage structurel du système de retraite; ajuster le revenu minimum d'insertion au vu de l'expérience acquise, organiser une réflexion sur l'éthique dans le domaine de la santé. »

● **Des régions dynamiques.** – *« En engageant le mouvement de décentralisation, il y a dix ans, nous avons décidé, sous l'impulsion de Gaston Defferre, de mettre fin au mouvement séculaire de concentration de tous les pouvoirs à Paris. Cette politique, nous la faisons vivre, pour donner à chaque partie du territoire sa chance de s'épanouir, pour concourir au développement de la nation. C'est ainsi qu'il faut comprendre cette politique de délocalisation des organismes publics. Elle fait grincer des dents. Certains confondent l'unité nationale avec le centralisme parisien. Elle a maintenant assez d'avocats parmi les élus de nos régions pour être irréversible. Oui, nous allons « aérer » la France, créer des pôles de développement. Non pas dans des discours, mais dans des actes. »*

● **La France dans le monde.** – *« La France est une grande nation, prospère, avec un des niveaux de vie les plus élevés au monde.* (...) *Nous sommes restés une des grandes puissances de ce monde, qui joue un rôle éminent malgré tous les bouleversements en cours et, peut-être, en fonction de ces bouleversements : une puissance militaire, la troisième au monde; une puissance économique, nous avons le quatrième produit intérieur brut; une puissance commerciale, la France est le quatrième exportateur mondial et nos entreprises gagnent partout, en ce moment, des parts de marché; une puissance culturelle, à travers l'organisation réussie de la francophonie qui réunit quarante-six pays; enfin, nous sommes une puissance politique.* (...) »

Le rendez-vous européen

« A Maastricht, continue-t-elle, *et là-dessus vous devez accepter d'être consensuels devant l'Histoire, la France a obtenu des objectifs prioritaires de négociations.* (...) *MM. Jacques Delors à Bruxelles, François Mitterrand et les gouvernements de gauche à Paris sont à l'origine de ces grandes réalisations qui ont fortifié la place de la France dans le monde. »*

Le premier ministre achève son discours en ces termes : *« Je crois à la vertu de l'action. J'ai comme seul critère l'intérêt général. Il faut parfois déranger pour innover. Vous le savez, l'action est souvent conflictuelle. Mais elle doit toujours être équilibrée.* (...) *Je poursuivrai mon action avec persévérance, avec détermination. Sans me laisser distraire et sans temps mort. La France n'a pas de temps à perdre. Le rendez-vous européen de 1993 est pour demain. Dans l'immédiat, pour la session ordinaire de printemps, c'est-à-dire le 2 avril, les grands sujets ne vont pas manquer : la ratification des accords de Maastricht, la loi de programmation militaire, l'avenir des retraites, la politique industrielle, la mise en œuvre des équipements structurant notre territoire, le développement rural, la préparation du onzième Plan. Cela va nous occuper jusqu'à la fin de la législature.* (...)

» Avant que vous ne repartiez dans vos départements et dans vos régions, je voudrais vous dire une chose. Dans ces temps que certains jugent moroses, nous avons tous ici, gouvernement et élus de toute la nation, un devoir fondamental vis-à-vis des Français : le devoir de leur dire la vérité. La vérité, c'est que, dans une phase de langueur économique mondiale, les choses vont mieux chez nous qu'ailleurs. La vérité, c'est que les résultats, lors de la reprise, dépendront surtout de notre volonté de nous battre, pas de crier. La vérité enfin, c'est que la France est un grand pays qu'il faut servir et qu'il faut aimer. »

M. Gayssot (PC) : « Nous n'avons pas peur des électeurs »

M. Jean-Claude Gayssot (Seine-Saint-Denis), au nom du groupe communiste, dénonce la convocation du Parlement en session extraordinaire comme une *« mascarade »*, dont l'objectif ne serait que de *« resserrer les rangs de la majorité présidentielle derrière la politique gouvernementale et de calmer toutes velléités d'impatience pour l'après-Mitterrand »*. Pour le porte-parole du groupe communiste, *« nous sommes à cent lieues de ce qu'attendent les gens »*, à savoir l'augmentation des salaires, le SMIC à 7 000 F, l'arrêt des licenciements.

« Ce dont notre peuple a besoin, ce n'est pas d'une plus forte opposition de droite, mais d'une plus forte opposition de gauche », a ajouté M. Gayssot. C'est la raison pour laquelle ces deux oppositions ne sauraient mêler leurs voix sur une même motion de censure. *« On entend dire que nous ne voterions pas la motion de censure de la droite parce que nous aurions peur d'aller devant les électeurs! C'est faux*, a encore affirmé le député de Seine-Saint-Denis. *Il n'est pas un député communiste qui craigne d'aller présenter son bilan d'activité devant les électeurs, pas un qui soit compromis dans des magouilles ou des affaires. Ce n'est pas nous qui avons peur des électeurs. C'est tellement vrai que le gouvernement a une nouvelle fois refusé de poser la question de confiance sur sa politique. S'il l'avait fait, nous aurions voté contre. »*

M. Léotard (UDF) : « Un homme seul gouverne la France »

Pour M. François Léotard (Var), orateur du groupe UDF, *« ce qui est en cause aujourd'hui, à partir de cette affaire peu glorieuse, c'est la façon dont notre pays se gouverne, s'administre, se gère, s'exprime devant les Français, comme sur la scène internationale »*.

« Ce qui est en cause, continue-t-il, *c'est une pratique politique dont la dérive a permis, en dix ans, de construire une société dans laquelle on a placé, avec toute l'étanchéité nécessaire, le pouvoir d'un côté, la responsabilité de l'autre. La vraie crise de la société française, c'est une crise de responsabilité.* (...) *Ce qui est en cause, c'est une politique étrangère qui n'est que le reflet crépusculaire et confus, à l'extérieur des atermoiements, des compromis ou des renoncements intérieurs. Nous ne faisons que reproduire, en dehors de l'Hexagone, un certain nombre d'impuissances dont votre gouvernement est accablé. »*

Le président d'honneur du Parti républicain résume en quelques mots la politique étrangère de la France : *« ambiguïté »*, *« lenteur à comprendre »*, *« complaisance »*. Bien sûr, l'on devine déjà que c'est le président de la République qui est visé : *« La France n'est pas condamnée à subir en permanence les événements qui viennent frapper à sa porte et qui trop souvent provoquent chez elle le désarroi, l'amertume ou le rejet. Elle subit l'Europe, elle subit le chômage, elle subit la délinquance ou la pauvreté. » « Un homme seul, aujourd'hui, gouverne la France. Combattu par ses rivaux, irrité par les médias, flanqué de son virtuel successeur, ignoré de son parti, entouré d'anonymes inquiets, il suffit qu'il s'éloigne quarante-huit heures et la République s'interroge. »*

« Madame le premier ministre, ajoute M. Léotard, *il faut que vous rassuriez le chef de l'Etat : vous n'êtes victimes d'aucun guet-apens, ni le guet-apens des médias, ni le guet-apens de l'opposition. Mais vous êtes certainement victimes d'un complot. Il se prépare depuis longtemps et vous ne l'avez pas vu venir. Il est remarquablement préparé parce qu'il a mûri dans les esprits. C'est un complot contre le socialisme, et il vient du peuple lui-même. »*

Regrettant le sacrifice de Mme Georgina Dufoix, *« moderne et nouvelle Iphigénie »*, le député du Var ironise encore sur la procédure choisie, destinée à *« faire rentrer provisoirement dans le port socialiste tous les « barreurs de petit temps »*, ainsi que sur le rôle du premier ministre, à la fois *« Mère Courage »* et *« Cosette du socialisme français »*. Pendant que celle-ci *« gère les déficits, politiques ou financiers »*, le président de la République, gardien des institutions, s'est réservé *« ce dernier pouvoir : celui du calendrier de la solitude »*.

M. Balladur (RPR) : « Une concentration excessive du pouvoir »

Bien qu'il ait, le premier, demandé que le Parlement soit saisi de l'affaire Habache, M. Edouard Balladur (Paris) ne se satisfait pas d'avoir été entendu par M. le président de la République. *« C'était le minimum républicain »*, dit le porte-parole du groupe RPR. Ce qu'il faut désormais, c'est la création d'une commission d'enquête parlementaire, *« afin que notre pays connaisse enfin la chronologie exacte des faits, l'enchevêtrement des responsabilités, l'enchaînement des silences »*. Pour avoir *« exercé des fonctions au sein de l'Etat »*, l'ancien ministre juge qu'il y a encore trop de *« questions sans réponse »*, même si, convient-il, *« ce n'est pas d'hier que la Ve République évolue vers une concentration excessive du pouvoir, qui se traduit par l'abaissement du rôle des ministres, du rôle du gouvernement tout entier, comme du rôle du Parlement »*.

« Vous ne devez plus vous contenter, comme le fit si longtemps votre prédécesseur, de toutes ces habiletés tactiques qui permettent de durer, mais qui, vote après vote, minent l'autorité du gouvernement, ajoute le député de Paris à l'adresse de Mme Cresson. *Détenir le pouvoir n'est pas une fin en soi. La façon dont on l'exerce et ce que l'on en fait comptent davantage (...). Vous pouvez refuser la voie de la clarté et de la réforme que l'opposition vous propose. Songez cependant que vous ne pourrez pas refuser, dans un mois ou dans un an, le verdict des Français. »*

M. Fabius (PS) : « Veiller à l'unité »

Ayant retrouvé sa liberté de parole, dans l'hémicycle, depuis sa démission de la présidence de l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius (Seine-Maritime) s'est employé à témoigner du rassemblement des socialistes pour soutenir le gouvernement. Certes, le *« climat politique n'est pas bon »*, mais, dans le domaine économique, *« les indicateurs d'ensemble sont en général favorables à la France »*. Comme le premier ministre, le nouveau premier secrétaire du Parti socialiste en détaille quelques-uns. Comme le premier ministre, M. Fabius glisse rapidement sur l'affaire Habache, *« une erreur d'appréciation et de fonctionnement dont les responsables ont été sanctionnés »*, *« une erreur malheureuse »*. Désormais, selon lui, *« l'affaire est ou devrait être close »*.

Comme le premier ministre enfin, le député de Seine-Maritime préfère énumérer quelques-unes des grandes réformes de la gauche, quels qu'en soient les auteurs.

« Qu'on nous cite donc les pays industriels qui peuvent se targuer d'avoir mené de front dans la période récente assainissement économique, approfondissement de la protection sociale, extension des libertés et modernisation de la société? » a ajouté M. Fabius. *« Ce mouvement-là n'a été possible que parce que nous concevons l'Etat non pas comme un poids mort, mais comme un multiplicateur d'efficacité économique et de justice sociale.* (...) »

Les effets pervers de la « loi Royer »

Mme Edith Cresson a annoncé, vendredi 7 février, qu'elle soumettra au Parlement, *« dans les prochaines semaines, une réforme profonde des règles de l'urbanisme commercial »*. Cette proposition, qui vise expressément la loi d'orientation du commerce et de l'artisanat du 27 décembre 1973, dite « loi Royer », répond au vœu exprimé par M. Jean Le Garrec (PS, Nord) dans son rapport sur la commission d'enquête parlementaire sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales, publié le 21 novembre 1991.

Les auditions de cette commission d'enquête avaient fait clairement apparaître que les procédures contenues dans la « loi Royer », qui soumettent l'implantation et l'extension des grandes surfaces commerciales à l'approbation de commissions départementales de l'urbanisme (CDUC), étaient à l'origine d'une bonne partie du financement occulte des partis politiques.

Devant la commission, M. Henri Nallet, entendu en qualité de trésorier de la campagne présidentielle de M. François Mitterrand, avait reconnu que ces procédures pouvaient donner lieu à des « dérapages ». Plus précis encore, M. Jean-Pierre Thomas, trésorier du Parti républicain, avait estimé pour sa part que *« le législateur ferait disparaître de nombreuses zones de flou et de corruption dans ce pays s'il supprimait la commission nationale et les commissions départementales d'urbanisme commercial »*. Quant à M. Michel-Edouard Leclerc, coprésident de l'association des Centres Leclerc, il n'avait pas hésité à décrire longuement les « petits services » rendus aux élus, membres des CDUC, pour obtenir d'eux un vote favorable à l'implantation d'un supermarché.

Développement anarchique

Dans son rapport, M. Le Garrec soulignait que la « loi Royer », dont le souci était d'éviter que le développement anarchique et rapide de la grande distribution n'entraîne une disparition brutale du petit commerce, avait aujourd'hui *« rempli son office »* et que, ses procédures d'attribution restrictives présentant désormais *« plus d'inconvénients que d'avantages »*, il convenait de *« les supprimer »*. En proposant ainsi de faire entrer les grandes surfaces dans le droit commun de l'urbanisme, M. Le Garrec souhaitait aller plus loin que les mesures actuellement soumises à l'étude du ministère du commerce et de l'artisanat, qui prévoient notamment l'institution de la publicité des votes dans les CDUC afin d'en améliorer la transparence.

En reprenant à son compte ces propositions de réforme, Mme Edith Cresson a voulu rappeler, discrètement, à ceux qui dans l'opposition font leurs choux gras des multiples scandales politico-financiers éclaboussant le Parti socialiste, que dans ce domaine de corruption-là, deux affaires ont défrayé la chronique : celle des fausses factures de Nancy, liées à des pots-de-vin versés aux membres d'une CDUC pour l'implantation d'une grande surface, qui avait conduit à l'inculpation, le 15 décembre 1989, de M. Jacques Gossot, maire (RPR) de Toul (Meurthe-et-Moselle), des chefs de *« corruption active et passive de citoyens chargés d'un ministère public, de recel et de complicité d'abus de biens sociaux »* et placé en détention pendant six mois, avant de bénéficier de l'annulation, pour vice de forme, de la procédure.

Le 25 septembre 1991, *le Canard enchaîné* publiait une lettre de M. François Froment-Meurice, secrétaire national du CDS, à M. Pierre Lacour, sénateur centriste de la Charente et membre de la Commission nationale d'urbanisme commercial, en date du 13 novembre 1986, dans laquelle il lui faisait part des *« souhaits »* des élus du parti pour l'implantation de grandes surfaces à Reims, Cherbourg et Pau.

PASCALE ROBERT-DIARD

et le débat à l'Assemblée nationale

à se montrer fiers de leur bilan

exemple, que les libertés individuelles n'ont jamais été aussi bien garanties puisqu'*« on peut même perquisitionner le siège d'un parti politique au pouvoir »*.

En se dégageant délibérément de l'« affaire Habache » – mais lui restait-il quelque chose à ajouter après l'intervention télévisée de M. Mitterrand?, – Mme Cresson a ainsi esquivé la demande de M. Jean-Claude Gayssot (PC), qui a souhaité voir posée la question de confiance, comme celle de M. Edouard Balladur (RPR), qui a laborieusement réclamé la création d'une commission d'enquête parlementaire.

Dix jours après le déclenchement de l'« affaire Habache », M. Jacques Barrot (UDC) a préféré situer le débat sur le terrain de la morale. Plus habile encore, M. Léotard (UDF) s'est lui-même installé, par un discours brillant, dans le rôle d'un possible ministre des affaires étrangères, en dénonçant les *« atermoiements »* du président de la République, cet *« homme seul* [qui] *gouverne la France »* et dont le pouvoir ne consisterait qu'à garder par-devers lui *« le calendrier de la solitude »*. Enfin, pour sa première intervention dans l'hémicycle depuis sa désignation au poste de premier secrétaire du PS, M. Laurent Fabius s'est attaché à appeler les socialistes à resserrer les rangs pour soutenir le gouvernement.

Dans sa réponse aux orateurs, Mme Cresson s'est employée à railler les *« impatients »*, d'où qu'ils viennent. Citant Tocqueville, elle a moqué *« ces ambitieux déroutés, qui s'étaient trouvés arrêtés pendant dix ans dans l'opposition en croyant d'abord ne faire que la traverser »*. Accoudée à la tribune, l'œil malicieux tourné vers les rangs de la droite, c'est avec une sorte de délectation qu'elle a continué la citation, en forme d'avertissement aux électeurs : *« Combien n'avais-je pas vu près de moi de ces hommes tourmentés de leur vertu et tombant dans le désespoir, parce qu'ils voyaient la plus belle partie de leur vie se passer à critiquer les vices des autres sans pouvoir jouir enfin un peu des leurs et sans avoir à se repaître que de l'imagination des abus ! La plupart avaient contracté dans cette longue abstinence un si grand appétit de places, d'honneurs et d'argent, qu'il était facile de prévoir que, à la première occasion, ils se jetteraient sur le pouvoir avec une sorte de gloutonnerie, sans se donner le temps de choisir le moment ni le morceau. »*

JEAN-LOUIS SAUX

» Il peut y avoir sur tel ou tel point des divergences d'appréciation au sein de notre groupe ou de la formation que je dirige. Telle est la vie, les idées sont diverses et elles sont incarnées par des femmes et par des hommes qui sont eux-mêmes différents. Tout cela constitue une richesse, à condition qu'on sache garder la mesure et veiller à l'unité (...). Madame le premier ministre, vous nous trouverez à vos côtés pour la réforme et le courage. La réforme appelle le courage. Le courage appelle le soutien. »

M. Barrot (UDC) : « Une survie artificielle »

Pour M. Jacques Barrot, président du groupe UDC, *« l'affaire Habache est le symptôme d'une triple crise; elle traduit à la fois une dilution de la volonté, une dispersion de l'autorité, une disparition du sens des responsabilités »*. En réponse aux plaidoyers *pro domo* de Mme Cresson et de M. Fabius, le député de la Haute-Loire pose cette question : *« Quel exemple d'éthique ou, simplement, de fair-play un gouvernement donne-t-il à l'administration et aux Français en revendiquant pour lui les réussites et en se défaussant des échecs sur des fonctionnaires? »*

« Les électeurs accusent à chaque partielle. Même dans vos propres rangs, on ne vous suit plus, on accuse, et vous plaidez non coupable, a déclaré M. Barrot. *Si les Français expriment leur désarroi, c'est qu'ils ressentent que leur pays est en état d'urgence. Urgence face à la montée des extrêmes en France, qui se nourrit des dérives du système politique, des protections opaques et des manœuvres dilatoires (...). Il faut que la majorité réalise que, à vouloir assurer artificiellement sa survie en l'état, elle risque de nuire à la démocratie et au pays. »*

Mme Stirbois (FN) : « La démission de M. Mitterrand »

Député (non inscrit) d'Eure-et-Loir et seule élue du Front national à l'Assemblée, Mme Marie-France Stirbois clôt le débat en réclamant *« la démission du président de la République »*. Après avoir énuméré les *« morts mystérieuses de la Ve République »*, Mme Stirbois affirme que *« l'affaire Habache a été la goutte d'eau qui a fait déborder la vase »*. Evoquant le dossier de la Nouvelle-Calédonie et l'affaire du *Rainbow-Warrior*, elle estime que ni M. Michel Rocard ni M. Laurent Fabius ne peuvent *« donner de leçons de moralité »*.

La motion de censure de l'opposition

Voici le texte de la motion de censure déposée par MM. Bernard Pons, Jacques Barrot et Charles Millon, présidents des groupes RPR, UDC et UDF, ainsi que par quatre-vingt-trois députés de l'opposition, qui sera discutée par l'Assemblée nationale le mardi 11 février :

« L'Assemblée nationale, considérant la confusion qui règne au sommet de l'Etat et la fuite devant les responsabilités qui est la marque de l'action gouvernementale depuis plusieurs mois; considérant que l'autorité de l'Etat est compromise par les graves dérèglements qui affectent son fonctionnement et par la crise morale et politique qui frappe notre pays; considérant que le refus du premier ministre de tirer les conséquences politiques de cette situation en engageant la responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée nationale; considérant que les problèmes essentiels à la vie des Français ne peuvent trouver de solutions dans le cadre de la politique actuelle, qu'il s'agisse du chômage, de la dérive des finances publiques, de la lutte contre la délinquance ou de la réponse à trouver aux difficultés de notre système de protection sociale; considérant que le gouvernement est dans l'impossibilité de faire face aux responsabilités qui sont les siennes pour régler les problèmes économiques et sociaux de la France; considérant que, par là même, le gouvernement ne dispose plus de la confiance des Français et qu'il convient de redonner la parole au peuple français à la faveur d'élections générales; censure le gouvernement en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution. »

Les retrouvailles avec la gauche

Suite de la première page

La surprise n'est pas tant que le premier ministre ait présenté un programme pour les treize mois à venir – afin de tenter de convaincre qu'elle ne limite pas son espoir de rester à la tête du gouvernement à l'échéance des régionales de mars prochain, – mais qu'elle ait affirmé l'intention de conduire la bataille décisive, celle des législatives de mars 1993.

Quand le président de la République est « en sursis », puisque, en tout état de cause, la date-limite de son départ de l'Elysée est déjà fixée et que la question n'est pas de savoir s'il demandera aux électeurs de prolonger son bail, mais, au contraire, s'il ne s'en désistera pas avant terme, il n'est pas possible de laisser accréditer l'idée que l'autre tête de l'exécutif n'est déjà là que pour expédier les affaires courantes. Le « J'y suis, j'y reste » de Mme Cresson était une proclamation obligée, ce qui ne veut pas dire qu'elle soit tout à fait crédible.

L'héritage oublié

La vraie surprise est venue du ton de cette proclamation. Pour mobiliser ses troupes, le premier ministre ne leur a pas expliqué qu'il est grand temps de préparer la France *au grand marché européen*, mais que le bilan de leur action depuis dix ans suffirait à prouver leur compétence. Pour la première fois, elle n'a pas évoqué l'« héritage » pour affirmer qu'il lui compliquait la tâche, mais, au contraire, pour le revendiquer haut et fort.

Elle n'a pas placé son action à l'hôtel Matignon sous le signe de la rupture avec celle de son prédécesseur, mais dans la continuité de la politique conduite par les trois précédents premiers ministres socialistes : MM. Pierre Mauroy, Laurent Fabius et Michel Rocard, ce dernier ayant même droit à un hommage particulier pour avoir inventé le *revenu minimum* d'insertion.

Le changement stratégique est total. Et comme M. Laurent Fabius a tenu un discours totalement dissemblable dans sa forme, mais au fond parfaitement comparable, il faut bien en déduire qu'il s'agit d'une stratégie coordonnée et, donc, décidée au sommet. La tâche du premier ministre et du premier secrétaire du PS était pourtant particulièrement délicate, puisque, à l'Assemblée nationale, ce n'était pas tant l'action du gouvernement et des socialistes qui était critiquée, mais celle du président de la République.

Ainsi le veut, depuis toujours, la pratique institutionnelle de la Ve République, qui impose au chef de gouvernement et aux dirigeants du parti majoritaire de défendre une politique dont ils ne sont pas les principaux décideurs, mais, aujourd'hui, c'est bien M. François Mitterrand qui est, qu'il le veuille ou non, en première ligne.

Il reste que les discours de Mme Cresson et de M. Fabius, la façon dont ils ont été reçus par les députés du PS annoncent qu'après avoir été assommés par la succession de coups reçus, les socialistes ont décidé de relever la tête et que, pour la première fois, le chef du gouvernement leur a presque donné l'impression qu'il peut être le chef de guerre qu'ils réclament. L'autre dimanche, M. Michel *Rocard s'était présenté en porteur* du flambeau de l'espoir. Vendredi, Mme Cresson leur a affirmé que, sans attendre un éventuel avenir prometteur, il est possible de se battre armé du seul bilan de ce qui a été fait, en l'opposant aux promesses de la droite, dont l'action passée ne garantit pas qu'elles seront tenues. Cependant, quand les Français désigneront leurs prochains élus, se souviendront-ils du passé, jugeront-ils le présent ou parieront-ils sur l'avenir?

THIERRY BRÉHIER

Dans les couloirs

Ragaillardis !

Elle les avait déçus, le 22 mai 1991, par son discours d'investiture devant l'Assemblée nationale. Elle les avait assommés d'ennui, le 25 septembre, pendant son intervention au cours des journées parlementaires. Elle les déprimait depuis. Elle les a soudainement ragaillardis, vendredi 7 février. Plus qu'un premier ministre, c'est un chef de campagne électorale que les députés socialistes ont semblé découvrir en Mme Edith Cresson, pendant sa prestation à la tribune. Il est vrai que quelques heures avant le début de la séance, en réunion de groupe, recommandation avait été faite aux élus PS d'être présents en masse dans l'hémicycle et de se montrer, si possible, démonstratifs et vraiment solidaires du chef du gouvernement.

A l'issue de son discours, même ceux qui, il y a encore quelques jours, tempêtaient contre le maintien de Mme Cresson à Matignon paraissaient sortir tout ébaubis du Palais-Bourbon. Premier à se glisser dans les couloirs, M. Bernard Poignant (Finistère), rocardien de la plus stricte obédience, l'a *jugée sans hésiter « combative et combattante »*. *« Finalement, ça lui fait du bien d'être aiguillonnée »*, ajoutait-il.

Proche de M. Pierre Mauroy, M. Jean Le Garrec (Nord), porte-parole du groupe socialiste, effaçait à son tour la mauvaise humeur qui l'avait conduit à déclarer, en pleine affaire Habache, que des *« décisions politiques »* s'imposaient, pour s'émerveiller devant un discours *« remarquable, précis et tonique »*. *« Je suis un député socialiste serein »*, lançait, à son propre étonnement, M. Jean-Paul Planchou (Seine-et-Marne), jospiniste, enchanté d'avoir trouvé un *« premier ministre pugnace »*. Même l'inventaire laborieux des réalisations de la gauche auquel s'était livrée Mme Cresson a trouvé grâce aux yeux de M. Planchou : *« C'est bien de faire des exercices de rappel comme celui-ci. »*

M. Michel Suchod (Dordogne), chevènementiste, était lui aussi séduit par l'intervention du premier ministre : *« Elle a été vraiment mobilisatrice pour la gauche. A un moment où plus aucun dirigeant du parti ne semble prêt à se battre pour les élections, elle s'est imposée comme un vrai chef de campagne. Elle nous donne du souffle. Même l'opposition l'a écoutée »*, observait-il. Tout à son enthousiasme, M. Jean-Jack Queyranne (Rhône), porte-parole du Parti socialiste, avait presque envie de croire au miracle et osait un jugement un peu aventureux en affirmant que *« la droite est complètement démobilisée. Elle ne croit pas elle-même à sa motion de censure »*. Convaincu, comme la majorité de ses collègues, que Mme Cresson venait de *« mettre un point final à l'affaire Habache »*, M. Suchod se montrait toutefois un peu plus prudent pour l'avenir, en glissant, dans un soupir : *« Quant à ses effets, rendez-vous les 22 et 29 mars... »*

P. R.-D.

Le Sénat souhaite créer une commission d'enquête sur l'affaire Habache

La majorité sénatoriale a choisi de profiter de la session extraordinaire décidée par le président de la République pour constituer au plus vite une commission d'enquête. Stoppés dans leur élan par la loi (1), les présidents des groupes de droite et le président du Sénat, M. Alain Poher, ont mis au point un dispositif, vendredi 7 février, qui a particulièrement agacé le gouvernement. A la fin de la lecture par M. Lionel Jospin, en sa qualité de premier des ministres d'Etat, du discours de Mme Edith Cresson, ponctué par les quolibets d'usage, M. Charles Pasqua (RPR) a expliqué que cette déclaration était *« aberrante, incohérente et irréaliste »* et qu'il faudrait donc *« beaucoup de temps »* aux sénateurs pour qu'ils puissent *« y comprendre quelque chose »*.

Anticipant sur le dépôt à l'Assemblée nationale d'une motion de censure, qui prolonge automatiquement la session extraordinaire, les sénateurs de droite ont décidé de repousser au 11 février le débat qui devait logiquement suivre le discours du premier ministre. Cette décision a suscité l'hilarité du groupe socialiste. Mme Hélène Luc, présidente du groupe communiste, a regretté la manœuvre *« politicienne »* de la majorité sénatoriale. Dans le même temps, M. Poher a fait parvenir à Mme Cresson une lettre l'informant du dépôt de la proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête, lettre dans laquelle il suggère au premier ministre de *« proposer à M. le président de la République d'inscrire la discussion de cette résolution à l'ordre du jour de la session extraordinaire »*.

GILLES PARIS

(1) Le Parlement a été convoqué sur un ordre du jour qui ne comporte qu'une déclaration de politique générale, alors que la création d'une commission d'enquête suppose un vote des parlementaires.

□ **Précision.** – M. Jean-Claude Martinez, député européen du Front national, a dû payer 500 000 F pour figurer en bonne place sur la liste des candidats du FN aux élections européennes de 1984, et non pas 50 000 francs comme il a été indiqué – à la suite d'une erreur de transmission – dans l'article consacré au système financier de ce parti (*le Monde* du 8 février). D'autres candidats figurant en position d'éligible sur cette liste, dont M. Pierre Descaves, avaient aussi dû acquitter ce « droit d'entrée » d'un demi-million de francs.

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

L'état du droit dans l'Etat de droit

IL y a plusieurs raisons de s'intéresser à cet imposant ouvrage intitulé *Droit constitutionnel.* La première est que l'universitaire qui en est l'auteur, Dominique Turpin, cite en exergue une singulière leçon de pédagogie donnée, à sa manière, par Lewis Carroll : un tel parrainage chasse toute crainte d'ennui et de conformisme. La deuxième raison est l'actualité du sujet, puisque les électeurs seront invités en 1992 à toiletter la Constitution. Une troisième raison tient à cette affirmation de notre guide : *« Le droit constitutionnel nouveau est arrivé. »* Enfin, une quatrième pourrait être de s'informer sur l'évolution de la démocratie, concept vague qui se précise, s'enrichit et se conforte avec le droit.

On ne s'ennuie pas avec Dominique Turpin, qui traite de son grave sujet avec entrain et, parfois, enjouement; il n'hésite pas à intervenir personnellement lorsqu'il estime devoir donner son point de vue. L'auteur se réjouit de constater que sa discipline est aujourd'hui appréhendée dans tous ses états, après avoir connu des interprétations strictement formalistes et juridiques, puis des lectures sociologiques et *« politistes »*. S'il parle de droit constitutionnel nouveau, c'est par référence à l'évolution qui en a élargi le champ d'application et renforcé l'obligation de respect de ses principes et de ses règles.

Retour aux textes, recours aux juges, le droit constitutionnel, *« un moment mis à la porte, revient aujourd'hui par la fenêtre »* sous une forme renouvelée, car il est devenu *« essentiellement jurisprudentiel »*, aux dépens des politiques *« privés de la rente de situation qui a longtemps fait d'eux les interprètes quasi exclusifs des règles d'un jeu dont ils étaient pourtant eux-mêmes les protagonistes »*. Cette évolution, qui *« substitue le règne du droit à la domination des vainqueurs du moment »*, correspond à celle de la pratique démocratique. La démocratie constitutionnelle remplace la démocratie absolue, *« où la toute-puissance de la loi n'avait fait que prendre le relais de celle du roi »*.

Dominique Turpin accueille donc dans son manuel les nouveaux domaines couverts par la matière qu'il enseigne, tels le financement des partis politiques et des campagnes électorales, le rôle des autorités arbitrales qui encadrent le droit constitutionnel à un double niveau. Il note que, désormais, *« le Parlement français, déjà sous contrôle du Conseil constitutionnel, ne pourra plus ignorer impunément nos engagements internationaux et communautaires, et l'on peut en conclure que le temps de l'autarcie législative est terminé »*. L'auteur estime qu'un toilettage de la Constitution, voire *« quelques modifications plus substantielles »*, s'impose, mais il mesure le risque politique de *« soulever le couvercle de la marmite »*, ce qui l'incline à la prudence. Après tout, cette Constitution *« faite par et pour un homme s'est institutionnalisée, surmontant un à un tous les obstacles »* au point que, après avoir duré plus que prévu et, en tout cas, plus que bien d'autres, *« une sorte d'accord général paraît s'être réalisé sur les grands principes qui la caractérisent et qui semblent, en fin de compte, bien adaptés au génie propre de notre peuple »*, écrit-il.

Dès lors, Dominique Turpin ne cache pas son scepticisme sur l'intérêt d'une éventuelle réduction du mandat présidentiel, le consensus sur cette réforme lui paraissant ambigu, et la réforme elle-même pas aussi bénéfique qu'on le dit, notamment parce qu'elle *« aboutirait à enlever toute raison d'être à l'exercice du droit de dissolution, qui condamnerait automatiquement, si l'on veut rester logique, le président à remettre aussi en jeu son mandat »*. De la même façon, les arguments défavorables au droit de vote des étrangers lui semblent l'emporter sur les autres. Si, en matière de mode de scrutin, sa préférence va au système majoritaire, éventuellement mâtiné de proportionnelle, il n'en mesure pas moins les limites : la vraie réforme consisterait, à ses yeux, à inscrire le mode de scrutin choisi dans la Constitution pour lui conférer une plus grande crédibilité.

Ce travail s'achève sur l'étude de plusieurs régimes politiques étrangers. Signalons, à ce sujet, l'ouvrage de Marie-France Toinet sur *la Présidence américaine.* Il paraît dans une collection nouvelle qui a déjà publié *le Système politique français*, d'Yves Meny, et *le Premier Ministre en France*, de Philippe Ardant. Dans le même champ d'information et de documentation, Jean-Luc Chabot propose une brève et dense *Introduction à la politique* et Claude Leclercq une étude sur les *Libertés publiques* qui fait une large place, parallèlement au droit français, au droit européen.

► ***Droit constitutionnel*, de Dominique Turpin. PUF édit., 792 pages, 145 F.**

► ***La Présidence américaine*, de Marie-France Toinet ; *le Système politique français*, de Yves Meny ; *le Premier Ministre en France*, de Philippe Ardant. Trois volumes de la collection « Clefs » chez Montchrestien, 60 F chacun.**

► ***Introduction à la politique*, de Jean-Luc Chabot. PUF édit., 222 pages, 135 F.**

► ***Libertés publiques*, de Claude Leclercq. LITEC édit., 279 pages, 150 F.**

LE FRONT NATIONAL VINGT ANS APRÈS

VI. – Retour à Toulouse, chez « ceux de Reynerie »

Comment les militants lepénistes font « une affaire d'honneur » de leur obsession de « propreté » dans « leur » quartier du Mirail...

Après avoir rappelé les racines idéologiques du Front national (*le Monde* du 4 février), expliqué comment sont organisés ses réseaux (*le Monde* du 5 février), exposé les idées de M. Le Pen en matière culturelle (*le Monde* du 6 février), rapporté les témoignages de ceux qui ont, un temps, appartenu au mouvement d'extrême droite (*le Monde* du 7 février) et examiné le système de financement de ce parti, avec le sixième et dernier volet de notre enquête nous suivrons au jour le jour l'action des militants dans une cité difficile.

Nous tirerons les leçons de cette enquête dans un entretien avec le politologue Pascal Perrineau, publié la semaine prochaine.

TOULOUSE

de nos envoyées spéciales

Un ciel bas pèse sur Le Mirail, l'énorme ZUP édifiée en pleins champs dans les années 60. A la sortie de l'échangeur, après le trajet d'une heure avec le bus 148 qui le relie au centre, ce quartier est une ville en soi, avec ses quarante-cinq mille habitants. Des tapis d'Orient pendent aux balcons par-dessus les carreaux de céramique de la toute nouvelle rénovation.

Récemment, le système d'adresse a été simplifié. *« J'habite au 2045 avenue de Kiev »*, ironise un résident. Mais la quête du *« 2045 »* est devenue moins ubuesque : les « tripodes » ont récemment été dotés de cages d'escalier séparées. Et notamment l'immeuble Midi-Fac, où deux cents CRS étaient intervenus le 13 avril dernier pour mettre un terme à un face-à-face entre Turcs et Maghrébins qui durait depuis la veille.

Dans cette zone aux 35 % de chômeurs, le Front national est théoriquement sur ses terres de prédilection. C'est au Mirail qu'il réalise l'un de ses meilleurs scores – 11,2 % aux cantonales de 1985, – à égalité avec le quartier Saint-Etienne, dans le vieux centre de Toulouse, à tradition intégriste. Mais il ne s'affiche guère. Ici le FN est manifestement moins fanfaron que M. Le Pen en ses effets de tribune.

M. Charles Deseille représente à Reynerie le parti lepéniste. A cinquante et un ans, il est l'un des responsables départementaux du service d'ordre interne du parti. Militant depuis une dizaine d'années, il habite un des 160 logements d'une résidence proche du Lac. Son épouse est concierge et il se charge des travaux d'entretien. Pour peu qu'on lui fournisse le matériel, M. Deseille installe gratuitement les portes blindées.

Il affirme aussi prêter à qui la demande la camionnette fournie par le parti pour les expéditions tractages et collages. A raison de six cents boîtes à lettres par « tripode », il faut vingt minutes pendant qu'un autre militant fait le guet. Eviter, si possible, les provocations. *« On ne remplit pas toutes les boîtes, on regarde les noms. »* En sortant d'un immeuble, il y a quatre ans, il a eu une jambe et une clavicule fracturées, affirme-t-il, par un agresseur inconnu. Il n'a pas porté plainte. *« J'ai réagi comme tout le monde dans le quartier. J'ai eu peur. J'ai pensé à ma famille. »*

Faute de pouvoir disposer d'une salle, les « frontistes » organisent ce que M. Deseille appelle, pour l'avoir lu dans un *Nouvel Observateur* d'emprunt – *« Pas question que ce journal se fasse de l'argent sur mon dos »* – des *« réunions Tupperware »* d'une vingtaine de personnes dans deux appartements. Ordre du jour : insécurité, impôts locaux. *« Le bureau nous a aussi demandé de nous mettre dans un club de boules ou un club de tir à l'arc,* ajoute-t-il. *Ce n'est pas du militantisme mais du prosélytisme. »* Les animateurs de quartier ont bien entendu parler de quelques réunions, mais, pour eux, ce parti agit surtout *« en catimini »*. Ses militants n'apparaissent jamais de jour, disent-ils, ni sur la voie publique. *« Ils n'osent pas... »*

M. Deseille aime la propreté, il déteste ces graffiti dont il nie toute responsabilité. *« Un soir, on en a pris sept et on leur a foutu une branlée. C'était la LCR. »* Mais, ajoute-t-il, *« des connards, il y en a aussi de notre côté »*. En cela, il ne peut que séduire le voisinage, exaspéré ici comme ailleurs par les taggers. Le grand *« nettoyage »* est à l'ordre du jour chez les résidents, qui font de l'image de *« leur »* Mirail *« une affaire d'honneur »*.

Tracts alarmistes

Cette obsession de propreté va-t-elle se traduire jusque dans le secret des urnes ? M. Deseille est plutôt circonspect : *« On fera moins qu'on ne pense. Si on sort un 12 %, je serai très content. On a avancé vite. On a commencé par de grandes élections. On a commis des maladresses, des erreurs. On a une implantation trop jeune encore. »*

De fait, au Mirail, comme au centre-ville, le Front se garde de revendiquer les tracts alarmistes ou les pétitions qui circulent çà et là. Contre un foyer SONACOTRA, aux Pradettes, par exemple, ou contre la mosquée Tabar à Reynerie. *« On ne peut pas dire qu'il y ait des attaques franches du FN, mais on est obligés de se poser la question : à qui profite le crime ? »*, s'interroge M. Patrick Mignard, universitaire, président régional de la Ligue des droits de l'homme.

Parfois, mais rarement, cette question trouve réponse. Ainsi dans l'affaire Tabar, grâce à la vigilance d'un retraité du quartier bien décidé à *« barrer Le Pen »*. Le château « Tabar » a été acheté il y a quatre ans par l'Association musulmane de Toulouse pour en faire une mosquée. En toute légalité, le délai de préemption de la mairie ayant été dépassé. Bientôt une pétition regroupe 85 signataires du voisinage, qui protestent contre l'installation d'un *« nid d'intégristes »* et réclament à la place l'ouverture d'une annexe de la mairie.

D'où a bien pu partir cette initiative ? Le pharmacien, visiblement gêné, *« n'en a jamais entendu parler »*. Il est aussitôt contredit par un client qui attend son tour, un retraité à la casquette de marin : *« C'est le Front national qui a fait signer contre la mosquée ! »* L'intervention jette un froid. Cet ancien ouvrier à la Poudrière, propriétaire d'un pavillon, est l'un des deux résidents à avoir refusé de soutenir cette pétition signée *« Des habitants du quartier »*. Le flou de cette appellation l'avait d'autant plus intrigué qu'il avait reconnu dans l'homme qui faisait le porte-à-porte le fils d'un de ses anciens collègues. *« Des » habitants ? Cela ne veut rien dire. Qui t'envoie, sous ce nom ? Le Front national ? » Et lui de me répondre : « oui. »* La mairie a entamé une procédure devant le tribunal administratif pour récupérer le château à des fins d' « utilité publique ».

« Il faut faire le ménage »

Pas d'activisme à ciel ouvert. Le FN peut se faire discret. L'expression du « ras-le-bol », les valeurs d'ordre font recette, sans recourir à M. Le Pen. Entre communautés, les frontières demeurent aussi implicites que réelles. « Ceux de Reynerie » ne fréquentent pas « ceux du Lac », installés à 100 mètres. La méfiance règne. Une peur ambiguë, entre occupants de la même coursive. Un épicier algérien, maigre et sans âge, baisse obstinément la tête sur ses cageots d'oranges. *« J'arrive la matin, je repars à 20 heures après avoir tiré mon rideau. Je n'existe pas. »* Mais les graffiti persistants révèlent les tensions. *« Le Pen, tu vas crever. » « Les Arabes dehors ! »* Jusque sur l'antenne des îlotiers, devant laquelle sont garés deux scooters : *« Flics, fascistes, hors de nos quartiers ! »*

Sensible à ce climat, la municipalité de Toulouse a déjà entrepris une *« politique de peuplement »* visant à *« rééquilibrer »* la composition du Mirail. Quitte à faire partir quelques vieux habitants. Pour sa part, le parquet de Toulouse a ouvert en septembre dernier une « antenne de justice » au cœur de Reynerie, où se pratique de préférence la médiation moyennant réparation du dommage : en nettoyant par exemple les graffiti. L'an passé, la petite et moyenne délinquance a augmenté sur Toulouse de 5 % *« ce n'est pas dramatique »* – estime le parquet. Enfin, les îlotiers ont un téléphone, après quatorze ans de présence. Et de nouveaux policiers viennent d'être affectés à la sécurité du quartier.

Ces renforts paraissent *« encore insuffisants »* aux quatre présidents d'associations de copropriétaires et de locataires qui tiennent réunion dans leur local de Reynerie. Le docteur Traviesas, installé depuis vingt ans, admet : *« Question vols et saccages, cela s'est calmé un peu. »*. Son voisin, M. Jean-Claude Ducos, rappelle : *« Une bande de loubards avait saccagé le local et brûlé le fourgon des îlotiers. Nous avions commencé de former des milices. Devant les premiers résultats obtenus par nos pressions sur la municipalité, nous les avons interrompues. »* Ces « correspondants de quartier » de la mairie réclament *« un Mirail plus policé »* encore avec l'ouverture d'un commissariat. *« Il faut faire le ménage. »*

Ces responsables d'associations s'affirmant *« apolitiques et aconfessionnelles »* ne manquent pas de fustiger *« ces gens qui venaient transformer le quartier sans y habiter, tel le soi-disant « SOS-Racisme », aujourd'hui disparu »*. Selon eux, plusieurs organisations politiques ont tenté de les *« noyauter, y compris des étudiants de l'université. Sans succès »*. Et l'influence du Front national ? *« On ne fait pas de politique. »* M. Ducos demande, narquois : *« Pensez-vous sérieusement que quelqu'un vous avouerait qu'il en est ? »*

Verbe et réalisme

Le plus vieux, effrayé, proteste : *« N'en parlez pas, sinon vous les gonflez. »* La troisième marque une pause : *« Des gens ici vont voter pour le FN parce qu'ils sont écœurés de la situation. Pas pour les idées du FN. »* Silence complice. Le quatrième sourit : *« Le vote est secret n'est-ce-pas ? »*

Geste en direction du centre commercial : *« Vous les voyez, les Noirs et les Turcs, avec leur filet à provision ? C'est eux maintenant le problème. Surtout les Turcs. Ils attendent l'ouverture du Marché commun pour régulariser leurs papiers. Nous, on est foutus. Quand ils auront des papiers, ils voudront tous venir. C'est déjà l'angoisse. »*

Mais à ce moment, comme si la réalité têtue venait frapper à la porte, celle du local s'ouvre sur un jeune Beur qui assure le nettoyage de la rue. On le salue sans complexe. Oubliées, les diatribes. *« Enfin coursives et espaces verts sont propres ! La voirie municipale ne le faisait pas. »* L'ouvrier reparti, un des hommes commente, prenant à témoin ses collègues : *« Lui au moins, il veut travailler »* ...

Même les jeunes, en effet, sont conscients de la nécessité d'un *« ravalement »*. Plusieurs d'entre eux, à la suite du décès par overdose d'un ami, ont créé le 16 décembre leur propre entreprise de nettoyage, avec l'aide de la mairie et des éducateurs : la Régie Reynerie Services. Celle-ci collabore concrètement avec ces associations de copropriétaires, ravies de les voir apprendre *« ce que c'est que le travail »* et de *« se lever à 8 heures pour le boulot »*. La présidente de l'une d'entre elles assume d'ailleurs la responsabilité de trésorière dans cette Régie, qui emploie quatorze personnes à durée déterminée, en formation ou en contrat emploi-solidarité, et deux Rmistes. *« Des jeunes en difficulté, un taulard en réinsertion. Mais il ne faut pas le dire. C'est mauvais pour l'image. »* Comme le souci de propreté, la volonté d'éviter un affrontement redouté entre communautés incite Reynerie au compromis, voire au coude à coude. Personne ne veut jouer les apprentis sorciers.

« Nous ne sommes pas là pour nous faire la guerre »

De ce sentiment de responsabilité témoigne également Warres, vingt-huit ans, soudeur-serrurier et père de famille, Français d'origine maghrébine. *« Certains n'aiment pas la race arabe. A cela, nous ne pouvons rien. Mais nous ne sommes pas là pour nous faire la guerre. Il faut les comprendre, ces Français. Aujourd'hui, ici, il y a trop d'étrangers. »*

Ce jeune père de famille travaille à plein temps et pour un salaire légèrement supérieur au SMIC, à l'encadrement de la Régie depuis l'ouverture. Il en a porté le projet... *« Septembre 90 : cette mort d'un ami nous touche. A chaud, on s'énerve entre nous. L'un veut frapper le gars qui a vendu la dose d'héroïne. Les plus calmes s'interposent. Il faut agir plus profondément, pour qu'il y ait des suites. Et d'abord nous faire entendre. »* Ils organisent avec l'aide des éducateurs une réunion, où sont présents entre autres M. Alain Dreuilhe, directeur départemental des polices urbaines, et Mme Françoise De Veyrenas, pour la mairie, candidate (CDS) au prochain scrutin. Très vite naît cette idée de Régie, où pourraient travailler les plus défavorisés, *« enfin, ceux qui le veulent ! »*. Dans un premier temps, pour balayer et ensuite assurer les petits dépannages.

« Pour le moment nous sommes bien vus du quartier... « Des jeunes Maghrébins qui travaillent, ça fait du bien, ça nettoie. » On est prêts à se faire casser du sucre sur le dos. Avec le chômage, la crise, cela peut venir. Dans nos coursives le climat s'est durci. »

CORINE LESNES et DANIELLE ROUARD

FIN

Le petit monde de la presse « amie »

Depuis dix ans, le Front national s'est efforcé de rassembler autour de lui une pléiade d'organes de presse susceptibles de diffuser ses thèses. Aujourd'hui, il aligne dans les kiosques un quotidien, *Présent*, et plusieurs périodiques, comme les hebdomadaires *Minute-la France* et *National-Hebdo* ou le mensuel *le Choc du mois*, mais il peut aussi compter sur la bienveillance active de plusieurs titres « amis », comme *Rivarol* et *le Crapouillot*. Ces publications revendiquent une appartenance globale à l'extrême droite, tout en prétendant être *« indépendantes d'un parti »*, comme le fait *Minute-la France*. Mais la présence de responsables du Front national à leur tête, l'étroitesse des liens entre ces journaux, ainsi que l'échange de collaborateurs auquel ils ont coutume de procéder – M. Alain Sanders écrit ainsi, à la fois, dans *Minute-la France* et dans *Présent*, tandis que Mme Anne Bernet signe dans *Minute* et dans *le Choc du mois* et que Françoise Chard dessine dans *Présent* et *Rivarol* – font d'eux les membres d'une même famille.

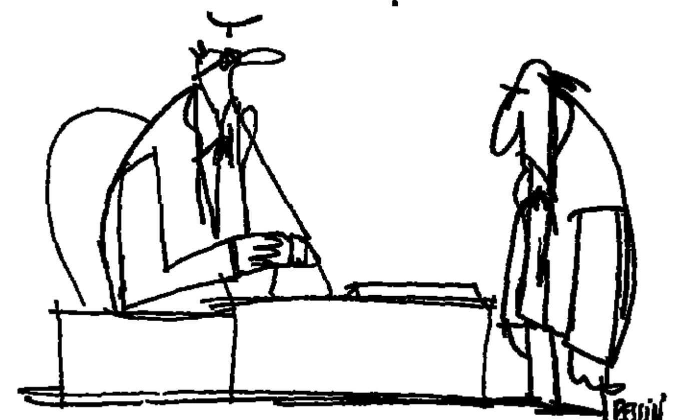
Xénophobie et antisémitisme

Tous ces titres assurent la défense et l'illustration des thèses du parti et de son chef, en faisant la part belle à la xénophobie et à un antisémitisme fortement suggéré dans les articles, les caricatures et surtout certaines chroniques (télévision, notamment). La présentation et le style diffèrent. L'aspect « papier journal » de *Présent* et de *National-Hebdo* ainsi que le style de ces deux publications, qui oscillent entre le langage parlé du tract et les formules ampoulées, tranchent avec la formule plus « haut de gamme » – couverture glacée, maquette tirée au cordeau – du *Choc du mois* ou de *Minute*. Cette palette permet de « ratisser » le lectorat le plus large possible, mais les efforts en faveur de ces différentes publications ne semblent pas payés de retour, et les acheteurs se font moins nombreux.

National Hebdo était, il n'y a pas si longtemps, l'organe de presse officiel du Front national : M. Jean-Marie Le Pen en était, d'ailleurs, le directeur politique. La rédaction en chef est assurée par M. Jean Bourdier. Plusieurs figures de proue du parti d'extrême droite – MM. Roland Gaucher, François Brigneau, Michel Collinot ou Jean-François Galvaire – animent sa rédaction. MM. Gaucher et Collinot sont membres du bureau politique et Me Galvaire, avocat, tête de liste aux élections régionales en Charente-Maritime, est président de l'association des Amis de *National Hebdo*. Sous son vrai nom – Goguillot, – M. Gaucher écrivait, pendant la guerre, dans l'*Essor*, le bimensuel des Jeunesses nationales populaires de Marcel Déat. Quant à M. Brigneau, il tire une certaine gloire d'avoir appartenu à la milice de Vichy.

Le quotidien *Présent*, qui se définit comme *« le quotidien de la droite traditionaliste »*, vient de célébrer ses dix ans. Fondé par l'un des actuels députés européens d'extrême droite, M. Bernard Antony (qui le dirige sous le pseudonyme de Romain Marie), *Présent* est d'abord un mensuel local publié dans le Tarn. M. Antony le transformera en quotidien national en 1982, avec les actuels directeurs, M. Pierre Durand – membre du bureau politique du Front national – et M. Jean Madiran. Ce dernier a fait ses premières armes journalistiques dans le journal *l'Action française* pendant l'Occupation, où il faisait alors figure, sous son vrai nom – Arfel, – de « poulain » de Charles Maurras (*le Monde* du 29 mai 1990). Directeur de la revue *Itinéraires*, en son nom propre, M. Madiran faisait sienne, dans le numéro de septembre-octobre 1981, la devise du régime de Vichy, *« travail, famille, patrie »*, et se classait *« à droite de l'extrême droite »*.

En 1991, *Présent* vendait en kiosque 6 000 exemplaires (1 000 exemplaires de moins qu'en 1990). Le quotidien affirme cependant fidéliser 15 000 abonnés. Ce sont ces derniers qui, en payant 1 650 F par an, assureraient le financement de ce journal de huit pages. *« Nous ne bénéficions de l'aide financière d'aucun parti ; en revanche, nous affirmons notre sympathie pour le Front national »*, explique M. Durand, qui fut condamné en mai 1990, en qualité de directeur de la publication, pour diffamation raciale à la suite d'un article sur les beurs. La dernière page du journal est conçue comme une « page-affiche », que *Présent* conseille d'apposer dans les lieux privés et publics, afin d'assurer la promotion du titre. Les militants sont invités à le laisser traîner dans les halls d'immeubles, les escaliers et à inciter les kiosquiers à le mettre en évidence. Le quotidien a bénéficié, jusqu'en 1989, des aides aux quotidiens à faibles ressources publicitaires, au même titre que *la Croix*, *l'Humanité* et *Libération*.



Ventes en baisse

Minute-la France est dirigé depuis 1990 par M. Serge Martinez, membre du comité central du Front national et chef de file du parti pour les régionales à Paris, où il dirige la fédération lepéniste. Conscient de la chute de la diffusion de *Minute*, due aux prises de position de M. Le Pen pendant la guerre du Golfe – le journal a perdu plus de 12 000 acheteurs pendant le premier semestre 1991, – M. Martinez a remusclé l'hebdomadaire et attiré de nouveaux associés. Ainsi, Arnaud Folch, rédacteur en chef de la luxueuse revue de la Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP, extrême droite), collabore à la rédaction. Ainsi, parmi les actionnaires de la société éditrice de *Minute* figure l'imprimeur de *Présent*, M. Gilbert Caron, patron de *l'Impertinent*, magazine « politico-satirique » lancé en décembre dernier. *Minute-la France* ne parvient guère à remonter la pente : en 1991, ses ventes étaient de 31 200 exemplaires en moyenne, contre 45 800 en 1990. Il vient de lancer une campagne d'affiches publicitaires de 3 millions de francs.

Le directeur de *National-Hebdo*, M. Gaucher, dirigeant du Front national, fut l'un des rivaux malheureux de M. Martinez lors de la reprise de *Minute*, en janvier 1990. Il a réussi à ajouter à sa corbeille *le Crapouillot*, « magazine non conformiste » fondé en 1915 par l'anarchiste Jean Galtier-Boissière. Depuis la mort de ce dernier, en 1966, cette publication avait échoué entre les mains d'hommes de presse de l'extrême droite. Il était récemment détenu par... M. Serge Martinez et par l'un des anciens directeurs de *Minute*, M. Patrick Buisson, aujourd'hui directeur de la rédaction de l'hebdomadaire *Valeurs actuelles*.

Les ventes de *National-Hebdo* et du *Crapouillot* ont également chuté. En 1991, l'hebdomadaire vendait 15 400 exemplaires (4 000 de moins qu'en 1990), tandis que les ventes du magazine satirique, avec 12 000 exemplaires, baissaient de moitié. Dernier des journaux soutenant le Front national, le mensuel *le Choc du mois* a traversé une grave crise financière l'an dernier. Une crise qui n'est pas due à la récession publicitaire, comme c'est le cas pour le reste de la presse, puisque les journaux d'extrême droite n'attirent guère de publicité, à l'exception d'un quarteron d'éditeurs amis, de quelques antiquaires et viticulteurs. La crise, ici aussi, vient des ventes. L'an dernier, *le Choc* vendait un peu moins de 10 000 exemplaires (contre 13 000 en 1990). Enfin, *Rivarol*, qui publie à la fois textes et photos favorables au Front national, voire des articles nostalgiques de la Révolution nationale de Vichy, affirme *« ne pas connaître sa diffusion »*.

La baisse des ventes en kiosque n'empêche pas les responsables de ces publications de se féliciter de leur audience, en arguant du volume des abonnements – souvent tenu secret – et de l'ampleur de leur lectorat. Or, selon les experts, celui-ci représenterait, au mieux, le triple du chiffre de vente de ces journaux.

De « Rempart » au « Patriote du Var »

Toutefois, à côté des publications vendues en kiosque ou par abonnement, par *« envoi sous pli discret »*, comme l'indiquent les encarts promotionnels, le parti de M. Le Pen est aussi épaulé par une cinquantaine de bulletins locaux (1). De quatre à douze pages, baptisés *l'Echo du Bastion* (dans les Alpes-Maritimes), *le Rempart* (Ille-et-Vilaine) ou *le Patriote du Var*, etc., ces bulletins sont réalisés localement, selon un mode de fabrication artisanal ou en publication assistée par ordinateur (PAO). Rédigés par des militants du cru – dont de nombreux militaires du cadre de réserve – ou grâce à la reprise d'articles de *Présent* ou de *National-Hebdo*, ces feuilles revendiquent une diffusion de quelques dizaines d'exemplaires à plus d'un millier chez les militants et les sympathisants, selon les départements dans lesquels ils sont implantés. Un seul d'entre eux, *le Patriote du Var*, est diffusé dans les kiosques varois. La toile d'araignée des journaux du Front national est donc particulièrement bien tissée. Même si beaucoup de lecteurs ne se sont pas encore laissé séduire par cette offre de papier.

YVES-MARIE LABÉ

(1) *Les Droites nationalistes et radicales en 1991*, de Jean-Yves Camus et René Monzat, à paraître aux Presses universitaires de Lyon.

JUSTICE

Devant la cour d'assises du Gard

Luc Tangorre enfermé dans son innocence

A l'audience du procès de Luc Tangorre, accusé d'avoir violé deux jeunes Américaines le 23 mai 1988 à proximité de Nîmes, l'instruction s'est achevée, vendredi 7 février, dans une certaine confusion. Après cinq jours de débats parfois désordonnés, émaillés de nombreux incidents, Me Pascale Cutulic-Jaouen, conseil des deux Américaines, a vainement demandé à Luc Tangorre de renoncer à son système de défense *« absurde et cruel »* qui consiste *« à nier l'évidence »*.

NIMES

de notre envoyé spécial

Depuis l'ouverture des débats, lundi 3 février, le conflit était latent. L'attitude du président agaçait une défense nombreuse et parfois dispersée, qui cherchait l'occasion d'exprimer ses frustrations. Cette occasion est venue à l'audience lorsque le magistrat a lu un extrait d'un document qu'il venait de recevoir, présentant une hypothèse où la réalité des viols était remise en cause. Ostensiblement, le président déchirait le document, avant d'avertir la famille Tangorre et ceux qui la soutiennent qu'il *« n'avait rien à faire de ce genre de torchon »*. Dans la salle, le père de Luc Tangorre protesta à haute voix, en disant qu'il n'était pour rien dans cette missive, ce qui lui valut d'être immédiatement expulsé. Aussitôt, les cinq avocats de la défense quittaient la salle et l'audience était suspendue.

A la reprise, les défenseurs s'élevaient contre toute assimilation avec l'auteur du document, et c'était le début d'un cycle pratiquement ininterrompu de dépôts de conclusions, demandes de « donner acte », suspensions, arrêts-incidents, reprises, nouvelles conclusions, nouvelles suspensions, etc. Exaspérés, les avocats faisaient part au président d'un grief que Tangorre exprimait clairement en disant : *« Pourquoi, à chaque fois, vous présentez les choses comme le soutiennent l'accusation et la partie civile? »* Et en ajoutant : *« Dans cette audience, l'un de nous est de mauvaise foi. »* Un propos qui déclencha une nouvelle suspension. Plus nuancé, Me Vidal-Naquet lançait au magistrat : *« Systématiquement, on remet en cause les témoignages favorables. »* Alors que Me Lombard déclarait prudemment : *« Nous avons l'impression que la balance n'est pas égale entre les autres parties et la défense. »*

Intensité insoutenable

Entre-temps, les débats chaotiques se poursuivaient, hachés par les incidents, retardés par une alerte à la bombe ou enlisés dans un discours interminable sur un détail du dossier. Car Tangorre joue aussi son rôle dans les égarements de ce procès. Face à une accusation qui dispose de charges nombreuses recueillies par des services de gendarmerie ayant travaillé avec une rigueur extrême, Tangorre tente d'exploiter la moindre erreur du dossier. Mais il le fait comme un avocat, parlant de lui-même comme s'il s'agissait de quelqu'un d'autre. Debout, la main armée d'un stylo braqué sur la cour, il lit un procès-verbal dont il énumère les références : *« Code 390, pièce nº 5 »*. Il interroge les témoins, félicite les gendarmes et annonce à ses avocats silencieux : *« Vous plaiderez, mais je plaiderai aussi... »*

Mais l'instruction à l'audience va s'achever, et chaque partie donne son opinion sur les demandes de la défense visant à obtenir une reconstitution de l'itinéraire imputé à Tangorre – qui en discute le chronométrage – et une nouvelle expertise psychiatrique chargée de conclure sur un éventuel dédoublement de sa personnalité. Le rapport de la psychologue (*le Monde* du 5 février) a troublé Me Lombard qui a déjà dit : *« Tangorre est enfermé dans les quatre murs de son innocence. »* Il ajoute aujourd'hui : *« Si cet homme était coupable, ce ne pourrait être que dans un état qui n'a rien à voir avec la normalité. »*

Les deux demandes sont rejetées et la sérénité tombe enfin sur les débats, car c'est l'heure des discours qu'il n'est pas permis d'interrompre. Le procès a pris du retard et le réquisitoire ne sera prononcé que samedi 8 février. Et la partie civile commence en fin de soirée. Si l'usage veut que les jeunes avocats ouvrent les joutes du verbe, Me Pascale Cutulic-Jaouen est incontestablement entrée avec sa plaidoirie dans cette catégorie d'avocats que le jargon judiciaire qualifie de « ténors ». Et cela, même si le terme, par l'idée de puissance brutale qui l'inspire, convient mal au registre subtil d'une avocate ayant su, souvent déchirante, faire partager la douleur des victimes tout en conservant un respect pour l'accusé, qui ne se rencontre pas toujours sur les bancs de la partie civile. *« On leur a volé ce qui ne se donne que par amour »*, souligne Me Cutulic, qui décrit les faits avec pudeur mais cependant avec une intensité parfois insoutenable.

Puis l'avocate, avec une rigueur mathématique, reprend les piliers de l'accusation : Tangorre reconnu sur photos, Tangorre reconnu dans une « parade », sa voiture décrite dans les moindres détails, ses vêtements énumérés avec précision, les livres vus dans la voiture et qui ont permis son identification. Si elle admet la réalité de certains coups de téléphone reçus par la famille de Tangorre à l'heure des faits, c'est pour démontrer qu'il a téléphoné d'une cabine : *« Déjà condamné, il sait, lui, Luc Tangorre, le prix d'un alibi. »*

Sans se tourner vers l'accusé, qui griffonne son dossier, Me Cutulic évoque l'éventualité de la double personnalité présentée par la psychologue, qui avait affirmé que, si un événement devait lui faire prendre conscience de sa culpabilité, il serait *« au seuil de la folie »*. Touché, Tangorre lève les yeux et fait *« oui »* de la tête à plusieurs reprises.

« Pourquoi ne pas faire confiance? », lui demande l'avocate ; et, en montrant les jurés : *« Ils peuvent peut-être encore vous comprendre. »* Un silence, un geste de la main, et Me Cutulic énonce, sur le ton du murmure : *« Luc Tangorre, vous avez eu de la chance. Des gens ont cru en vous. Vous avez eu la chance d'émouvoir tant de gens. Pourquoi l'avoir laissée passer? »*

Verdict samedi 8 février.

MAURICE PEYROT

□ **Rejet de la demande de saisie du livre « Mobutu et l'argent ».** – Mme Francine Levon-Guérin, vice-président du tribunal de Paris, a rejeté, vendredi 7 février, la demande du président zaïrois Mobutu Sese Seko qui avait réclamé, jeudi en référé, la saisie du livre *Mobutu et l'argent*, écrit par Emmanuel Dungia et édité par L'Harmattan (*le Monde* du 8 février). Le magistrat a estimé que, si le chapitre consacré à la vie sentimentale du président, qui contient *« la divulgation d'anecdotes très ponctuelles, véritables ou imaginaires »*, constituait une atteinte à sa vie privée, cette atteinte n'était pas suffisamment grave pour justifier une saisie ni même la suppression du chapitre.

RELIGIONS

Le sort du recteur de la Mosquée de Paris

L'Algérie presse M. Haddam de conserver ses fonctions politiques

La plus grande confusion régnait encore, samedi matin 8 février, sur la situation de M. Tedjini Haddam, recteur de la Mosquée de Paris. Celui-ci avait fait part à M. Philippe Marchand, ministre de l'intérieur – et chargé des cultes, – de son intention de demeurer recteur et de renoncer à ses fonctions politiques en Algérie, où il est, depuis le 14 janvier dernier, membre du Haut Comité d'Etat (*le Monde* du 8 février). Dans un communiqué publié vendredi 7, M. Marchand prenait acte officiellement de cette décision et annonçait qu'il recevrait, mardi 11 février, les membres du Conseil de réflexion sur l'islam de France (CORIF).

Mais les autorités algériennes ont immédiatement riposté. Dans un communiqué publié au soir du 7 février par l'agence Algérie Presse Service, M. Smaïl Hamdani, ambassadeur à Paris, déclarait que *« M. Tedjini Haddam est toujours membre du Haut Comité d'Etat algérien »*. Il ajoutait : *« Il y a eu une confusion créée par ce communiqué* [NDLR : du ministère français de l'intérieur], *par on ne sait qui, ni dans quelles intentions. »* L'ambassadeur annonçait même que M. Haddam serait de retour en Algérie, dès le samedi 8, pour une *« clarification »*. Dans l'entourage du Haut Comité d'Etat à Alger, on assurait samedi matin que M. Haddam n'avait jamais dit au ministre de l'intérieur français qu'il quittait son poste en Algérie. Il se donne encore un mois pour réfléchir à l'avenir de la Mosquée de Paris.

Les autorités algériennes mesurent sans doute mal le trouble créé en France, au ministère de l'intérieur et dans la communauté musulmane, par le cumul des fonctions de M. Haddam, politique à Alger et religieuse à Paris. *« Le problème restera posé aussi longtemps que la Mosquée de Paris sera sous contrôle algérien »*, a déclaré M. Yacoub Roty, membre du CORIF. Une autre personnalité de ce Conseil, M. Ourabah, ancien préfet et ancien conseiller d'Etat, devait également regretter, dans une déclaration à l'AFP, que la Mosquée de Paris demeure *« une enclave algérienne »*, bloquant toute réelle évolution vers un islam intégré en France.

Le ministère de l'intérieur devait faire savoir aussi que, contrairement à son engagement, M. Tedjini Haddam n'avait toujours pas signifié officiellement au gouvernement français, vendredi 7 février, son intention d'opter pour la Mosquée de Paris et de renoncer à son poste au Haut Comité d'Etat à Alger. Ne cachant pas un certain agacement, il pressait M. Haddam de faire un choix définitif et se disait prêt à tirer toutes les conséquences de son éventuel revirement.

H. T.

SPORTS

□ **FOOTBALL : la sélection française pour Angleterre-France.** – Le sélectionneur Michel Platini a communiqué, vendredi 7 février, la liste des treize joueurs retenus pour le match international amical Angleterre-France, qui doit avoir lieu mercredi 19 février à Wembley. Gardien de but : Gilles Rousset (Lyon); défenseurs : Manuel Amoros (Marseille), Laurent Blanc (Naples), Basile Boli (Marseille), Bernard Casoni (Marseille), Jocelyn Angloma (Marseille); milieux de terrain : Didier Deschamps (Marseille), Luis Fernandez (Cannes), Christian Perez (Paris-SG), Franck Sauzée (Marseille) : attaquants : Eric Cantona (Leeds United), Jean-Pierre Papin (Marseille), Pascal Vahirua (Auxerre).

SCIENCES

Plus de 3 000 chercheurs réunis à Chicago

La « grand-messe » de la science américaine

CHICAGO

de notre envoyée spéciale

Le plus surprenant résultat du gigantisme architectural, c'est qu'on ne le perçoit que de l'extérieur. Il suffit pour le comprendre de pénétrer au cœur du Hyatt Regency Chicago, l'un des plus grands hôtels de la ville : son hall est si grand qu'il en paraît désert, ses salles de conférences tellement identiques qu'elles semblent ne faire qu'une. Et l'on en oublierait presque que sont réunis ici, depuis jeudi 6 février au soir, plus de trois mille scientifiques parmi les plus éminents du pays. Venus de tous les Etats, ils participent jusqu'au 12 février à l'une des plus impressionnantes réunions organisées par les chercheurs : le congrès annuel de l'American Association for the Advancement of Science (AAAS), forte de 132 000 membres.

Six jours durant, toutes disciplines confondues, les plus grands spécialistes de la recherche américaine vont y confronter leurs travaux, leurs doutes, leurs passions. Au cours de deux cents communications, de quarante conférences et d'innombrables discussions, ils exposeront les résultats les plus récents de la génétique, de la physique des particules, de la paléontologie, de la fusion nucléaire, de la médecine et des technologies du futur, de l'éthique et de la politique de recherche. Commémoration oblige, ils redécouvriront aussi le Nouveau Monde de Christophe Colomb, par les chemins détournés de l'histoire des sciences. Celle qui, hier, a vu la naissance de la lumière électrique, du transistor et des antibiotiques ; celle qu'ils feront ou ne feront pas demain, et dont dépendra en grande partie l'avenir de l'humanité.

Tous, certes, savent le poids des réalités économiques ; ils se souviennent qu'en 1986, pour la première fois de leur histoire, les Etats-Unis ont importé en valeur, dans les secteurs de pointe, davantage de produits qu'ils n'étaient capables d'en exporter ; ils rappellent les derniers budgets alloués à la recherche-développement, qui ont enregistré en 1990 et 1991 leur première baisse en termes réels depuis les années 70 ; ils évoquent la concurrence japonaise et européenne, la *« crise de la science américaine »*. Mais ils sont là, justement, pour faire avancer la science. Pas pour parler de ses déboires.

Défis planétaires

Le premier jour, certaines sessions font salle comble. Championne incontestée, la session « Scientifiques et journalistes » voit ainsi entrer et sortir une foule discrète mais ininterrompue de chercheurs. Le sujet (de l'influence des relations entre chercheurs et médias sur les crédits de la recherche et sur la culture scientifique), sans doute, est intéressant, mais son succès doit plus encore à la double intervention de David Baltimore, prix Nobel de médecine 1975 récemment impliqué dans une complexe affaire de fraude scientifique, et de John Maddox, le directeur de la prestigieuse revue scientifique *Nature*.

Supraconducteurs, biologie moléculaire et archéologie, prédiction des changements climatiques, énergies renouvelables et nucléaire : en une journée, presque tous les grands thèmes de la recherche moderne auront été abordés. On aura débattu de l'avenir des grands programmes nationaux : celui de la future station orbitale Freedom, celui du super-accélérateur de particules SSC (Superconducting Super Collider), dont la construction, prévue dans le Texas, est actuellement retardée par les difficultés budgétaires. On aura pesé le pour et le contre du projet international Génome humain, auquel le Congrès américain a accordé 135 millions de dollars (750 millions de francs) en 1991, évoqué le contrôle des armes nucléaires, les progrès des neurosciences...

Mais le congrès de l'AAAS est aussi (surtout ?) un gigantesque marché de l'offre et de la demande. On s'y écoute, on s'y juge, on s'y vend et on y embauche. Et si les thésards frais émoulus des universités sont l'exception, de nombreux chercheurs y trouveront durant les jours à venir l'occasion de réorienter leur sujet de recherche, voire de briguer un poste plus prestigieux.

CATHERINE VINCENT

Avec l'accord de l'Agence spatiale européenne

Les données du satellite ERS-1 sont disponibles commercialement

Un contrat pour la diffusion commerciale des données du satellite européen ERS-1 d'étude de l'environnement a été signé entre l'Agence spatiale européenne (ESA) et un consortium composé des sociétés Eurimage, Radarsat International et Spot Image, annonce l'ESA dans un communiqué publié vendredi 7 février.

Aux termes de cet accord conclu le 30 janvier dernier, la firme européenne Eurimage (1), basée à Rome, est chargée de la commercialisation en Europe, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Radarsat International (Canada) se chargeant de l'Amérique du Nord et Spot Image (France) de tous les autres pays. Les quelque deux cents scientifiques dont les projets de recherche ont été approuvés par l'ESA continueront cependant à bénéficier d'un accès direct aux données d'ERS-1 qui leur sont nécessaires pour leurs travaux. Lancé le 17 juillet 1991 par Ariane, ERS-1 est le plus gros (2 384 kilos) et le plus coûteux (3,2 milliards de francs) des satellite jamais commandés par l'ESA. Cet engin de télédétection de nouvelle génération est doté d'un radar capable de percer la couche nuageuse, donnant des images d'une qualité remarquable. Plus spécialisé dans l'étude des océans, il peut mesurer la hauteur des vagues à 10 centimètres près, et la température de surface de l'eau à quelques dixièmes de degré près (*le Monde* du 17 juillet 1991).

(1) Eurimage est contrôlée à parts égales par Dornier (Allemagne), British Aerospace (Grande-Bretagne), SSC Satellitbild (Suède) et Telespazio (Italie).

POLICE

Sur décision du ministre de l'intérieur

Le président d'un syndicat de policiers d'extrême droite est révoqué

Pour avoir organisé une manifestation interdite par le préfet de police de Paris, le 17 juin 1991, et y avoir participé, M. Philippe Bitauld, président de la Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP, un syndicat proche du Front national), a été révoqué de la police nationale. Prise le 27 janvier par le ministre de l'intérieur, M. Philippe Marchand, cette décision a été rendue publique vendredi 7 février. Le ministre a donc donné suite à la proposition de révocation émise, le 15 novembre 1991, par le conseil de discipline, où siègent paritairement représentants de l'administration et des principaux syndicats. Interdite en raison de *« risques de troubles à l'ordre public »*, la manifestation avait été maintenue par la FPIP (près de 7 % des suffrages exprimés aux dernières élections professionnelles chez les policiers en tenue). Une trentaine de manifestants avaient protesté contre la mort en service d'une femme policier, avant d'être dispersés par les forces de l'ordre.

Cinq autres adhérents de la FPIP, dont son secrétaire général, l'ex-inspecteur Serge Lecanu, avaient été révoqués de la police en 1990, alors qu'ils étaient inculpés d'association de malfaiteurs dans le dossier des attentats racistes contre des foyers Sonacotra (*le Monde* du 2 avril et du 12 juin 1990).

SOCIÉTÉ

A la Croix-Rouge

Mme Georgina Dufoix confirme sa démission

Confirmant ce qu'elle avait annoncé lundi 3 février, Mme Georgina Dufoix a démissionné, vendredi 7 février, de son poste de présidente de la Croix-Rouge française. En attendant la nomination de son successeur, l'intérim de la présidence sera assuré par le vice-président de la Croix-Rouge, le professeur André Delaude ***(nos dernières éditions du 8 février).***

Mme Dufoix quitte la Croix-Rouge française avec le sentiment du devoir accompli. Elle estime tout d'abord que, pour l'association elle-même, son bilan est loin d'être négligeable : en effet, si en 1988 l'exercice s'était soldé par un déficit de 234 millions de francs, on peut espérer que, pour la première fois depuis longtemps, le résultat financier sera positif en 1991. Mais elle estime aussi que, lors de l'affaire Habache, elle a agi conformément aux principes qui régissent la Croix-Rouge. Simplement, dit-elle non sans une certaine candeur, *« je n'aurais pas cru, lorsque je suis arrivée à la tête de la Croix-Rouge en 1989, qu'il était si difficile de concilier les impératifs humanitaires et politiques ».*

Souhaitant, après *« les tempêtes qui se sont abattues sur la Croix-Rouge depuis plusieurs mois »*, que sa démission apporte un certain *« apaisement »*, Mme Dufoix a, au cours d'une conférence de presse, tiré les enseignements que lui inspire l'affaire Habache. *« Si ce qui vient de se passer a permis de comprendre que, quand un homme est malade, on doit le secourir, j'aurai le sentiment d'avoir fait comprendre ce qu'est une organisation humanitaire »*, a-t-elle déclaré. Faut-il en la matière savoir distinguer les victimes des assassins ? *« C'est la vraie question »*, a estimé Mme Dufoix, ajoutant que *« des organisations doivent être capables, à un moment donné, de soigner les deux camps. Mais c'est très difficile à assumer. »*

Ainsi qu'elle l'avait fait à plusieurs reprises, Mme Dufoix a regretté ne pas avoir prévenu personnellement le président de la République de la possible venue de Georges Habache en France. Concernant le rôle éventuel joué dans cette affaire par M. Pierre Mutin, son collaborateur à l'Elysée, Mme Dufoix n'a guère été explicite, indiquant seulement que M. Mutin avait dans le passé à de nombreuses reprises joué un rôle *« d'interprète humanitaire »* vis-à-vis de personnalités du Moyen-Orient. *« Huit à neuf fois par an*, a-t-elle ajouté, *il me faisait part du souhait exprimé par telle ou telle personne d'être hospitalisée dans un hôpital français. »*

F. N

EN BREF

□ **Premier essai du missile français MICA.** – La direction générale pour l'armement (DGA) vient d'effectuer, au Centre d'essais des Landes, le premier tir autoguidé sur cible du missile air-air MICA (missile d'interception, de combat et d'autodéfense), a annoncé la DGA, vendredi 7 février. Premier missile air-air multicibles et multimissions mis au point en Europe, le MICA, équipé d'un système de guidage autonome, sera proposé en version électromagnétique active (celle qui a fait l'objet de l'essai), fabriquée par Dassault Electronique, et en version infrarouge, développée par Matra-Défense et SAT. Il devrait notamment équiper le Rafale et le Mirage 2000-5.

□ **Les enseignants de Mantes-la-Jolie cessent leur grève.** – Les enseignants de Mantes-la-Jolie (Yvelines) ont voté, vendredi 7 février, la reprise des cours dans la quasi-totalité des établissements scolaires (*le Monde* du 8 février). En grève depuis le 31 janvier, les professeurs d'une cinquantaine d'écoles et de collèges du Mantois, soutenus par des parents d'élèves, occupaient la mairie de Mantes-la-Jolie depuis mardi 4 février. Ils ont décidé de mettre fin à leur mouvement après avoir obtenu trois des cinq postes d'instituteurs réclamés pour la zone d'éducation prioritaire et neuf des douze postes de professeurs de collège pour la région. La reprise des cours doit s'effectuer au plus tard lundi 10 février.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5712

HORIZONTALEMENT

I. Leurs hôtes cassent parfois la graine à longueur de journée. Donne le feu rouge. – II. On lui prête des effets pour se couvrir. Fait parfois mettre les deux pieds dans le même sabot. – III. Dans sa classe, les cancres sont impitoyablement chassés. Au sud du Hedjaz. Symbole. – IV. Ville du Japon. Véhicule qui est appelé à connaître de nombreux accrochages. S'en va de la caisse. – V. Fait des chicanes. Abandonna la campagne en se rendant dans un village. Renferme des lunettes. – VI. Etait fort comme un bœuf. Apporte une certaine ardeur à des « paresseux ». – VII. Degré. Il n'a plus rien dans sa « cave ». Participe. – VIII. Une championne du set. Reste froid après une séparation définitive. – IX. Donne le bâton à ses élèves. Drogue. – X. Défaut de langue. Préfixe. S'attachent à une cocotte. – XI. Interjection. Somme complémentaire. Lettre. – XII. Exécuté sans jugement. Qui semble bien armé pour résister à de redoutables invasions. – XIII. Ne vend plus de carottes. On l'engage pour la faire tourner. S'applique à l'endroit. – XIV. Se mit à divaguer. Abréviation. Croqua le marmot. – XV. Peuvent être garnis de goujons. Nid de taupes.

VERTICALEMENT

1. La chaleur c'est son rayon (deux mots). – 2. Le froid empêche de les conserver. Présentait son numéro avec un filet. – 3. Belge piquante. Montent sur les planches pour faire des pointes. – 4. Deviendra peut-être rapporteur. Des amourettes s'y développent. Leurs hôtes se font souvent plumer. – 5. Ne rata pas sa correspondance. Peut être distribuée avec des gamelles. – 6. Le tour. Rayons. Avant le déjeuner. – 7. N'a pas toujours les pieds sur terre. Conservateur des ares. – 8. Pronom. Symbole. Une vieille cloche. Article étranger. – 9. Nettement sur le retour (épelé). Revenait souvent sous la plume de Marot. Perdit son aplomb. – 10. Point du jour. Est gris quand on le ramasse. – 11. Ne sont jamais en « grande » toilette. On ne peut plus heureux. D'un auxiliaire. – 12. Elément de barrage. En hiver, la bise les accompagne bien souvent. Préposition. – 13. Préfixe. Effets de parade. Tous les hommes partagent sa couche. – 14. On peut lui couper la tête en le chassant. Relèvent tout ce qui est plat. – 15. Est douce ou très amère. Ouvre... boîte.

Solution du problème n° 5711

Horizontalement

I. Plumard. – II. Rateliers. – III. Ebénistes. – IV. Fosse. Aga. – V. A. R. Tn. Ili. – VI. Cabriole. – VII. Et. Us. L. S. D. – VIII. Oletta. – IX. Ci. Séance. – X. Are. Itou. – XI. Bâtise. IX.

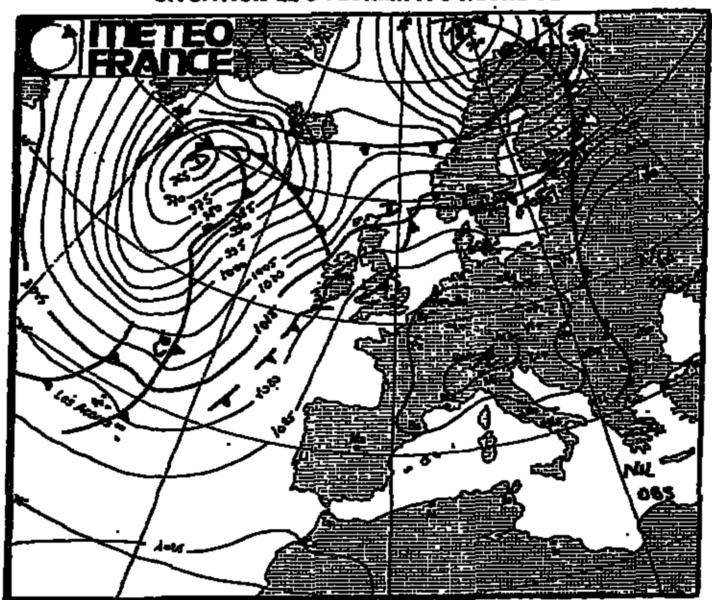
Verticalement

1. Préface. Cab. – 2. Laboratoire. – 3. Utes. Et. – 4. Menstrues. – 5. Aliéniste. – 6. Ris ! Taie. – 7. Détaillant. – 8. Règles. Coi. – 9. Essai. Dieux.

GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 8 FÉVRIER A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 9 FÉVRIER 1992

LEGENDE : ENSOLEILLÉ ; ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX ; NUAGEUX COURTES ÉCLAIRCIES ; TRÈS NUAGEUX OU COUVERT ; PLUIE OU BRUINE ; NEIGE ; AVERSES ; ORAGES ; BRUMES ET BROUILLARDS ; SENS DE DÉPLACEMENT

METEO FRANCE — TEMPS PREVU LE Dimanche 9-02-92 VERS MIDI

Dimanche : épisode pluvieux. – Une perturbation faiblement active abordera la France dimanche. L'axe pluvieux se déplacera d'ouest en est : encore cantonné à la Bretagne au petit matin, il envahira progressivement les Pays de Loire et la Normandie en matinée pour se décaler des Pyrénées-Atlantiques au Nord en soirée. Il neigera sur les Pyrénées au-dessus de 1 800 mètres et sur le Massif central au-dessus de 1 200 mètres.

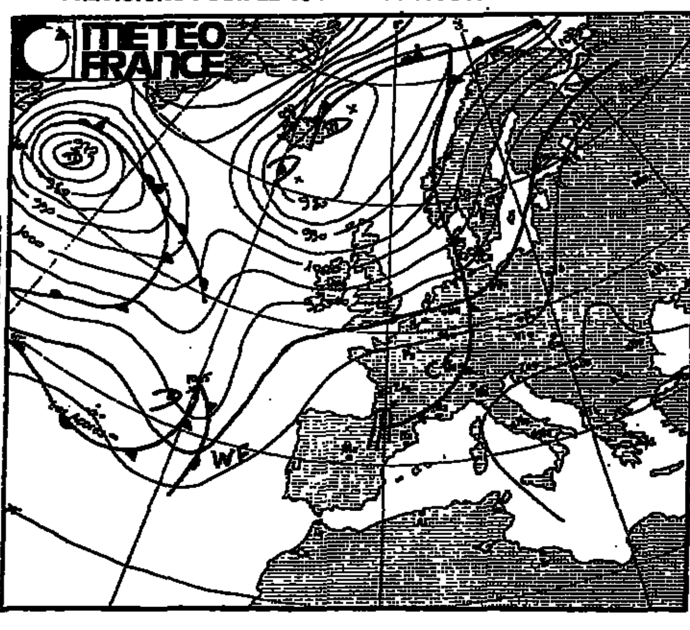
Plus à l'est, il y aura encore des formations de brumes et brouillards parfois givrants en cours de nuit. Ils se dissiperont néanmoins plus rapidement que les jours précédents et seront remplacés par une couche de nuages qui voilera progressivement le ciel. Cette couche se fera de plus en plus dense à l'approche de la zone pluvieuse. Sur le golfe du Lion, la nébulosité sera encore aggravée par des entrées d'air maritime.

Après le passage du corps pluvieux, c'est-à-dire sur la Bretagne à la mi-journée, puis tout le Nord-Ouest dans l'après-midi, le ciel restera très chargé. L'accalmie ne sera que très temporaire puisque la pluie fine de la matinée laissera rapidement la place à des averses fréquentes et parfois fortes. Le vent de nord-ouest pourra souffler à 70 km/h en rafale sous les grains les plus virulents.

Les températures minimales seront encore voisines de 0 degré sur une majeure partie de la France. Elles seront même négatives dans tout l'est du pays. Il fera nettement plus doux près des côtes où le mercure descendra rarement sous les 5 degrés.

Les maxima, très au-dessus des normales saisonnières, dépasseront 10 degrés sur une grande partie du pays. Ils avoisineront même 15 degrés sur toute la moitié sud de la France.

PRÉVISIONS POUR LE 10 FÉVRIER 1992 A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 8-2-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 7-2-1992 à 18 heures TU et le 8-2-1992 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	16	8	N
BIARRITZ	9	-1	D
BORDEAUX	6	-2	D
BOURGES	9	0	B
BREST	10	1	D
CAEN	11	-2	D
CHERBOURG	11	-4	B
CLERMONT-FER.	10	-6	B
DIJON	2	-2	B
GRENOBLE	11	-2	D
LILLE	11	-1	D
LIMOGES	10	2	D
LYON, BRON	6	1	C
MARSEILLE	15	3	N
NANCY	6	-2	B
NANTES	11	-1	D
NICE	15	6	D
PARIS-MONTS.	11	1	D
PAU	8	-2	D
PERPIGNAN	12	3	N
RENNES	11	-1	D
ST-ETIENNE	9	-2	B
STRASBOURG	2	-1	B
TOULOUSE	11	0	B
TOURS	11	-2	B
POINTE-A-PITRE	20	24	D

ÉTRANGER			
ALGER	18	9	D
AMSTERDAM	7	-1	C
ATHÈNES	15	6	D
BANGKOK	33	25	D
BARCELONE	14	3	D
BELGRADE	7	5	C
BERLIN	9	6	C
BRUXELLES	10	1	D
COPENHAGUE	7	4	C
DAKAR	25	21	D
DJERBA	18	9	D
GENEVE	5	1	D
HONGKONG	-	-	-
ISTANBUL	5	-1	D
JÉRUSALEM	8	2	P
LE CAIRE	-	-	-
LISBONNE	17	5	D
LONDRES	10	-1	D
LOS ANGELES	16	13	N
LUXEMBOURG	9	1	D
MADRID	18	-3	D
MARRAKECH	20	8	D
MEXICO	23	-	D
MILAN	6	-4	B
MONTRÉAL	-1	-13	C
MOSCOU	0	-11	C
NAIROBI	-	-	-
NEW-DELHI	19	13	D
NEW-YORK	2	-2	C
OSLO	5	0	C
PALMA-DE-MAJ.	17	4	N
PÉKIN	3	-5	D
RIO-DE-JANEIRO	-	-	-
ROME	16	2	D
SINGAPOUR	-	-	-
STOCKHOLM	5	4	C
SYDNEY	-	-	-
TOKYO	13	8	D
TUNIS	17	8	N
VARSOVIE	1	1	P
VENISE	5	2	B
VIENNE	9	4	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Samedi 8 février

TF 1

20.50 Variétés : Sébastien c'est fou !
22.35 Magazine : Ushuaïa.
23.40 Magazine : Formule sport.
1.00 Journal et Météo.

A 2

20.50 Magazine : La Nuit des héros.
22.40 Magazine : Double jeu.
23.55 Série : Les Brigades du Tigre.
0.55 Journal et Météo.

FR 3

— *De 20.00 à 00.55 La Sept* —
0.55 Magazine : Mégamix.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : La Légende des ténèbres.
22.00 Les Nuls... l'émission.
22.50 Flash d'informations.
22.57 Le Journal du cinéma.
23.01 Cinéma : Le Beau-Père 2. □
0.25 Cinéma : Stormy Monday. ■■

LA 5

20.45 Série : Kojak.
22.25 Série : Deux flics à Miami.
23.20 Journal de la nuit.

M 6

20.40 Téléfilm : Le Bal de l'école.
22.25 Téléfilm : Le Prix de la liberté.
0.00 Musique : Flashback.
0.30 Six minutes d'informations.

LA SEPT

21.00 Documentaire : La Vie RFA.
22.25 Le Courrier des téléspectateurs.
22.30 Soir 3.
22.45 ▶ Téléfilm : Shalom General.
0.30 Cinéma d'animation : La Différence entre l'amour.
0.55 Magazine : Mégamix.

Dimanche 9 février

TF 1

13.25 Série : Hooker.
14.15 Série : Rick Hunter inspecteur choc.
15.15 Série : Columbo.
16.35 Disney Parade.
18.05 Magazine : Téléfoot.
19.05 Magazine : 7 sur 7. Invité : Woody Allen.
20.00 Journal Club Jeux olympiques, Tiercé, Météo et Tapis vert.
20.50 Cinéma : Tonnerre de feu. ■
22.45 Magazine : Ciné dimanche.
22.50 Cinéma : La Bamba. ■
0.45 Magazine : Club Jeux olympiques.
1.30 Journal et Météo.

A 2

13.20 Dimanche Martin (et à 15.50).
14.50 Série : Mac Gyver.
17.25 Documentaire : Trou de fer.
17.50 1. 2. 3. Théâtre (et à 0.20).
18.00 Magazine : Stade 2.
18.50 Le Journal olympique.
19.30 Série : Maguy.
19.59 Journal, Journal du trot et Météo.
20.45 Téléfilm : Red Fox
22.15 Magazine : Bouillon de culture. Invités : Yves Robert et Jean-Loup Dabadie.
23.35 Documentaire : Roule, routier ! Le Gabon.
0.25 Journal et Météo.

FR 3

13.00 Sport : J. O. d'hiver.
16.45 C'est Lulo !
18.15 Magazine : A vos amours.
19.00 Le 19-20 de l'information. Grand témoin : Frédérique Bredin. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : De nouveaux habits pour les contes défaits.
20.10 Série : Benny Hill.
20.45 Divertissement : La Classe déclare sa flamme.
22.05 Journal Journal des J.O. et Météo.
22.55 Cinéma : Marthe Richard au service de la France. ■■
0.15 Musique : Mélomanuit.

CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : Tous mes maris.
15.20 Magazine : 24 heures.
16.15 Magazine : Exploits 2.
16.35 Documentaire : Les Animaux de la soif.
17.00 Les Nuls... l'émission.
17.56 Le Journal du cinéma.
18.00 Téléfilm : Honorin et la Lorelei.
— *En clair jusqu'à 20.30* —
19.30 Flash d'informations.
19.40 Ça cartoon.
20.20 Dis Jérôme... ?
20.25 Magazine : L'Equipe du dimanche.
20.30 Cinéma : Le Brasier. □
22.30 Flash d'informations.
22.40 L'Equipe du dimanche.
1.15 Cinéma : Les Guerriers. ■

LA 5

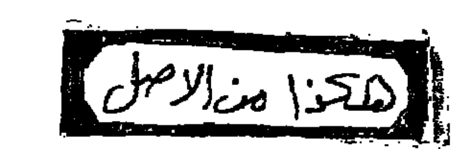
13.20 Série : Tant qu'il y aura des bêtes.
14.15 Série : L'Homme de l'Atlantide.
15.10 Série : Riptide.
16.30 Série : Soko, brigade des stups.
17.25 Série : Lou Grant.
18.15 Série : La loi est la loi.
19.05 Série : L'Enfer du devoir.
20.00 Journal et Météo.
20.50 Cinéma : Julie pot de colle. ■
22.30 Magazine : Reporters.
23.25 Magazine : Top chrono.
0.15 Journal de la nuit.

M 6

13.00 Série : Mission impossible vingt ans après.
13.50 Série : L'Incroyable Hulk.
14.45 Variétés : Multitop.
16.15 Jeu : Hit hit hit hourra !
16.20 Série : Clair de lune.
17.15 Série : Le Saint.
18.05 Série : Tonnerre mécanique.
19.00 Série : Les Routes du paradis.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby Show.
20.30 Magazine : Sport 6.
20.40 Téléfilm : Vivre sans elle.
22.20 Magazine : Culture pub.
22.50 Cinéma : Black Emmanuelle en Amérique. □
0.15 Six minutes d'informations.

LA SEPT

13.45 Opéra : Elektra.
15.30 Documentaire : Le Salon littéraire de l'Europe.
16.30 Téléfilm : Alcyon.
18.00 Documentaire : Lignes de vie.
19.00 Documentaire : La Troisième Dimension.
20.00 Jean Painlevé au fil de ses films.
20.30 Le Courrier des téléspectateurs.
20.35 Cinéma : Palombella rossa. ■■
22.00 Court métrage : Le Coup du berger.
22.30 Le Dessous des cartes.
22.35 Cinéma : Le Pont du Nord. ■■



Le Monde

HEURES LOCALES

Les conseillers financiers s'intéressent aux communes

Avant de choisir des consultants capables de suivre la gestion de la trésorerie de leur ville, les élus doivent être bien avisés pour ne pas confondre les professionnels reconnus et les aigrefins

DE conseils, les collectivités locales ne manquent guère, si elles souhaitent améliorer leur gestion financière, observait récemment la Cour des comptes. Une foule de banquiers, courtiers et consultants, au professionnalisme parfois douteux, n'ont pas hésité à les courtiser, ces dernières années.

La commune de Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône, 10 500 habitants) a, ainsi, fait les frais de la renégociation de sa dette en s'adressant à deux intermédiaires qui lui ont facturé des commissions importantes (3 % à 4 % du capital, alors que la norme est de 0,30 %). Le coût de son crédit, allégé, en apparence, par une réduction d'annuité, a été alourdi par un allongement substantiel de la durée du remboursement. La commune de Salouel (Somme, 3 000 habitants) s'est retrouvée, pour sa part, dans une situation sujette à caution au regard de la loi bancaire, après avoir accordé sa confiance à un cabinet qui s'est adressé à une banque luxembourgeoise non agréée par le Comité des établissements de crédit. La commune d'Amilly (Loiret, 11 000 habitants) a payé très cher un prestataire de conseils dont les analyses financières n'ont jamais été retrouvées.

Dans leur rapport sur la gestion de la trésorerie et de la dette, les magistrats de la Rue Cambon font allusion à quelques consultants indélicats, mais la plupart de leurs exemples concernent des cabinets d'intermédiation dont le coût des prestations semble avoir été *« inversement proportionnel »* à leur degré de notoriété. L'offre d'intermédiation s'est développée en 1986. Lorsque la Caisse des dépôts et consignations a mis fin aux prêts à taux privilégiés qu'elle consentait aux collectivités, les banques commerciales, devenues soudain concurrentielles sur le secteur public local, ont essayé de conquérir ce marché, qu'elles tenaient pour éminemment solvable. Le courtage, rémunéré au pourcentage du capital négocié, est devenu important et... lucratif. Mais, peu à peu, les banques ont préféré agir seules, et un certain nombre d'intermédiaires se sont convertis dans le conseil.

Des prestataires indépendants

En 1989, la société de courtage Finacor, dont le capital est détenu, en partie, par le Crédit lyonnais, a ainsi créé une filiale, Finacor collectivités locales, qui possède l'un des plus gros portefeuilles de contrats. *« Certains intermédiaires font du bon travail*, estime M. Charles Renard, président de la sixième chambre de la Cour des comptes. *Mais les collectivités n'ont pas vraiment besoin de marchands d'argent. Ce qu'il leur faut, ce sont des conseils capables d'apprécier la régularité de leur appel à l'emprunt et la gestion de leur dette. »*

Les prestataires de conseils ne veulent d'ailleurs, en aucun cas, être pris pour des démarcheurs financiers. *« Nous sommes liés à des collectivités, et non à des banques. Nous ne touchons pas une commission, mais des honoraires fixés en fonction du temps que nous devons consacrer à notre mission. Celle-ci est définie à l'avance dans un cahier des charges »*, précise M. Philippe Laurent, ancien directeur général de Finacor collectivités locales, dont il dit s'être séparé *« pour des raisons de déontologie »*. Les conseils veulent, avant tout, être indépendants. *« C'est pour cette raison que j'ai fondé ma propre société, dont mes collaborateurs et moi-même sommes les seuls actionnaires »*, assure M. Laurent. C'est pour cette raison, aussi, que l'ancien PDG de Finacor collectivités locales, M. Philippe Giboin, et ses employés ont racheté le capital de leur entreprise, qui s'est rebaptisée Financière collectivités locales. C'est d'ailleurs cette société que la municipalité d'Orléans a choisie, récemment, pour gérer l'encours de sa dette, estimant que *« son indépendance garantirait une totale liberté aux élus »*.



Lorsqu'un maire reçoit un consultant, il doit absolument savoir à qui il a affaire, estime M. Renard. *« Il doit se renseigner sur la personne, la structure juridique de sa société, la composition du capital et l'identité des actionnaires. Il doit l'interroger sur ses références, sa méthode et ses honoraires. »*

Il s'étonne que certains établissements financiers s'improvisent conseils auprès des collectivités dont ils sont les pourvoyeurs. *« On ne peut être à la fois juge et partie, conseilleur et prêteur. »* Le dernier rapport de la Cour des comptes critique sévèrement le protocole conclu, en 1990, entre le Crédit local de France et la communauté urbaine de Bordeaux, par lequel celle-ci lui réserve chaque année 50 % du montant de ses emprunts. L'accord prévoit aussi que le CLF pourra organiser les consultations des organismes financiers susceptibles de fournir les 50 % restants, et assister la collectivité dans le choix des offres faites. Cette prestation, qui lui donne la possibilité de connaître les conditions de prêt des concurrents, devrait lui interdire de participer à l'opération en tant que prêteur.

Les « bons » conseils se compteraient aujourd'hui sur les doigts d'une main, deux, tout au plus, estiment certains magistrats et banquiers spécialistes. Leur chiffre d'affaires total semble d'ailleurs assez modeste : 30 millions de francs. Il s'agit, le plus souvent, de petites équipes composées de trois à quinze personnes.

La pédagogie à l'honneur

Ces professionnels sont souvent des élus locaux, comme M. Philippe Laurent, adjoint (UDF) aux finances et à la culture de Sceaux (Hauts-de-Seine), M. Jean de Grissac, adjoint (RPR) aux finances de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), et spécialiste des petites communes, ou M. Philippe Giboin, maire sans étiquette d'une commune rurale de l'Eure. *« Cette casquette nous permet de bien comprendre le fonctionnement d'une collectivité*, estime M. Laurent. *Le consultant travaille avec une double hiérarchie d'hommes politiques et de fonctionnaires. Il doit apprécier les conséquences monétaires des décisions qui seront prises, et comprendre le projet de l'élu pour l'aider à le mener à bien. »*

Pour ces consultants, qui se font souvent connaître au travers d'actions de formation, la pédagogie n'est pas un vain mot. *« Je n'hésite pas à ennuyer mes interlocuteurs avec une séance de mathématiques financières, pour qu'ils puissent se substituer à moi par la suite. Un conseil doit aussi faire du transfert de technologie »*, estime M. Michel Klopfer, spécialiste de la gestion de trésorerie, chargé de conférences à l'ENA.

Les consultants envisagent l'avenir avec sérénité. En effet, plusieurs conditions sont réunies pour que leurs services soient de plus en plus sollicités. Viennent, en premier lieu, les rigidités du statut territorial, qui freinent l'embauche de spécialistes – même si, depuis quelques années, la plupart des collectivités ont modernisé leurs services financiers. Les secrétaires généraux ne s'offusquent plus de payer des tarifs à la journée équivalant aux rémunérations mensuelles de leurs jeunes cadres : entre 7 000 et 8 000 francs.

Le contexte économique difficile qui affectera sans doute la prochaine décennie devrait inciter les élus à plus de prudence. Les communes, notamment, devront restreindre leurs dépenses et optimiser leur gestion. Depuis quelques années déjà, la plupart des collectivités ont découvert qu'en améliorant leur activité financière, elles pouvaient réaliser des économies.

Accroître la transparence

Certaines ont ainsi troqué des emprunts à 17 %, contractés avant 1986 auprès de la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales (CAECL), contre des prêts à 10 %. D'autres se sont lancées – avec plus ou moins de bonheur – dans l'acquisition d'emprunts à taux révisables, ou d'emprunts en devises. La ville d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine, UDF) a ainsi emprunté en écus et en deutschemarks. *« C'est intéressant dans la mesure où nous sommes assistés par un spécialiste des marchés financiers, Financière collectivités locales, qui nous prévient lorsque les taux changent, afin que nous revendions à temps »*, explique son directeur financier, M. Christian Camara. De grandes collectivités ont dégagé plusieurs millions de francs en pratiquant la technique de la « trésorerie zéro », qui consiste à faire fructifier, en toute légalité, de l'argent oisif.

Les changements continuels qui affectent les transferts de l'Etat assureront de beaux jours aux professionnels qui maîtrisent les subtilités des dotations et autres compensations fiscales, comme le BREEF, Bureau d'études gestionnaire de banques de données financières. Les regroupements de communes, qui risquent d'être de plus en plus nombreux, donneront lieu à des simulations préparatoires, estime encore l'équipe de Ressources consultants, qui a mis au point un certain nombre de logiciels sur l'intercommunalité.

L'appel à une compétence indépendante est pertinente lorsque les collectivités souhaitent faire de la communication financière. Or, depuis l'affaire d'Angoulême, qui a mis en évidence l'importance de la notion de risque, près de la moitié des villes de plus de 10 000 habitants sembleraient soucieuses d'afficher leur gestion, selon la Fondation pour la gestion des villes. Les élus doivent en effet affronter un double défi : l'exigence accrue de transparence des citoyens et la raréfaction des prêteurs qui, en quelques mois, ont quasiment déserté le marché.

RAFAËLE RIVAIS

Chers transports

LES présidents de conseils généraux s'inquiètent du poids que représente le financement des transports collectifs. En 1990, cette charge a représenté, en seul fonctionnement, 7 milliards de francs, soit près de 7 % du budget global de fonctionnement des départements. La loi d'orientation des transports intérieurs (LOTI) de décembre 1982 leur a en effet transféré la compétence de l'organisation des transports routiers non urbains. Les lois de décentralisation de 1983 leur ont également confié la responsabilité des transports scolaires. Des facteurs se sont additionnés ces dernières années pour augmenter ces charges.

Les transports scolaires représentent déjà une dépense annuelle de 101 francs par habitant et de 2 300 francs par élève. L'allongement de la scolarité, la diversification des formations, les regroupements de classes devraient conduire à une utilisation plus importante des transports scolaires. Cette évolution conduit l'Association des présidents des conseils généraux (APCG) à demander à l'Education nationale d'être consultée à propos de la carte scolaire.

Taxe départementale

Malgré la désignation par la SNCF d' « interlocuteurs privilégiés » dans chaque département, l'APCG souhaite également que les conseils ne soient pas uniquement sollicités pour financer les lignes déficitaires, la modernisation des gares ou la construction de parkings.

Enfin la loi encourageant la création de communautés de villes leur fait craindre une extension du périmètre des transports urbains. Les réseaux de transports financés par les départements se verraient ainsi destinés aux seuls habitants des zones rurales, et exclus des régions urbanisées qui fournissent la majeure partie des utilisateurs.

Devant l'augmentation des charges liées au financement des transports non urbains, l'APCG envisage de demander aux pouvoirs publics l'instauration de ressources spécifiques comme une taxe sur les carburants vendus dans chaque département.

C. de C.

La décentralisation de services publics

Valence refuse des « sucettes »

La capitale de la Drôme a repoussé deux propositions, préférant attendre un projet plus conforme à ses besoins économiques

VALENCE

de notre envoyé spécial

« *ILS voulaient me faire plaisir. Nous avons préféré attendre, plutôt que d'accepter des sucettes.* » Malgré la proximité des élections, M. Rodolphe Pesce, maire (PS) de Valence et président du conseil général de la Drôme, n'a pas hésité une seconde. Dédaignant l'offre d'un *« coup politique »*, il a fermement rejeté les deux propositions de transfert d'administrations parisiennes inscrites au dernier comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT). Pourtant, elles représentaient près de cent cinquante emplois. *« Le nombre importe peu*, précise-t-il. *Nous ne sommes pas là pour faire de l'électoralisme. L'essentiel est que ce projet soit un levier porteur d'avenir, qui s'inscrive dans la logique du développement local. »* Pour ne pas « blesser » les villes bénéficiaires des « sucettes » qu'on lui promettait, M. Pesce n'en dira pas plus.

S'il a pris le risque de laisser passer son tour, c'est que le maire de Valence a reçu des assurances – écrites – de Matignon. Sa ville devrait figurer en bonne place sur la prochaine liste qui sera examinée par le CIAT en avril prochain. Des négociations ont déjà été engagées. Mais *« tant que nous n'aurons pas la certitude d'obtenir ce que nous pourrons espérer, nous continuerons à manifester notre détermination »*, assure M. Pesce, plus remonté que jamais face au pouvoir central, dont il dénonce *« l'absence de cohérence et de logique dans la décentralisation et l'aménagement du territoire »*.

Taux de chômage élevé

Depuis quelques mois il est vrai, la ville et le département ont de bonnes raisons de s'opposer à l'Etat. La querelle du tracé du TGV Sud-Est continue de perturber passablement le climat local. Plus grave a été l'annonce, en décembre dernier, d'un nouveau plan de restructuration de Sextant-Avionique (ex-Crouzet), filiale de l'Aérospatiale et de Thomson-CSF, dont la principale victime est l'usine de Valence, avec 415 suppressions d'emplois annoncées. En l'espace de trois ans, cette unité qui fabrique du matériel électronique pour l'aviation sera passée de 3 236 à 1 915 salariés.

« Les conséquences économiques sont graves. Et l'effet politique désastreux », souligne M. Pesce. Le hasard (?) a voulu que sa ville soit en concurrence avec les autres usines du groupe, situées à Châtellerault – qui ne s'en tire pas trop mal,– Conflans-Sainte-Honorine et Bordeaux, trois communes dirigées par l'actuel et deux anciens premiers ministres. *« Les Valentinois n'auraient pas compris que nous ne soyons pas capables de lutter contre de telles personnalités »*, indique M. Pesce, qui a décrété la mobilisation locale, syndicats et partis de toutes tendances confondues, pour obtenir de la direction *« un plan cohérent de maintien et de développement des activités sur le site »*.

Cette affaire intervient dans un contexte économique qui s'est, de surcroît, brusquement aggravé. En moins de six mois, à la suite notamment de vagues de licenciements dans les PME, le nombre de demandeurs d'emplois de la Drôme est passé de 20 000 à plus de 24 000, soit, avec 10,8 %, le taux de chômage le plus élevé de la région Rhône-Alpes. *« Jusqu'à présent, le solde des créations d'emplois, essentiellement grâce aux petites et moyennes entreprises, était positif. Mais les grands groupes nationaux ont eux aussi procédé à des restructurations »*, indique M. Jean-Paul Massot, chargé de la mise en place d'une nouvelle politique économique au conseil général.

« La difficulté, c'est que nous avons de plus en plus de mal à nous faire entendre de l'Etat. » Sur ce point, M. Pesce n'est pas loin de rejoindre M. Roger Quilliot, le maire (PS) de Clermont-Ferrand, lorsque ce dernier avait, spectaculairement, présenté sa démission. Il l'a d'ailleurs écrit dans une lettre ouverte au premier ministre. Las de devoir se battre sur tous les fronts « au coup par coup », il attend du gouvernement un plan cohérent, adopté en concertation, dans la suite logique des décisions mises en œuvre localement.

Il n'est pas sûr qu'en avril Valence obtienne ce qu'elle demande dans la liste des futurs transferts, à savoir un établissement faisant appel à la matière grise ou un centre de recherche appliquée. D'ici là, le président sortant du conseil général doit affronter une élection cantonale difficile. La majorité de ce département socialiste, le seul en Rhône-Alpes, ne tient qu'à quelques sièges. En ce sens, la fermeté dont il a fait preuve vis-à-vis de ses amis politiques au gouvernement serait, localement, plutôt bien vue.

MICHEL DELBERGHE

Sarcelles espère des emplois

Dans le Val-d'Oise, les habitants attendent avec « sympathie » les nouveaux venus

L'ANNONCE du transfert à Sarcelles de 600 employés de la Caisse centrale de coopération économique (CCCE), établissement dépendant du ministère de l'économie des finances et du budget, n'a pas véritablement surpris Raymond Lamontagne, le maire RPR de cette commune val-d'oisienne de quelque 57 000 habitants. Il avait en effet appris, quelques jours auparavant par un responsable de France Construction Aménagement, une filiale de Bouygues engagée dans la politique de développement de l'est du département, que sa ville était susceptible de recevoir, si elle le souhaitait, une des sociétés délocalisées.

« Nous devons être compétitifs »

Depuis cette annonce, Raymond Lamontagne ne cache plus sa satisfaction. D'autant que Dominique Strauss-Kahn, ministre délégué chargé de l'industrie et candidat malchanceux aux dernières élections municipales, a pris la peine de lui confier récemment par téléphone qu'il plaidait pour sa ville.

« Tout va se décider à partir des terrains que nous allons proposer, explique Raymond Lamontagne. *Nous devons être très compétitifs sur les prix, mais aussi sur l'emplacement des futurs locaux. La Caisse centrale a besoin de 20 à 26 000 m² de plancher. Nous devons faciliter le déplacement des personnels, tenir compte des transports et du cadre dans lequel ils devront travailler. »* Cinq terrains sont d'ores et déjà disponibles : ceux situés le long de la voie ferrée et d'autres proches des gares SNCF d'Arnouville et de Sarcelles-Saint-Brice ou encore le quartier de Lochères où la Caisse des dépôts et consignations a un projet immobilier difficile à commercialiser actuellement.

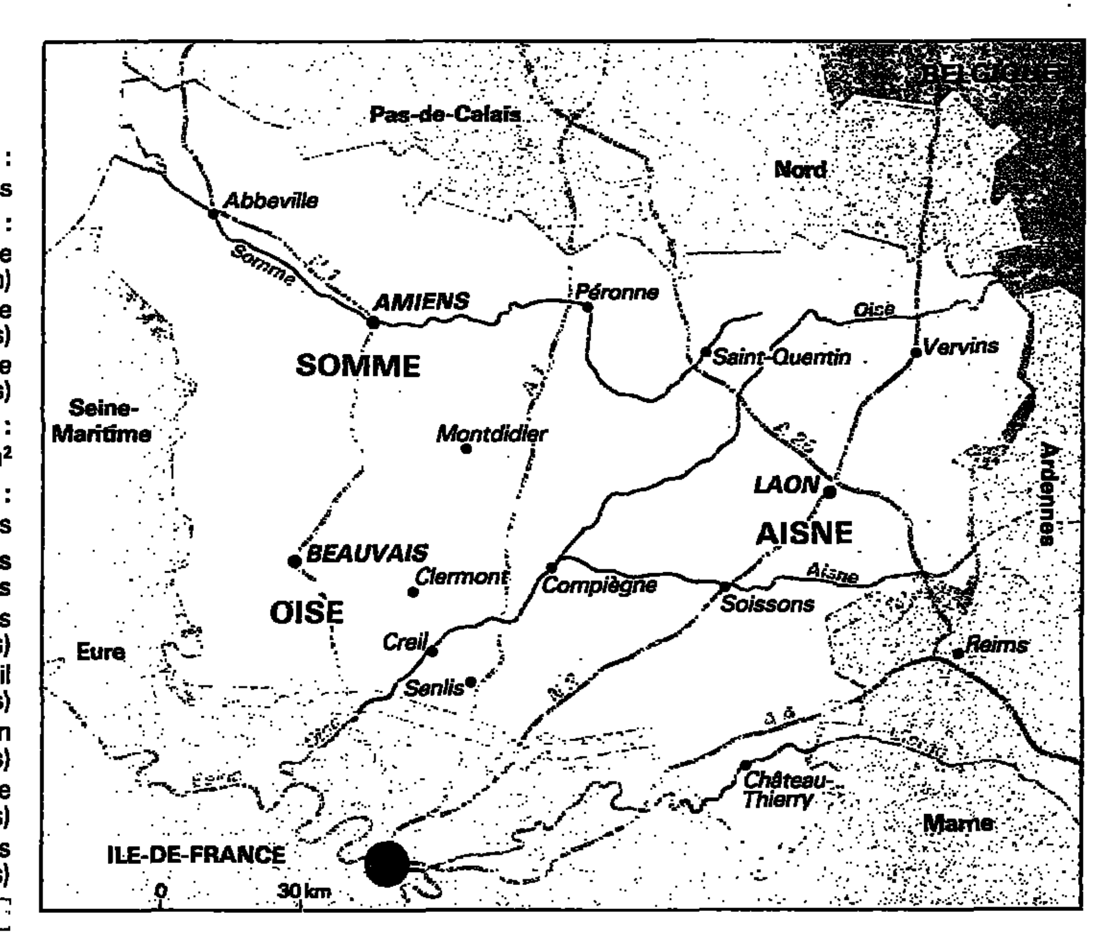
La CCCE, qui vient de fêter son cinquantième anniversaire, emploie près de 750 personnes, sur les 1 500 que compte cette société, au siège parisien, cité du Retiro dans le 8e arrondissement. D'après les annonces faites lors du Comité interministériel pour l'aménagement du territoire, vingt-quatre emplois, appartenant à la CCCE, seront délocalisés à Arras et six cents à Sarcelles. Dans les rues de Sarcelles, où on les attend *« avec sympathie »*, mais les habitants ne souhaitent pas qu'*« on les oblige à venir »*. Raymond Lamontagne, lui, espère gagner quelques emplois pour sa ville *« car les entreprises déménagent rarement avec tout leur personnel. Il y a toujours quelques défections »*.

JACQUELINE MEILLON



PICARDIE :

Préfecture : Amiens
Départements : Aisne (préfecture : Laon) Oise (préfecture : Beauvais) Somme (préfecture : Amiens)
Superficie : 19 410 km²
Population : 1 810 687 habitants
Principales agglomérations
Amiens (156 140 habitants)
Creil (97 078 habitants)
Saint-Quentin (77 095 habitants)
Compiègne (67 057 habitants)
Beauvais (57 701 habitants)



Prise en tenaille entre Paris et Lille, la Picardie a longtemps été rejetée dans la « non-identité » d'une simple terre de passage. Mais alors qu'elle s'éveille à la conscience régionale, elle voit s'élargir une ligne de fracture qu'elle n'avait pas su prévoir : celle opposant un Nord en voie de désindustrialisation et un Sud dopé par l'explosion du Bassin parisien

C'EST un cri du cœur, la complainte d'une fierté blessée. *« Il est inacceptable que la Picardie subisse un terrorisme intellectuel qui cherche à la rejeter dans la non-identité ».* Puisqu'il n'y a pas de militants régionalistes pour le scander, c'est un document du conseil régional de 1985 – papier glacé et photos couleur, – qui le clame. L'angoisse du « déficit identitaire », voilà des générations que la Picardie s'en accommode, comme convaincue que l'on ne vit pas impunément à la lisière de Paris.

Sorti des forêts de Chantilly et de Compiègne, délaissant leurs chateaux pour filer sur le Nord, où en effet poser son regard ? Y a-t-il seulement des falaises à longer, d'amples fleuves à enjamber ou même des monts à esquiver ? Non, la Picardie n'offrira au visiteur que des champs de betteraves et de blé à perte de vue. Un moutonnement lançinant à phagocyter l'horizon. On fera peut-être la moue à la vue des terrils du Nord mais, en attendant, le *no man's land* picard n'arrachera que soupirs d'ennui. La Picardie est un plat pays qui reste à fredonner.

Il y a là une monumentale énigme. Pourquoi cette disgrâce de l'indifférence pour une région *« où l'Histoire de France semble entassée »*, selon le mot de Michelet, car elle fut à la fois le berceau de son royaume et le cimetière de ses armées ? Si les noms de Soissons, Senlis et Noyon fleurent bon les sacres carolingiens ou capétiens, ceux de Crécy, Bouvines ou du chemin des Dames évoquent des saignées militaires. Mais, bizarrement, les Picards ont oublié de s'enorgueillir des premiers tandis qu'ils n'en finissent pas de s'accabler de la mémoire des seconds.

Pour deviner cette allergie au panache, cette pudeur érigée en religion, il faut s'imaginer une terre éventrée par la mitraille. Il faut songer à cette centaine de villages qui ont été proprement rayés de la carte à l'issue de la Grande Guerre. Il faut se souvenir de la déferlante des bombardements de 1940 qui détruisit aux trois quarts Abbeville, Beauvais et Amiens. Alors, mais alors seulement, on comprendra que la Picardie, couloir d'invasion à travers les âges, s'est longtemps crue frappée de malédiction.

Négligée par Paris

Aujourd'hui encore, une multitude de stigmates lui rappellent cette destinée, tel cet essaimage de cimetières sans visa que des veuves françaises, allemandes ou néo-zélandaises viennent fleurir. Où même ces stocks d'obus et de mines que l'on exhume régulièrement en traçant des autoroutes à travers champs. En 1990, on aura « neutralisé » quelque 100 tonnes de ces vieux explosifs gainés de boue, selon la préfecture d'Amiens. L'opération se déroule dans la baie de Somme, à marée basse, après avoir pris soin de déménager la colonie de phoques familière des lieux.

« Se mucher ». Dans le parler picard, cela signifie *« se cacher »*, ou plus précisément s'engouffrer dans les *« muches »*, ces galeries souterraines creusées dans la craie de la plaine. Les villageois s'y terraient, avec famille et bétail, en attendant que la soldatesque eût fini sa besogne. Les Picards se *« muchèrent »* si souvent dans l'his-

Une gauche qui penche à droite

La région a toujours affiché une sensibilité social-démocrate tout en s'abandonnant à des notables conservateurs. Depuis 1985, elle a succombé à un ancien membre de la SFIO devenu UDF, Charles Baur, expert en majorités relatives

LA Picardie politique est une anomalie. Voilà une région qui ne s'est jamais illustrée par ses excentricités mais qui abrite le fief d'un parti quasiment inconnu ailleurs, une espèce authentiquement endémique, le Parti social-démocrate (PSD), surgi des anfractuosités du Parti socialiste. Né en 1972 du rejet du programme commun avec les communistes, le PSD a bourgeonné à travers la région avec d'autant plus de fluidité que son fondateur, M. Max Lejeune, était déjà une figure emblématique de la gauche picarde. On se souvient ici encore de ce député SFIO de vingt-sept ans défilant lors du Front populaire, le poing tendu et l'air bravache, dans les rues d'Amiens et surtout d'Abbeville, sa place forte municipale.

Aujourd'hui sénateur en fin de carrière, M. Lejeune a confié les clés de sa « vieille maison » à un néo-Picard de souche alsacienne, M. Charles Baur, ancien secrétaire général des Jeunesses socialistes de la Seine et vibrionnant chef d'entreprise qui distribue généreusement à ses visiteurs son article de choix, un tube de colle super-glu. Président de région depuis 1985, cet expert en substances adhésives a su fort habilement se colmater une majorité en solidifiant l'appoint des élus du Front national. Dernière pièce du dispositif PSD, enfin, M. Fernand Demilly, président du conseil général de la Somme, homme de dossiers et peu connu du grand public. Avec un sénateur, un président de région et un président de conseil général, la « social-démocratie » picarde est à elle seule une composante de l'UDF nationale !

La Picardie est décidément une anomalie. Voilà une région que l'on dit frileuse, peu portée à la rébellion, mais où la gauche fut longtemps triomphante. La charte d'Amiens (1906) de la CGT, c'est ici, la légende voulant même qu'elle fut paraphée sur le coin d'une table du buffet de la gare. En 1936, l'Aisne envoie six députés socialistes sur six au Palais-Bourbon. A la Libération, le PC crève le seuil des 35 % sur les trois départements, et y maintiendra depuis une audience largement supérieure à la moyenne nationale avec de solides bastions dans l'Amiénois, le Vimeu et le Saint-Quentinois. De 1980 à 1981, alors que s'accélère pourtant le recul du PC, la Picardie continuera à se singulariser en portant à la tête du conseil de région un communiste, cas unique en France.

Le conseil régional

Président : Charles Baur (UDF-PSD)
7 PC ; 17 PS ; 1 MRG ; 1 div. g. ; 11 UDF ; 11 RPR ; 4 CNI ; 1 div. d. ; 2 FN.

Résultats des élections de 1986 par département

AISNE (17 sièges)
Ins., 364 736 ; abst., 20,08 % ; suff. ex., 277 096.
PC : 15,61 %, 3 élus ; PS : 33,37 %, 6 élus ; Un. opp. : 37,69 %, 7 élus ; FN : 9,12 %, 1 élu ; Verts : 4,19 %.

OISE (21 sièges)
Ins., 432 094 ; abst., 19,90 % ; suff. ex., 329 965.
LO : 3,55 % ; PC : 10,99 %, 2 élus ; PS : 31,39 %, 7 élus ; MRG : 2,59 % ; Un. opp. : 39,80 %, 10 élus ; FN : 11,66 %, 2 élus.

SOMME (17 sièges)
Ins., 379 699 ; abst., 17,78 % ; suff. ex., 292 730.
LO : 2,88 % ; PC : 15,42 %, 3 élus ; PS-MRG : 27,88 %, 5 élus ; Un . opp. : 36,57 %, 7 élus ; div. d. : 5,65 %, 1 élu ; div. d. : 1,26 % ; FN : 7,72 %, 1 élu ; Verts : 2,59 %.

La Picardie est vraiment une anomalie inépuisée. Voilà donc une région qui penche à gauche mais qui se donne à des notables conservateurs.

Parachutages d'industriels

Bien que M. François Mitterrand y ait recueilli entre 57 % et 63 % lors de sa réélection de 1988, la droite contrôle aujourd'hui le conseil régional et les trois conseils généraux. Pis encore, les Picards ont une fâcheuse tendance à se laisser ensorceler par des capitaines d'industrie parachutés et au verbe enjôleur. A la fin des années 1950, l'Oise fut le champ de manœuvre coloré et pétaradant du duel sans merci que se livrèrent deux poids lourds en quête de circonscription, MM. Robert Hersant et Marcel Dassault. Si le premier ne laissa qu'un courtois souvenir, le second fut plébiscité héros populaire à force d'avoir réparé les clochers d'église et abonné gracieusement retraités et ménagères à *Jours de France.* Il légua même au département un petit-fils, Olivier, que l'on élut député en 1988 sans avoir vraiment prêté attention à son prénom.

Il y a donc bien une exception picarde. Mais cette triple singularité n'empêchera pas la Picardie de rejoindre le lot commun des régions françaises lorsqu'il s'agira, au soir du 22 mars, de se doter d'une majorité. Quelles alliances nouer ? L'opposition unie, emmenée dans l'Aisne par M. Baur (UDF), dans l'Oise par M. Ollivier Dassault (RPR) et dans la Somme par M. Gilles de Robien (UDF), maire d'Amiens, va-t-elle devoir composer avec le Front national, dont on s'attend, ici aussi, qu'il marque des points dans certains quartier urbains et chez une frange d'agriculteurs ? Conformément aux consignes nationales, chacun jure qu'il n'en sera rien.

Pourtant, le précédent de 1986 incite à la prudence. Depuis cette année-là, en effet, les quatre élus du Front national – devenus ensuite deux – apportent leur concours régulier à M. Baur dans le cadre d'une « majorité de gestion ». Cette bonne volonté leur a permis, en échange, de mettre la main sur une vice-présidence et de s'introduire dans les conseils d'administration des lycées. *« Il n'y a pas eu d'alliance. Ils nous ont simplement rejoints. On ne trouvera pas une seule délibération du conseil qui soit marquée par l'empreinte du Front national »*, proteste M. Baur. Il en veut pour preuve l'augmentation brutale de la fiscalité régionale de 150 % dans le budget de 1987, en contradiction flagrante avec toutes les professions de foi anti-fiscales des élus du FN.

Quant à la suppression des subventions aux associations d'éducation populaire, telle la fédération Léo-Lagrange, on assure au conseil régional que l'on n'eut nullement besoin d'encouragements prodigués de l'extérieur. Il est vrai que certains amis de M. Baur étaient eux-mêmes de chauds partisans d'un grand nettoyage.

Reste que le « président » est à nouveau attendu au coin du bois, et les socialistes ne sont pas les seuls à guetter un éventuel faux pas. L'attitude à adopter vis-à-vis du Front national pourrait en effet empoisonner ses relations avec son rival « potentiel », M. de Robien, membre du bureau politique du Parti républicain et dont l'hostilité aux thèses de Jean-Marie Le Pen est beaucoup plus tranchée. Les deux hommes se heurtent déjà fréquemment sur la conception du rôle d'Amiens comme capitale régionale.

Ambitions ministérielles

S'il semble prématuré de prêter à M. de Robien l'intention de ravir à M. Baur la présidence de la région (les autres villes accepteraient difficilement que le maire d'Amiens dirige la région), des frictions pourraient résulter d'un éventuel retour de la droite au pouvoir à Paris : M. de Robien fait partie de l'écurie léotardienne tandis que M. Baur est proche de M. Giscard d'Estaing. On y songe déjà, à ce portefeuille qui pourrait échoir à un Picard.

En quête d'une majorité, la coalition UDF-RPR convoitera en tout cas avec beaucoup moins d'embarras le soutien des Verts dont le score a oscillé entre 8,5 % et 11 %, selon les départements, aux élections européennes de 1989. Sans trop de risques idéologiques, elle pourra également chercher à se concilier les faveurs des chasseurs qui avaient, lors de ce même scrutin, recueilli 15 % dans la Somme, plafonnant même à 30 % dans certains villages de la baie de Somme où, plus qu'un mode de vie, la chasse à la hutte est un rituel sacré. Mais s'ils veulent rééditer cette performance, ces nouveaux venus en politique devront d'abord surmonter les inexpiables guerres d'orthodoxie qui opposent les chasseurs de gibiers d'eau à ceux de la plaine.

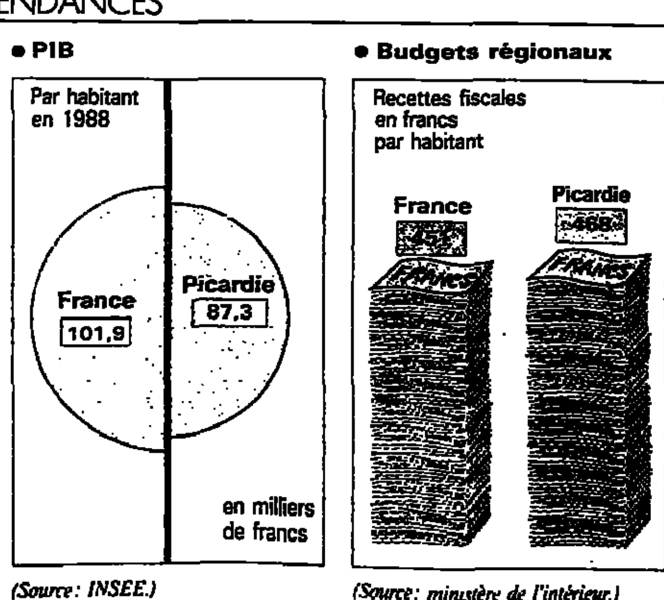
De son côté, la gauche cherchera à limiter les dégâts comme partout ailleurs. Jamais vraiment remis de la scission historique du PSD de M. Max Lejeune, et longtemps anesthésié par l'hégémonie du PC, le PS mise sur la forte personnalité du maire de Beauvais, M. Walter Amsallem. M. François Mitterrand, dont il est proche, lui avait accordé l'insigne privilège d'entamer à Beauvais sa triomphale campagne de 1981. La droite elle-même voit en lui un adversaire coriace. *« Il a fait de bonnes choses et reste difficile à battre sur Beauvais »*, admet M. Ollivier Dassault, son opposant malheureux aux municipales de 1989.

Si ses rapports avec les communistes restent difficiles, le PS pourra toujours compter sur un centre gauche, proche de la majorité présidentielle, que tenteront de mobiliser deux anciens ministres d'ouverture, M. Lionel Stoléru, tête de liste de Génération-Ecologie dans l'Oise, M. Jacques Pelletier, promoteur de France unie dans l'Aisne. Confronté au reflux national de leur parti, les socialistes picards aimeraient tant que leur région reste une incorrigible anomalie.

F. B.

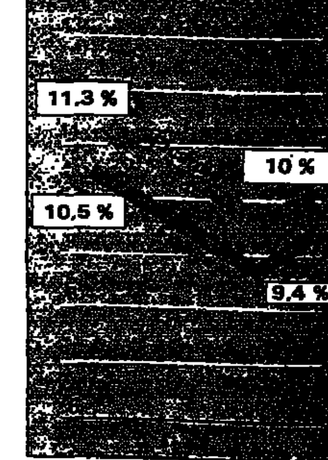
□ **Précision.** – Une erreur dans la carte de la région des Pays de la Loire (*le Monde* daté 2-3 février) nous a fait représenter la ville des Sables-d'Olonne à la place de celle de Saint-Gilles-Croix-de-Vie. Les habitants du département de la Vendée ainsi que les nombreux touristes qui fréquentent les plages de ces stations balnéaires auront rectifié d'eux-mêmes cette inversion, en acceptant nos excuses.

TENDANCES



(Source : INSEE.)

(Source : ministère de l'intérieur.)



(Source : INSEE.)

RDIE :

l'appel des voisins

toire qu'ils en conçurent un incurable fatalisme. Ils donnèrent certes à la Révolution française du beau monde, comme Saint-Just, Gracchus Babeuf, Camille Desmoulin et même Fouquier-Tinville, mais tout en prenant soin de les exiler à Paris pour mieux conserver la paix dans les campagnes. Sous la Troisième République, le seul fait d'arme des anticléricaux fut de débaptiser Nogent-les-Vierges en Nogent-sur-Oise.

Le problème est qu'à force de se « mucher », la Picardie n'éveilla jamais l'intérêt de Paris qui put ainsi la négliger sans scrupule. Lorsque la République mute ses grands commis dans cette terre légitimiste, c'est pour les rappeler six mois, voire seize mois plus tard – mais guère plus, – d'où un incessant ballet de préfets à grande vitesse qui arrache aux Picards un sourire amer. De tout temps, on est « passé » en Picardie. On ne s'y attarde jamais. Après avoir été oublié par le tracé de l'autoroute A1, Amiens perdit en 1989 la rocambolesque bataille du TGV-Nord qui consentira – du bout du rail – un arrêt à 40 kilomètres de la capitale régionale, au beau milieu d'un champ de betteraves.

Communication tous azimuts

Bien sûr, l'Etat accorda en compensation à la Picardie un ambitieux programme autoroutier (A16, A1*bis*, A29, A28) et surtout un « barreau » lui permettant de se raccorder au TGV transmanche Paris-Londres. *Mais tant de désinvolture laissa des traces.* *« Les Picards ont subi des choses qui, en Bretagne, auraient provoqué la mise à sac des préfectures »*, dit un conseiller régional socialiste. L'épisode du TGV acheva également de convaincre les Amiénois que leur puissant voisin du Nord, Lille, ne rêve entre autres *« choses »* que de les mettre sous éteignoir, un complot que résumerait ce mot féroce, que l'on prête à Pierre Mauroy : *« Amiens... où-est-ce ? »* Plus récemment, le gouvernement de Mme Cresson accepta de délocaliser à Beauvais vingt-trois emplois de la Manufacture des Gobelins et à Creil près d'un millier d'emplois du ministère de la défense, mais Amiens fut snobé. *« C'était pourtant l'occasion de payer les dommages de guerre »*, regrette M. Gilles de Robien, maire (UDF-PR) d'Amiens.

On en est donc toujours à parler de « désenclaver » cette région-annexe du Bassin parisien comme s'il s'agissait d'un coteau du Massif central. Est-ce la conséquence de l'atavisme de la « mûche » ? La Picardie paye là l'absence de patrons politiques d'étoffe nationale capables de forcer la main des ministères. La seule forte personnalité du cru, dont la renommée franchit les bords de la Seine, fut M. Max Lejeune, secrétaire d'Etat aux forces armées en 1954, sous M. Guy Mollet. Manque de chance : ce pilier de la SFIO, passé depuis à l'UDF par anticommunisme, fut un jacobin de stricte obédience pour lequel les directives parisiennes avaient valeur de table de la loi.

D'ailleurs comment faire du régionalisme avec une région aux frontières incertaines ? Si la Picardie eut sa langue, qui rayonna jusqu'aux confins des Flandres, *« elle n'eut jamais son duché »*, rappelle M. Michel Gilloire, professeur d'histoire. Le conseil régional doit en permanence lutter contre les forces centrifuges qui poussent le sud de l'Oise à lier son sort à l'Ile-de-France et l'Aisne à loucher vers la Champagne-Ardenne, seule la Somme se réclamant sans ambiguïté de l'héritage picard. Et c'est même plus compliqué encore puisque l'Aisne, elle-même, se trouve balkanisée en arrondissements ombrageux (Château-Thierry, le Soissonnais, la Thiérache ...) au point que le président du conseil général, M. Paul Girod (UDF), ferraille toujours pour susciter un *« patriotisme départemental »*. Avec sa préfecture à Laon et son évêché à Soissons, comment l'Aisne pourrait-elle ne pas souffrir, de temps en temps, de torticolis ?

L'absence d'un grand quotidien régional illustre encore mieux cette hétérogénéité. *Le Courrier picard* est avant tout le journal de la Somme, même s'il a fini par conquérir des positions dans le nord de l'Oise après s'y être aventuré sous le titre du *Courrier de l'Oise*. Périphérie de l'Ile-de-France, il était naturel que le sud de l'Oise fût, lui, desservi par *le Parisien libéré*. Quant à l'Aisne, son lectorat se départage entre *la Voix du Nord* et *l'Union de Reims*. Dans ce contexte, l'émergence d'un esprit régional reste laborieuse et les institutions s'en ressentent durement. *« Le conseil de région a souvent été considéré comme un simple complément aux subventions départementales »*, explique M. Roger Mézin, directeur de Sup de Co d'Amiens.

Pourtant, les choses bougent peu à peu. En dépit de son morcellement, la Picardie est aujourd'hui une des régions françaises où le sens de l'identité régionale est le plus fort. La campagne de communication tous azimuts déployée par M. Charles Baur, président du conseil régional, n'est probablement pas étrangère à ce résultat. L'opposition socialiste, si elle en dénonce le coût excessif, n'en conteste pas le bien-fondé. Un embryon de conscience commune apparaît ainsi et les célébrations, en 1987 du millénaire du sacre d'Hugues Capet à Noyon cristallisèrent cette fierté retrouvée. Le frémissement gagne Amiens elle-même, cette capitale abstraite dont les habitants s'étaient convaincus qu'elle était vouée, au-delà du parvis de la cathédrale, à la grisaille. Désireux de sortir sa ville de l'ère de la *« glaciation communiste »* qui l'a précédée, M. De Robien piétonne le centre, ravale les façades et rêve de faire d'Amiens une Montpellier du Nord.

Duel entre le maire et le président

Dans cette floraison d'initiatives, l'éducation absorbe l'essentiel des énergies. Le handicap, il est vrai, est particulièrement lourd. Marquée par l'osmose des activités industrielles (textile, travaux des métaux ...) et du milieu rural, peuplée d'ouvriers-paysans, la Picardie n'a jamais vraiment souffert du sous-emploi ou de la précarité. Existe-t-il une autre région en France où les salariés agricoles, au début du siècle, faisaient inscrire dans leur contrat de travail l'interdiction faite aux patrons de leur servir du saumon plus de trois fois par semaine ? Les rivières étaient si poissonneuses que l'on y perdait goût.

Mais ces faveurs conjuguées de la nature et du marché ont endormi une population qui se révèle aujourd'hui sous-qualifiée : classée dans le peloton de queue des régions françaises, la Picardie compte seulement 26,7 % de bacheliers pour une génération. Afin de rattraper le retard, le conseil régional a consacré ces six dernières années près de la moitié de son budget aux dépenses de formation. Sur la même période, la population étudiante picarde s'est accrue de près de 30%, soit le double du rythme national. Amiens table précisément sur ce renouveau de l'université de Picardie pour affirmer son rôle de « capitale régionale ». Pourquoi bouder les symboles ? On la réinstallera au cœur de la ville, au pied de la cathédrale.

Mais cet activisme d'Amiens n'est pas sans inquiéter ses voisins. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si le reste de la région ne s'est que mollement solidarisé avec elle lors de la bataille du TGV. On la trouve un peu trop gourmande et impatiente. Les duels à fleurets mouchetés entre le « maire », M. De Robien, qui réclame davantage de soutien de la part du conseil de région, et le « président », M. Baur, qui se retranche derrière le respect de l'équilibre géographique, font les délices des chroniqueurs locaux. Le conseil de région finance-t-il des chambres d'étudiants picards (en fait de l'Aisne) à Reims ? Amiens s'indigne de ce saupoudrage. L'université de Picardie décentralise-t-elle une antenne à Beauvais ? Amiens s'insurge contre cette dispersion, arguant qu'elle n'a pas elle-même encore atteint la *« masse critique »*. La Picardie s'enferre là dans un piège inattendu : cette région en quête de cohésion a besoin d'une capitale pour jouer les locomotives, mais la montée en puissance de cette même capitale réveille les querelles de clochers. La quadrature du cercle.

« L'espace est au Nord »

Pourtant, il lui faudra trouver les ajustements nécessaires au plus vite car, dans le même temps, une autre ligne de fracture s'élargit : le fossé entre un Nord en voie de désindustrialisation et un Sud dopé par l'explosion du Bassin parisien. De 1982 à 1990, le solde migratoire fut positif pour l'Oise (+ 25 700) et négatif pour la Somme (– 13 400) et l'Aisne (– 15 100) qui subissent de plein fouet le déclin des industries traditionnelles. Quand le taux de chômage n'est « que » de 7,8 % dans le sud de l'Oise, il atteint 11,3 % dans la Thiérache et 12,4 % dans le secteur d'Abbeville-Ponthieu. La vallée de la Nièvre, ancien bastion du groupe textile Saint-Frères, est aujourd'hui surnommée « vallée de la misère ». C'est la Picardie à deux vitesses, un acide bien plus dissolvant que les querelles de préséance entre Amiens, Beauvais et Laon.

Le paradoxe veut néanmoins qu'à mesure que l'Oise et le sud de l'Aisne « décrochent » économiquement de la Picardie, elles cherchent, plus que jamais, à s'y arrimer politiquement. Lorsque circulèrent, il y a peu, des rumeurs d'un rédécoupage des régions, les conseils généraux de l'Oise et de l'Aisne votèrent aussitôt, comme un seul homme, un « vœu » réaffirmant leur appartenance à l'aire picarde. Loyalisme sincère vis-à-vis d'Amiens ? La réalité est plus prosaïque. Personne ne veut se retrouver englouti dans le magma parisien. *« Il vaut mieux être le premier en Picardie que le dernier en Ile-de-France »*, confesse M. Jean-François Mancel, président (RPR) du conseil général de l'Oise. M. Walter Amsallem, maire socialiste de Beauvais, ne dit pas autre chose.

Ce petit orgueil de la performance se double d'une autre préoccupation : utiliser la « frontière » régionale comme un coupe-feu à la propagation de l'urbanisme débridé venant de Paris. Toute la Picardie du sud suit avec une attention sourcilleuse les débats sur l'aménagement du Bassin parisien, notamment la constitution d'un pôle urbain et industriel à Roissy. *« L'Ile-de-France sature et l'espace est au Nord »*, rappelle M. Patrice Marchand, maire de Gouvieux qui mène la croisade du *« non à la banlieue »*. Quand, dans certaines communes de ce flanc sud, deux tiers des habitants travaillent en Ile-de-France, les élus locaux finissent par vivre dans l'obsession de voir leurs communes métamorphosées en de vulgaires *« dortoirs »* de Paris. *« Des propositions alléchantes sont faites à certains maires. Si on n'y prend pas garde, les promoteurs immobiliers vont finir par miter notre espace »*, avertit M. Alain Vasselle, président de l'association des communes de l'Oise, qui tente d'opposer un front commun face à la fièvre spéculative naissante.

Mais la solidarité n'est pas toujours aisée. Bien que partie prenante de cette association, Compiègne et Creil ont mis sous le boisseau leur antagonisme politique (la première est contrôlée par le RPR, la seconde par le PS) pour s'unir d'une manière autonome au sein du projet Oise-la-Vallée. *« Ceux qui appellent à se protéger de la contagion parisienne ont une position élitiste. On ne peut pas faire comme si le Bassin parisien n'existait pas, il faut au contraire s'insérer dans son aire de développement »*, explique M. Jean Anciant, maire de Creil, ville qui se situe à une demi-heure en train de Paris.

Mais les autres maires voient dans cet axe Oise-la-Vallée anguille sous roche. *« Compiègne et Creil veulent*, disent-ils, *garder la valeur ajoutée pour elles et refiler aux autres les entrepôts et les cas sociaux. »* Cette bataille entre « développeurs » et « protecteurs », sur fond de quête de sièges sociaux et de refus des HLM, n'a pas fini d'agiter les esprits dans le sud de la Picardie. A mille lieux des chasseurs de la baie de Somme et des métallos orphelins de la Thiérache. N'est-ce pas un auteur né en Picardie (Château-Thierry), un certain Jean de La Fontaine, qui avait déjà tout dit sur les rythmes de la vie qui passe ?

FRÉDÉRIC BOBIN

• Population étrangère

En % de la population active

	%
France	5,2
Picardie	4,2 %

(Source : INSEE.)

La semaine prochaine :
POITOU-CHARENTES

Déjà publiés : l'Alsace (le Monde *daté 6-7 octobre*), *l'Aquitaine* (le Monde *daté 13-14 octobre*), *l'Auvergne* (le Monde *daté 20-21 octobre*), *la Bourgogne* (le Monde *daté 27-28 octobre*), *la Bretagne* (le Monde *daté 3-4 novembre*), *le Centre* (le Monde *daté 10-11 novembre*), *Champagne-Ardenne* (le Monde *daté 17-18 novembre*), *la Corse* (le Monde *daté 24-25 novembre*), *la Franche-Comté* (le Monde *daté 1-2 décembre*), *l'Ile-de-France* (le Monde *daté 8-9 décembre*), *Languedoc-Roussillon* (le Monde *daté 15 et 16 décembre*), *le Limousin* (le Monde *daté 22 et 23 décembre*), *la Lorraine* (le Monde *daté 29 et 30 décembre*), *Midi-Pyrénées* (le Monde *daté 5 et 6 janvier*), *Nord-Pas-de-Calais* (le Monde *daté 12 et 13 janvier*), *la Basse-Normandie* (le Monde *daté 19 et 20 janvier*), *la Haute-Normandie* (le Monde *daté 26 et 27 janvier*) *et les Pays de la Loire* (le Monde *daté 2 et 3 février*).

COUP DE CŒUR

La passion de l'abbé Dentin

– L bout, s'enflamme. Il lève les bras au ciel. Il s'en va puiser dans sa bibliothèque, puis se tasse dans son fauteuil de cuir rapé. L'abbé Dentin est une éruption permanente. Y a-t-il beaucoup de curés de quatre-vingts ans en France qui s'avouent *« bagarreur et tête de cochon »* ? Amiens en possède un.

L'abbé Dentin est un lutteur né. Dès qu'il a été en âge de se faire titiller par la vocation, il a absorbé goulûment tout Nietzsche pour tenter de se purger. En vain. Lorsque la République l'appelle sous les drapeaux durant la drôle de guerre, il enfile sans hésiter la vareuse. Chef de section d'une compagnie de mitrailleurs, il monte en ligne et abat un avion allemand.

Prisonnier, il passera le reste de la guerre au stalag 9A de Ziegenhain, en Allemagne, où il joue les médiateurs auprès des autorités du camp. La captivité lui offre l'occasion de se lier d'amitié avec un certain ... François Mitterrand. Il en a conservé un recueil de caricatures où le président est – déjà – croqué en empereur romain, le front ceint d'une couronne de lauriers. *« Hautain, sensible et péremptoire, temple incontesté de l'Esprit, il a le front nimbé de gloire »*, se moque la légende.

La paix revenue, la *« tête de cochon »* déclare la guerre à la haine entre les peuples. Il devient en Picardie le pilier de la réconciliation franco-allemande et à Ziegenhain, le village de son stalag, une vedette. Tandis que Paris lui épingle la Légion d'honneur, Bonn le décore de la *bundesverdienstkreuz*. *« Ca me passionne cette affaire-là, raccommoder les gens. Mais ça ne veut pas dire qu'il faut faire dans l'eau de rose. »*

Un avocat de l'œcuménisme

Mais déjà d'autres causes le sollicitent. Supérieur du petit séminaire, il écrit un manuel d'instruction religieuse qui sera traduit en... néerlandais, japonais et tamoul. Infatigable avocat de l'œcuménisme, il chante la Thora dans la cathédrale avant de courir inaugurer une mosquée. Mais lorsqu'il prend connaissance d'une étude statistique sur le nombre de prêtres dans la Somme, il en grimace de vertige : 950 en 1880... 181 en 1991. Le voilà à nouveau qui bout, qui s'enflamme : *« Il n'y plus de prêtres. Ça se casse la gueule. »* La courbe eût peut-être été différente avec plus de *« têtes de cochon »* de son acabit.

F. B.

REPERES

BASSE-NORMANDIE

Former des techniciens en maintenance nucléaire

LA maintenance occupe une place importante dans le coût d'exploitation des centrales nucléaires comme des usines de retraitement. Initiées au plus fort du grand chantier de La Hague, dans le Cotentin, pour reconvertir les personnels des entreprises participantes, les formations de techniciens supérieurs en maintenance nucléaire, dispensées par le GRETA, ont donc bénéficié du soutien actif d'EDF et de COGEMA. Des cours de physique nucléaire, de génie thermique, de thermodynamique, de neutronique et de radioprotection ont été ainsi dispensés au lycée de Cherbourg avec le concours de l'INSTN.

En provenance de toutes les régions de France, les diplômés formés depuis 1985 ne sont d'ailleurs jamais restés plus d'un mois sans trouver du travail. A 90 %, ils exercent une activité en rapport avec le nucléaire, mais 20 % seulement ont été recrutés par EDF ou COGEMA, la majorité ayant rejoint des entreprises prestataires de services. Le GRETA du Nord-Cotentin satisfait de cette action, menée en partenariat depuis six ans, souhaite augmenter de quatorze à vingt stagiaires l'effectif des promotions. Une dépense de 9 %, justifiée, selon les responsables, par l'importance d'un enseignement encore unique en France.

ILE-DE-FRANCE

Un centre d'entraînement pour les égoutiers

AFIN de former les agents de la direction départementale de l'eau et de l'assainissement (DEA) aux règles et interventions de sécurité, le conseil général de la Seine-Saint-Denis vient d'ouvrir un centre départemental d'entraînement en réseau dans le parc de la Courneuve, près de Paris. Cette structure de formation aux métiers de l'assainissement, un exemple original en France, dispose d'un égout-test, grandeur nature.

A l'intérieur sont regroupés une vingtaine d'équipements en service sur les réseaux : escalier hélicoïdal, succession de marches, chambre à vannes, chambre de dépollution, barrage à poutrelles, mur-test avec anomalies... Toutes ces installations, facteurs de risques d'accidents (glissades, chutes, noyades, intoxications...) doivent permettre au personnel travaillant dans les collecteurs d'acquérir les bons réflexes.

Financé presque exclusivement par le conseil général, à l'exception du mur-test, ce centre, réalisé pour un montant de 5 millions de francs, pourra être prêté à des collectivités locales pour y former leurs propres agents. Le conseil général envisage en effet de leur permettre l'accès, avec ou sans le programme de formation.

PAYS DE LA LOIRE

Nantes au secours des rivières

NANTES et les communes environnantes (500 000 habitants) vont dépenser 1 milliard de francs d'ici quinze ans afin que *« l'eau redevienne plaisir »*. Un programme d'amélioration des eaux important qui concerne des cours d'eau comme la Loire, l'Erdre ou la Sèvre nantaise, mais aussi des petites rivières. Des cours d'eau bien malades à cause de l'insuffisance des réseaux d'assainissement (des usines et des particuliers ne sont pas raccordés), de la surcharge des stations d'épuration, des rejets de produits polluants en saison sèche.

Pour rendre de nouveau les rivières limpides, les communes concernées se sont décidées à employer les grands moyens : étendre et réviser l'ensemble des réseaux d'assainissement de l'agglomération, et améliorer les capacités des deux stations d'épuration existantes. Mais le projet « Neptune », c'est le nom de l'opération, analyse la situation de chacun des cours, car il n'est pas possible de traiter la Loire comme un petit ruisseau. Enfin, il ne s'agit pas seulement d'améliorer la qualité de l'eau, mais aussi de faire en sorte que les rivières redeviennent attirantes pour les pêcheurs, les sportifs et les promeneurs *« pour leur plaisir »*.

Ce supplément a été réalisé avec la collaboration de nos correspondants Martine Boulay-Méric (Bobigny), René Moirand (Cherbourg) et Yves Rochcongar (Nantes).

Marseille asphyxiée

Suite de la première page

C'était l'époque où, hors Marseille, n'était que le désert. Que l'on se promène aujourd'hui au-delà des collines : zones industrielles, centres-villes champignons, échangeurs, chantiers se multiplient. Le complexe portuaire de Fos, aidé par une politique généreuse d'incitations fiscales, a attiré dans sa périphérie l'essentiel des nouvelles implantations industrielles. Les « zones d'entreprises » défiscalisées, à La Ciotat par exemple, font une concurrence déloyale à Marseille, soulignent les Marseillais. *« Créer Fos, c'était audacieux*, analyse Henri Mercier, ancien président de la chambre de commerce. *Mais créer Fos sans communauté urbaine, c'était préparer la situation d'aujourd'hui. Defferre pensait que le rôle de métropole tertiaire suffirait à Marseille. C'était un mauvais calcul. »*

D'autant que la facture pour Marseille de l'absence de communauté urbaine est aussi indirecte. Ainsi, si l'Etat ne verse pas à la ville la dotation globale de fonctionnement à laquelle elle estime avoir droit – la chambre régionale des comptes soulignait récemment que Marseille y perd 400 millions par an – c'est notamment du fait de cette absence.

Le mandarin muet

On peut évaluer au même montant le manque à gagner en taxe professionnelle. Bref, c'est bien cette totale coupure d'avec son environnement que la ville paie aujourd'hui. Dans des villes comme Martigues ou Istres, la taxe professionnelle par tête est quinze fois supérieure à celle de Marseille. Et ces nouveaux riches ne veulent évidemment plus entendre parler d'union avec une ville-centre entraînée dans la spirale infernale de la paupérisation, encore accentuée par une image « à la Chicago », que revigore chaque règlement de comptes, et dont elle ne parvient pas à se défaire.

« Si les communes environnantes refusent la communauté urbaine, prophétise Jean Peyrelevade, PDG de l'UAP et membre de la Fondation Marseille Provence, un petit groupe de patrons nationaux résolus à tenter d'arracher de l'ornière leur ville préférée, *à court terme elles seront très heureuses, mais à moyen terme elles seront prises dans l'effondrement général de la zone. »*

Mais comment exiger des autres communes un comportement raisonnable et apaisé, alors que toutes les séquelles d'un passé de domination ne sont pas effacées ? *« J'ai le sentiment que les villes environnantes aimeraient bien, après en avoir eu peur, que cette ville en difficulté courbe un peu la tête*, soupire un observateur. *Evidemment, ils ne le disent pas comme ça. Ils disent : « Avec Defferre, c'était dur, mais on savait à quoi s'en tenir. Tandis qu'avec celui-là... »* Marseille et ses nouvelles rivales se sont en effet trouvé un coupable : Robert Vigouroux. La ville lui en veut aujourd'hui avec une passion aussi vive que lorsqu'elle se donna à lui voilà trois ans en l'élisant à la tête d'une majorité écrasante. On avait choisi l'homme de l'efficacité, de la propreté, de la page définitivement tournée sur une certaine hystérie politique stérile. Et l'on se réveilla livré à un mandarin muet. Et immobile. *« Avec un taux de chômage de 12 % à Clermont-Ferrand, Roger Quilliot a démissionné et s'est fait entendre de tout le pays*, fulmine un de ses adjoints. *Avec les 18 % que nous avons ici, moi, à la place de Vigouroux, j'aurais planté ma tente devant Matignon, avec un duvet et un Butagaz, et je n'en aurais plus bougé avant que le gouvernement ne m'accorde des emplois en compensation. »*

Le maire passe certes tous ses mercredis à Paris. Mais avec quelle efficacité ? *« Quand il va à Paris, c'est pour manger des petits fours avec les ministres*, poursuit le même. *Et chacun sait que les ministres préfèrent vous donner des petits fours que des chèques. »* Démissionner comme Quilliot ? *« Si j'avais l'assurance que cela rapporte 1 milliard, je le ferais »*, rétorque l'accusé, glacé.

Un immobilisme de plomb

Le moins que l'on puisse dire est que les Marseillais n'ont pas le mode d'emploi des couloirs parisiens où se gère la décentralisation, et où se distillent les informations importantes. *« Les gens de la DATAR voient régulièrement les élus des autres villes. Pas les Marseillais. Ou alors en ordre dispersé »*, soupire un patron. *« J'apprends par hasard à Paris que Polytechnique s'apprête à décentraliser une partie de ses troisièmes cycles. Nous aurions, à Marseille, le potentiel scientifique pour les accueillir. Je demande aux Marseillais s'ils sont au courant. Non, évidemment »*, raconte Jean Peyrelevade. La balkanisation n'est nullement le fait seulement des élus politiques. On la retrouve au niveau universitaire, par exemple. Le gouvernement décide ainsi récemment de distinguer, dans plusieurs régions, des *« pôles universitaires d'excellence »*, susceptibles d'être particulièrement soutenus dans une perspective européenne. Encore un train que Marseille laisse passer : *« Chacune de nos trois universités a présenté ses dossiers en ordre dispersé. Aucune ne voulait admettre que tel labo de la voisine était meilleur que le sien. Moralité : on n'a rien eu »*, regrette Henri Mercier.

Quant aux voyages du maire à travers le monde pour tenter théoriquement d'attirer l'investisseur, *« j'y ai participé une fois*, se souvient un adjoint. *Et puis j'ai compris. Je n'y suis jamais retourné »*.

Plus que des erreurs de Robert Vigouroux – chacun reconnaît qu'il n'a guère eu l'occasion d'en commettre, – c'est donc cet immobilisme de plomb qui a découragé nombre de ses collaborateurs. Départs les plus récents en date : l'ancien secrétaire général de la mairie Gérard Dumont dirige aujourd'hui la campagne régionale de Bernard Tapie ; un des adjoints à l'économie a discrètement démissionné voilà quelques semaines. Le premier adjoint Albert Hini est avec le maire en situation d'hostilité déclarée et apparemment irréversible.

Ces reproches sont certes excessifs. Robert Vigouroux n'est pas seul responsable du chômage. Ni de la désertification. Mais force est de reconnaître que, devant l'ampleur du désastre, sa réaction a été tardive, sans cohérence, et disproportionnée. De 1986 à 1989, dans la foulée de son prédécesseur, il a continué d'emprunter, endettant la ville de 6 millions supplémentaires. Pour investir, objecte-t-il. Et préparer l'avenir.

Certes. Mais les dépenses de fonctionnement, elles aussi, ont continué à croître, étouffant la marge d'investissement. Alors que ses recettes plongeaient, la ville continuait à vivre sur le pied d'une grande métropole. Métro, Opéra, riche vie culturelle, équipements sociaux mieux que décents. Avec treize mille « communaux » pour huit cent mille habitants, elle n'est pas très loin du ratio de Paris, qui en compte quarante-cinq mille pour deux millions d'habitants. Mais dans sa situation, est-ce supportable ? *« Il faut faire baisser encore les frais de fonctionnement, en privatisant ce qui peut l'être »*, préconise Jean-Paul Escande, PDG de la Société marseillaise de crédit.

C'est seulement cette année, après six ans de mandat dont trois ans d'omnipotence, que le maire s'est résolu à ne pas compenser les départs en retraite des employés municipaux en 1992. *Il aura fallu* que la chambre régionale des comptes souligne lourdement que ces *effectifs* avaient grimpé de onze mille en 1983 à treize mille en 1991, alors que la *population* baissait de 10 %. A la décharge du maire, il est vrai que chaque centime économisé est à Marseille plus douloureux peut-être qu'ailleurs, tant le clientélisme gangrène le fonctionnement des institutions. Ainsi, quand M. Vigouroux *supprime la* gratuité des transports en commun pour le personnel municipal, brutale remise en cause d'un « petit cadeau » defferriste, la mesure, isolée, maladroitement présentée, « passe » très mal.

« Nous sommes une ville pauvre »

Et bien des Marseillais maugréent que le maire est mal placé pour parler d'économies, lui qui, rompant – là encore – avec le style spartiate de son prédécesseur, organise des réceptions de plusieurs milliers de personnes, *« dans lesquelles il faut faire la queue pour lui serrer la main, comme à la garden-party de Matignon. Ce n'est pas de chez nous, ça ! »*, fulmine Charles-Emile Loo, dernier grand baron du defferrisme.

Sans même parler du fameux institut de la mode, projet-vedette de la réhabilitation de la Canebière, auquel Marylin Vigouroux, son épouse, souhaite attacher son nom. Si certains reconnaissent que sa création doit être *bénéfique pour « l'image »* du centre-ville, d'autres comprennent mal l'obstination du maire en période de vaches maigres. Que sera-ce si la mairie donne suite à son projet de développer les crèches familiales, où le personnel est moins nombreux que dans les crèches municipales ? *« Nous sommes une ville pauvre, ne vivons pas avec des moyens de riches »*, supplie l'ancien adjoint aux finances Pierre Rastoin. Jusqu'à l'Opéra, signe de standing entre tous, sur lequel le maire, au détour d'une conférence de presse, laisse aujourd'hui planer une menace si les communes voisines se refusent à en assumer une part, *« ce qui serait une catastrophe pour la ville »*, précise-t-il.

A toutes les critiques, la mairie réplique avec un certain agacement que les bonnes décisions sont – enfin – prises. Ainsi la révision du plan d'occupation des sols (POS) : selon certains élus, comme Pierre Rastoin, c'est le POS malthusien de Defferre qui, souhaitant la contenir à un million d'habitants, a grandement contribué à accentuer la désertification de la ville. Le nouveau POS qui, *« sans trop le dire, prend le contre-pied du POS de 1978 »*, devrait dégager 1 000 hectares pour des activités économiques et 1 000 hectares de zones pavillonnaires.

La fiscalité en chantier

Autre mesure : la révision de la fiscalité municipale, et notamment de la taxe d'habitation, *« le taux le plus élevé des villes de plus de dix mille habitants »*, selon la chambre régionale des comptes. La nouvelle échelle devrait en être plus resserrée, pour dissuader les quelques très hauts revenus qui restent de quitter la ville. A l'inverse, certains bas revenus, aujourd'hui exonérés par une généreuse politique d'abattements, devraient être mis à contribution.

Reste enfin le grand chantier de la remise à plat avec le département, auquel le maire vient de s'atteler. Mais les négociations promettent d'être rudes. Sommé de mettre la main à la poche pour aider à financer les transports en commun, les marins-pompiers ou l'action sociale, le département ne laissera sûrement pas passer l'occasion d'exiger d'être associé à leur gestion. Sera-ce acceptable par une mairie habituée à l'exercice solitaire du pouvoir ?

Il a ainsi fallu des années pour que la mairie se joigne au projet de technopole de l'Arbois, dans lequel la ville se retrouve associée à Aix, sa grande rivale. Robert Vigouroux craignait que ce projet ne fasse concurrence aux deux pôles proprement marseillais de l'Arbois et de Château-Gombert.

« Tout cela va peut-être dans la bonne direction, mais trop lentement, déplore un patron. *Toutes ces mesures d'urgence auraient dû être prises en 1989. » « Vigouroux connaissait alors la situation*, renchérit Charles-Emile Loo. *Il aurait dû faire comme Defferre : les trois premières années du mandat, on serrait, les trois dernières, on lâchait. »* Comme en écho, la mairie reconnaît elle-même que les *« bonnes décisions »* ne produiront effet, dans le meilleur des cas, que dans trois ou quatre ans. *Ces années-là seront bien longues* pour Marseille.

DANIEL SCHNEIDERMANN

BLOC-NOTES

AGENDA

□ **Salon Entreprendre 92.** – Le salon de la création, du développement et de la transmission d'entreprises, réalisé avec le concours de l'Agence nationale pour la création d'entreprises (ANCE) aura lieu du mercredi 12 au samedi 15 février au Parc des expositions à Paris. Conseillers juridiques et fiscaux, spécialistes en marketing, banquiers et responsables des collectivités locales répondront aux questions des visiteurs et participeront aux débats sur la vie de l'entreprise.

► ANCE, 142, rue du Bac, 75007 Paris. Tél. : 45-49-58-58.

□ **Evaluation des politiques publiques.** – L'Observatoire de la décision publique (ODP) et le Conseil économique et social organisent, vendredi 14 février au Palais d'Iéna à Paris, la première conférence nationale sur l'évaluation des politiques publiques. « A quoi et à qui sert l'évaluation ? Deux regards sur la transparence de l'évaluation. L'évaluation, outil d'intelligence politique. » seront les thèmes traités au cours des débats.

► ODP, 62, boulevard Garibaldi, 75015 Paris. Tél. : 40-56-37-06.

□ **Monétique et stationnement.** – Toutes les municipalités sont confrontées au problème du stationnement des véhicules. La monétique offre des éléments de réponse, par sa souplesse d'utilisation, ses facilités de gestion et par les services rendus aux usagers. L'Association des maires de France (AMF) organise, mardi 18 février à l'Hôtel Lutétia à Paris, une journée d'études et d'information sur le thème « La monétique au service de la politique du stationnement. »

► AMF, 41, quai d'Orsay, 75007 Paris. Tél. : 45-51-66-46.

PUBLICATIONS

□ **Ratios des communes.** – La direction générale des collectivités locales vient de publier deux Guides des ratios, pour les communes de moins de 10 000 habitants et pour celles de plus de 10 000 habitants, valables pour l'année 1989.

Ces moyennes financières, calculées en francs par habitant ou en pourcentage, et présentées par taille de commune et par région, concernent notamment : l'évaluation du service rendu, les recettes de fonctionnement et la capacité d'épargne, l'effort d'équipement, la charge de la dette et la marge de manœuvre des collectivités.

► 60 et 80 francs. La Documentation française, 29, quai Voltaire, 75344 Paris Cedex 07.

Lyon fournit Niamey en bennes à ordures

Les maires francophones, réunis en colloque au Niger, ont évoqué les problèmes de l'environnement, souci commun des élus du Nord et du Sud

NIAMEY

de notre envoyée spéciale

GENS du Nord et gens du Sud peuvent-ils parler, ensemble, d'environnement ? Le maire de Lyon et le maire de Niamey ont-ils quelque expérience à partager en la matière ? Le premier dirige une agglomération dont *« un quart des crédits – 1,5 milliard de francs – va à l'écologie urbaine (assainissement, propreté, espaces verts, traitement des déchets) »*. Faute de moyens, l'hôtel de ville du second n'a plus d'électricité... Dans des conditions aussi différentes, le thème ne saurait avoir le même sens pour l'un et l'autre.

Non pas que l'environnement soit le dernier des soucis des élus des pays en voie de développement. Au contraire. Le ramassage des ordures, activité liée à l'environnement s'il en est, figure au premier rang de leurs préoccupations. D'ailleurs, ni le thème du colloque organisé fin janvier à Niamey (Niger) ni l'absence, exceptionnelle, du « parrain » de l'association n'avaient rebuté les élus membres de l'Association internationale des maires francophones (AIMF). De Dakar, de Québec, de N'Djamena, de Genève, de Libreville ou d'ailleurs, *ils sont venus aussi nombreux que* d'habitude, toujours prêts à prendre leur part à ce que l'on appelle la « coopération décentralisée » (échanges de ville à ville, de région à région, etc.)

Un réseau de soutien

Créée en 1979 à l'initiative de M. Jacques Chirac, l'AIMF réunit aujourd'hui cinquante-huit métropoles francophones (au maximum trois par pays, sauf pour la France, Marseille, Bordeaux, Lyon et Lille étant membres, outre Paris). Ce qui, au départ, n'était qu' *« une amicale de maires »* – pour reprendre l'expression d'un de ses responsables – est devenu, au fil du temps, un réseau non négligeable de soutien aux villes du Sud.

Aux cotisations, qui représentent un budget de 800 000 F par an, s'est ajouté en 1990 un fonds de coopération, destiné à financer des demandes particulières à hauteur de 80 %. La Ville de Paris y consacre 4 millions par an, la région Ile-de-France 2 millions, Bordeaux 0,5 million, le montant total s'élevait à près de 8 millions de francs. Un plan informatique de 20 millions de francs – financé en partie par le ministère de la coopération et du développement – a par ailleurs été mis en place afin d'équiper les mairies.

L'AIMF, réseau politique ? La question fait sourire les maires africains. *« Nous-mêmes, nous sommes socialistes*, affirme M. Mamadou Diop, maire de Dakar et vice-président de l'association, *et nous n'accepterions pas que qui que ce soit se serve de l'AIMF à des fins politiques »*. Pour lui, *« l'essentiel, c'est d'aborder des problèmes de gestion municipale concrets »*, car, dit-il, *« aucune commune en Afrique n'a les moyens face à l'ampleur de la tâche »*.

M. Michel Noir – seul maire français présent à ce colloque – en sait quelque chose. Après avoir promis quelques bennes à ordures au président de la communauté urbaine de Niamey, le maire de Lyon s'est fait approcher par les élus de Yamoussoukro (Côte-d'Ivoire), intéressés eux aussi par ces véhicules. Quelques heures de plus dans la capitale nigérienne lui auraient certainement valu d'autres demandes.

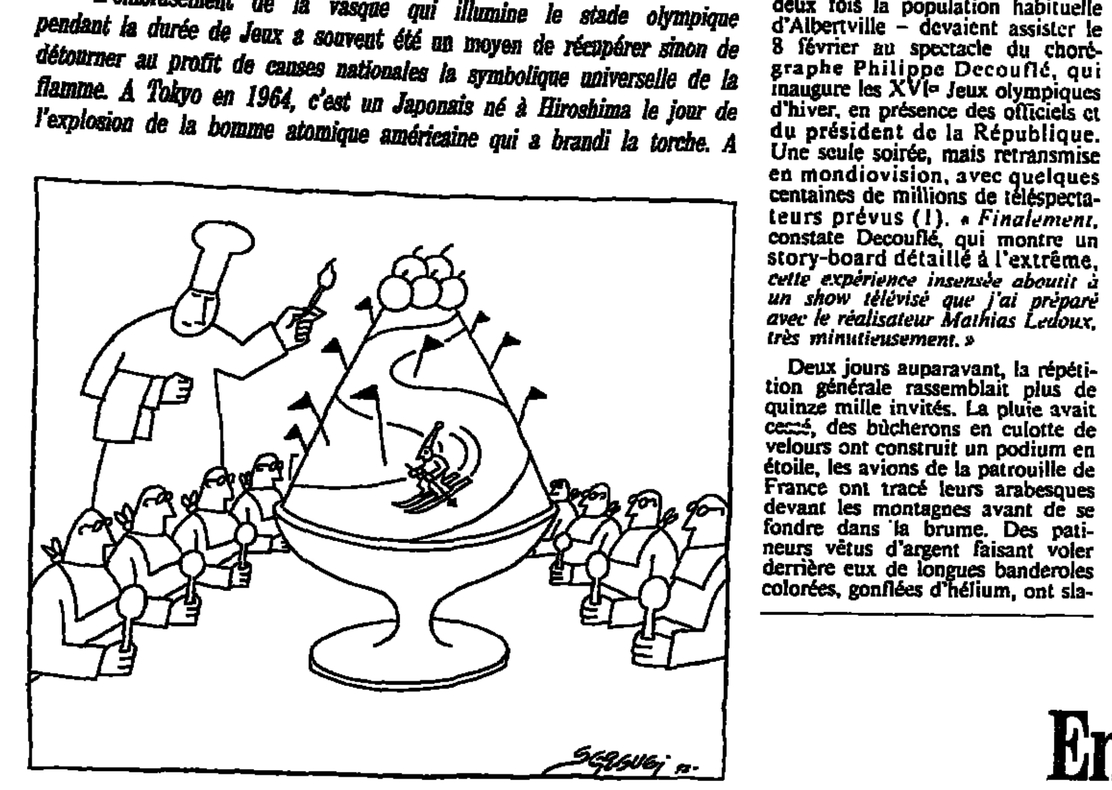
MARIE-PIERRE SUBTIL

LES JEUX OLYMPIQUES D'ALBERTVILLE

ALBERTVILLE 92.

Les cérémonies d'inauguration des Jeux olympiques sont des synthèses culturelles. Les nations hôtes y révèlent des pans de leurs mythes et de leurs traditions, les constituants de l'âme des peuples. Seul élément commun à ces concentrés identitaires hétérogènes : la flamme allumée par une moderne vestale de l'antique temple de Zeus. Depuis 1928, comme à Olympie jadis, ce feu est censé briller pendant toute la durée des épreuves sportives quadriennales en signe d'amitié, de fraternité et de paix entre les peuples.

L'embrasement de la vasque qui illumine le stade olympique pendant la durée de Jeux a souvent été un moyen de récupérer sinon de détourner au profit de causes nationales la symbolique universelle de la flamme. A Tokyo en 1964, c'est un Japonais né à Hiroshima le jour de l'explosion de la bomme atomique américaine qui a brandi la torche. A Los Angeles en 1984, c'est la petite fille de Jesse Owens – le champion noir qui avait nargué Hitler, puis qui avait été disqualifié pour professionnalisme – qui a eu cet honneur. A Séoul en 1988, c'est un Coréen médaillé à Berlin pour le compte de l'occupant japonais, Kee Chung-sung, qui a été le dernier relayeur du flambeau. Chaque fois le geste était, à l'intention de l'inconscient planétaire, un message codé.



Tout feu, tout flamme

Quel message les organisateurs d'Albertville destinent-ils aux deux milliards de téléspectateurs qui devaient suivre la cérémonie d'inauguration, samedi 8 février, sur le petit écran ? Telle était la question à laquelle des milliers de journalistes ont tenté de trouver la réponse dans les heures qui ont précédé l'ouverture officielle des Jeux par le président de la République. Autrement dit, qui allait allumer la vasque ? Le secret a été préservé pour ménager l'effet de surprise. Il devait être de taille. On avait demandé qui, il aurait fallu interroger sur le comment.

Arrivée à Paris le 14 janvier dernier, brandie depuis lors à bout de bras par cinq mille relayeurs, la flamme a grésillé dans l'enthousiasme à l'extrémité du flambeau-corne dessiné par Stark. Pour parvenir dans son âtre olympique, elle devait enfin faire comme les skieurs qui montent au sommet des montagnes : emprunter un (mini) téléphérique. Assurément, c'étaient les Jeux de la modernité qu'on voulait illuminer ainsi. L'ennui, c'est que cela ressemblait beaucoup à un gadget.

La cérémonie d'ouverture

Féerie en apesanteur

Les places étaient retenues depuis longtemps. Trente-trois mille personnes – pratiquement deux fois la population habituelle d'Albertville – devaient assister le 8 février au spectacle du chorégraphe Philippe Decouflé, qui inaugure les XVIe Jeux olympiques d'hiver, en présence des officiels et du président de la République. Une seule soirée, mais retransmise en mondiovision, avec quelques centaines de millions de téléspectateurs prévus (1). « *Finalement*, constate Decouflé, qui montre un story-board détaillé à l'extrême, *cette expérience insensée aboutit à un show télévisé que j'ai préparé avec le réalisateur Mathias Ledoux, très minutieusement.* »

Deux jours auparavant, la répétition générale rassemblait plus de quinze mille invités. La pluie avait cessé, des bûcherons en culotte de velours ont construit un podium en étoile, les avions de la patrouille de France ont tracé leurs arabesques devant les montagnes avant de se fondre dans la brume. Des patineurs vêtus d'argent faisant voler derrière eux de longues banderoles colorées, gonflées d'hélium, ont slalomé autour du mât central dont le bois doré luisait dans le crépuscule naissant.

Et puis les enfants des écoles, figurant les délégations sportives précédées de jeunes femmes peintes, prises dans des boules de neige, ont répété le protocole du défilé. Soixante-quatre pays, soixante-quatre délégations, soixante-quatre drapeaux, soixante-quatre fois des vers de mirliton faisant rimer syntaxique et Mexique ou Einstein et Liechstenstein, repris en anglais – mais pas forcément par les télévisions, dont les commentateurs demeurent heureusement libres...

La nuit était tombée et la flamme olympique allumée. Au pied du mât, on a vu se lever une plate-forme portant une fillette qui a chanté a capella *la Marseillaise*, et la distorsion entre la voix enfantine et les paroles guerrières a servi de liaison entre la pompe officielle et la poésie chaplinesque du spectacle. Philippe Decouflé a fait danser l'espace. Y a déversé, sortant d'immenses cornes d'abondance, des créatures rouges et blanches montées sur échasses, moitié lutins, moitié insectes aux antennes surmontées d'un bulbe se balançant doucement. Des soldats de plomb feignant de jouer de tambours trop larges. Des libellules aux ailes translucides. Des sportifs lancés d'une bascule, glissant à toute vitesse sur des luges...

« *On fausse les perspectives, on change l'échelle des objets, on les exagère, on les décale* », explique Jean Rabasse, auteur des décors. Les humains eux-mêmes sont décalés, pantins aux pieds ailés se balançant sur des élastiques accrochés au mât, aspirés vers le centre et puis s'égaillant, jaillissant, tête-bêche, dessinant un monde à l'envers, ou métamorphosés en marionnettes, jambes et bras désarticulés, bondissant et rebondissant sur place, prisonniers de jupes faites de bâtons hérissés... Philippe Guillotel, créateur des costumes, a suivi le délire de Philippe Découflé ; ils ont l'habitude de travailler ensemble.

Tous deux ont le goût des unions insolites, comme de faire accompagner les pantins sur élastiques par tout un orchestre d'accordéons musette. Ou bien par un chœur corse, des danseurs moulés dans de l'argent, statues lunaires fixées sur des tournettes bordées de lampions et qui prennent des postures allégoriques, une jambe immobilisée dans une sorte de gouttière. Le spectacle ? Une petite heure de grâce et de féerie.

Quelque chose d'unique : il fallait ce lieu – 9 800 mètres carrés, – ces trois mille personnes – danseurs, acrobates, musiciens, sportifs, – ces centaines de bénévoles réunis sous les ordres d'un artiste qui n'aime pas « *être étiqueté* ». « *Ce qui me plaît*, dit-il, *c'est de répondre à un manque, à une demande, d'aller là où il n'y a encore personne.* »

COLETTE GODARD

(1) Le spectacle a été produit par Téléma Images pour le COJO avec un budget de 25 millions. La scénographie est de Guy-Claude François, la musique d'Antonin, Martin Meissonnier, Joseph Racaille, Gilles Rhodes, Woudi, Christian Oller. Les lumières sont d'André Diot. Le son est d'Alain Français. Les différentes équipes ont été coordonnées par Pascale Henrot.

De Gaulle à Grenoble

En 1968, la morosité déjà

Bien que le protocole ne prévoie pas de discours du chef de l'Etat sur le site des Jeux olympiques et limite son intervention à l'énoncé de la phrase rituelle : « *Je déclare ouverts...* », le général de Gaulle, le 6 février 1968 à Grenoble, attache une grande importance à cette manifestation. Arrivé de Paris par train alors que tombent quelques flocons de neige sous un ciel gris, de Gaulle pénètre dans le stade vers 15 heures – l'horaire n'est pas, à l'époque, imposé par le choix des télévisions – lorsque le soleil se lève enfin.

Ce stade, construit pour la cérémonie d'ouverture puis détruit pour faire place au quartier Malherbe, non loin de la Villeneuve, accueille un jeune médecin français de vingt-huit ans, champion du monde de patinage artistique, qui porte la flamme olympique : une immense ovation jaillit des poitrines de soixante-dix mille spectateurs lorsque Alain Calmat allume la vasque. Nommé ministre des sports en 1984, député du Cher (apparenté socialiste) en 1986, il sera aux Jeux d'Albertville, mais cette fois comme spectateur.

De Gaulle, accompagné notamment de François Missoffe, ministre de la jeunesse et des sports, accueilli par Hubert Dubedout, maire de Grenoble depuis 1965, attend beaucoup de ces Jeux, car c'est la première fois depuis 1924 que la France accueille cette compétition en hiver. L'Etat a d'ailleurs pris à sa charge les trois quarts du milliard trois cents millions de francs de subventions dépensées pour les installations. Auparavant, Georges Pompidou, premier ministre, avait assisté à la session du Comité international olympique, et il présidera la cérémonie de clôture le 18 février.

Avec neuf médailles, dont quatre en or, et la consécration en particulier de Jean-Claude Killy et de Marielle Goitschel, ces Jeux de Grenoble effaceront le mauvais souvenir de ceux de l'été, à Rome, en 1960. Cette année-là, les piètres performances des athlètes français avaient inspiré au caricaturiste Jacques Faizant un de Gaulle enfilant un survêtement de sport et s'apprêtant à partir pour Rome en lançant : « *Dans ce pays, si je ne fais pas tout moi-même...* »

Le président de la République, qui devait assister à Chamrousse aux épreuves de ski alpin, en sera empêché par les obsèques du cardinal Veuillot, archevêque de Paris. Il fait dire « *à nos champions et à nos organisateurs que je les suivrai à la télévision avec beaucoup d'ardeur et de confiance* ».

L'effet populaire et politique des Jeux de Grenoble sera pourtant de courte durée. Si, en ce début d'année, on voit apparaître pour la première fois dans les rues de Paris les « sabots de Denver » qui acquerront une triste réputation, si les Folies-Bergère fêtent leur centenaire, si les prototypes de Concorde et d'Airbus sont prêts, d'autres préoccupations assaillent le gouvernement que dirige Georges Pompidou depuis le printemps de 1962.

De l'or fondu en... mai

Sur le plan politique, la gauche, encouragée par ses succès électoraux lors des législatives de mars 1967, poursuit son regroupement. Un accord est conclu en vue d'une « plate-forme commune » le 24 février 1968 entre le Parti communiste et la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, dont M. Mitterrand est réélu président pour deux ans. Dans la majorité, M. Valéry Giscard d'Estaing, qui dirige les Républicains indépendants, n'est plus membre du gouvernement et illustre un comportement basé sur le « *oui, mais* ». De tous côtés, sans le formuler encore expressément, on trouve que de Gaulle au pouvoir depuis dix ans, ça fait beaucoup, avant que l'on proclame trois mois plus tard : « *Dix ans, ça suffit !* »

Au début de l'année, un climat de revendications qui débouchera sur la violence se répand. L'université de Nanterre, où naîtra le Mouvement du 22 mars, devient le centre nerveux de la revendication, sous l'impulsion d'un jeune étudiant allemand, Daniel Cohn-Bendit. Le souvenir du spectacle grandiose et des résultats flatteurs des Jeux de Grenoble avait donc fondu rapidement avec le redoux printanier, et il avait été vite effacé par les barricades du Quartier latin et les gaz lacrymogènes de Mai.

ANDRÉ PASSERON

A la télévision

Lire, page 28 du supplément « Radio-Télévision », le calendrier des retransmissions télévisées du 8 au 23 février.

Les présidents du Comité d'organisation

Les vies parallèles de Jean-Claude Killy

ALBERTVILLE

de notre envoyé spécial

Il a été le héros des Jeux en 1968, dans une France où le gaullisme triomphait pour quelques semaines encore. Il est d'ores et déjà la vedette des Jeux de 1992, dans une Ve République où le pouvoir socialiste s'essouffle. A près de quarante-huit ans, Jean-Claude Killy a toujours la silhouette juvénile et le sourire charmeur.

On remarque à peine les rides qui ont creusé le visage ou la tristesse qui voile parfois le regard. L'homme est séduction. Il s'est ouvert le cœur de stars comme Jean Seberg et le portefeuille de patrons comme Henry Ford II. Il paraît glisser sur la moquette des salons avec l'aisance qu'il mettait à slalomer entre les piquets. On croit le connaître et on ignore presque tout de lui.

Killy, côté soleil, c'est un palmarès, une marque, l'image d'une réussite « américaine » pour un « bac moins 5 ». Les Etats-Unis, le Japon et l'Australie lui ont signé des contrats en millions de dollars dans les années 70. La société de vêtements de ski dans laquelle il a investi en 1978 a reçu l'Oscar de l'exportation quatre ans après. Son seul nom aurait permis au comité d'organisation des Jeux d'Albertville d'augmenter ses recettes de 800 millions de francs. Politiquement, il incline plutôt à droite, mais la gauche aurait aimé en faire un ministre des sports. L'hélicoptère est devenu son moyen de transport favori. De tous les champions sous contrat avec le Pygmalion des stars sportives, Mark McCormack, aucun n'a réussi sa reconversion aussi brillamment. La fortune personnelle de cet ancien douanier serait maintenant de l'ordre de 120 millions de francs.

Eblouissant, étourdissant Killy. Entre deux voyages d'affaires, entre deux négociations, il a le temps de courir le Marathon de New-York, de faire le tour du lac Léman à vélo, d'améliorer son handicap au golf. On le dit âpre au gain, il offre ses trois médailles d'or au président du CIO pour le musée olympique, il copréside le COJO sans tarifer d'honoraires. La dignité avec laquelle il surmonte le chagrin quand son épouse, Danièle Gaubert, meurt brutalement d'un cancer, en 1987, adoucit encore les angles de son personnage.

Entre médiocrité et excellence

Sous le vêtement un peu ample de super-manager qu'on lui a fait endosser, il cache de vieilles blessures. C'est Killy côté ombre. On y trouve les clés d'une personnalité de timide façonnée par l'impérieux besoin de s'imposer. « *C'est un gagneur, pas un gagnant* », a dit, perfide, Marielle Goitschel qui a grandi à côté de lui.

En fait le parcours de JCK n'a pas été rectiligne. Il a ondulé entre deux extrêmes, médiocrité et excellence. Il provoque un accident de voiture en conduisant sans permis à dix-sept ans, et dix ans plus tard il pilote un bolide aux Vingt-quatre heures du Mans. Sa mère l'a rejetté, il adopte les deux premiers enfants de son épouse. Par incurie, il perd un ski lors de sa première descente olympique à Innsbruck, sa deuxième tentative, à Grenoble, est un modèle d'organisation et de préparation. Il a une liaison tapageuse avec une actrice, il se marie en secret avec une autre, rencontrée sur le tournage d'un film.

Sa première expérience dans le vêtement de ski lui a coûté des millions, la deuxième est couronnée de succès. Val-d'Isère lui refuse un emploi à 5 000 F par mois pour faire la promotion de la station en 1968, il autorise Tignes et Val-d'Isère à utiliser gratuitement son nom en 1982. On lui reproche de favoriser sa station, il organise les Jeux d'hiver les plus éclatés qui aient été.

Désespoir de ses instituteurs, Killy s'est formé à l'école de la vie. Sa capacité à tirer les leçons de ses échecs, pour mieux triompher ensuite, a été prodigieuse. Maintenant qu'il est dans la force de l'âge comment rebondira-t-il après son expérience à la tête du COJO ? Pour les uns son destin est tout tracé dans l'olympisme, pour les autres la politique lui offre une voie royale. Et lui s'amuse à entretenir l'incertitude.

ALAIN GIRAUDO

Michel Barnier : « La Savoie d'abord »

ALBERTVILLE

de notre envoyé spécial

« *La préparation des Jeux fut difficile, parfois beaucoup plus que nous ne pensions, mais jamais nous n'avons douté.* » Michel Barnier retrace ainsi devant vingt mille Savoyards venus assister, jeudi 6 février, à l'ultime répétition de la cérémonie d'ouverture des XVIe Jeux olympiques d'hiver les dix dernières années qu'il vient de vivre. Du haut de son mètre quatre-vingt neuf, cet homme, né à Albertville il y a quarante ans, peut être satisfait. Il a su maîtriser la redoutable expérience olympique, comme coprésident du Comité d'organisation (COJO), tout en fortifiant l'emprise politique qu'il exerce sur son « pays », la Savoie.

Ce montagnard a le maintien un peu raide. Le complet veston lui sied incontestablement mieux que la tenue de sport. De caractère obstiné, il n'a jamais douté de son ascension en politique dans le cadre du mouvement gaulliste. Ses grandes enjambées lui permirent de siéger, à vingt-deux ans, dans l'hémicycle du conseil général de la Savoie, à vingt-sept ans dans celui du Palais-Bourbon, enfin de prendre, en 1982, juste après le lancement de la candidature savoyarde, la tête de l'assemblée départementale. Il a alors trente-deux ans. Il se défend cependant d'avoir utilisé la flamme olympique pour guider son parcours politique. Au contraire elle a probablement stoppé net, quelques années plus tard, des ambitions nationales.

Lorsque Jacques Chirac accède à Matignon après les élections législatives de mars 1986, la candidature d'Albertville est sur de bons rails. « *On m'a proposé un portefeuille à condition de renoncer aux Jeux olympiques d'hiver. Mais vous me connaissez : la Savoie d'abord.* » Déterminé, Michel Barnier ira donc jusqu'au bout de son projet, lequel contrarie fortement celui du maire de Paris dont la ville est candidate pour l'organisation des Jeux d'été de 1992.

Bilan dans les urnes

Dès les Jeux terminés, Michel Barnier entend retourner sur le devant de la scène politique. Il aura, pense-t-il, engrangé les bénéfices de l'entreprise olympique. Si les seize journées des J.O. sont une fête pour son département, et non un cauchemar pour les trois cent cinquante mille Savoyards, il pourra se prévaloir d'un bilan prestigieux et s'imposer comme un « poids lourd » de la politique française.

Si le résultat est moins brillant que prévu – notamment les perspectives socio-économiques post-olympiques, – la population du département ne pourra pas que lui en tenir rigueur. Conseiller général d'une large partie de l'espace olympique et notamment des stations de Val-d'Isère et de Tignes, Michel Barnier retrouvera ses électeurs, un mois jour pour jour après la cérémonie de clôture des Jeux. Ce canton, dans lequel il a toujours réalisé des scores élevés, est renouvelable le 22 mars prochain. Le soir du vote, le décompte des suffrages reflètera l'état d'esprit des électeurs savoyards après « l'épreuve » olympique. Le consensus politique autour des J.O., qu'il a su habilement imposer tout au long de la période de préparation de la manifestation, n'aura alors plus lieu d'être.

Michel Barnier joue depuis plusieurs années sur le registre de la défense de l'environnement en proférant des leçons de bonne conduite : il est l'auteur d'un rapport parlementaire et d'un livre, *Le Défi écologique, chacun pour tous*. Pourtant les Verts lui reprochent de ne pas avoir toujours su et voulu appliquer sur le terrain les préceptes contenus dans ses ouvrages. Dès la fin de la fête, dès que la neige se mettra à fondre, mettant à nu les plaies faites à la montagne, M. Barnier se retrouvera alors seul pour rendre des comptes.

CLAUDE FRANCILLON

LES J.O. D'ALBERTVILLE

ALBERTVILLE 92

Un entretien avec M. Samaranch

« Les athlètes devront gagner le droit de participer », nous déclare le président du Comité international olympique

Dans un entretien au Monde, *M. Juan Antonio Samaranch, président du Comité international olympique (CIO), estime que le mouvement olympique, confronté à l'arrivée de nouveaux pays sur la scène internationale (Slovénie, Croatie, Républiques de l'ex-URSS), devra à l'avenir être plus exigeant sur le niveau des athlètes participant aux Jeux.*

« Au moment où débutent les Jeux, êtes-vous pleinement satisfait de leur organisation ?

– Ce n'est ni le moment de faire des reproches ni celui d'adresser des félicitations. Je les garde pour la clôture. Je fais confiance au comité d'organisation. Ce sont des Jeux compliqués et très difficiles en raison de la dispersion des treize sites, reliés entre eux par des routes de montagne et non par des autoroutes. En cas de mauvais temps, cela peut perturber les déplacements. Mais je n'ai aucun regret quant au choix de la Savoie. Tout est conforme au dossier présenté à Lausanne en octobre 1986. Nous entrons aujourd'hui dans la période la plus critique, avec des petits problèmes de dernière minute.

– Que pensez-vous des critiques émises à propos de la dispersion des sites et des conditions d'hébergement ?

– Les Jeux d'hiver ont toujours eu lieu sur plusieurs sites, mais jamais en si grand nombre qu'à Albertville. C'est une chose nouvelle. Nous verrons bien le résultat. En ce qui concerne l'hébergement, on ne m'a signalé que des problèmes mineurs.

– Ces Jeux ne privilégient-ils pas la télévision au détriment du public ?

– Je ne crois pas. Plus de sept cent mille billets ont été vendus à ce jour, et le comité d'organisation est satisfait. Bien sûr, la télévision est essentielle puisque deux milliards de téléspectateurs suivront les principales épreuves, mais le public sera là lui aussi.

– La Communauté des Etats Indépendants (CEI) présente une équipe « unifiée ». Cette sélection comprend des athlètes originaires de plusieurs Républiques. N'avez-vous pas le sentiment que le CIO a été pris de court par les changements intervenus à l'Est ?

– Je ne le pense pas. Nous avons pris des décisions très rapidement, dans l'intérêt des athlètes, afin de faciliter leur participation aux Jeux. J'ai d'ailleurs rencontré M. Eltsine il y a deux semaines, à Moscou, pour évoquer cette question. L'équipe « unifiée » sera présente à Albertville et à Barcelone. A partir du 1er janvier 1993, toutes les Républiques de l'ex-URSS qui seront en règle pourront être reconnues par le CIO.

» A Barcelone, l'hymne olympique sera joué en cas de victoire d'une équipe de la CEI dans un sport collectif. En revanche, pour les disciplines individuelles, ce sera différent. Si Sergueï Bubka remporte le concours de saut à la perche, le drapeau ukrainien sera hissé et l'hymne de son pays retentira. Nous ne sommes donc pas en retard sur l'Histoire. De même ai-je bon espoir d'accueillir les Sud-Africains à Barcelone.

– Le mouvement olympique ne risque-t-il pas d'être submergé par de nouvelles demandes d'adhésion ?

– Nous allons effectivement être confrontés à une inflation incroyable du nombre de comités olympiques nationaux. A Atlanta, en 1996, ils seront probablement plus de cent quatre-vingt-dix contre cent soixante-douze aujourd'hui. Ce qui impliquera également une augmentation du nombre des athlètes et des officiels.

– Envisagez-vous de limiter l'importance des délégations ?

– Ce problème devra être résolu. Une limitation s'impose en fonction de critères sportifs. Seuls les athlètes qui se sont distingués dans des compétitions telles que les championnats du monde ou les différents championnats continentaux pourront être retenus. Ils devront gagner le droit de participer aux Jeux. Ce type de sélection fonctionne déjà pour certains sports, comme la boxe, le tir ou la lutte. A l'avenir, il faudra procéder de la même manière pour toutes les disciplines, d'été comme d'hiver. Arriver cinq ou six tours après l'avant-dernier, ce n'est pas sérieux. On ne peut pas venir aux Jeux olympiques pour apprendre. Les fédérations internationales doivent veiller à ce que les athlètes ne profitent pas des Jeux pour faire du tourisme olympique.

– Craignez-vous que les Jeux soient menacés de démesure ?

– Nous risquons d'être victimes de notre succès, notamment à Barcelone, avec une avalanche de participation. A Albertville, j'ai également mis en garde les présidents des différentes fédérations internationales de sports d'hiver. A l'avenir, elles devront, elles aussi, envisager des limitations. »

Propos recueillis par
PHILIPPE BROUSSARD
et **CLAUDE FRANCILLON**

La sélection « unifiée » de la CEI

Une équipe sans argent ni drapeau

Les changements intervenus dans les pays de l'Est ont complètement modifié la carte du sport mondial. En Savoie, l'Allemagne présente une sélection unifiée. La Slovénie et la Croatie font bande à part, en marge de la sélection yougoslave. Quant à la puissante Union Soviétique, elle a été remplacée, à la va-vite, par la Communauté des Etats indépendants (CEI).

ALBERTVILLE

de notre envoyé spécial

Qu'ils soient russes ou kazakhs, ils fredonneront *l'Hymne à la joie*, de Beethoven, et non plus l'hymne soviétique. Qu'ils soient Ouzbeks ou Ukrainiens, ils ne bomberont plus le torse devant le drapeau rouge frappé du marteau et de la faucille, mais devant celui de l'olympisme, orné de cinq anneaux. A l'occasion des premiers jeux de l'« après-URSS », le sport mondial tourne une page de son histoire. En moins de temps qu'il n'en faut pour arracher une statue de Lénine de son piédestal, l'Union soviétique est rentrée aux vestiaires avec son sigle CCCP, ses champions promus « héros du peuple » et ses soixante-quinze médailles d'or conquises aux Jeux d'hiver entre 1952 et 1988...

Si les trois Républiques baltes (Lituanie, Lettonie, Estonie) ont été reconnues par le mouvement olympique le 11 novembre 1991 et présentent leurs propres délégations à Albertville, les athlètes originaires de cinq Républiques de la Communauté des Etats indépendants (Russie, Ukraine, Biélorussie, Kazakhstan et Ouzbékistan) ont été rassemblés au sein d'une équipe « unifiée », constituée à la hâte sous la pression des événements politiques.

Il a fallu attendre le 25 janvier et une rencontre, à Moscou entre M. Juan Antonio Samaranch, président du Comité international olympique (CIO), et M. Boris Eltsine, président de Russie, pour que les modalités de la participation de la CEI aux compétitions d'Albertville soient définitivement fixées : les athlètes s'aligneront tous sous les mêmes couleurs (gris-vert), mais l'emblème et le nom de leur République pourront figurer sur la manche de leur tenue. En cas de victoire, l'hymne olympique *(Hymne à la joie)* sera joué et le drapeau aux cinq anneaux sera hissé.

L'origine du champion (nom de la République) sera précisée lors de la remise des médailles, en complément de la mention « équipe unifiée ». Pris au piège entre une histoire déroutante et la nécessité de préserver l'intérêt des épreuves d'Albertville, dirigeants sportifs et responsables politiques n'avaient pas d'autre solution. Le Comité international olympique ne pouvait pas se priver d'une présence de la CEI pour des raisons sportives et diplomatiques.

De cette volonté de sauver ce qui pouvait l'être est née une équipe de bric et de broc, une sélection de partout et de nulle part qui n'ose plus se revendiquer « soviétique », tout en gardant la nostalgie confuse d'une gloire évaporée – certains dirigeants et athlètes portent toujours, hors compétition, des tenues frappées du sigle CCCP, du marteau et de la faucille...

Etrange situation que celle de ces athlètes égarés entre hier et demain : ils défendront des couleurs, un nom, un emblème condamnés à disparaître. Le 1er janvier 1993, alors que le CIO aura reconnu les différents comités olympiques des onze Républiques de la CEI et celui de la Géorgie, cette sélection cessera d'exister. Elle aura vécu cinq mois, des épreuves d'Albertville à celles de Barcelone (25 juillet-9 août), douze ans seulement après les Jeux de Moscou (sans les Etats-Unis) et huit ans après ceux de Los Angeles (sans l'URSS), du temps où le boycott était une « discipline » olympique.

Condamnée à l'éphémère

En attendant que chacun puisse concourir sous sa propre bannière, la Russie s'est imposée, en sport comme en politique, en interlocuteur privilégié des instances internationales (l'entrevue Samaranch-Eltsine) et en chef de file des « unifiés ». Au sein d'une délégation forte de 141 athlètes, les Russes sont très nettement majoritaires avec 118 représentants, contre 8 pour l'Ukraine et le Kazakhstan, 3 pour la Biélorussie et 2pour l'Ouzbékistan.

« Nous n'avons retenu que les athlètes susceptibles d'être médaillés. Nous n'avions pas les moyens de prendre plus de monde », explique M. Nikolaï Roussak, ancien ministre des sports de l'Union et responsable de la délégation « unifiée » à Albertville. Aux négociations menées pour constituer une équipe unifiée sans froisser les nationalistes les plus radicaux, sont, en effet, venues s'ajouter des questions d'argent. En décidant, le 14 novembre 1991, de dissoudre le Cossport, l'organisme central qui régissait l'ensemble des activités sportives au sein de l'URSS, le Conseil d'Etat soviétique a provoqué l'effondrement d'un système déjà mal en point (1). *« C'est arrivé subitement. Nous n'avions rien vu venir, rien prévu. Les hommes politiques n'ont pas tenu compte du sport »*, estime M. Roussak, Biélorusse d'origine, mais « soviétique » convaincu, il ne cache pas une certaine nostalgie pour la « grande époque ».

Du jour au lendemain, faute d'argent, des camps d'entraînement ont dû être fermés à travers le pays, des milliers d'athlètes et d'entraîneurs, qui étaient rémunérés par le Gossport, se sont retrouvés privés d'une partie de leurs ressources. Certains ont commencé à envisager l'exil, comme des milliers d'autres sportifs des pays de l'Est *(le Monde* du 31 décembre 1991).

Au début du mois de janvier, à quelques semaines de l'ouverture des Jeux, il manquait toujours les 2 millions de francs nécessaires à l'envoi d'une délégation en Savoie. Les dirigeants ont dû multiplier les démarches pour renflouer leurs caisses en devises. Mais l'essentiel des ressources est venu des « reserves » du Gossport (constituées grâce au loto sportif soviétique) et de la participation de chacune des Républiques concernées.

Quant aux athlètes, conscients des difficultés financières de leurs dirigeants, ils ont dû accepter des « primes » qui feraient figure de pourboires pour des Américains. Un champion olympique recevra 18 000 francs. Une médaille d'argent « rapportera » 12 000 francs et une médaille de bronze 6 000 francs. *« Dans ces conditions, le jeu consiste davantage à se faire remarquer par des recruteurs étrangers »*, reconnaît un joueur de hockey qui rêve de rejoindre ses dix-sept compatriotes évoluant déjà dans le championnat professionnel nord-américain.

Avant même le début des épreuves, samedi 8 février, l'« équipe unifiée » avait donc déjà remporté une première médaille d'or, celle du paradoxe : cette sélection sans drapeau ni argent, qui se sait condamnée à l'éphémère, reste malgré tout en mesure de conquérir une dizaine de titres olympiques !

Ph. Br.

(1) Décidée le 14 novembre, cette dissolution a été officialisée mercredi 5 février, le jour même de l'arrivée des dirigeants de l'équipe « unifiée » à Albertville ! Certains dirigeants et employés administratifs sont donc au chômage, dans l'attente des négociations qui vont s'engager en Savoie pour définir les futures structures sportives de la CEI.

CARNET DU Monde

Décès

– Orléans.

Muriel et Bruno Charrassin,
ses enfants,
Le colonel Jean Farcet,
son père,
Les familles Gouilloud, Badolato, Farcet, Charrassin,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Anne-Marie CHARRASSIN,
née Farcet,

survenu le 7 février 1992.

Les obsèques religieuses auront lieu le lundi 10 février, à 15 heures, en l'église de Lamotte-Beuvron.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Claude et Josée Dahan
et leurs filles Véronique et Stéphanie,
Gérard et Amy Dahan
et leur fils Maxime,
Jacques et Flora Dahan
et leurs fils Jacques et Florent,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme veuve Albert DAHAN,
née Léonie Cohen-Solal,

survenu le 6 février 1992, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Père-Lachaise.

100, avenue de Villiers,
75017 Paris.

– Ibram GABBAI

nous a quittés, le 5 février 1992, dans sa soixante-sixième année.

C'était un homme bon et généreux.

6, rue Baudin,
94200 Ivry-sur-Seine.

– Ses camarades de toujours,
Ses amis de France et d'Egypte,
L'association Sauvegarde du patrimoine culturel des juifs d'Egypte,
La revue *Nahar Mitzraim*,
sont tristes d'annoncer la mort de leur compagnon de route,

Ibram GABBAI,

né à Alexandrie le 18 juillet 1926, mort à Paris le 5 février 1992.

L'inhumation aura lieu mardi 11 février, à 15 h 15, au cimetière nouveau d'Ivry-sur-Seine, rue Gaston-Monmousseau.

6, rue des Tanneries,
75013 Paris.

– Le président
Et le conseil d'administration de l'université René-Descartes-Paris V,
Le doyen
Et le conseil de gestion de la faculté de médecine Necker-Enfants malades,
demandent de s'associer à la douleur qui est la leur à l'occasion du décès du

professeur Jean HAMBURGER,
président de l'Académie des sciences,
fondateur et ancien doyen
de la faculté de médecine
Necker-Enfants malades,
grand officier de la Légion d'honneur.

(Le Monde du 5 février.)

– Bernadette des Mazery,
sa femme,
Luc et France-Odile des Mazery,
Patrice et Bénédicte des Mazery,
ses enfants,
Alexis, Anne-France, Séverin, Marine, Aubin,
ses petits-enfants,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Alain des MAZERY,
journaliste,

survenu le 7 février 1992, à l'âge de soixante et un ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 10 février, à 13 h 45, en l'église Saint-Hippolyte, 27, avenue de Choisy, Paris-13e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

83, avenue d'Italie,
75013 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

La Marche « Munot » (Nièvre).

Ses parents,
Sa famille,
Ses amis,
ont l'immense douleur de faire part de la disparition tragique de

Pierre MELLET,
ingénieur civil des Mines,
ingénieur consultant
à Computer Associates,

dans l'accident d'avion Lyon-Strasbourg du 20 janvier 1992.

Il allait avoir trente-six ans.

Il chantait la vie.

Pierre n'a pas encore été identifié.

Une cérémonie religieuse sera célébrée en sa mémoire, en l'église Notre-Dame de La Charité-sur-loire, le mercredi 12 février, à 15 heures, avec la participation du groupe chantant le Tourdion, de Metz.

L'inhumation aura lieu ultérieurement.

Pas de fleurs, mais une collecte pour Médecins sans frontières.

M. et Mme Mallet,
Le Pressoir-Munot,
58400 La Marche.

– Nous apprenons le décès de

Aimé PASTRE,
ancien secrétaire général
du syndicat CGT
des personnels pénitentiaires,

survenu le 20 janvier, à l'âge de soixante-dix ans.

[Né à Béziers (Hérault) en 1921, Aimé Pastre, qui avait commencé sa carrière en 1942 comme surveillant dans un établissement pour mineurs délinquants, a quitté l'administration pénitentiaire en 1982 en tant que directeur régional adjoint pour la région parisienne. Secrétaire général du syndicat national CGT des personnels pénitentiaires depuis 1947, il avait démissionné de ce poste en 1975, restant toutefois président du syndicat jusqu'en 1982. Souvent critique à l'égard du « monolithisme » de la CGT, M. Pastre avait condamné, en 1956, l'intervention soviétique en Hongrie. Membre du Mouvement des radicaux de gauche (MRG) jusqu'en 1979, M. Pastre avait adhéré à l'UDF en 1980 et soutenu M. Giscard d'Estaing lors de l'élection présidentielle de 1981. Il était toutefois revenu au MRG au lendemain de l'élection.]

– Gabrielle Tixier, sa sœur
Et sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Roger PÉRIÉ,
née Yvonne Tixier.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Clermont-Ferrand, le 21 janvier 1992.

6, rue de Chignat,
63000 Clermont-Ferrand.

– Le président,
Les membres du conseil d'administration
Et le personnel du Comité interprofessionnel paritaire du logement de Seine-et-Marne,
ont la tristesse de faire part du décès de leur président d'honneur,

M. Edme PORTA,
président du CIL de Melun,
puis du CIL de Seine-et-Marne
de 1951 à 1983.

Une cérémonie religieuse sera célébrée en l'église du Mée-sur-Seine, quartier de la Croix-Blanche, le mardi 11 février 1992, à 14 h 30.

CIL de Seine-et-Marne,
10, rue des Mézereaux,
77000 Melun.

– Le conseil d'administration de Logement 77 information (ADIL),
La directeur et ses collaborateurs,
ont le profond regret de faire part du décès de leur président-fondateur

M. Edme PORTA.

La cérémonie religieuse aura lieu, le mardi 11 février 1992, à 14 h 30, en la chapelle de la Croix-Blanche, au Mée-sur-Seine.

52, rue de l'Abreuvoir,
77100 Meaux.

– Le président et les membres du comité directeur,
Le président et les membres du conseil fédéral de l'Union interprofessionnelle du logement (UNIL), 110, rue Lemercier, Paris-17e,
ont le regret de faire part du décès de

M. Edme PORTA,
président d'honneur,
membre du conseil fédéral.

– Le président,
Les membres du conseil d'administration,
Le directeur et les collaborateurs de l'Agence nationale pour l'information sur le logement (ANIL),
ont le profond regret de faire part du décès de

M. Edme PORTA,
chevalier de la Légion d'honneur,
président d'honneur de l'UNIL,
président de l'ADIL de Seine-et-Marne,
administrateur et membre du bureau
de l'ANIL.

2, boulevard Saint-Martin,
75010 Paris.

– Le conseil d'administration
Et la direction de la Caisse d'allocations familiales de Seine-et-Marne,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Edme PORTA,
président honoraire de la Caisse
depuis 1979.

30, rue Rosa-Bonheur,
77000 Melun.

– Oran, Paris.

Nicole Snanoudj,
Le docteur et Mme Sylvain Snanoudj
et leurs enfants,
M. et Mme Georges Sebbane
et leurs enfants,
M. et Mme Guy Snanoudj
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Esther SNANOUDJ,
née Amsellem,

leur mère et grand-mère,

survenu le 7 février 1992, en son domicile, 43, rue des Batignolles, Paris-17e.

Les obsèques auront lieu le lundi 10 février, à 14 h 15, au cimetière parisien de Pantin, où l'on se réunira porte principale.

– M. et Mme Claude Wagman
et leurs filles,
Mme M. Kleinberger
et ses enfants,
Et toute la famille,
font part du décès de

Mme Toba WAGMAN,
née Kutner,

survenu le 7 février 1992, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, à Paris.

Les obsèques auront lieu le mardi 11 février.

Un car sera à la disposition des personnes désirant se rendre au cimetière, devant l'hôtel Holiday Inn, place de la République, à 14 h 15.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 15 h 15.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Avis de messe

– L'aumônier du lycée Janson-de-Sailly et du groupe Saint-Louis invite à participer ou à s'unir d'intention à la célébration eucharistique présidée par le cardinal Lustiger à la mémoire du

Chanoine Michel LOUIS,
ancien aumônier
du lycée Janson-de-Sailly
et du groupe Saint-Louis,

Mardi 11 février 1992, à 18 h 30, paroisse Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

Anniversaires

– Il y a un an, le 10 février 1991,

Georges COTTEREAU,

quittait les siens.

Une union de pensées ou de prières est demandée à ses amis.

Des messes seront célébrées à sa mémoire à Aix-en-Provence.

– Il y a cinq ans déjà, notre ami

Louis DESCOINS

nous quittait.

Que tous ceux qui l'ont connu et estimé aient une pensée pour lui en ce jour anniversaire.

– En ce sixième anniversaire de sa mort,
Les quatre enfants
et leurs conjoints,
Ainsi que les neuf petits-enfants de

Liliane HAGÈGE,
née Taïeb,

rappellent à tous ceux qui l'ont connue combien ils gardent vivante la mémoire de cet être inestimable et si tôt disparu.

– Il y a sept ans déjà, le 10 février 1985,

Alexandre Victor ZIPSTEIN

nous quittait.

Mais nous a-t-il vraiment quittés puisqu'il reste toujours présent dans notre affection et dans notre mémoire ?

4, rue Lhomond,
75005 Paris.

CULTURE

THÉATRE

La mort a changé

La pièce de Bernard-Marie Koltès basée sur l'itinéraire sanglant du tueur Roberto Succo et qui a provoqué des remous à Chambéry ne relève pas du fait divers, mais de la tragédie

ROBERTO ZUCCO
au Théâtre de la Ville

«Quand tout sera détruit, qu'un brouillard de fin de monde recouvrira la terre, il restera toujours les habits trempés de sang des héros.» Ainsi s'exprime Roberto Zucco, le protagoniste de la pièce de Bernard-Marie Koltès, et ce jeu de mots indique déjà que nous ne sommes pas ici dans la rubrique du fait divers ni dans celle de la «dramatique», mais dans celle de la tragédie – c'est une question de ton.

Si Koltès fait dire à son Zucco : *«Les héros sont des criminels»* ou : *«Il est normal de tuer ses parents»*, c'est que Koltès pose d'avance que le spectateur ne simulera pas une «erreur d'écoute». Nous ne regardons pas un toqué, un ivrogne, qui sur un trottoir délire à provoquer son monde, nous sommes au théâtre. Et même à la crête du théâtre. Et Koltès précise : *«Le fait de tuer son père et de se suicider, c'est mythique»*, et il se réfère explicitement aux *«Grecs»*, et il a raison.

Roberto Zucco, de Bernard-Marie Koltès, est une grande pièce. Elle a le calme de démarche, la transparence de propos, la simplicité de voix des vraies grandes œuvres. Et, comme les vraies grandes œuvres, cette pièce fait tout entendre sans appuyer sur rien. Elle enrichit les consciences sans leur avoir laissé saisir qu'elle leur donnait quelque chose.

«En instance de liberté»

Allons chercher trois mots de présentation. Ils sont de Diderot. Un enfant vient de mourir, il demande à Dieu : *«Pourquoi m'as-tu fait mourir si jeune?»* Et Dieu répond : *«Pour te sauver. Si tu avais vécu plus longtemps, tu aurais commis un crime, comme ton frère.»* Se tuer, mourir, tuer : Bernard-Marie Koltès a porté au théâtre *«la seule chose que personne ne puisse faire pour moi»*, comme disait Heidegger. Et Sartre objectait : *«Personne ne peut aimer pour moi, si l'on entend par là éprouver les émotions, si banales soient-elles, qui sont* mes *émotions.»* Mourir, aimer : pourquoi ne pas dire tout de suite que la rare dimension de la pièce de Koltès tient à ce que la tragédie du sida enraie les données de la vie et de la mort.

«Une minute de plus ou de moins, et tout change peut-être», écrivait Sartre, et rappelons juste quelques paroles de *l'Être et le Néant* : *«Être libre, c'est être perpétuellement en instance de liberté. (...) Ce que je veux atteindre en poursuivant la mort de tel autre, c'est le principe général de l'existence d'autrui»*, et Sartre, exprimant l'un des aspects de la contingence de la mort, ajoutait : *«Nous mourons toujours par-dessus le marché»*; et il est affreux le ressouvenir de cette phrase lorsque nous entendons la pièce de Koltès, parce que c'est cela, justement cela, que le sida a changé : la mort est comprise dans le marché, et nous ne sommes plus *«en instance de liberté»*, jusqu'à nouvel ordre.

La réalisation scénique de *Roberto Zucco* pouvait être attendue dans l'espérance. Un premier pas avait été fait, en juin 1991, pendant les Journées du Conservatoire, par deux élèves de Jean-Pierre Vincent, Valérie Lang et Richard Sammut, qui avaient donné, avec une magnifique charge de vérité et de poésie et d'émotion, la scène du meurtre de la mère. La mise en scène de Bruno Boëglin n'a pas cette énergie, pas cette dimension. Le pire est certes évité, parce que la décoration (Christian Fenouillat), grands panneaux sombres abstraits, mobiles, n'est pas contrariante, parce que les costumes (Catherine Laval) ne choquent pas, parce que la musique (Georges Aperghis) est une belle «leçon de ténèbres».

Le défaut, très particulier et très dérangeant, est que Bruno Boëglin a imposé aux acteurs un jeu d'un artifice criant : il leur fait adopter, pendant qu'ils prononcent le texte, des postures de gymnastique ou des figures d'athlétisme. La posture du lanceur de disque, celle du lanceur de poids, celle du coureur accroupi sur un genou et qui va s'élancer, celle du lanceur de javelot qui vient de lâcher son arme, ainsi de suite, toutes les disciplines des médailles olympiques y passent, à quoi il faut ajouter des postures plus courantes, celle par exemple du passant qui, le bras et l'index tendus, indique à l'autre son chemin. Ces postures de jeux gymniques s'inscrivent surtout dans l'espace si le corps est de profil, car, vus de face ou de dos, les seuls grands gestes bien «détachés» sont ceux des bras qui se mettent en croix, ou en hauteur à la verticale, ou qui accomplissent des signes de «sémaphore», et Bruno Boëglin ne s'en prive pas. Mais, dans l'ensemble, la pièce est jouée par des acteurs qui se placent de profil, sans cesse, pour donner clairement à voir leurs exercices d'athlétisme.

Il n'est pas exclu que l'idée première de Bruno Boëglin ait été intéressante, et ce parti pris de gymnastique recoupe un passage d'ailleurs assez obscur de Sartre, lorsqu'il étudie l'«attente de la mort», attente aléatoire même pour les condamnés à mort dans leur cellule puisqu'il n'y a pas d'horaire à l'«arrivée du train»; mais Sartre, passant à une sorte de mimique de l'imaginaire, semble méditer sur des attitudes de conjuration de la mort, et il envisage une *«transformation»* des attitudes spontanées en *«conduites extériorisées et figées»*. Evocation d'une «danse de mort», annonce de l'immobilité. Mais le résultat de ce parti pris, sur la scène, est que les comédiens sont perçus d'abord comme s'appliquant à exécuter parfaitement ces postures qui sont artificielles et qui les écartent du propos. Qui écartent le propos. Ainsi l'œuvre de Koltès est-elle constamment déroutée, et comme évitée. Le protagoniste Roberto Zucco est interprété par un grand garçon sympathique, à la fois baraqué et incertain, Jerzy Radziwilowicz, qui a tantôt une voix de haute-contre ou de bébé, tantôt un organe caverneux de basse : c'est amusant. Mais Christiane Cohendy, Hélène Surgère, Philippe Faure, Judith Henry, Myriam Boyer, Gilette Barbier, tous acteurs chevronnés et d'un art attachant, jouent au mieux dans les limites des servitudes plastiques voulues par le metteur en scène. Hubert Gignoux a dû sans doute à sa respectabilité de haute figure de notre théâtre d'être dispensé de saut à la perche, il est très bon dans une belle scène. Jean Martin et Daniel Pouthier ne dansent pas non plus, ils jouent deux gardiens de prison; or Bernard-Marie Koltès a donné un portrait sobre calme, des policiers et gardiens.

MICHEL COURNOT

► Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet (4e). Jusqu'au 29 février. Tél. : 42-74-22-77.



BRIGITTE ENGUERAND

Des acteurs qui se placent sans cesse de profil pour donner à voir leurs exercices d'athlétisme

DANSE

Keersmaeker sous influences

Erts, sa dernière création, est un mélange intrigant de danse, musiques et vidéos

BRUXELLES
de notre envoyée spéciale

Anne Teresa de Keersmaeker dans *Erts* – sa première création dans le cadre de son contrat-résidence avec La Monnaie de Bruxelles – tente de réunir les deux pôles qui, jusqu'à présent, se juxtaposaient dans sa création : la danse pure, dont *Achterland* est le modèle le plus achevé, et le théâtre dansé inauguré avec *Ottone Ottone*, en 1988, suivi du magnifique *Stella*, en 1990. *Erts* est à la fois un travail de récupération et d'innovation. Récupération dans la mesure où cette pièce reprend et développe une séquence de *Stella*, inspirée de Blanche Dubois, l'héroïne d'*Un Tramway nommé Désir* de Tennessee Williams. Création chorégraphique autour de trois partitions, jouées sur scène par le Quatuor Arditti : le *Quatuor à cordes n° 2* d'Alfred Schnittke, *Cinq mouvements pour quatuor à cordes* d'Anton Webern, et *la Grande Fugue* de Beethoven. Elle va se servir de ces musiques pour nouer les parties entre elles, en y ajoutant quelques zestes de Lou Reed et de Nico du temps du *Velvet Underground*, sans oublier une touche de Luciano Berio pour faire bonne mesure.

La grande nouveauté de *Erts* : la vidéo omniprésente, sur moniteurs isolés, superposés, ou sur grand écran. Elle est utilisée, à l'instar de la musique, comme moteur de l'action, en simple contrepoint ou en variation d'un thème. Principalement celui du flirt désespérant de Blanche Dubois (Nathalie Million) avec Stanley Kowalski (Vincent Dunoyer). Le danseur qui interprète ici le rôle de Marlon Brando, en a les cheveux, les yeux et le nez, possède, à l'inverse, un corps très mince. Quand Blanche lui fait compliment de sa musculature, on ne peut s'empêcher de sourire. Quand il arbore une perruque et joue le rôle de Blanche, on essaie d'imaginer Marlon Brando en pareille situation. Anne Teresa de Keersmaeker et son assistant, Jean-Luc Ducourt, font preuve d'un sens de la comédie qu'on ne leur soupçonnait pas.

Dialogues décalés

Le travail de vidéo se double d'un essai sur la voix : les dialogues de l'écran sont repris sur scène, mais décalés, comme une mauvaise synchronisation. Nathalie Million se révèle aussi bonne comédienne que danseuse. Elle fait ce qu'elle veut de sa voix, des inflexions si troublantes qu'on ne sait jamais si elle joue la dérision ou l'émotion. Les images intègrent également une variation sur le thème du voile, plus proche de celui de la vierge que de celui des intégristes, ainsi qu'une succession de mimiques faciales de quatre danseuses en réaction à la musique de Berio, un ballet de grimaces.

Par intermittence de grands pans de danse se déroulent, dans la pénombre, sur une scène circulaire et centrale, ou sur les deux podiums qui l'entourent. Sur la musique de Schnittke, dans un tempo chorégraphique plus lent, on retiendra les frises de danseuses, le code énigmatique de leurs mains, les pas glissés, les rotations du cou. Peu d'effets, beaucoup de retenue dans une chorégraphie où les garçons sont spectateurs. Un solo au sol composé d'étirements est coupé de minuscules secousses qui, l'espace de quelques secondes, en suspendent la souplesse. Tant de grâce exprimée malgré, ou plutôt à cause, des grosses godasses, des chaussettes blanches roulées qui font paraître encore plus fines les jambes gainées de nylon noir transparent, plus sexy les robettes au ras des fesses.

Sur *la Grande Fugue*, on a été frappé par la force des voltes caracolantes des garçons en costumes gris. Parmi eux, une fille, habillée en homme, joue le contrepoint. Les six garçons de la compagnie apportent à la danse de Keersmaeker une grande légèreté. Le corps des femmes a plus de pesanteur. La chorégraphe en fait une éclatante démonstration quand, dans un immense rond troué de lumières, elles viennent à tour de rôle s'allonger, donnant l'impression qu'elles s'enfoncent dans le sol. De ce réseau quasi maniaque de correspondances, de répétitions et de motifs fugués, Anne Teresa de Keersmaeker sort victorieuse, avec toutefois une baisse de régime sur le quatuor de Webern.

On aurait aimé que Blanche et Stanley se fassent plus discrets. La vidéo absorbe trop l'attention au détriment de la danse. Dans *Erts*, Keersmaeker a le courage d'ouvrir sa danse à d'autres influences. Elle la déséquilibre. Il est clair que, depuis peu, la danse contemporaine a des désirs d'intégrer d'autres modes artistiques, sans pour autant les copier mais en les détournant.

DOMINIQUE FRÉTARD

MUSIQUES

Un gars bien ordinaire

Roch Voisine, chanteur québécois, déplace des parterres de jeunes filles en fleur

ROCH VOISINE
à Bercy

Il y a Patrick Bruel et puis il y a lui. Roch Voisine, chanteur québécois, ancien acteur, ancien animateur de télévision, joueur de hockey manqué pour cause de blessure. En deux albums et quelques 45 tours (chez BMG), Voisine est devenu une idole, de celles qui peuvent remplir Bercy quatre soirs d'affilée, d'adoratrices très jeunes et très en voix.

Par une amusante coïncidence, le chanteur pratique une musique assez voisine du rock. Depuis qu'Elvis Presley est apparu sur les petits écrans de toute l'Amérique, il y a 36 ans, le rock'n'roll a suscité des vocations dérivées. De Fabian à Bryan Adams (autre rocker de synthèse canadien, anglophone, celui-ci) en passant par les Monkees et les Osmond Brothers, des millions de disques se sont vendus qui mettaient le vocabulaire du rock au service d'émotions opposées à la nature du genre : le sentimentalisme, l'optimisme béat, la nostalgie satisfaite.

Roch Voisine démontre que, grâce aux progrès de la technique, il est par moment presque impossible de distinguer le vrai du faux : groupe impeccable, éclairages qui feraient pâlir d'envie certaines stars anglophones, son cristallin, on se croirait à un concert de rock à Bercy. A condition de ne pas s'attarder sur des compositions répétitives qui doivent beaucoup à beaucoup de monde, d'Elton John aux Beatles en passant par les Californiens. Mais le public, en adoration, n'entend que les chansons que Roch Voisine a voulu composer, pas celles qu'il a réussi. Autre indice qui trahit le faux rocker : les changements de costumes à répétition, variations finement étudiées sur le thème du T-shirt sans manche. Devant la scène, le service d'ordre extrait de la foule avec une régularité industrielle les jeunes filles qui se pâment contre les barrières. Mais Roch Voisine n'en rajoute pas. Contrairement à Bruel, il n'entretient pas trop l'hystérie développant un rapport chaste, copain-copain avec son public. En première partie, Jérôme De La Brosse chante une demi-douzaine de titres. Camarade de maison de disque de Voisine, il donne l'impression d'un enfant gâté qui a reçu une panoplie de rocker pour Noël.

THOMAS SOTINEL

► Les 8 et 9 février à 20 h 30 à Bercy. Le 11 à Monaco, le 12 à Avignon, le 14 à Besançon.

MODE

L'été 92 selon Azzedine Alaïa

Fidèle à ses retards légendaires, Azzedine Alaïa a présenté sa collection de prêt-à-porter de l'été 92 trois mois et demi après les autres. Le défilé a lieu dans ses locaux de la rue de la Verrerie. Le podium est une plage privée, selon Alaïa, qui, pendant près d'une heure, va recoller un à un les morceaux de l'anthologie balnéo-fétichiste.

Pour commencer, donc, des bottines blanches et des mini-jupes ras-les-fesses en denim, des silhouettes volantées en bas comme des ombrelles de Mae West, beaucoup de broderie anglaise, pour baby dolls riches, égarées sur une route du Nouveau-Mexique. Plus que jamais c'est un corps objet sanglé de lacets, bardé de cuir que nous présente Alaïa, dont les vestes corsets, les balconnets ressuscitent artificiellement les images de la fin du dix-neuvième siècle et celles des années 50 : croupe saillante, taille étranglée, coiffure à élévation et poitrine siliconée digne des portraits de Cindy Sherman. Les fourreaux de maille tatoués d'un «Mon cœur est à papa» sont un hommage bien frustre à Marilyn. Tout est là, mais il manque la fragilité, la tendresse, l'humour. C'est *American Graffiti* à Juan-les-Pins.

A force de tourner autour du corps, Alaïa, remarquable technicien, finit par en épuiser le mystère. C'est sa façon de coller à l'époque aujourd'hui, sans l'entraîner ailleurs. Les modèles se répètent, dans des couleurs différentes, prune, turquoise, corail. Parfois l'air passe, on respire. Une longue chemise-djellaba fendue sous un veston d'homme, un peignoir en résille d'or, un voile plutôt qu'un tube et c'est l'Orient rêvé contre l'Amérique interdite.

LAURENCE BENAÏM

EXPOSITION

Mystères et fureur

Le Meaux, Quesniaux, Revay : trois peintres qui s'aventurent aux limites de leur art

Ils ont à peu près quarante ans. Jusqu'ici, ils n'ont cependant exposé que dans des galeries qui, si sérieuses soient-elles, ne jouent pas les premiers rôles, et leurs noms ne sont connus que d'un petit nombre d'amateurs. C'est faute sans doute d'avoir fait allégeance à un courant ou une théorie au goût du jour. A vrai dire, on les soupçonnerait même de ne pas croire du tout aux théories, de les tenir pour nulles. L'un d'eux, Antoine Revay, écrit dans le catalogue : *«La peinture tient du domaine d'une irréductible vérité.»* Ce sont des propos que la mode ne veut pas entendre. Il y a si longtemps que nul ne se soucie plus de la vérité en peinture...

Eux s'en soucient, justement, quoique de façons forts différentes. Quesniaux et Le Meaux, c'est essentiellement la vérité de – et sur – la peinture qu'ils poursuivent et tentent de capturer dans des pièges compliqués. Quesniaux use avec dextérité de la variété des techniques afin d'obtenir des textures lisses ou granuleuses, des couleurs plates ou modulées, des effets de frontalité et des profondeurs parasites.

La plus spectaculaire des œuvres qu'il montre, un triptyque sur bois de 6 mètres de long, combine des citrouilles en trompe-l'œil et de larges lignes noires de style abstrait, très empatées, le tout sur un fond gris bleu opportunément sali et griffé. Il y a de l'habileté dans ces exercices de mélange des genres, et quelques réminiscences aussi, une mémoire de l'art moderne qui n'oublie ni Kline ni Hélion.

Tourment et aveu

Le Meaux remonte plus avant, jusqu'à Vélasquez, qui lui a inspiré des études et variations, huiles et assemblages. Le même hispanisme, du moins peut-on le croire, l'a incité à exécuter des variations d'après une carte de l'Espagne. De tracé tremblé en approximation à demi gommée, il est parvenu à réduire la forme à un seul geste simplificateur. Il l'a ensuite répété, l'inscrivant avec vigueur dans une matière colorée épaisse et un peu mousseuse. Les dissonances chromatiques sont plaisamment acides, la virtuosité peu douteuse là encore. La peinture se montre en train de se faire, non sans narcissisme, non sans quelques afféteries qui rappellent celles, tout aussi élaborées, d'Helmut Dorner.

Si habiles soient-ils, Quesniaux et Le Meaux souffrent un peu de voisiner avec Antoine Revay. Celui-ci ne s'arrête pas à considérer et étudier le comment de la peinture. Les interrogations formalistes ne l'intéressent pas. Il aspire à un art du tourment et de l'aveu, autobiographique jusqu'à l'extrême. Visages, corps, symboles, mots, il précipite dans ses tableaux des éléments innombrables, qu'il brasse, brise et broie. Le résultat de ces opérations violentes effare et se refuse à la description.

Sur des portraits admirablement dessinés dans la couleur, sur des esquisses de crucifixions et de nus, s'entrecroisent des phrases d'une écriture bouleversée, des coulures, des ratures, des signes géométriques. Des références? L'art pariétal, peut-être, l'expressionnisme allemand – celui de 1905, pas ses succédanés des années 80 – et les dernières peintures de Pollock, celles où des faces aux yeux immenses apparaissent sous l'entrelacs du dripping.

Près de ces frises furieuses, Revay a disposé des portraits isolés, dont une effigie d'Antonin Artaud, et de très beaux nus au fusain. La couleur et le trait sont comme arrachés, traversés de secousses et de décharges. *«Il faut mourir sur la toile en quelques instants»*, dit Revay. Ses œuvres sont à l'image de cet aphorisme exigeant.

PHILIPPE DAGEN

► Hôtel de Ville de Paris, salle Saint-Jean, jusqu'au 29 mars. Antoine Revay expose simultanément à la galerie Vieille-du-Temple, 23, rue Vieille-du-Temple, 75004 Paris ; tél. : 40-29-97-52. Jusqu'au 21 mars.

AGENDA

THÉATRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Gas pas d'show : 19 h. Jérusalem photo : 20 h 30. Dépressions verbeuses : 22 h.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Pleins Feux : 17 h et 20 h 45, dim. 16 h.
ARCANE (43-38-19-70). L'Arbre de vie : 20 h 30.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Vassa Geleznova : 18 h et 20 h 30.
ATELIER (46-06-49-24). L'Antichambre : 21 h, dim. 15 h 30.
ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Mademoiselle Else : 20 h 30. Salle Louis Jouvet. La Veuve : 20 h 30, dim. 16 h.
BATEAU-THÉATRE (FACE AU 3, QUAI MALAQUAIS) (40-51-84-53). Exercices de style : 19 h, dim. 15 h 30. Moby Dick : 20 h 30, dim. 17 h.
BERRY (43-57-51-55). Conte de glace : 19 h, dim. 17 h.
BOUFFES DU NORD (46-07-34-50). Ruy Blas : 20 h.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). George et Margaret : 17 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h 30.
BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). Une nouvelle histoire du vieil Ouest sauvage : 21 h.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Thé à la menthe ou t'es citron : 20 h 15. Les Couloirs de la honte : 22 h.Dim. Festival d'expression artistique : 20h.
CAFÉS DES 13e ET 14e ARRONDISSEMENTS (42-86-97-03). On joue... feul : 20 h 30.
CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). A quoi rèvent les femmes quand elles sont seules? : 20 h 30, dim. 16 h.
CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). La vie est un songe : 20 h 30, dim. 16 h.
CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). Débats télévisés (dans le cadre de : la parole politique en jeu) : 20 h 30.
CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Ivan le Terrible : 20 h 30, dim. 16 h. Salle II. Quincailleries : 21 h, dim. 16 h 30.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Y a-t-il un communiste dans la salle? : 21 h, dim. 15 h 30.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). Noces à Tipasa ; le vent à Djemila ; Retour à Tipasa : 20 h 30, dim. 16 h.
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Sans titre ; les Amours de Dom Perlimplin avec Belise en son jardin : 21 h, dim. 17 h.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Le Mur et le Petit Monsieur : 20 h 30, dim. 17 h 30.
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). La Galerie. Montaigne : 21 h, dim. 17 h. La Resserre. Piavodéon : 20 h 30, dim. 16 h.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Bernard Mabille : 21 h, dim. 15 h 30.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Pièce montée : 21 h, dim. 15 h 30.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h, dim. 15 h 30.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 19 h. Grand-Peur et misère du IIIe Reich : 21 h, dim. 15 h.
COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Le roi s'amuse : 14 h. Salle Richelieu. Iphigénie : 20 h 30, dim. 14 h.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (42-21-09-48). Andromaque : 20 h 30, dim. 15 h 30.
DAUNOU (42-61-69-14). Couac! le Grand Orchestre du Splendid : 20 h 45, dim. 15 h 30.
DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Arthur Circus : 21 h.
DÉJAZET-(TLP) (42-74-20-50). Font & Val : 20 h 30.
DEUX ANES (46-06-10-26). Cresson qui s'en dédit : 21 h, dim. 15 h 30.
DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Phèdre : 20 h 30, dim. 16 h.
EDGAR (43-20-85-11). Femmes à lunettes : 20 h 15. Les Babas cadres : 22 h.
EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Décibel : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h.
ELDORADO (42-49-60-27). Monsieur Amédée : 18 h et 21 h.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage de Figaro : 18 h, dim. 15 h 30. La Mouette : 20 h.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle II. La Quête de la femme oiseau : 20 h 30, dim. 16 h.
FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (40-78-81-93). A présent, adieu : 20 h 45.
FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 15 h 30 et 20 h 45.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Passagères : 17 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h.
GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Roland Magdane dans Rire : 18 h et 20 h 15. Les Bidochons, histoire d'amour : 22 h.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). La Plus Forte et Paria : 19 h. La Farandole : 20 h 30. La vie est un petit torrent agité : 22 h 15.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Elle et Moi... : 20 h 30, dim. 15 h 30.
HÉBERTOT (43-87-23-23). C'était hier : 21 h, dim. 15 h.
HOTEL LUTÉTIA (49-54-46-55). Les Tac-tics du coeur : 20 h 45, dim. 17 h.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). C'était bien : 21 h, dim. 15 h.
LA SALLE DE JEU (42-05-56-83). Le Sang fort : 20 h 30, dim. 15 h.
LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Masada, un compte rendu : 20 h 30, dim. 17 h. Le Grand Méliès : 20 h 30, dim. 17 h.
LE BOURVIL (43-73-47-84). Ma sounante Algérie : 20 h 30.
LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT (42-23-88-83). Histoires camiques : 20 h 30.
LE PROLOGUE (45-75-33-15). Le Monte-Plats : 20 h 30.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Par amour : 21 h 30. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Guerres privées, 1969 : 20 h. La Double Inconstance : 21 h 30. Théâtre rouge. Bereshit : 18 h. La Nuit et le Moment : 20 h.
MADELEINE (42-65-07-09). N'écoutez pas, mesdames : 17 h et 21 h, dim. 15 h 30.
MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : 21 h.
MARIE STUART (45-08-17-80). Savage Love : 20 h 30. La Nuit du diable : 22 h.
MARIGNY (42-56-04-41). Le Misanthrope : 21 h, dim. 15 h.
MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). Génération chante Brassens : 17 h et 21 h, dim. 15 h.
MATHURINS (42-65-90-00). Caligula : 20 h 45, dim. 15 h.
MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Charlus : 18 h 30.
MÉNAGERIE DE VERRE (43-38-33-44). Hanjo : 21 h.
MICHEL (42-65-35-02). Darling Chérie : 17 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). Je veux faire du cinéma : 20 h 30, dim. 16 h.
MOGADOR (48-78-04-04). Les Misérables : 15 h et 20 h 15.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Cuisine et dépendances : 18 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Dali ou le Journal d'un génie : 21 h, dim. 15 h 30.
MUSÉE COGNACQ-JAY (40-27-07-21). Lettres de la marquise de M. au comte de R. : 20 h 30, dim. 14 h 16 h 15.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Le Coeur gros : 20 h 30, dim. 15 h 30.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h.
UVRE (48-74-42-52). Le Météore : 21 h, dim. 15 h.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Jean-Marie Bigard : 17 h 30 et 20 h 30.
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). Jésus était son nom : 15 h et 20 h 30, dim. 14 h 17 h 30.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Sans rancune : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.
PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Grande salle. Chambres : 21 h, dim. 16 h 30.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Chambre 108 : 21 h, dim. 15 h. Salle II. Abraham et Samuel : 18 h et 21 h, dim. 15 h.
PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Célimène et le Cardinal : 17 h 30 et 20 h 30, dim. 15 h.
POTINIÈRE (42-61-44-16). Zizanie : 16 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h.
RANELAGH (42-88-64-44). L'Illusion comique : 18 h 30, dim. 20 h 30. L'Evasion : 21 h, dim. 17 h.
RENAISSANCE (42-08-18-50). Le Voyage en Italie, le Bout de la Nuit, le Champ de betteraves : 20 h 30.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). La Malédiction de la famille Guergand : 21 h.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Enfin seuls! : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h.
SALLE BRASILIA (GALERIE BRASIL INTER ART (48-07-20-17). Les Bonnes : 20 h 30, dim. 16 h.
SHOW-BUS (42-62-36-56).Dim. Show Bus : 14h30.
SOUS CHAPITEAU (40-02-61-18). Archaos : 20 h 30, dim. 17 h.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Charité bien ordonnée : 20 h 30.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). A propos de Martin : 17 h 30 et 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE 13 (45-88-62-22). A la merci de la vie : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Andromaque : 15 h 30. Phèdre : 20 h 30, dim. 17 h 30.Dim. Bérénice : 14h30.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Que reste-t-il de l'abat-jour? : 20 h 30.
THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Phèdre : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Un soir au bout du monde : 20 h 30.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Arène. Puzzle : 21 h, dim. 17 h. Belle de Mai. Edith détresses : 19 h, dim. 15 h. La Brouette du vinaigrier : 21 h, dim. 17 h.
THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Piment cannibale : 20 h 30, dim. 18 h 30.
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Maria Ducceschi : 22 h.
THÉATRE MONTORGUEIL (48-52-98-21). On va faire la cocotte ; On purge bébé : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Gémier. Le Baron perché : 14 h 30. Carton plein : 20 h 30, dim. 15 h. Salle Jean Vilar. Maître Puntila et son valet Matti : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Le Vieil Hiver, Fragile Forêt : 20 h 30, dim. 15 h 30. Petite salle. Déjeuner chez Ludwig W. : 21 h, dim. 16 h.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32). Grande salle. Ajax et Philoctète : 15 h et 20 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). La Cantatrice créole : 15 h.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). La Paix chez soi : 19 h. Baudelaire : 20 h 30. Mais où est donc Dada? : 22 h.
THÉATRE DE PARIS (48-78-22-00). Smaïn : 18 h et 21 h. Je vous demande plait-il! : 20 h 30.
THÉATRE PARIS-PLAINE (40-43-01-82). Kouguel : 15 h et 20 h 30.
THÉATRE SILVIA MONFORT (45-33-66-70). La Valse des toréadors : 20 h 30, dim. 17 h.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Roberto Zucco : 20 h 30.
TOURTOUR (48-87-82-48). Ma chère biche : 19 h.
TRÉTAUX DE L'ARSENAL (42-77-47-54). Soirées bourgeoises : 20 h 30.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Le Troisième Témoin : 15 h. Patrick Timsit : 21 h.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Trilogie marseillaise : 16 h 30 et 20 h 30, dim. 15 h.

RÉGION PARISIENNE

AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). Grande salle. La Place royale : 20 h 30, dim. 16 h. Petite salle. Entretiens avec Pierre Corneille : 21 h, dim. 16 h 30.
AUBERVILLIERS (THÉATRE ÉQUESTRE ZINGARO) (48-04-38-48). Opéra équestre : 20 h 30, dim. 17 h 30.
BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). Petite salle. El Perro : 21 h, dim. 16 h.
CHAMPIGNY-SUR-MARNE (TBM CENTRE GÉRARD-PHILIPE) (48-80-90-90). Sables rouges ou la Répétition des braves : 20 h 45, dim. 18 h.
CHATILLON (THÉATRE) (46-57-22-11). Mademoiselle Rose ou le Langage des fleurs : 20 h 45.
CHOISY-LE-ROI (THÉATRE PAUL-ELUARD) (48-90-89-79). Raymond Devos : 20 h 30.
CLICHY (PETIT THÉATRE DE CLICHY) (43-57-68-19). Un homme ordinaire : 20 h 45.
CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (49-80-18-88). Grande salle. Le Retour de Casanova : 20 h 30, dim. 15 h 30. Petite salle. La Nuit des rois : 20 h 30, dim. 15 h 30.
ELANCOURT (LE POLLEN) (30-62-82-81). Une tragédie céleste : 20 h 30, dim. 15 h 30.
ENGHIEN (THÉATRE MUNICIPAL DU CASINO) (34-12-94-94). L'Amour foot : 20 h 30.
ERMONT (THÉATRE PIERRE-FRESNAY) (34-15-09-48).Dim. Les Parents terribles : 16h.
EVRY (AGORA) (64-97-22-99). Carmela e Paolino : 20 h 30.
FONTENAY-SOUS-BOIS (SALLE JACQUES-BREL) (48-75-44-88). Une des dernières soirées de carnaval : 20 h 30, dim. 16 h 30.
GENNEVILLIERS (THÉATRE) (47-93-26-30). Les Aïeux : 17 h. Vie et Mort du roi Jean : 20 h 30, dim. 17 h.
LE PLESSIS-ROBINSON (AMPHITHÉATRE PABLO-PICASSO) (46-30-45-29). Yvonne, princesse de Bourgogne : 21 h, dim. 17 h.
MONTREUIL (CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL) (48-59-93-93). Biaboya, alors? : 20 h 30, dim. 17 h.
MONTREUIL (SALLE BERTHELOT) (48-58-04-22). L'Eternel Mari : 20 h 30.
MONTROUGE (MAISON DE L'ACTEUR) (40-16-92-24). Le Neveu de Rameau : 14 h 30 et 20 h 30.
NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) (46-14-70-00). Salle polyvalente. John & Mary : 21 h, dim. 16 h 30.
NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Même qu'elles m'aiment : 20 h 45.
PAVILLON-SOUS-BOIS (ESPACE DES ARTS) (48-48-10-30). Dis, quel cinéma tu nous fais là? : 20 h 30, dim. 17 h.
PUTEAUX (THÉATRE DES HAUTS-DE-SEINE) (47-72-09-59). Bon week-end monsieur Bennett : 20 h 45.
RAMBOUILLET (THÉATRE DU NICKELODÉON) (30-41-82-77). Les Voisins : 21 h, dim. 16 h 30.
RIS-ORANGIS (CENTRE ROBERT-DESNOS) (69-06-72-72). Le supplément au voyage de Bougainville : 20 h 45.
SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD-PHILIPE) (42-43-00-59). Grande salle. Chutes : 20 h 45, dim. 17 h. Salle J.-M. Serreau. Le Sang chaud de la terre : 20 h 45, dim. 17 h.
SAINT-MAUR (THÉATRE ROND-POINT-LIBERTÉ) (48-89-99-10). Volpone : 21 h.
SAVIGNY-LE-TEMPLE (MAISON JACQUES-PRÉVERT) (60-63-28-24). Pièces d'amours : 21 h.
SCEAUX (LES GÊMEAUX) (46-61-36-67). La Mouette : 20 h 30, dim. 17 h.
THIAIS (THÉATRE RENÉ-PANHARD) (48-53-12-14).Dim. Bon week-end monsieur Bennett : 15h.
VANVES (THÉATRE LE VANVES) (46-45-46-47). Entrées de secours : 20 h 30.
VILLEJUIF (THÉATRE ROMAIN-ROLLAND) (47-26-15-02). Teatr : 20 h 30.
VILLEPREUX (THÉATRE DE VILLEPREUX) (30-56-05-64).Dim. Ubu enchaîné : 21h.
VINCENNES (THÉATRE DANIEL-SORANO) (48-08-60-83).Dim. Rencontre : 18h.
VITRY-SUR-SEINE (THÉATRE JEAN-VILAR) (46-82-84-90). Les Voleurs de mémoire : 21 h.

PARIS EN VISITES

LUNDI 10 FÉVRIER

« La maison de Nicolas Flamel (1407) et autres vieux logis parisiens », 10 h 30, métro Rambuteau, sortie rue du Grenier-Saint-Lazare (Paris autrefois).

« La maison Opéra, construite par Charles Garnier », 14 heures, 5, rue du Docteur-Lancereau (Paris et son histoire).

« L'Egypte sous le Nouvel Empire : le temps des conquêtes », 14 h 30, Musée du Louvre, pilier carré de la pyramide (Le Cavalier bleu).

« Le collège des Ecossais et le cellier gothique du collège des bernardins », 14 h 30, métro Cardinal-Lemoine (P.-Y. Jaslet).

« Le palais fantôme des Tuileries et ses jardins », 14 h 30, angle quai des Tuileries et pont Royal (Sauvegarde du Paris historique).

« L'Opéra Garnier, théâtre de la vie mondaine au dix-neuvième siècle. Le mystère du fantôme », 14 h 30, dans le hall, statue de Lulli (Arts et caetera).

« Le Palais de justice en activité. Histoire et fonctionnement », 14 h 30 et 16 h 30, métro Cité, sortie marché aux fleurs (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Fêtes et carnavals dans la peinture vénitienne au Musée du Louvre », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal (Europ explo).

« Les salons dorés de l'hôtel de Lassay » (carte d'identité), 14 h 30, 33, quai d'Orsay (S. Rojon-Kern).

« Les appartements du duc du Maine et du maréchal de La Meilleraie à l'Arsenal », 14 h 30, métro Sully-Morland (I. Haulier).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Promenade à travers l'île Saint-Louis », 15 heures, métro Pont-Marie (Lutèce visites).

« L'eglise Sainte-Marguerite et l'énigme de l'inhumation de Louis XVII », 15 heures, 36, rue Saint-Bernard (Approche de l'art).

CONFÉRENCES

Centre paroissial Saint-Augustin, 7, rue de la Bienfaisance, 18 h 30 : « La prière dans la spiritualité juive », avec C. Hufnagel (Amitié judéo-chrétienne de France).

Sorbonne (amphithéâtre Richelieu), 19 h 30 : « Le marketing des produits culturels ». Entrée libre (Magistère relations internationales et action à l'étranger).

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

SAMEDI

Husbands (1970, v.o. s.t.f.), de John Cassavetes, 18 h 30 ; Raging Bull (1980, v.o. s.t.f.), de Martin Scorsese, 20 h 30.

DIMANCHE

Gilda (1946, v.o. s.t.f.), de Charles Vidor, 18 h 30 ; Laura (1944, v.o. s.t.f.), d'Otto Preminger, 20 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

SAMEDI

Hommage à la Warner Bros : l'Esclave libre (1957, v.o. s.t.f.), de Raoul Walsh, 14 h 30 ; la Terre des Pharaons (1955, v.o. s.t.f.), de Howard Hawks, 17 h 30 ; Un tramway nommé Désir (1952, v.o. s.t.f.), de Elia Kazan, 20 h 30.

DIMANCHE

Hommage à la Warner Bros : Arsenic et Vieilles Dentelles (1944, v.o. s.t.f.), de Frank Capra, 14 h 30 ; Jezebel (1938, v.o. s.t.f.), de William Wyler, 17 h 30 ; THX 1138 (1970, v.o. s.t.f.), de George Lucas, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie, porte Saint-Eustache. Forum des Halles (40-26-34-30)

SAMEDI

Paris Musique : Portraits : Téléphone, groupe de rock français (1981) de Christian Pauraïlhe, Désordre (1986) de Olivier Assayas, 14 h 30 ; Portraits : Orphée 70 (1968) de Patrice Molinard, Parking (1985) de Jacques Demy, 16 h 30 ; Comédie musicale : les Demoiselles de Rochefort (1967) de Jacques Demy, 18 h 30 ; Musiques de films : Spot Eau vive de Vetiver (1965), Un homme et une femme (1966) de Claude Lelouch, 20 h 30.

DIMANCHE

Paris Musique : Leçon de musique : Une leçon de piano (1972) de Christian Ferlet, les Amoureux sont seuls au monde (1947) d'Henri Decoin, 14 h 30 ; Comédie musicale : Dim Dam Dom (1967) de Daisy Galard, Anna (1967) de Pierre Korainik, 16 h 30 ; Portraits : Mélo (1986) de Alain Resnais, 18 h 30 ; Rock : la Brune et Moi (1980) de Philippe Puicouyoul, New Old (1979) de Pierre Clémenti, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A LA VITESSE D'UN CHEVAL AU GALOP (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
AMERICAN FRIENDS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
AMERIKA, TERRA INCOGNITA (vénézuélien, v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
L'ANNONCE FAITE A MARIE (Fr.-Can.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).
AY CARMELA ! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
BAR DES RAILS (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
BARTON FINK (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA BELLE NOISEUSE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).
BERNARD ET BIANCA AU PAYS DES KANGOUROUS (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BILLY BATHGATE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88).
BLANC D'ÉBÈNE (Fr.-guinéen) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LES BRANCHES DE L'ARBRE (Fr.-Ind., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LE CIEL DE PARIS (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
588, RUE PARADIS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
COMME LES OISEAUX (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
LES COMMITMENTS (irlandais, v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
CONTE D'HIVER (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LA COTE D'ADAM (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).
CROC-BLANC (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).
DANZON (Mex., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
DELICATESSEN (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).
DINGO (Austr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
DOUBLE VUE (*) (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).
EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
LES EQUILIBRISTES (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).
EUROPA (Dan.-Su., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
FIEVEL AU FAR WEST (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA FIN DE FREDDY, L'ULTIME CAUCHEMAR (*) (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).
FISHER KING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
HAMLET (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).
L'HOMME QUI A PERDU SON OMBRE (Esp.-Suis.-Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES (Can.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
HOT SHOTS ! (A., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
IL MAESTRO (Fr.-Bel., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).
L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
J'EMBRASSE PAS (Fr.-It.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
JFK (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
JUSQU'AU BOUT DU MONDE (Fr.-All.-Autr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LUCKY LUKE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).
MA VIE EST UN ENFER (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).
LA MAISON DU SOURIRE (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
MALINA (All., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
MAYRIG (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
MÉMOIRE TRAQUÉE (couleurs) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).
MON PÈRE CE HÉROS (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
LA MORT D'UN MAITRE DE THÉ (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
NIKITA (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
PARIS S'ÉVEILLE (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).
PARISTORIC (Fr.) : Espace Hebertot, 17e (42-93-93-46).
LE PAS SUSPENDU DE LA CIGOGNE (Fr.-Gr.-Suis.-It., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LES FILMS NOUVEAUX

ESQUIZO. Film espagnol de Ricardo Bofill, v.o. : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

FOR THE BOYS. Film américain de Mark Rydell, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

FRANKIE & JOHNNY. Film américain de Garry Marshall, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'OTAGE DE L'EUROPE. Film franco-polonais de Jerzy Kawalerowicz, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

LA VOIX . Film français de Pierre Granier-Deferre : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ÉCONOMIE

BILLET

Un budget français anticyclique

Lors de leur dernière réunion, samedi 25 janvier, dans la banlieue de New-York, les sept grands pays industrialisés ont pris la résolution de coopérer davantage pour renforcer la croissance économique. Comme chaque grand pays se trouve plus ou moins en situation difficile, aucun engagement précis n'a figuré dans le communiqué final : pas plus sur les taux de change que sur les taux d'intérêt. Un G7 pour rien, donc.

Avant même la réunion de New-York, des politiques de soutien à l'activité étaient heureusement déjà à l'œuvre. M. Bush a décidé des mesures de réduction d'impôts qui viendront ajouter leurs effets – sur le logement notamment – aux baisses de taux d'intérêt. En France, sans le claironner sur tous les toits, le gouvernement mène une politique d'accommodement budgétaire. Si les dépenses ont été à peu près tenues l'année dernière, les recettes, elles, se sont littéralement effondrées, notamment la TVA, l'impôt sur les sociétés, la taxe professionnelle. Seul l'impôt sur le revenu a bien résisté.

C'est un manque de 70 à 75 milliards de francs que l'Etat s'apprête à comptabiliser pour 1991. On n'avait jamais vu cela de mémoire de fonctionnaire. En réduisant le prélèvement fiscal, le ralentissement économique joue automatiquement un rôle anticyclique bienfaisant. On apprendra dans quelques mois que la pression fiscale a sensiblement baissé en 1991 et que le déficit budgétaire a très largement dépassé les 80,7 milliards qui figuraient dans la loi de finances votée par le Parlement fin 1990. En fait, l'impasse pourrait avoir atteint l'année dernière 120 ou même 130 milliards de francs. Quarante ou cinquante milliards de plus que prévu : la voilà, la relance par les finances publiques.

A tel point que le gouvernement français va devoir songer à limiter cet effet de relance qui risque en 1992 – si rien n'est fait – de s'étendre aux dépenses. Dès maintenant le déficit du budget de 1992 s'est gonflé d'une vingtaine de milliards de francs qui n'avaient pas été prévus : indemnisation pour le sida (3 à 4 milliards), accord salarial conclu à l'automne avec la fonction publique (3 à 4 milliards également), mesures en faveur de l'emploi (une douzaine de milliards).

La question est de savoir si, politiquement, le gouvernement peut décider des économies budgétaires et si, économiquement, il doit le faire.

ALAIN VERNHOLES

Avant la décision des tribunaux de commerce

La bataille autour de Perrier vue par la COB

Le rapport d'enquête de la COB, transmis le 4 février aux tribunaux de commerce de Paris et de Nîmes, retrace dans le détail la chronologie de l'affaire Perrier. Il fait la lumière sur la réunion du 5 janvier à Turin où tous les acteurs se retrouvèrent, avant le déclenchement des hostilités. Le lendemain, Perrier annonça la cession de son autocontrôle à un groupe ami, Saint-Louis, redonnant ainsi des droits de vote à des titres qui n'en avaient plus. Quinze jours plus tard, Nestlé et Indosuez déclenchèrent une OPA avec, en cas de réussite, la cession de Volvic à BSN.

D'après le rapport de la COB, il apparaît que, dans chaque camp, les deux projets (cession de l'autocontrôle pour les uns et acquisition de l'eau minérale pour les autres) étaient dans l'air depuis longtemps. *« Le 5 décembre 1991*, a déclaré M. Bernard Dumon, président de Saint-Louis, en audition, *j'ai rencontré Jacques Vincent (président d'Exor et de Perrier), et nous sommes convenus d'un rendez-vous pour le 23 décembre. Ce jour-là, avec Jacques Vincent, j'ai passé un accord de principe pour l'acquisition de l'autocontrôle de Perrier. »* L'enquête le rapporte.

« Le 20 décembre 1991, M. Antoine Riboud, président de BSN, reçut un appel téléphonique de M. Maure, président de Nestlé, l'informant qu'il avait été sollicité par la Financière Indosuez pour monter une opération sur Perrier. M. Riboud lui dit qu'il ne voulait pas être absent de l'opération. Le lundi 23 décembre, M. Riboud rencontra M. Domeniconi, directeur général de Nestlé, pour lui préciser que c'était Volvic qui l'intéressait dans Perrier. Il fut décidé de se revoir le 3 janvier 1992 chez Lazard, banquier de BSN. » Ce jour-là, différentes hypothèses furent envisagées, et tous décidèrent d'aller rencontrer les Agnelli à Turin, nouveaux propriétaires d'Exor, holding de contrôle de Perrier.

Selon la COB, assistaient à cette réunion qui s'est tenue le dimanche 5 janvier à 15 heures, MM. Umberto et Giovanni Agnelli, M. Gianluigi Gabetti, directeur général de l'Ifint, holding luxembourgeois du groupe Agnelli, M. Reto Domeniconi, MM. Antoine Riboud et Michel David-Weill, *senior partner* de la banque Lazard. Ce dernier *« expliqua d'abord à Giovanni Agnelli l'intention de M. Antoine Riboud de faire avec Nestlé une opération sur Perrier, et son souhait de l'y associer. En cas de défaut d'accord, Antoine Riboud et Nestlé allaient faire une OPA sur Perrier et Exor. Deux solutions étaient proposées aux Italiens, soit ils laissaient faire une OPA sur Exor à 1 800 F, soit ils donnaient une option sur l'autocontrôle de Perrier à un prix d'OPA, soit environ 1 500 F »*. M. Agnelli refusa la dernière solution. Néanmoins, *« il fut demandé à M. Agnelli de convaincre M. Vincent d'accepter l'une de ses propositions et de fournir une réponse pour mercredi 8 janvier au soir... Le représentant de Nestlé insista pour que l'on fît des pressions amicales sur M. Vincent pour qu'il ne touchât pas l'autocontrôle. M. Agnelli répondit qu'il essayerait de le faire, mais qu'il croyait ne rien pouvoir faire. En effet, M. Gabetti venait, comme il l'a déclaré en audition, de glisser à l'oreille de Giovanni Agnelli que M. Vincent lui avait dit, le 23 décembre 1991, avoir réglé cette question d'autocontrôle »*.

Cette cession fut alors annoncée officiellement le 6 janvier par Perrier, juste au lendemain de la rencontre de Turin. Pour la COB, même si celle-ci n'a pas à réussi à connaître avec exactitude le jour de cette transaction – qui aurait été selon Perrier effectuée le vendredi 3 janvier – cette opération ne relève pas d'un délit d'initiés. *« Il s'agit d'une mesure de défense prise face à une initiative jugée hostile. »* A la justice d'apprécier...

DOMINIQUE GALLOIS

La fin d'un espoir en Aquitaine

IBM envisage de revendre son site bordelais

BORDEAUX

de notre correspondante

IBM envisage de revendre son site bordelais à une société elle aussi américaine, spécialisée dans les cartes informatiques, Solectron. Cette nouvelle a ravivé l'inquiétude déjà grande depuis plusieurs mois des 1 000 salariés d'IBM à Bordeaux-Canéjan. Solectron – qui est par ailleurs l'un des fournisseurs d'IBM – a un projet d'implantation en Europe, plus précisément en Ecosse. Cette société devrait racheter l'actif de cartes informatiques de la plus ancienne génération à IBM.

Scepticisme dans la région

Selon M. Laurent Oddoux, directeur régional d'IBM en Aquitaine, le choix de l'Ecosse pourrait être remis en question si l'étude d'implantation à Bordeaux, *« lancée à l'initiative d'IBM »*, est jugée positive par les dirigeants de Solectron. Les résultats seront connus dans deux mois.

Dans le même temps Solectron réembaucherait 250 personnes concourant actuellement aux activités qui seraient cédées, selon un communiqué d'IBM-France. Un chiffre qui pourrait être porté à 400 ultérieurement. IBM resterait locataire de Solectron à Bordeaux pour le reste de ses activités (fabrication d'ordinateurs et de modems, centrale d'achats et mutuelle) et continuerait à y employer 250 salariés.

Cette version selon laquelle IBM n'opère qu'un retrait partiel de Bordeaux soulève le scepticisme dans la région. La demande d'aide publique de l'ordre de 50 millions de francs adressée aux collectivités locales pour favoriser l'arrivée de Solectron a été très fraîchement accueillie. Le président du conseil général de la Gironde, M. Philippe Madrelle, l'a même qualifiée d'*« extravagante »*. *« IBM nous annonce avec une brutalité qui confine au cynisme son retrait progressif »*, remarque M. Madrelle, qui qualifie la solution Solectron de *« pseudo-solution de remplacement dont on peut douter de la sincérité et de la réalité »*.

L'implantation d'IBM à Bordeaux dans les années 70 avait suscité de grands espoirs de création d'un important pôle électronique dans la région. Avec son départ, ces illusions tomberaient définitivement.

GINETTE DE MATHA

Un contrat de plus de 2 milliards de francs

Fiat vend son train Pendolino à la Finlande

Le groupe Fiat a annoncé, vendredi 7 février, avoir conclu un accord avec les chemins de fer de Finlande pour la construction de vingt-cinq Pendolino, des trains à grande vitesse conçus par le groupe turinois. Le contrat, d'une valeur d'environ 500 milliards de lires (2,26 milliards de francs) a été emporté par Fiat au terme d'une adjudication internationale à laquelle participaient les principales entreprises ferroviaires européennes et japonaises.

La société Fiat Ferroviaria pourra, aux termes de l'accord, bénéficier des informations des chemins de fer finlandais sur la gestion du matériel roulant dans des conditions climatiques particulièrement sévères et collaborer avec des entreprises finlandaises qualifiées sous la direction de la société Oy Transtech. Les premiers essais du Pendolino finlandais sont prévus à partir de la mi-1994.

Le train pendulaire de Fiat fonctionne actuellement en Italie – sur la ligne Milan/Rome – avec quatorze trains en service. Dix autres sont en commande. Les chemins de fer allemands ont également commandé vingt trains dans la version diesel-électrique.

GEC-Alsthom et les trains de nuit

Le groupe franco-britannique GEC-Alsthom annonce, lui, que sa filiale Metro-Cammell a été retenue pour construire cent trente-neuf voitures des trains de nuit destinés à emprunter le tunnel sous la Manche. Montant du contrat : plus de 1 milliard de francs.

Dans un autre domaine industriel (les centrales électriques), GEC-Alsthom a été retenu par Power Gen, l'un des principaux producteurs d'électricité au Royaume-Uni comme maître d'œuvre de la centrale, alimentée au gaz, qui sera construite dans le nord du pays de Galles.

Bloqué depuis le 28 janvier

L'accès de l'usine Alcatel de Laval est dégagé par les forces de l'ordre

Les forces de l'ordre sont intervenues, dans la nuit du vendredi 7 au samedi 8 février afin de dégager l'accès de l'usine Alcatel Radiotéléphone de Laval (Mayenne), bloquée depuis le 28 janvier par plusieurs dizaines de salariés grévistes. Il n'y a pas eu d'incidents. Temporairement levé dans la matinée du 4 février, le piquet de grève avait été rétabli dans la soirée, après l'échec des négociations engagées entre la direction et l'intersyndicale CFDT-CFTC-CGT sur le plan de 242 suppressions d'emplois (*le Monde* du 7 février).

Saisi par la direction, le tribunal des référés de Laval avait ordonné dès le 31 janvier la libération *« sans délai »* de tous les accès du site sous astreinte quotidienne de 800 francs par personne présente dans le piquet de grève. Le juge des référés avait aussi précisé que le rétablissement de la libre circulation dans l'usine pouvait s'effectuer *« au besoin avec le concours de la force publique »*.

Secteur électronique de l'ensemble Thomson-CEA-Industrie

SGS-Thomson annonce des réductions d'effectifs

SGS-Thomson, filiale du groupe Thomson spécialisée dans les composants électroniques, a annoncé, jeudi 6 février, un plan de réduction d'effectifs portant sur 244 postes en France, sur un total de 3 700 salariés. Selon un communiqué de la direction, ces suppressions concernent l'ensemble des sites français de Gentilly, Nancy, Rennes, Rousset (Bouches-du-Rhône) et Tours.

Dans la région de Grenoble, la situation est un peu particulière du fait que les 87 suppressions d'emplois sur le Polygone de la ville doivent être compensées par 95 créations de postes à Crolles (Isère).

SGS-Thomson, dont le capital est détenu à parts égales par le groupe public français Thomson-CSF et le holding d'Etat italien IRI-Finmeccanica, doit faire partie du futur ensemble Thomson-CEA-Industrie en cours d'élaboration.

La crise de l'automobile

Grande-Bretagne : Ford supprime 2 100 emplois

LONDRES

de notre correspondant

L'annonce, vendredi 7 février, par la direction de Ford-UK (Royaume-Uni), de la suppression de 2 100 emplois, alourdit le climat qui règne dans l'économie britannique. La firme américaine, qui a réduit les effectifs de ses usines en Grande-Bretagne à un rythme de 3 600 emplois par an depuis 1980, a assuré que cette nouvelle réduction n'était pas dictée par les pressions conjoncturelles de la récession, mais par un plan à long terme destiné à accroître l'efficacité de Ford.

La productivité dans les usines Ford de Grande-Bretagne s'est accrue d'environ 40 % depuis six ans, mais, selon M. Ian McAllistair, président de Ford-UK, elle reste inférieure de 50 % à celle des principaux constructeurs japonais. Ceux-ci (Nissan, Toyota, Honda), qui contrôlent plus de 12 % du marché britannique, ont tous annoncé de nouvelles créations d'emplois en Grande-Bretagne depuis six mois.

La production de Ford-UK a atteint 451 996 véhicules l'année dernière, au lieu de 481 140 en 1980, les effectifs chutant de 80 000 à 39 500 salariés au cours de la même période. L'annonce de ces suppressions d'emplois, qui intervient dans un climat de campagne pré-électorale, relativise davantage les affirmations du gouvernement de M. John Major, pour qui la reprise de l'économie est en bonne voie. Les ventes de voitures ont chuté de 22 % en 1991 en Grande-Bretagne et de plus de 30 % par rapport à 1989, passant de 2,3 millions d'unités à 1,59 million en 1991.

La crise de l'automobile affecte la plupart des constructeurs : Vauxhall (filiale de General Motors) vient également d'annoncer 300 suppressions d'emplois et Rover offre des compensations financières à ses salariés acceptant de partir à cinquante ans. Jaguar, d'autre part, a indiqué au début du mois que ses pertes se sont élevées à 200 millions de livres (2 milliards de francs) l'année dernière.

L. Z.

Allemagne : diminution de 3 000 postes chez BMW

Le constructeur automobile allemand Bayerische Motoren Werke AG (BMW) a annoncé, vendredi 7 février, la suppression de 3 000 postes environ cette année pour renforcer sa compétitivité. Le porte-parole de la société, qui emploie plus de 74 000 salariés dans le monde, a précisé que ces suppressions n'entraîneront aucun licenciement et se feront notamment par des accords de préretraite.

Quatre des six usines de BMW en Allemagne seront touchées par cette mesure, qui concernera 1 000 salariés au siège de la société. Les ouvriers, qui représentent à peu près les deux tiers des effectifs de BMW, seront les plus affectés par ces suppressions. – *(Reuter.)*

EN BREF

□ **Dockers : nouvelle grève samedi 8 et dimanche 9 février.** – La CGT a appelé les dockers à cesser de nouveau le travail pour quarante-huit heures – c'est la seizième grève en quatre mois – les 8 et 9 février pour protester contre le projet de réforme du statut de la profession. Comme à l'accoutumée, ces arrêts de travail suivis, par la quasi-totalité des 8 300 dockers français, devraient paralyser le trafic de marchandises de la plupart des ports, mais pas celui des ferries transmanche. Cette nouvelle grève intervient alors que le compte à rebours pour la mise en place de la réforme est engagé. Le secrétariat d'Etat à la mer a fixé au 15 février la date butoir pour l'engagement de négociations port par port.

□ **Chômeurs : relèvement de l'allocation de solidarité spécifique.** – L'allocation de solidarité spécifique, versée à quelque 325 000 chômeurs ayant épuisé leurs droits à l'indemnisation, est, depuis le 1er janvier, relevée de 69,45 francs à 70,71 francs par jour, soit une augmentation de 1,8 %, selon un décret publié vendredi 8 février au *Journal officiel*. Pour les chômeurs âgés de plus de cinquante-cinq ans et pouvant justifier de vingt années d'activité salariée, cette allocation journalière, qui n'avait pas été revalorisée depuis décembre 1990, augmente de 99.74 francs à 101,55 francs.

Le marché universel

Suite de la première page

Les économistes parlaient encore, dans les années 80, d'une mondialisation de l'économie. Ils voulaient traduire par ce terme l'interdépendance croissante des différentes économies nationales ; phénomène engagé en fait dès le lendemain de la guerre, qui a conduit notamment à l'explosion des échanges mondiaux et des mouvements de capitaux et à l'accroissement considérable du poids du commerce international par rapport à la production.

A la mondialisation succéderait, au cours des années 90, la globalisation. Il s'agit d'une étape nouvelle et qualitativement différente, conduisant à la constitution d'un marché global unique. Les signes en sont multiples. Pour le consommateur, la carte universelle de paiement en est l'un des symboles. A Madrid comme à Tokyo, à Pékin comme à Davos, un document en plastique permet tous les règlements ou presque. Autre exemple : après le *walkman*, le *discman* est devenu en quelques mois un produit universel. Les marchés mondiaux tendent à devenir un marché unique.

Favorisée par des facteurs techniques, notamment le développement des moyens de communication, cette globalisation de l'économie est portée par les firmes multinationales. Elle embrasse tous les secteurs de la vie économique – la recherche, l'industrie, les services ou la finance... Elle affecte tous ses aspects (avec la standardisation et l'uniformisation des méthodes de production et des valeurs...). Elle a été naturellement autorisée par l'ouverture des frontières et la libéralisation des échanges.

Parallèlement, l'économie mondiale est l'objet d'une autre évolution profonde : la constitution de blocs économiques régionaux. Bien que spectaculaire et inquiétante, la désintégration du Comecon (Conseil d'assistance économique mutuelle, regroupant les pays d'Europe de l'Est et l'URSS) en 1990, puis celle, en cours, de l'économie soviétique apparaissent en fait comme des exceptions.

L'Europe de 1992, l'accord de libre-échange d'Amérique du Nord (NAFTA), la création d'une zone de libre-échange par les pays de l'ASEAN (l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est), partout des forces identiques poussent à la constitution de blocs commerciaux. Les négociations y sont toujours difficiles. Le mouvement semble pourtant irrésistible.

« Marché commun continental »

L'émergence de tels blocs régionaux n'est-elle pas en contradiction avec la globalisation du marché ? Dans la mesure où ceux-ci sont des zones de libre-échange ouvertes sur l'extérieur, *« le régionalisme actuel est parfaitement compatible avec le multilatéralisme »*, estime M. Jagdish Bhagwati, professeur d'économie de l'université Columbia (Etats-Unis) et l'un des grands théoriciens du commerce mondial. Les blocs actuels en effet ne sont pas des forteresses. Ils sont ouverts à de nouveaux adhérents. Mobilisant six Etats au départ, l'intégration européenne au sein de la CEE concerne aujourd'hui douze pays.

Des demandes d'adhésion (Autriche, Suède) sont à l'étude. Des négociations sont en cours avec l'AELE (Association européenne de libre-échange) pour créer un espace économique européen comprenant dix-neuf pays.

Déjà, M. Jacques Attali, le président de la BERD (Banque européenne de reconstruction et de développement) appelle à la création d'un *« marché commun continental »* de cinquante Etats, comprenant tous les pays du Vieux Continent, y compris les Républiques issues de l'Union soviétique. En fait, toutes les alliances qui s'organisent sont ouvertes à de nouveaux membres.

Ensuite, ces blocs ne sont pas créés dans la perspective d'une autosuffisance régionale, mais plutôt pour tirer meilleur parti du commerce international. Ils sont soumis à des pressions internes qui les poussent à la libéralisation et à l'ouverture vers l'extérieur. Le commerce intra-régional n'y apparaît pas incompatible avec les échanges avec le reste du monde. Au contraire. Les négociations en cours autour du NAFTA entre le Canada, les Etats-Unis et le Mexique et qui pourraient déboucher à la fin de février poussent ainsi Mexico à l'ouverture et à la libéralisation de son économie.

La pression des échanges est telle qu'il est impossible, pour les groupements nouveaux, de chercher à substituer aux frontières nationales des frontières régionales. La zone de libre-échange envisagée par les pays de l'ASEAN (*le Monde* du 31 janvier) ne peut être un bloc fermé. Ses pays membres ont connu un développement économique rapide (une croissance annuelle de leur PNB de 7 % par an dans les années 80), tiré pour l'essentiel par le développement de leurs exportations, qui ont progressé chaque année de 12 %.

Le régionalisme d'aujourd'hui n'a donc rien à voir avec celui des années 30, qui se traduisait par des accords bilatéraux visant à rejeter les outsiders. M. Richard Cooper professeur d'économie internationale à l'université Harvard, va plus loin : *« La contribution nette du régionalisme actuel a été favorable au multilatéralisme. »*

L'économie mondiale vit donc une double intégration : globale et régionale. Si la globalisation et le régionalisme tels qu'ils s'organisent actuellement ne sont pas incompatibles, cela n'empêche pas des tensions ponctuelles.

On le voit dans les négociations sur la libéralisation du commerce international (l'Uruguay Round). Mais dans ce cas ce ne sont pas les blocs régionaux qui sont en cause, mais davantage la montée des pressions protectionnistes, liée à une conjoncture économique déprimée. Dans la tempête, certains pays pourront être tentés de se refermer sur eux-mêmes, mais ils se heurteront à l'opposition des autres membres de leur groupement et aux forces qui poussent à la globalisation. La guerre des blocs n'aura pas lieu.

ERIK IZRAELEWICZ

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 3 AU 7 FÉVRIER 1992

PARIS

Sans flamme

INDICE CAC 40

- 0,73 %

La flamme ne pouvait être à la fois en route pour Albertville et au palais Brongniart. Loin d'être lumineuse, la période écoulée fut plutôt terne. Retour à la baisse et à l'alternance après un début de terme que l'on avait hâtivement qualifié d'encourageant. Le bilan des cinq séances qui viennent de s'écouler est donc négatif (– 0,73 %), mais la descente de l'indice est loin de s'être faite tout schuss. Le plus gros de la baisse a été enregistré lundi, avec un recul proche de 1 % (– 0,97 %). Les jours suivants, le marché se consolidera mardi (– 0,03 %), se reprendra mercredi (+ 0,50 %), abandonnera de nouveau quelques fractions le lendemain (– 0,28 %) avant de terminer la semaine sur une note on ne peut plus indécise. Au cours de la dernière séance, l'indice CAC 40 hésita autour du point d'équilibre, ne franchissant pas la ligne moins de dix-huit fois au cours de la période pour finalement s'établir en hausse de 0,05 % à 1 861,61 points au terme des échanges.

Nos voisins d'outre-Rhin nous avaient laissés quelque peu dans l'expectative vendredi dernier. L'annonce de la grève votée à une grande majorité par les sidérurgistes allemands avait pesé dans un premier temps sur les marchés. A l'inverse, l'annonce d'une négociation puis celle d'un accord, au cours de la séance de lundi, stimulèrent dans un premier temps la tendance avant de franchement peser dessus. L'explication le plus souvent donnée est la suivante : l'augmentation accordée par le patronat allemand de la sidérurgie est trop forte (6,4 %) et plus importante, surtout, que les objectifs fixés par la Bundesbank.

La conséquence immédiate de ce risque inflationniste fut une tension sur les taux courts allemands qui s'est instantanément repercutée sur les taux français. La communauté financière conserva une position attentiste. Il faudra attendre, mercredi, le *statu quo* de la Bundesbank lors d'une prise en pension pour être rassuré, et la réunion de son conseil central, le lendemain, pour en être totalement convaincu. Si elle ne baisse ses taux, du moins les laissera-t-elle inchangés, attendant de voir les effets du relèvement du mois de décembre dernier.

Où l'on parle encore de Perrier

Autre élément rassurant, par ailleurs, les déclarations de M. Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale américaine, selon lesquelles une nouvelle baisse du loyer de l'argent au Etats-Unis était toujours envisageable. La publication, vendredi, de statistiques américaines médiocres concernant l'évolution de l'emploi en janvier – le premier mois après la forte baisse des taux d'intérêt destinée à relancer une machine économique en panne – devrait peut-être précipiter le mouvement. Le taux de chômage aux Etats-Unis s'est établi à 7,1 % en janvier, niveau inchangé par rapport à décembre (mais le plus élevé depuis juin 1986). Fait plus grave, l'économie américaine a recommencé à supprimer des emplois : 91 000 (contre la création de 40 000 prévus) pour le mois de janvier et révisé à la baisse la création des 31 000 emplois du mois de décembre pour les ramener à 3 000. Autant penser que la reprise n'est pas pour tout de suite.

Aux valeurs, la semaine a été faite d'une mosaïque d'événements plus ou moins notables. Si l'on parla de Perrier de façon quasi quotidienne, il n'y eut aucune incidence sur les cours. Exor et Perrier restant suspendus jusqu'au lundi 10 février. En revanche, le Conseil des Bourses de valeurs (CBV) a maintenu sa décision du 15 janvier dernier : Exor, Saint-Louis et la Société générale devront lancer une OPA (offre publique d'achat) sur Perrier. Le CBV laisse le soin au tribunal de commerce de Nîmes de trancher pour déterminer s'il y a eu action de concert entre Exor et la Société générale pour le contrôle de Perrier et à celui de Paris pour examiner les conditions de la cession de l'autocontrôle de Perrier à Saint-Louis.

Les bons résultats de Casino – une hausse de 35,5 % de son bénéfice net – permit au titre de se distinguer sensiblement. Au terme de la séance du 5 février, l'action gagna près de 5 % pour 215 000 titres. Le même jour, Michelin s'appréciait de 3,9 % pour 309 000 titres. Le mouvement devait d'ailleurs se poursuivre le lendemain, permettant ainsi au manufacturier d'inscrire un nouveau « plus haut » de l'année à 164 F pour 561 000 actions. En revanche, à la baisse, le marché sanctionna les pertes consolidées de Spie-Batignolles (950 millions de francs). Ces pertes, qui devraient réduire les bénéfices de Schneider des deux tiers, entraînèrent tous les titres du groupe vers le bas. A l'issue de la séance de vendredi, Spie abandonna près de 6 % pour 81 000 titres.

Les autres nouvelles qui ont ponctué la vie de la cote sont les radiations du règlement mensuel et les transferts qui vont s'ensuivre vers le marché au comptant. Ces mesures toucheront Arjomari-Prioux, Penhoet, Wagons-Lits et Concept SA le 21 février. Notons encore la suspension du titre UCB (Union de crédit pour le bâtiment) dans la perspective du dépôt d'un projet d'OPR (offre publique de retrait) par la Compagnie bancaire.

Enfin, dès ce vendredi, Relit, le système automatisé de règlement-livraison de titres de la Bourse de Paris, s'est rapproché un peu plus de sa phase terminale. La Banque de France entamait ce jour-là la première étape qui devrait à terme la mener à une tenue des comptes en temps réels. Ce qui permettrait à Relit d'être en mesure, dès le 9 mars prochain, de réduire le délai de dénouement des opérations de cinq jours à trois jours. Les obligations assimilables du Trésor (OAT) seront alors introduites sur Relit avant que ne les suivent les quelque 3 000 valeurs qui représentent 5 % à 10 % du volume des transactions de la place.

FRANÇOIS BOSTNAVARON

Alimentation

	7-2-92	Diff.
Béghin-Say	580	- 27
Bongrain	2 820	+ 70
BSN	1 078	+ 4
Carrefour	2 353	+ 16
Casino. G., Per.	147,40	- 1,60
Guyenne-Gasc.	1 485	+ 35
LVMH	4 355	- 140
Olipar	166,90	+ 5,90
Pernod-Ricard	1 469	- 31
Promodès	3 000	+ 115
Saint-Louis	1 315	- 34
Nestlé	35 350	+ 400

Banques, assurances, sociétés d'investissement

	7-2-92	Diff.
AGF	493,80	+ 0,70
AXA (ex-Cie Midi)	902	- 30
Bail Equipement	116	+ 5
Bancaire (Cie)	493	- 28
Cetelem	734	- 9
CCF	183,60	- 7,70
CFF	918	- 19
CFI	306	+ 4,80
Chargeurs	1 060	- 44
C. Local de France	220,50	- 3,40
CPR	260	- 7,90
Eurafrance	1 480	+ 23
GAN	1 850	+ 15
Locindus	704	inch.
Paribas	376,20	+ 10,60
Schneider	617	- 40
Société générale	513	- 6
Sovac	793	+ 43
Suez (Cie fin.)	314	- 12
UAP	536	- 14

Mines d'or, diamants

	7-2-92	Diff.
Anglo-American	201	- 7
Amgold	373,90	- 12,10
Buf. Gold M.	47,70	- 1,30
De Beers	146	- 6,50
Drief. Cons.	66,20	- 0,55
Gencor	18,55	- 0,75
Harmony	32,60	+ 0,10
Randfontein	29,65	+ 0,10
Sainte-Helena	36,50	inch.
Western Deep	201	- 2,40

Bâtiment, travaux publics

	7-2-92	Diff.
Auxil. d'entr.	–	–
Bouygues	566	- 25
Ciments français	277,10	- 5,90
GTM	372	- 20,90
Immob. Phénix	150	- 5,90
J. Lefebvre	855	- 44
Lafarge-Coppée	316	- 13
Poliet	438,50	- 21,50
SGE-SB	213,50	- 4,60

Pétroles

	7-2-92	Diff.
BP-France	123	- 1
ELF-Aquitaine	360,70	- 8,20
Esso	670	+ 4
Primagaz	649	+ 7
Sogerap	372	+ 22
Total	1 055	+ 30
Exxon	318,40	- 4,20
Petrofina	1 784	- 28
Royal Dutch	440,50	- 0,70

Matériel électrique

	7-2-92	Diff.
Alcatel-Alsthom	577	- 15
CSEE	241,30	+ 33,20
Générale des eaux	2 109	- 23
Intertechnique	710	+ 9
Labinal	693	- 27
Legrand	3 990	- 32
Lyon. des eaux	479,60	- 14,20
Matra	171,30	- 15,70
Merlin-Gerin	510	- 2
Moulinex	165,50	- 1,50
Radiotechnique	559	+ 93
SEB	1 872	- 26
Sext.-Avionique	239,50	- 5
Thomson-CSF	159,30	- 0,70
IBM	491,90	- 13,10
ITT	310	- 5,20
Schlumberger	314	- 17,40
Siemens	2 265	+ 5

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	7-2-92	Diff.
8,80 % 1977	123,90	+ 0,20
10 % 1978	100,06	- 0,19
9,80 % 1978	99,95	- 0,15
9 % 1979	99,45	+ 0,20
10,80 % 1979	101,51	- 0,49
CNE 3 %	4 320	- 80
CNB 5 000 F	98,40	- 0,10
CNB Paribas 5 000 F	98,05	- 0,10
CNB Suez 5 000 F	97,50	- 0,70
CNI 5 000 F	98,80	- 0,80

Filatures, textiles magasins

	7-2-92	Diff.
Agache (Fin.)	944	+ 24
Damart	2 600	+ 20
DMC	291	- 5
Nouv. Galeries	455,50	- 12,50
Printemps	902	+ 13
La Redoute	5 180	+ 130
SCOA	20,45	+ 0,15

Valeurs diverses

	7-2-92	Diff.
Accor	728	- 11
Air liquide	696	- 4
Arjomari	1 642	- 118
Bic	680	+ 35
Bis	327,10	- 1,90
CGIP	1 080	- 39
Club Méd.	477	- 2,60
Essilor	350	+ 13
Euro Disney	151	+ 2,70
Europe 1	911	- 32
Eurotunnel	47,10	+ 1,15
Groupe Cité	485	+ 3
Hachette	154	- 10,50
Havas	444	- 21,90
Marine Wendel	313	- 2
Navigation mixte	1 190	- 5
Nord-Est	93,40	- 4,90
L'Oréal	734	- 11
Saint-Gobain	488,20	- 5,30
Sanofi	1 131	- 15
Saulnes Châtillon	227	- 3
Skis Rossignol	845	- 9

Mines, caoutchouc

	7-2-92	Diff.
Géophysique	569	- 1
Imétal	298	- 0,50
Métaleurop	76,60	- 1,90
Michelin	163	+ 8
RTZ	51	- 0,60
ZCI	1,68	- 0,01

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Elf-Aquitaine	2 522 589	901 481 757
Alc.-Alsthom	1 244 655	699 718 569
Total cat. B	607 578	620 403 419
Synthélabo	550 254	582 893 686
B.S.N.	517 243	531 405 706
LVMH M.-H.	120 179	520 124 905
Paribas act A	1 404 774	507 658 031
Société gén.	961 131	503 354 971
Peugeot SA	610 817	417 725 534
EuroDisn. SCA	2 708 290	399 897 091
Suez (C. de)	1 177 101	386 704 094
Eaux (G. des)	175 665	371 934 854
Oréal (L')	457 111	336 070 318
Pernod Ricard	222 348	329 103 271

(*) Du vendredi 31 janvier 1992 au jeudi 6 février 1992 inclus.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Radiotechnique	+ 20,5	Avenir HM	- 12,6
CSEE	+ 16	Spie-Batignolles	- 9,9
Bafip	+ 8,1	Pechiney CIP	- 7,6
Sogerap	+ 8,1	Matra	- 7,4
Sovac	+ 7,5	Schneider	- 6,5
Cica	+ 6,8	Arjomari Prioux	- 5,6
Michelin B	+ 6,5	Clarins	- 5,3
Crédit lyon.CIP	+ 6,4	Penhoët	- 5,2
Bic	+ 5,4	GTM Entrepose	- 5
Inst. Mérieux	+ 5,2	J. Lefebvre Entr.	- 5
Sogenal	+ 4,8	Dassault Av.	- 4,7
Fives-Lille	+ 4,7	Poliet	- 4,7
Salvepar	+ 4,6	Bancaire (Cie)	- 4,6
Plastic Omnium	+ 4,3	Beghin-Say	- 4,6

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 7 février 1992

Nombre de contrats : 102 142 environ.

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 92	Juin 92	Sept. 92
Premier	108,20	109,58	109,72
+ haut	108,36	109,70	109,72
+ bas	108,18	109,58	109,72
Dernier	108,28	109,66	109,72
Compensation	108,28	109,68	109,82

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	31-1-92	3-2-92	4-2-92	5-2-92	6-2-92
RM	3 966 024	2 920 759	2 110 308	2 571 436	2 558 318
Comptant					
R. et obl.	6 262 143	7 123 717	7 189 851	9 875 792	7 841 944
Actions	169 023	51 807	68 393	101 968	105 064
Total	10 397 190	10 096 283	9 368 552	12 549 196	10 505 326

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1991)

Françaises	107,2	106,3	106,3	107	106,8
Étrangères	106,4	106,1	105,8	105,9	105,3

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	3-2-92	4-2-92	5-2-92	6-2-92	7-2-92
Indice gén.	503,4	499,2	501,5	502,4	501,6
(base 1000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 856,98	1 856,48	1 865,79	1 860,61	1 861,61

MARCHE LIBRE DE L'OR

	Cours 31-1-92	Cours 7-2-92
Or fin (kilo en barre)	62 400	61 700
– (kilo en lingot)	62 950	62 000
Pièce française (20 fr.)	358	352
• Pièce française (10 fr.)	415	415
Pièce suisse (20 fr.)	359	356
Pièce latine (20 fr.)	355	350
• Pièce tunisienne (20 fr.)	356	351
Souverain	451	452
• Souverain Elisabeth II	461	470
• Demi-souverain	356	370
Pièce de 20 dollars	2 055	2 085
– 10 dollars	1 100	1 102,50
• – 5 dollars	611,25	625
– 50 pesos	2 320	2 305
• – 20 marks	430	431
– 10 florins	369	367
• – 5 roubles	250	258

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

NEW-YORK

Semaine en deux temps

INDICE DOW JONES

+ 0,06 %

Après avoir progressé en début de semaine et établi un nouveau record, Wall Street a cédé l'essentiel de ses gains dès mercredi, déprimée par de mauvaises statistiques économiques et l'absence d'assouplissement de la politique de crédit de la Réserve fédérale. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé vendredi à 3 225,40, en hausse de 2,01 points (+ 0,06 %) par rapport à la semaine dernière.

Après avoir accueilli favorablement, mardi 4 février, les déclarations de M. Alan Greenspan, président de la Fed, selon lesquelles celle-ci pourrait à nouveau assouplir sa politique de crédit – si nécessaire pour relancer l'économie américaine, – Wall Street a cédé au pessimisme après la publication de statistiques reflétant une faiblesse persistante de l'activité. Les commandes industrielles, bon baromètre de l'évolution prochaine de l'activité dans le secteur manufacturier, ont enregistré en décembre leur recul le plus important depuis novembre 1990 (– 3,8 %). L'économie américaine a perdu 91 000 emplois en janvier alors que les experts prévoyaient généralement 40 000 créations de postes.

Les investisseurs, qui tablaient sur un relâchement, dès vendredi, des taux de crédit, ont vu leurs attentes déçues, et la soudaine remontée des taux d'intérêt à long terme a provoqué une vague de liquidations à Wall Street, qui a terminé la semaine presque au même niveau que la précédente.

En dépit de l'inaction de la Fed vendredi, les experts continuent à compter sur un assouplissement prochain de la politique monétaire américaine.

Indices Dow Jones du 7 février : 3 225,40 (c. 3 223,39).

	Cours 31 janv.	Cours 7 fév.
Alcoa	64 1/2	64
ATT	37 1/4	36 7/8
Boeing	50 7/8	49 5/8
Chase Man. Bank	20 1/2	23
Du Pont de Nemours	46 1/2	48 1/8
Eastman Kodak	50 1/2	46 3/4
Exxon	58 1/4	58 1/2
Ford	30 1/2	33 1/8
General Electric	75	77 1/4
General Motors	32 3/8	34
Goodyear	60 3/8	60 1/8
IBM	90	89 1/8
ITT	58	58 3/4
Mobil Oil	63 7/8	63 1/8
Pfizer	73	72 5/8
Schlumberger	59 1/2	58 1/2
Texaco	59 5/8	59 3/8
UAL Corp. (ex-Allegis)	144 3/4	145 1/8
Union Carbide	23 1/8	23 1/4
United Tech.	50 3/4	51
Westinghouse	18 1/2	18 7/8
Xerox Corp	77 1/8	80 3/4

TOKYO

Hésitante

INDICE NIKKEI

+ 0,38 %

La Bourse de Tokyo a évolué de manière indécise, le Nikkei progressant de 0,38 % sur la semaine dans un marché où la moyenne quotidienne du nombre des transactions s'est établie à 216,7 millions de titres contre 221,4 millions de titres la semaine précédente. Cette faiblesse des échanges a confirmé l'inaction des investisseurs aussi bien japonais qu'étrangers. Nombre d'entre eux sont restés en retrait du fait de l'absence de nouvelles incitatives, et les transactions se sont concentrées sur les titres les plus chers comme Nippon Telegraph and Telephone (NTT) ou Sony.

Le marché a commencé la semaine sur une note ferme, le Nikkei gagnant 0,53 % dans la journée de lundi, une progression limitée par les ventes d'arbitrage. Ces opérations ont encore affecté le marché mardi, faisant perdre 0,63 %. Mercredi, le Nikkei cédait de nouveau 0,29 %, les investisseurs étant préoccupés par la chute des prix des obligations du gouvernement japonais. Le montant des transactions s'est réduit ce jour-là à seulement 198,5 millions de titres. Jeudi, le baromètre de la place nippone se reprenait avec une hausse de 0,77 %, grâce à une chasse aux affaires sur des titres dotés d'importants capitaux comme la sidérurgie et les chantiers navals. NTT atteignait son plus haut niveau depuis le 7 janvier.

Selon les opérateurs, l'annonce faite mercredi par la Bourse d'Osaka qu'elle allait prendre des mesures pour réduire l'influence des transactions à terme et en option sur les titres Nikkei sur les prix de référence a contribué à consolider le marché. L'humeur du marché a été morose vendredi (+0,01 %), des investisseurs vendant des titres en anticipant l'annonce des chiffres du chômage de janvier aux Etats-Unis.

Indices du 7 février : Nikkei : 22 107,12 (c.22 023,05) ; Topix 1 627 (c.1 631,34).

	Cours 31 janv.	Cours 7 fév.
Akai	711	726
Bridgestone	1 110	1 150
Canon	1 460	1 450
Fuji Bank	2 300	2 280
Honda Motors	1 530	1 510
Matsushita Electric	1 470	1 450
Mitsubishi Heavy	658	652
Sony Corp.	4 240	4 280
Toyota Motors	1 460	1 470

LONDRES

Baisse : – 2,1 %

Les inquiétudes politiques et économiques ont continué d'assombrir la Bourse de Londres pendant la semaine écoulée. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé vendredi, après cinq jours consécutifs de baisse, à 2 517,20, perdant 55 points soit 2,1 % par rapport à vendredi dernier.

Les commentaires pessimistes du gouverneur de la Banque d'Angleterre, M. Robin Leigh-Pemberton, soulignant la profondeur de la récession, alliés au scepticisme du Trésor sur la croissance économique, ont tiré le marché vers le bas. De même l'étude des courtiers Barclays de Zoete Wedd mettant en doute les méthodes comptables de plusieurs valeurs composant l'indice Footsie, notamment de Ladbroke, P and O, British Airways, Fisons et Cable and Wireless, a contribué à la déprime générale du marché.

Indices *« FT »* du 7 février : 100 valeurs, 2 517,20 (c. 2 571,20) ; 30 valeurs, 1 945,10 (c. 1,996,60) ; mines d'or, 141,70 (c. 144,30) ; fonds d'Etat, 88,17 (c. 87,84).

	Cours 31 janv.	Cours 7 fév.
Bowater	7,55	7,49
BP	2,88	2,76
Charter	5,13	5,21
Courtaulds	5,35	5,13
De Beers	15,50	15,00
Glaxo	8,44	8,13
GUS	18,25	19,25
ICI	12,72	12,50
Reuters	11,26	10,85
Shell	4,76	4,73
Unilever	9,26	9,13
Vickers	1,73	1,68

FRANCFORT

Stable : – 0,1 %

Le marché boursier de Francfort est resté relativement stable cette semaine malgré l'accord salarial intervenu dans la sidérurgie et les risques inflationnistes qui en découlent. L'indice instantané DAX aura finalement perdu un peu mois de deux points d'une semaine sur l'autre (1,97 point), soit un recul marginal de 0,1 %.

Les augmentations de salaires décidées (+ 6,4 %) dans la sidérurgie restent très élevées par rapport aux vœux de la Bundesbank. De plus, cet accord reste inquiétant car il peut, comme le relevait M. Helmut Schlesinger, président de la Bundesbank, servir de mesure pour toutes les autres négociations qui doivent intervenir dans les autres secteurs. Autant dire que, si l'institut d'émission allemand n'est pas tenté de durcir sa politique monétaire de façon à contenir l'inflation dans l'immédiat en attendant de voir les effets de la tension sur les taux ressentie au mois de décembre, il est exclu d'envisager un assouplissement à court terme.

Indices du 7 février : DAX, 1 685,52 (c. 1 687,49) ; Commerzbank, 1 945 (c. 1 933,5).

	Cours 31 janv.	Cours 7 fév.
AEG	225,50	229,10
BASF	247	245,50
Bayer	299,80	303,30
Commerzbank	263,60	260
Deutschebank	704	703
Hoechst	252,70	249,10
Karstadt	608,50	634,50
Mannesman	268,80	271
Siemens	662	665,10
Volkswagen	337,50	342

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

De bonnes nouvelles en provenance de l'Est

Les dernières nouvelles relatives au financement des pays d'Europe de l'Est sont encourageantes. Il est fait un bon accueil à l'emprunt de 600 millions de deutschemarks lancé, à la fin du mois de janvier, par la Banque nationale de Hongrie et, pour ce qui est de la dette soviétique contractée ces dernières années sur le marché euro-obligataire, le service des intérêts est irréprochable.

On accorde à cet égard une grande importance au fait que les fonds nécessaires sont directement fournis par le débiteur lui-même, organisme dont le nom officiel fait toujours mention de l'URSS. Il s'agit de la Vnesheconombank, la Banque pour le financement du commerce extérieur de l'Union soviétique. C'est elle qui, par exemple, vient de mettre à disposition d'une grande banque allemande les quelque 44,375 millions de marks correspondant aux coupons de 8,875 % attachés aux 500 millions de marks d'obligations émises outre-Rhin en 1990 pour une durée de cinq ans.

Cette continuité est un élément très positif. Un partage du fardeau de la dette de l'ex-Union soviétique entre les Républiques nouvellement créées est une affaire épineuse que les experts eux-mêmes ont de la peine à suivre. Il est rassurant de constater que les porteurs d'obligations n'ont pas à s'en préoccuper.

La solution retenue par Moscou de ne rien changer au débiteur tant que la question de la répartition de la dette soviétique demeure ouverte a d'ailleurs été bien accueillie par les experts. Elle est de nature à faciliter la poursuite du dispositif d'aide financière internationale mis en place en faveur de l'ensemble de l'Europe de l'Est, notamment en ce qui concerne les prêts de la Communauté économique européenne.

La CEE entend lever cette année sur le marché euro-obligataire pour plus de 3,2 milliards d'écus au profit de l'Europe de l'Est. Au mois de janvier elle a émis un emprunt de 190 millions d'écus dont le produit sera reprêté à la Roumanie. Elle s'apprête à lancer une nouvelle opération de 490 millions au total, dont 190 millions sont destinés à la Tchécoslovaquie et 140 à la Bulgarie.

Pour ce qui est de l'ex-Union soviétique un montant de 1,25 milliard d'écus figure à son programme d'emprunts. Une première tranche de 500 millions d'écus pourrait voir le jour assez prochainement pour le compte de la seule Russie si certaines conditions de nature politique étaient remplies. Toutes ces transactions devraient être libellées en écus, ce panier de devises qui préfigure la monnaie européenne et dont les autorités communautaires cherchent à propager l'usage.

Le compartiment de l'euromark en vedette

De fait le marché des titres en écus a bien besoin d'appuis officiels de ce genre. Car il souffre pour l'instant de la concurrence du deutschemark. Les rendements des titres en marks sont toujours nettement inférieurs à ceux des titres en écus, ce qui attire une foule de candidats à l'emprunt.

Certains débiteurs de premier plan sont en mesure de puiser dans le compartiment du mark des fonds à un coût inférieur à ce que rapportent les obligations du Trésor allemand. Cela a été le cas du royaume de Norvège qui, en deux étapes, vient de lancer pour 1,5 milliard de DM d'obligations de cinq ans de durée, par l'intermédiaire de la Deutsche Bank. Le succès de cette opération a été d'autant plus éclatant que, parallèlement, la Finlande était très mal accueillie sur le marché de l'écu.

Deux emprunteurs français ont mis à profit les bonnes dispositions dont témoigne actuellement le compartiment du mark, en lançant chacun à Francfort, pour 200 millions de DM d'euro-obligations qui viendront à échéance dans dix ans. Il s'agit de la BNP qui propose un taux d'intérêt de 8 % l'an et de Total qui assortit ses titres de coupons de 8,25 %. Les deux emprunts dirigés respectivement par la Dresdner Bank et la Deutsche Bank ont été fort bien accueillis.

Parmi les autres compartiments qui retiennent actuellement l'attention, celui de l'eurocouronne suédoise est très sollicité. Les emprunteurs internationaux y bénéficient de conditions très intéressantes par rapport à celles qui sont concédées aux débiteurs suédois qui lèvent des fonds dans leur propre monnaie, mais sur le marché national. C'est une conséquence des jugements négatifs portés récemment par les principales sociétés d'évaluation de crédit sur de nombreux emprunteurs scandinaves.

Pour sa part le marché de l'eurofranc n'a guère l'occasion de se mettre en évidence. Emprunter en francs est très coûteux pour les débiteurs internationaux qui songent à émettre des obligations de type classique. Quant aux transactions complexes dont le remboursement dépendra de l'évolution d'un indice boursier ou du cours d'une action, elles se font de plus en plus rares, en raison de récents changements de nature fiscale qui rendent leur placement très difficile auprès de la majorité des investisseurs français. Alors que le revenu de ces titres indexés n'est pas connu d'avance et qu'il ne sera perçu qu'à l'échéance, les porteurs seront imposés comme s'ils touchaient une rémunération annuelle de l'ordre de celle servie sur des obligations traditionnelles.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Déception sur le dollar

Comment dit-on, en americain, « *Sœur Anne, ne vois-tu rien venir* » ? Et comment répond-on, dans la même langue : « *Je ne vois que langueur sur l'emploi et la Maison Blanche aux abois* » ? Les marchés des changes, en tout cas, ont répondu : le dollar a baissé.

Il est vrai que les nouvelles d'Amérique n'ont rien de joyeux. A la veille du week-end, 91 000 pertes d'emplois étaient annoncées pour le mois de janvier, dont 51 000 dans la distribution (grosse déception) au lieu des 20 000 à 40 000 créations prévues. En outre, les 31 000 créations d'emplois de décembre étaient, après révision, ramenées à 3 000, autre mauvaise surprise. Enfin, l'indice national des directeurs d'achats est resté inchangé à 47,4 %, comme en décembre, tout indice inférieur à 50 % étant le signe d'un ralentissement de l'économie. Selon les directeurs en question, l'activité du secteur manufacturier continue de fléchir, la production nationale augmente peu, les commandes nouvelles reculent pour le deuxième mois consécutif et, à l'exportation, leur taux de croissance est le plus faible depuis quatre ans. Les importations ont diminué pour la dix-neuvième fois en vingt mois.

« *L'économie américaine, au début de 1992, est comme elle était à la fin de 1991 : elle dérive* », simplement le rythme du déclin s'est stabilisé, a déclaré le porte-parole de l'Association des directeurs. Autrement dit, chaque mois, la possibilité d'une reprise s'éloigne un peu plus, à la grande inquiétude de la Maison Blanche dont le chef des conseillers économiques, M. Michael Boskin, a déclaré que la Réserve fédérale « *devrait se préparer à abaisser à nouveau ses taux s'il apparaît que la situation ne s'améliore pas* ». Déposant devant le Congrès, il a également estimé que la Réserve fédérale aurait dû abaisser ses taux plus précocement et plus sensiblement l'an dernier pour stimuler la reprise économique. En début de semaine, le président de la Réserve, M. Alan Greenspan, affirmait que la Fed n'avait jamais exclu la possibilité d'une nouvelle baisse des taux.

Après les chiffres, très mauvais, sur le chômage, on peut penser qu'une telle diminution est susceptible de se produire. En ce cas, les cours du dollar replongent, après avoir déjà cédé du terrain après l'annonce des chiffres. D'une semaine à l'autre, il a perdu près de 5 pfennigs et près de 16 centimes à Paris, restant stable, toutefois, par rapport au yen, qui l'accompagne dans sa baisse vis-à-vis des monnaies européennes.

A dollar faible, mark fort, mais très modérément à Paris, où il n'est passé que de 3,4070 F à 3,4080 F, une misère ! Finalement, la plage de fluctuation du franc à l'égard du mark se stabilise, correspondant peu ou prou aux écarts de taux à court terme entre Paris et Francfort.

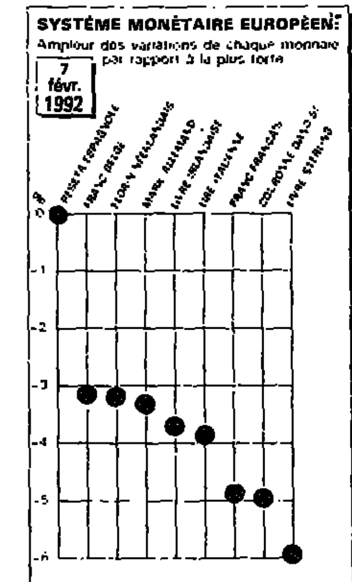
F. R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 31 JANVIER AU 7 FEVRIER 1992

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York..	1,8350	-	18,7722	71,6332	63,9795	3,1055	56,8181	0,0849
	1,7880	-	18,2415	69,8812	62,1504	3,0120	55,8181	0,0826
Paris	9,7750	5,3270	-	381,5902	340,8189	16,5434	302,6704	4,5259
	9,8018	5,4820	-	383,0887	340,7085	16,5120	302,7056	4,5305
Zurich	2,5610	1,3960	26,0611	-	89,3154	4,3354	79,3181	1,1860
	2,5586	1,4310	26,1031	-	88,9372	4,3102	79,0171	1,1826
Francfort ...	2,8681	1,5630	29,3410	111,9627	-	4,8540	88,8068	1,3279
	2,8768	1,6090	29,3506	112,4388	-	4,8463	88,8459	1,3297
Bruxelles ...	59,087	32,20	6,0446	23,0659	20,6014	-	18,2954	2,7357
	59,3616	33,20	6,0561	23,2005	20,6339	-	18,3324	2,7438
Amsterdam	3,2296	1,7600	330,3923	1,2607	112,6039	5,4658	-	1,4953
	3,2380	1,8110	330,3538	1,26555	112,5543	5,4548	-	1,4966
Milan	2159,795	1177	220,9498	843,1232	753,039	36,5527	668,75	-
	2163,48	1210	220,7223	845,5625	752,0198	36,4457	668,1391	-
Tokyo.........	229,5585	125,10	23,4841	89,6131	80,0383	3,8850	71,0795	0,1062
	224,0364	125,30	22,8566	87,5611	77,8744	3,7740	69,1882	0,1035

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 7 février 1992, 4,2581 F contre 4,3750 F le vendredi 31 janvier 1992.



* Taux calculés par rapport aux cours estimatifs de la Banque de France

MATIÈRES PREMIÈRES

Des accrocs et pas d'accord pour le café

L'ouverture à Carthagène, en Colombie, de la huitième Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) ne semble guère stimuler les énergies en vue du renouvellement de l'accord international sur le café, dont l'expiration est prévue pour la fin de septembre 1993. Les cours du robusta à Londres ont baissé jusqu'à 475 livres la tonne, touchant leur niveau le plus bas depuis dix-sept ans. Et c'est aux Colombiens principalement que l'on doit cette subite atonie du marché.

Ces derniers se sont d'abord abstenus d'envoyer à Londres des représentants officiels pour les discussions sur un nouvel accord, commencées la semaine dernière. Le 7 février à Bogota, le directeur de la Fédération colombienne des producteurs de café, M. Jorge Cardenas, a pronostiqué que les débats de Londres ne déboucheraient sur aucun progrès substantiel. Il a en revanche reconnu que les Etats-Unis avaient infléchi pour la première fois leur position en reprenant la proposition colombienne d'instaurer un quota d'exportation universel.

Cette solution éviterait de voir s'instaurer un double marché entre celui des quotas et celui du hors-quota, et d'abolir ainsi la différence entre les pays membres et non membres de l'Organisation internationale du café (OIC). La rumeur a de surcroît couru ces jours-ci que la Colombie envisageait de réduire sensiblement ses prix de vente afin de rendre son café plus compétitif face aux grains d'Amérique centrale. Si la Fédération colombienne des producteurs a démenti ce « bruit », l'émotion a été vive sur le marché, et les prix en ont subi les conséquences.

PRODUITS	COURS DU 7-2
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 212 (– 32) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 273 (+ 27) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	7 950 (+ 215) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Mars	263 (– 2) Dollars/tonne
Café (Londres) Mars	860 (– 42) Livres/tonne
Cacao (New-York) Mars	1 177 (– 60) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mars	452 (+ 12) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mars	264 (–) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mars	175,4 (– 0,4) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

Depuis la levée des quotas en juillet 1989, aucune initiative sérieuse n'a été prise pour redonner aux échanges mondiaux un certain ordre. Le Brésil s'obstine à refuser une réintroduction des contingents d'exportation, qui passerait par une limitation de sa part « traditionnelle » de marché au profit des producteurs d'Amérique centrale. La situation de surproduction qui prévaut dans le monde empêcherait en tout état de cause un mécanisme régulateur de redonner une véritable vigueur aux prix. En fin de semaine pourtant, les prix remontaient d'une centaine de livres, sur la foi... d'une autre rumeur : le Brésil et le Costa-Rica auraient finalement tempéré leur hostilité à un nouvel accord.

Une récolte payée en « assignats »

Que de conditionnels, que d'incertitudes sur une matière première qui continue de représenter l'essentiel des ressources d'exportation de nombreux pays africains et centraméricains. En Afrique précisément, les prix de revient sont de l'ordre de 6,5-7 francs CFA le kilo (1 CFA=2 centimes), alors que les prix de vente ne dépassent pas 5 francs CFA. En Colombie, où le système d'achat du café aux planteurs était l'un des plus élaborés du monde, le gouvernement paye désormais une partie de la récolte en « *assignats* », autrement dit avec des bons à payer... ultérieurement.

L'une des inconnues majeures reste l'attitude du premier producteur mondial, à savoir le Brésil. Au retour d'un voyage dans les zones de plantation, M. Michel Vievard, de la société havraise de négoce Delamare, a publié mercredi 5 février un bref « carnet de route » où figurent quelques renseignements utiles. Il apparaît ainsi que les prévisions pour la récolte 1991-1992 (achevée en septembre et commercialisée actuellement) portent désormais sur 30-32 millions de sacs de 60 kilos, alors que les premières estimations étaient plutôt de l'ordre de 22-24 millions de sacs.

« *Le café n'étant plus soutenu par le gouvernement, les planteurs qui avaient besoin de financement ont vendu massivement*, note M. Vievard. *Les prix moyens payés aux producteurs de la coopérative de Garca, la plus importante de la zone de Patrocinio, dans les Cerrados, sont passés de l'équivalent de 89,5 dollars par sac en février 1991 à 70 dollars en juin et 58 dollars en décembre.* » Pour la prochaine récolte qui débutera en mai, les premiers calculs la situent autour de 24 millions de sacs, compte tenu de la sécheresse qui a endommagé les cerises de café en septembre et octobre.

Autre constatation livrée par le responsable de la société havraise : les producteurs ont fourni de gros efforts en matière de rendements. Les surfaces les moins productives ont été fortement réduites (– 50 % dans le Parana entre 1980 et 1990 ; – 10 % dans l'Etat de Sao-Paulo). « *Par contre*, explique-t-il, *le Minas-Gerais a multiplié son parc caféier par 3,5, l'Espirito-Santo par 2,5, et le Rondonia est passé d'une production nulle à 1 million de sacs.* » Dans ces conditions, on peut penser que les planteurs du Brésil sont mieux armés pour résister à la crise que leurs collègues africains. Situation qui explique en partie le peu d'entrain du Brésil à vouloir renouveler l'accord international.

ÉRIC FOTTORINO

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Lourdeur et incertitudes

L'accord conclu, en début de semaine, sur une augmentation des salaires de 6,40 % pour les 130 000 ouvriers de la sidérurgie allemande « *aurait sûrement des conséquences très graves s'il devenait un point de repère pour les autres négociations salariales cette année* ». C'est l'opinion de M. Helmut Schlesinger, président de la Banque fédérale d'Allemagne, qui redoute la contagion dans toute une série de secteurs « chauds » comme le bâtiment, en pleine activité par suite de la réunification, les services, notamment les banques, et, surtout, la fonction publique, où des gains de productivité ne sont pas très facilement réalisables.

De toute façon, avec des gains de productivité qui seront, en début de récession, inférieurs à 2 %, les entreprises allemandes vont souffrir : elles ne pourront relever leurs prix en raison de la concurrence mondiale (ce qui limite le risque d'un dérapage des prix industriels), et cela entraînera un laminage sensible de leurs marges bénéficiaires et un ajustement brutal, à la baisse, des dépenses d'investissement, sans compter évidemment d'autres ajustements sur les effectifs, qui commencent déjà.

De cela, la Bundesbank n'a cure, du moins pour l'instant, sa seule préoccupation, selon la mission qui lui a été confiée par la Constitution, étant de jouer correctement son rôle primordial de gardien de la monnaie et de rempart contre l'inflation. Dans ce dernier domaine, les cinq « sages » allemands avaient déjà estimé qu'une augmentation des salaires de 4 % serait « raisonnable », et qu'elle ne devrait, en aucune façon, dépasser 5 %, ce qui va être le cas. Le signal est donc au rouge, selon la Bundesbank. Mais cette dernière met surtout l'accent sur la croissance trop rapide de la masse monétaire M3, 9 % en taux annuel en octobre, novembre et décembre 1991, ce qui est proprement intolérable au vu de la fourchette d'augmentation officiellement fixée à 3,5 %-5,5 %.

Ce dérapage est imputable à la fois aux déficits des Laender, au gonflement des crédits aux entreprises, qui, à court de trésorerie, « tirent » sur leurs lignes bancaires, et à un effet « pervers », le transfert d'épargne du long terme sur le court terme, qui offre une rémunération très supérieure (près de deux points en plus) en raison d'un phénomène d'inversion des taux dû à la politique restrictive de la banque centrale. Ajoutons-y le gonflement du montant des billets en circulation émis par la Bundesbank pour l'ex-RDA et qui sont utilisés dans les pays de l'Est comme monnaie véhiculaire, tel le franc CFA en Afrique de l'Ouest ex-britannique. Cette question de la masse monétaire est, probablement, le souci numéro un de la Bundesbank, peut-être même davantage que celui des augmentations de salaires.

Illusion perdue

Dans son rapport mensuel de janvier, la banque centrale allemande se montre, significativement, très « monétariste », insistant, à grands coups de graphiques, sur les relations entre la croissance de la masse monétaire et celle des prix, qui suivrait dans les trois ou les six mois. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant d'entendre des dirigeants de la Bundesbank, comme MM. Tietmayer, Issing, Gaddun, multiplier les déclarations sur le thème : « *Les marchés sont trop optimistes, la baisse des taux d'intérêt allemands ne saurait se produire avant l'été, et peut-être même après, bien après.* »

C'est l'opinion du service des études de la Banque Indosuez, que dirige, désormais, Mme Michèle Debonneuil, très honorablement connue à l'INSEE et au Trésor : « *L'hypothèque des taux allemands risque de peser sur les marchés plus longtemps que ce qui est généralement attendu.* »

Ces sinistres pronostics, de nature à fortement déprimer les marchés, rejoignent ceux de la grande maison de courtage américaine Shearson Lehman, qui voit le rendement des OAT françaises passer de 8,45 % actuellement à 8,90 % en fin d'année et à 9,60 % à la fin de 1993, sous l'influence d'une Allemagne en pleine inflation et d'une saturation du marché des obligations à Francfort.

Sur le MATIF, le cours de l'échéance mars est retombé de 108,60 à 108,20 environ, ce qui correspond à des rendements de 8,44 %-8,48 % pour les OAT à dix ans, à 0,6 point d'écart avec le Bund allemand à dix ans (7,87 %). Sur le marché obligataire, le climat est plutôt lourd, pour cause d'incertitudes et d'engorgement manifeste. Depuis le début de l'année, une avalanche d'émissions s'est abattue sur les prêteurs, qui commencent à renâcler. Sans doute, pendant les mois de janvier et de février, selon les statistiques du Crédit lyonnais, près de 70 milliards de francs auraient été déversés par les émetteurs, 53 milliards de francs en coupons et 16,5 milliards de francs en remboursements, mais une bonne partie de ces capitaux est placée à court terme, à des taux plus élevés, par des gestionnaires peu pressés d'investir.

C'est pourquoi les emprunts de la semaine sous revue n'ont pas reçu un accueil très enthousiaste, à commencer par l'adjudication mensuelle d'obligations assimilables du Trésor (OAT). Cette dernière, d'un montant de 9,3 milliards de francs, a reçu un accueil beaucoup moins flambant qu'en janvier : le rendement de la tranche à trente ans (2023) s'est inscrit en hausse, à 8,45 % contre 8,35 % le mois précédent. Celui de la tranche à dix ans (7,5 milliards de francs) s'est légèrement détendu à 8,45 % contre 8,48 %. Comme la demande finale a été faible, pour les raisons évoquées précédemment, les banques spécialistes en valeurs du Trésor (SVT), dont le contrat est pratiquement de prendre ferme l'adjudication, ont avalé le « papier », plus 2 milliards de francs de soumissions non compétitives, et souffrent en silence, le temps de l'écouler.

Cet écoulement est lent, et même très lent, pour les deux autres émissions de la semaine. Le Crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises (CEPME) a levé 2 milliards de francs à neuf ans et 8,60 % nominal avec les garanties de l'État, sous la houlette de la Société générale. De son côté, la SOVAC a emprunté 800 millions de francs, avec une option pour monter à 1 milliard de francs à 9 % nominal et 9,22 % réel, sous l'égide du Crédit lyonnais.

FRANÇOIS RENARD

Un investissement de 100 millions de francs

Paris va rajeunir son logiciel de cotation

La Société des Bourses françaises (SBF) a conclu, jeudi 6 février, un accord avec les autorités de Wall Street, aux termes duquel la Bourse de Paris pourra utiliser le logiciel de transactions informatisées du New-York Stock Exchange comme base pour moderniser son système actuel de cotation assistée en continu (CAC) datant de 1986. Ce logiciel plus performant a, entre autres particularités, celle de mieux s'adapter aux volumes actuellement échangés et devrait être complètement opérationnel d'ici deux ans.

M. Jean-François Théodore, président de la Société des Bourses françaises, a souligné, à cette occasion, que « *cet accord symbolisait une nouvelle association technique entre les places boursières, qui, malgré leur organisation différente, sont engagées sur les mêmes objectifs, consistant à offrir à tous les investisseurs un accès égal à l'information et aux marchés* ».

Cet investissement de 100 millions de francs sera entièrement pris en charge par la SBF et payé en deux fois en 1992 et 1993. Le coût de cette modernisation ne sera pas répercuté sur les cotisations des sociétés de Bourse, dont la SBF rappelle qu'elles continuent à baisser.

F. Bn.

Le Monde

Restructuration sans précédent au secrétariat général

M. Boutros-Ghali allège la bureaucratie des Nations unies

NEW-YORK (Nations unies)

correspondance

M. Boutros-Ghali a tenu parole. A peine six semaines après avoir pris ses fonctions, le secrétaire général des Nations unies a accompli des *réformes structurelles majeures* à l'ONU. Quatorze postes de rang élevé et douze départements ont été éliminés au sein du secrétariat.

L'actuel *numéro deux de l'ONU*, un Français, M. Antoine Blanca, directeur général au développement et à la coopération économique, est nommé directeur général du Palais des Nations à Genève. M. Blanca – la personnalité française la plus haut placée dans l'organisation internationale – sera aussi directeur du Centre des droits de l'homme, également basé à Genève. M. Giorgio Giacomelli (Italie) devient directeur général du bureau des Nations unies à Vienne. Il reste directeur exécutif du bureau de l'ONU en charge de la lutte contre la drogue.

M. Vladimir Petrovski (Russie), ancien ministre adjoint des affaires étrangères soviétique, et M. James Jonah sont nommés sous-secrétaires aux affaires politiques. Ces deux départements sont créés pour des raisons géographiques. Les deux hommes seront assistés par M. Giandomenico Picco (Italie) et M. Sotirios Mousouris (Grèce). Le Britannique Marrack Goulding demeure responsable des opérations de maintien de la paix. M. Boutros-Ghali a choisi un diplomate haïtien, M. Jean-Claude Aimé, ancien conseiller de M. Perez de Cuellar pour le Proche-Orient, comme chef de son cabinet. M. Alvaro de Sotto (Pérou), représentant spécial du secrétaire général pour le Salvador, restera dans le cabinet comme conseiller politique.

Mme Thérèse Paquet-Sévigné (Canada) a perdu son poste de directrice du département de l'information de l'ONU. Elle est remplacée par le Polonais Eugeniusz Wyzner, chargé de centraliser les affaires économiques. Dans ce domaine, M. Boutros-Ghali a fusionné cinq départements en un seul.

Nominations internes

Le département du développement économique sera dirigé par M. Ji Chaozhu (Chine). Certains diplomates estiment que le politique semble désormais l'emporter sur l'économique et que l'ONU a l'intention de «déléguer» les affaires économiques à la Banque mondiale. En fait, M. Boutros-Ghali s'intéresse de près au dialogue Nord-Sud, et s'il a éliminé plusieurs départements à vocation économique, c'est parce qu'il souhaite concentrer les efforts de l'ONU sur les pays en voie de développement. M. François Giuliani et Mme Nadia Younès garderont leurs fonctions de porte- paroles du secrétaire général.

Deux nominations-clés doivent encore être annoncées : un sous-secrétaire général auprès de l'administration et de la gestion, et un coordonnateur pour les affaires humanitaires. Un Américain a de fortes chances d'être choisi pour le premier poste. On mentionne les noms de M. Herbert Okun, l'ancien représentant adjoint de la mission américaine, et de M. Joseph Reed, l'ancien chef du protocole de la Maison Blanche.

On parle toujours du prince Sadrudin Aga Khan et de M. Jan Eliasson, l'ambassadeur de Suède à l'ONU, pour le poste de coordonnateur des affaires humanitaires. Les diplomates font savoir que M. Bernard Kouchner n'est plus candidat pour ce poste.

Une telle restructuration est sans précédent ; elle était prévisible depuis plus d'un an. Plusieurs pays, y compris les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, insistaient pour alléger la bureaucratie de l'ONU et réduire le nombre d'interlocuteurs du secrétaire général.

Les diplomates se disent *«satisfaits»* de ces changements. Selon une personnalité occidentale, *«une meilleure structure de commandement a été ainsi créée»*. D'autres se félicitent que les nominations de M. Boutros-Ghali soient entièrement internes. Aucun poste n'est occupé par une personnalité extérieure au système de l'ONU. En outre, M. Boutros-Ghali a fait preuve d'une très grande indépendance dans ses choix, guidés par la reconnaissance des seuls mérites. Toutes ces nominations sont, dans un premier temps, avalisées pour un an.

AFSANÉ BASSIR POUR

PAKISTAN

Un officiel reconnaît la «capacité nucléaire» du pays

Le secrétaire général adjoint des affaires étrangères pakistanais, M. Shaharyar Khan, a admis, dans un entretien publié *vendredi 7 février* par le quotidien américain *The Washington Post*, que son pays avait *«la capacité»* de fabriquer au moins *«un engin»* atomique. Bien que ce fait fût tenu pour assuré par tous les services secrets étrangers, Islamabad avait toujours maintenu l'ambiguïté. Le coup d'accélérateur donné par le Pakistan, au tournant des années 80 et 90, à son programme d'enrichissement d'uranium avait justifié, en octobre 1990, l'interruption de l'essentiel de l'aide économique des Etats-Unis à ce pays et un gel de leur coopération militaire.

L'admission de la réalité par Islamabad survient alors que Washington s'efforce de rapprocher les points de vue de cette capitale avec le «frère ennemi» du sous-continent, l'Inde. Delhi a fait exploser un engin atomique en 1974, mais a toujours refusé de signer le traité de non-prolifération. Le Pakistan a proposé, le 6 juin, une conférence associant, outre les deux protagonistes, Washington, Moscou et Pékin, en vue de discuter d'une dénucléarisation du Sud de l'Asie.

Le Pakistan est ainsi – si l'on excepte la nouvelle République ex-soviétique du Khazakstan – le premier pays musulman à posséder une capacité atomique.

Rapprochement entre le maire de Marseille et le président du conseil général

MARSEILLE

de notre correspondant

M. Lucien Weygand, président du conseil général des Bouches-du-Rhône, et M. Robert Vigouroux, maire de Marseille, ont voulu donner une certaine solennité à l'établissement d'un *«partenariat»* entre le département et la ville, dont ils ont détaillé les modalités, vendredi 7 février, au cours d'une conférence de presse. On disait les deux hommes en froid depuis que le maire de Marseille avait publiquement reproché au président du conseil général de ne pas jouer son rôle envers *«une ville qui donne plus qu'elle ne reçoit»*. Leur initiative commune doit donc être considérée *comme une sorte de réconciliation publique*.

Les mesures d'application immédiates concernent la réalisation de grands équipements structuraux d'intérêt départemental, des actions de solidarité envers les populations fragilisées (personnes âgées et bénéficiaires du RMI, handicapés), le renforcement des moyens techniques du bataillon des marins-pompiers et l'amélioration de la qualité des transports publics. Sont également prévues la création d'un syndicat mixte de gestion de l'Opéra de Marseille, dans laquelle la ville sera majoritaire, et la mise en œuvre d'un traitement des déchets ménagers à l'échelon du département. Ce dernier s'engage en outre à participer financièrement au capital de l'agence foncière de Marseille-Métropole. Dans la corbeille, le conseil général met 88 millions de francs en investissements et 45,2 millions de francs en crédits de fonctionnement.

JEAN CONTRUCCI

A Nice

Le PS et l'UDF contestent le principe d'une élection cantonale partielle

Le tribunal administratif de Nice a rejeté, jeudi 6 février, les demandes de sursis à exécution et d'annulation d'une cantonale partielle dans le quatorzième canton de cette ville. Le premier tour est prévu pour le 16 février. La convocation des électeurs fait suite au décès, le 3 décembre 1991, du conseiller général (médeciniste) Jacques Martin. Pourvu en 1985, ce canton appartient à la série qui sera renouvelée en mars, soit un mois après l'élection partielle. Les recours avaient été déposés par M. Jean-François Knecht, conseiller municipal (PS) de Nice, et par la fédération UDF des Alpes-Maritimes. Me Didier Linotte, avocat de l'UDF, s'appuyait sur la loi du 11 décembre 1990, disposant qu'*«il n'est procédé à aucune élection partielle dans les six mois précédant le renouvellement des conseils généraux»*.

Au-delà des considérations juridiques, Me Linotte estime que *«cette élection n'est pas une cantonale partielle comme une autre»*. A un mois des élections régionales et cantonales et dans une ville qui fait la part belle à l'extrême droite, elle est, selon lui, *«susceptible de retentir sur les élections générales et de les perturber»*. Cette situation n'a pas échappé à M. Jacques Peyrat, candidat du Front national, qui indique dans *National-Hebdo* (daté 6-12 février) : *«Cette élection, malgré un jeu faussé au départ, sera considérée comme un test par l'ensemble des médias et de la classe politique.»* M. Peyrat, qui est également candidat en deuxième position sur la liste de M. Le Pen aux régionales, est d'autant plus porté à faire cette remarque que l'opposition parlementaire a l'intention de présenter deux candidats, ce qui devrait faciliter la tâche à l'extrême droite.

O. B.

Au mois de janvier

Nouvelle dégradation de l'emploi aux Etats-Unis

Si le taux de chômage est resté stable en janvier, l'économie américaine a portant mal commencé l'année puisque beaucoup d'emplois ont été perdus ; ce qui signifie que l'on n'est pas encore sorti de la récession.

Selon les chiffres publiés vendredi 7 février par le département du travail, le chômage a touché 7,1 % de la population active le mois dernier, niveau inchangé par rapport à décembre où la proportion de chômeurs avait nettement progressé, pour atteindre son niveau le plus élevé depuis juin 1986. Le nombre des chômeurs a augmenté de 38 000 en janvier. Il s'élève au total à 8,9 millions de personnes, chiffre jamais atteint depuis huit ans. Deux millions et demi d'Américains sont venus rejoindre les rangs des chômeurs depuis le début de la récession, qu'on date officiellement de juillet 1990.

La stabilité du taux de chômage le mois dernier cache ainsi une nouvelle dégradation de l'emploi puisque l'économie américaine a renoué avec les suppressions de postes de travail après une brève stabilisation en décembre. Les Etats-Unis ont ainsi perdu 91 000 emplois, après un gain insignifiant le mois précédent (+ 3 000).

La grève à Radio France est reconduite pour 24 heures

A l'unanimité moins une voix, l'assemblée générale des journalistes de Radio France a reconduit *pour la journée de samedi 8 février* la grève lancée la veille à l'appel du Syndicat national des journalistes (SNJ), avec le soutien de la Société des journalistes et de la CGT. Le SNJ et la CGT demandent *«des négociations salariales sérieuses et l'assurance de 2,8 % d'augmentation des salaires en 1992»*.

Les grévistes de France Inter ont protesté contre le fait que la présentation des journaux ait été assurée, vendredi 7 février, par le directeur de l'information de Radio France, Yvan Levaï, le directeur de la rédaction de France Inter, Claude Guillaumin, et son adjoint, Jean-Luc Hees, *«pour masquer l'ampleur du mouvement»*. Ils ont d'ailleurs empêché Claude Guillaumin et Yvan Levaï de réaliser leurs journaux, vendredi soir.

La reprise de La Cinq

Pour le PDG de TF 1, le plan Berlusconi est une «opération amorale»

M. Patrick Le Lay, PDG de TF 1, a estimé vendredi 7 février sur France Inter que le plan de reprise de La Cinq proposé par M. Silvio Berlusconi était une *«opération amorale»*. L'homme d'affaires italien, actionnaire à 25 % de La Cinq depuis sa création en 1986, fournit aussi des programmes à la chaîne, a fait remarquer M. Le Lay, qui a précisé : *«En cinq ans, M. Berlusconi a fourni 14 000 heures de programmes pour l'équivalent de 2,5 à 3 milliards de francs. Or son catalogue ne vaut pas plus de 300, 400 ou 500 millions de francs maximum. Cela veut dire qu'il a fait 2 milliards de profits sur La Cinq.»*

Parlant du passif *«gigantesque»* de 3,6 milliards de francs, M. Le Lay a critiqué M. Berlusconi, *«qui, dans une des deux options offertes aux créanciers, propose de les rembourser, mais en vingt-cinq ans (...) : il propose de rembourser moins de 600 millions, c'est-à-dire qu'il étouffe 3 milliards de francs et, là, je dis que c'est une opération amorale»*. *«Si nous sommes contre ce plan de reprise, c'est qu'il faut penser à l'avenir de l'audiovisuel. Depuis le départ, on sait qu'il y a une chaîne de trop»*, a ajouté le PDG de TF 1. Le projet de chaîne d'information continue lancé par TF 1, M 6 et Canal Plus *«n'est pas un leurre»* pour *«brouiller les pistes»*, *«ni un projet concurrent à celui de Berlusconi ; il intervient plus tard dans le temps. Ce n'est que si le projet Berlusconi est refusé que l'on fera une offre»*, a encore déclaré M. Le Lay.

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du «Monde» daté 8 février 1992 a été tiré à 508 553 exemplaires.

Reconnaissance de la qualité de l'agence française

Accord «historique» entre l'Agence France-Presse et le «Daily Telegraph»

LONDRES

de notre correspondant

L'Agence France-Presse (AFP) à Londres a signé, vendredi 7 février, un accord avec le journal *The Daily Telegraph*, principal tirage des «journaux de qualité» britanniques (1,1 million d'exemplaires). Celui-ci – fait sans précédent dans les annales de Fleet Street, l'ancien quartier londonien de la presse – a renoncé au service mondial de l'agence Reuter au profit de celui de l'AFP. Ce choix est dû à l'augmentation importante du coût de l'abonnement de Reuter mais aussi à la reconnaissance de la qualité du réseau international de l'AFP.

D'autre part, AFX – service d'informations économiques en langue anglaise lancé il y a un an, et filiale à 50/50 de l'AFP et d'Extel-Financial – a également remplacé Reuter-Financial, selon un accord conclu avec la direction du *Daily Telegraph*.

L. Z.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde
L'ÉCONOMIE

EN BREF

□ **Le conseil national du RPR approuve les listes pour les élections régionales.** – Le conseil national du RPR, réuni vendredi 7 février à Paris, a approuvé la liste des candidats de ce parti appelés à figurer sur les listes d'union de l'opposition aux élections régionales. L'accord négocié au niveau national entre le RPR et l'UDF porte sur quarante-deux listes départementales conduites par un RPR, quarante-deux par un UDF et cinq par un «divers droite». La commission d'investiture examinera ces prochains jours les cas où subsistent des difficultés, dans les régions de l'Ile-de-France et de la Corse ainsi que dans les départements de l'Orne, de la Sarthe, de la Mayenne et des Pyrénées-Orientales.

□ ***M. Jean-Marie Le Pen relance ses attaques contre les «assassins» dans l'affaire du sang contaminé.*** – M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a déclaré, vendredi 7 février, lors d'une réunion publique à Avignon, que *«les hommes politiques qui ont pris la responsabilité de faire distribuer des produits sanguins contaminés par le Sida sont des assassins»*. Evoquant la construction européenne, M. Le Pen a assuré que, *«lorsqu'on aura fini de détruire les frontières, ce ne sont pas les tigres français qui se jetteront à la gorge des brebis japonaises, mais c'est bien le contraire qui se prépare»*.

□ **Deux ans de prison pour un séropositif qui avait mordu un policier.** – Le tribunal correctionnel de Mulhouse a condamné, jeudi 6 février, à deux ans de prison, dont 18 mois avec sursis, un homme séropositif, âgé de trente et un ans, qui avait mordu un policier en 1989, en lui criant qu'il allait le contaminer avec le virus du sida (*le Monde* daté 30-31 juillet 1989). *Le policier, qui, depuis*, a quitté la région, n'est pas à ce jour séropositif.

□ **L'attaque d'un bus dans les Hauts-de-Seine : le parquet ouvre une information contre X...** – Le parquet de Nanterre (Hauts-de-Seine) a ouvert, vendredi 7 février, une information pour violence avec arme contre X..., après l'attaque d'un bus de la ligne 272 reliant la Défense à Sartrouville par des hommes armés et cagoulés, dimanche 2 février. Le juge Jean-Marie Caroly a été saisi du dossier. Trois hommes, dont un photographe amateur auteur de deux photos parues dans le quotidien *le Parisien*, avaient été interpellés et remis en liberté par le service départemental de police judiciaire (SDPJ) de Nanterre (*le Monde* du 8 février).

□ **AFGHANISTAN : attentat contre un ancien premier ministre.** – M. Sultan Ali Keshtmand, premier ministre afghan durant la période de l'invasion soviétique, a été blessé lors d'un attentat, vendredi 7 février, alors qu'il participait à la prière dans une mosquée de Kaboul. Ses jours ne sont pas en danger. L'un des fondateurs du Parti communiste afghan (PDPA), M. Keshtmand, avait été écarté par la tendance Khalq de MM. Taraki et Amin, avant de revenir en force, dans les fourgons de l'armée rouge, avec ses amis de la faction adverse, le Parcham.

□ **DJIBOUTI : la version du naufrage de l'équipe de Médecins du monde mise en doute.** – Dix-neuf jours après la disparition de l'équipe de Médecins du monde entre Djibouti et le port somalien de Mait, la version du naufrage, fournie par l'un de ses membres, M. Dominique Guillemard, réapparu au Yémen (*le Monde* du 8 janvier), est mise en doute à Djibouti. L'armateur du bateau et des sources militaires avancent l'idée d'un détournement de l'embarcation et de son chargement (140 tonnes d'aide humanitaire) au profit de l'opposition armée des Afars, l'équipe ayant été *«prise en charge»* par le Front pour la restauration de l'unité et la démocratie (FRUD). – *(AFP.)*

□ ***MAROC : la visite de M. Dumas a été reportée.*** – En raison de la session extraordinaire du Parlement français sur l'affaire Habache, le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a reporté la visite de travail qu'il devait effectuer au Maroc les 10 et 11 février (*le Monde* du 6 février), a annoncé vendredi le Quai d'Orsay.